

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
University of Florida, George A. Smathers Libraries

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

IV

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Précédemment paru :

TOME I

Rousseau et M^{me} de Warens. — Rousseau à Venise.
Rousseau à Paris.
(1728-1751)

TOME II

Rousseau à Genève. — Le Discours sur l'Inégalité.
De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — M^{me} d'Épinay.
(1751-1756)

TOME III

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis.
(1757-1758)

Bound by ART GUILD BINDERY., CINCINNATI, O. Date.....



FRANÇOIS COINDET
dessiné d'après le buste de F. Massol.
Communié par M. Ph. Moricand.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

THÉOPHILE DUFOUR

Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

TOME QUATRIÈME

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles.
(1758-1759)

5 PLANCHES HORS-TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

M. CM. XXV

846.5

K864c

1924-34

v. 4

AVERTISSEMENT

Encore souffrant de la violente crise de son mal, à laquelle il avait pensé succomber au début du printemps de 1758, le cœur meurtri par la trahison de Diderot, Rousseau vient, en quelques semaines, d'écrire fiévreusement sa Lettre à d'Alembert sur l'article « Genève » de l'Encyclopédie, ouvrage qu'aux derniers temps de sa vie, il déclarera être celui qu'il préfère entre tous ses livres, son « Benjamin », celui qui lui inspire une toute particulière tendresse. Spartiate égaré dans un siècle frivole, il s'est enthousiasmé à la pensée d'être citoyen, membre souverain d'un État libre, citoyen obligé d'intervenir parce qu'un grand péril lui semble menacer sa Patrie. Il s'est enivré au grand mot de vertu (non dans le sens que lui donnent certains chroniqueurs d'aujourd'hui, mais dans celui qu'il avait au temps de Rousseau, c'est-à-dire dans celui qu'il a chez Plutarque et chez Corneille) et, tout en se livrant aux transports de cette ivresse héroïque, il n'a pu empêcher que, sous sa mâle éloquence, ne transparût l'amertume de sa sensibilité d'homme, sa sensibilité de sensitive, qui venait d'être si douloureusement blessée par la vie. Le livre s'imprime. Les épreuves, envoyées par le libraire de Hollande, viennent trop lentement à Montmorency, toujours impatiemment attendues par l'auteur, qui s'irrite de ces retards, qui s'irrite des fautes

d'impression... Il paraît enfin. Rousseau le distribue avec discernement à ses plus illustres concitoyens, avec tendresse à de plus humbles, avec déférence à ses relations parisiennes. Entre temps, il quitte son logement de Mont-Louis pour recevoir l'hospitalité du maréchal de Luxembourg au petit château de Montmorency.

Début d'une existence nouvelle, avec l'obligation de remplir encore une fois des devoirs mondains, malgré toutes les résolutions prises de vivre désormais dans la retraite. Rousseau fait des lectures de son Héloïse à la maréchale de Luxembourg et bientôt M.-M. Rey va commencer, presque en secret, l'impression du roman. A Genève, la Lettre sur les Spectacles continue d'être le sujet des conversations ; elle a indisposé Voltaire, tandis qu'elle inspire aux théologiens le désir de voir Rousseau revenir vivre dans son pays...

Telle est la période embrassée par les lettres qui composent ce quatrième tome. Parmi un certain nombre de pièces inédites, on y trouvera trois pages de la préface de la Lettre à d'Alembert, que je dois à la très obligeante communication de M^{me} la comtesse de Béhague et qui semblent montrer qu'à la fin de février, Rousseau n'était point encore décidé à faire connaître publiquement sa rupture avec Diderot par la fameuse citation d'un passage de l'Écclésiastique et qu'il ne s'y résolut que vers le mois de juin, alors que l'impression de l'ouvrage était presque achevée. Je dois en outre des remerciements à M. Dimoff, professeur à l'Université de Nancy, qui a bien voulu me communiquer avant de les publier lui-même, deux lettres inédites de Rousseau à Duclos ; à M. Albert Schinz, professeur au Smith College de Northampton (Mass.), qui m'a communiqué celle que l'on trouvera en appendice, à la fin du volume, et qui vient combler un vide du 2^e tome, en fixant la date de la première visite faite par Rousseau à Gauffecourt malade, en décembre 1756 ; à M. Philippe Moricand, enfin, pour son aimable communication d'un portrait inédit du jeune François Coindet, miniature de Firmin Massot qui est ici reproduite en frontispice.

On pourra remarquer, aux dernières pages du présent tome, l'absence des premières lettres échangées entre Rousseau et M^{me} de Verdelin. Pour des raisons de composition qui seront expliquées, ces lettres ont été reportées au début du tome suivant.

PIERRE-PAUL PLAN

Paris, le 22 octobre 1925.

N^o 507.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À MONTMORENCY¹.

[13 mai 1758 au soir.]

Venez demain matin déjeuner² avec nous, je vous dirois ce soir, s'il n'étoit pas si tard. Adieu, à demain.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 88. L'adresse est de la main de Coindet. Rousseau a biffé son propre nom qui s'y trouvait primitivement, pour le remplacer par celui de Coindet, et a tracé les quelques mots du billet au bas des lignes suivantes que Coindet, venu à Montmorency, lui avait fait tenir quelques instants auparavant : « Je n'ai point craint, mon cher compatriote, de faire un voyage inutile (Cf. T. III, n^o 497) en venant aujourd'hui à Montmorency. Quand j'ai reçu votre lettre ce matin, j'avais tout disposé pour cette promenade ; car s'il vous en souvient, nous en convînmes la dernière fois que j'eus le bien de vous voir ; il m'étoit tout-à-fait impossible de venir lundi, et lorsque je vous l'aurais écrit, vous n'auriez pas reçu ma lettre à temps ; j'ai donc mieux aimé apporter la réponse moi-même mais je respecte tellement votre temps que j'ai cru devoir vous envoyer ce billet et vous demander si j'é puis passer quelques moments avec vous demain, et comme je veux jouir en toute liberté de ce plaisir, il faut que vous me répondiez avec votre franchise ordinaire. Si vous ne pouvez pas me recevoir, congédiez-moi. Adieu, bonsoir, j'attends un oui ou un non ; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous assure que personne ne vous estime et ne vous aime plus que moi. (Signé) Coindet. » 4 p. petit in-8^o, la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e, avec le cachet de Rousseau, à l'empreinte du navire, à côté de celui de Coindet, initiales F. C. entrelacées.

Sur la partie blanche de la page de l'adresse, Coindet a écrit, sur deux lignes : « Canzoni da Batello || La Serva Padrona. » Ce sont les titres de deux opuscules musicaux publiés par Rousseau. (Voyez Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*. Paris, L. Giraud-Badin, 1925, 2 vol. in-8^o, t. I, nos 33 et 365.) On peut supposer qu'au cours de sa visite matinale, Coindet aura vu ces opuscules, aujourd'hui rarissimes et en aura noté les titres pour s'en souvenir. Dans ses *Recherches*, Th. Dufour n'a cité le premier, qu'il n'a pas eu l'occasion de voir, que d'après un article de journal et un catalogue de vente. Le titre doit être *Canzoni da Batello* (c'est-à-dire « chansons pour être chantées en bateau »), et non « di Batello » ou « de », qu'impriment l'article et le catalogue, et qui n'ont de sens ni l'un ni l'autre. [P.-P. P.]

2. Il est dit plus haut, T. II, p. 98, note 3, que le déjeuner, au xviii^e siècle,

N^o 508.

[M.-M. REY à J.-J. ROUSSEAU]¹.

(Fragments.)

12 juin 1758 (lundi).

Voici, mon cher Monsieur, la feuille E de votre ouvrage, je compte vous envoyer jeudi F. G.....

... Pag. 65, ligne 17, il y avoit *tour* que j'ay changé en *tort*², qui m'a paru plus convenable...

... Tout à vous.

REY.

N^o 509.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]³.

A Montmorenci, le 17 Juin 1758.

Je receus seulement hier, mon cher Rey, votre paquet et votre lettre du 6⁴. Ils passent par les mains d'une femme, et les retards sont inévitables par cette voye, à cause de la négligence ordinaire à ce sexe. D'ailleurs on s'est plaint de la grosseur du paquet, et vous avez eu d'autant plus de tort d'y

était, non pas comme aujourd'hui, le repas de midi, mais le petit déjeuner du matin, et qu'on n'invitait pas, alors, quelqu'un « à déjeuner ». Ici, c'est bien à cette heure matinale que Rousseau convoque Coindet. [P.-P. P.]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe signé et sans adresse, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel, 3/4 de p. in-4^o.

2. C'est dans le passage suivant, page 65 de l'édition originale : ... « j'observe que ces gens, si paisibles sur les injustices publiques, sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre *tort* qu'on leur fait », et non à la page 60, comme l'a supposé Bosscha (*Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc-Michel Rey*, Amsterdam et Paris, 1858, in-8^o), dans une note à la lettre n^o 510. [P.-P. P.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 22.

4. Voy. t. III, n^o 505.

mettre votre Supplement¹, dont pourtant je vous remercie, que naturellement vous deviez supposer qu'il ne m'étoit pas inconnu. Ne vous servez donc plus de cette adresse, ou faites vos paquets d'une feuille ou deux tout au plus. M. Coindet a dû vous envoyer d'autres adresses entre lesquelles vous pourrez partager vos envois afin que personne ne soit surchargé.

Je vois que vous vous faites quelque reproche secret sur mon compte et la peine qu'il paroît vous faire me donne meilleure opinion de votre caractère que si vous n'aviez eu aucun tort avec moi. Mon cher Rey, si cet aveu vous coûte je ne l'exige pas de vous et ne vous en aimerai pas moins; mais jamais homme qui versa son coeur dans le mien ne se repentit de sa droiture et de sa franchise. Hélas! que mon ame trop confiante n'en peut-elle dire autant des autres.

J'ai bien du chagrin que mes changemens n'aient pu arriver à tems et que je ne puisse revoir vos épreuves. Je suis assez content de la correction, et comme il faut être juste, je me fais un plaisir de vous le dire. Je vous prie même d'en remercier de ma part celui qui revoit mes feuilles; il a de l'intelligence et de l'attention. Il y a pourtant des petits points ajoutés après certains mots aux pages 27 et 48. Je vois bien pourquoi on les a mis, surtout ces derniers, mais je ne les aime pas², et je vous prie qu'on n'en mette plus, si ce n'est qu'on les trouve dans la copie; je trouve aussi les virgules trop multipliées, il ne faut pas dans la même phrase marquer des mêmes signes des divisions différentes; cela brouille tout à fait le sens.

Vous me parlez de recommencer tout de nouveau, comme si vous ignoriez combien je crains de vous constituer en fraix. Ne parlons plus de choses impossibles. Je me passerai d'épreu-

1. *Supplément aux Journaux*. Voy. plus haut, t. III, p. 340, note.

2. « Pag. 27 : *Le Théâtre rend la vertu aimable... Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison font avant lui! Les méchans sont haïs sur la scène... Sont-ils aimés dans la Société &c.* Pag. 48. *Non... je le soutiens.* On a reproduit les points dans les éditions ultérieures. » (*Note de Bosscha.*) L'édition de 1759 (Amst. Rey, in-12) a supprimé les points aux deux premiers passages (p. 37) et les a maintenus au troisième (p. 55). [Th. D.]

ves, puisqu'il le faut, excepté seulement la Préface dont il faut m'envoyer une épreuve absolument, parce qu'il y a des changemens indispensables que je ne saurois faire sans cela, n'en ayant pas une copie exacte¹. Faites donc composer cette préface d'avance, je vous prie, afin que j'aye le tems de la revoir à mon aise sans causer de retard à l'exécution du reste.

J'espère que vous serez à tems d'employer ce que je vous envoie, et surtout la note latine que je voudrois bien voir à sa place². A l'égard des autres changemens et additions, vous pourrez, comme vous le proposez, en faire une espèce d'errata à la fin de l'ouvrage, en disant par un avis en votre nom, qu'ayant reçu ces additions et changemens trop tard pour être employés dans le texte, vous croyez faire plaisir à l'auteur et au public de les placer à la fin³.

Si M. de Malesherbes vous refusoit l'entrée de cet ouvrage, vous seriez bien injuste de vous en prendre à moi après la conversation que nous avons eüe là-dessus cet hiver à l'Hermitage : mais après tout, excepté la note *b* page 6⁴ que j'aurois adoucie par égard pour vous si j'avois eu les épreuves, cet ouvrage n'est point comparable en hardiesse au précédent, tout au plus on pourra exiger de vous quelques cartons, et autant que mes sentimens et la matière le pourront souffrir vous me trouverez toujours prêt à consentir à tout ce qui favorisera vos intérêts. Au reste on sera toujours à tems de recourir à cet expédient si l'on y est forcé, il n'est point à propos d'en parler d'avance.

1. Cf. nos 510, deuxième alinéa, et 515 et ce qui suit le n° 523.

2. « Elle se trouve pag. 228. C'est la traduction latine d'un passage de Platon de *Rep. Lib. III.* » (Note de Bosscha.)

3. C'est ce qu'il a fait. Les additions, qu'on a fait entrer depuis dans le texte même, sont précédées dans l'édition originale de l'avis suivant : « *Mr. Rousseau m'ayant adressé les corrections et les additions suivantes pour être placées en leur lieu, je n'ai pu les y faire entrer, ces feuilles étant déjà toutes imprimées. Je crois faire plaisir au public et remplir les vues de l'Auteur en les ajoutant à la fin de son ouvrage. A Amsterdam le 15 Juillet 1758.* » (Note de Bosscha.) Cf. n° 523 ; ce sont ces additions et changemens dont il est question dans la note entre crochets, p. 25. [P.-P. P.]

4. « C'est la note qui commence ainsi : *Il faut se ressouvenir que j'ai à répondre à un Auteur qui n'est pas Protestant.* » (Note de Bosscha.)

J'ai reçu bien exactement l'argent de votre lettre de change. Il est très sûr que vous étiez le maître de rassembler cet argent à votre commodité, et que cela étoit spécifié dans la lettre au correspondant qui vous remit le MSc. Le terme des vingt-quatre heures tomboit seulement sur la nécessité de vous déterminer, et vous conviendrez qu'il n'y avoit rien là que de raisonnable et d'honnête.

Adieu, recevez les remerciemens et respects de M^{lle} Le Vasseur, et assurez des miens Madame Rey. Permettez moi de vous recommander derechef la plus sévère exactitude. Si vous saviez combien il m'importe que cet ouvrage soit correctement imprimé, j'espère de votre bon coeur que vous ne regretteriez pas la peine que vous prendrez pour cela.

N^o 510.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 21 Juin 1758.

J'ai reçu, Monsieur, vos cinq premières feuilles, et je suppose que F et G seront arrivées par le courrier d'avant-hier, mais elles ne me sont pas encore parvenues. Je continue à être content de la correction, cependant la dernière me paroît un peu moins bien, et je voudrois fort que vous ne vous négligeassiez pas en avançant.

Je vous envoie un changement pour la fin de la préface que je vous prie de substituer à celle qui y est². Comme je n'en ai pas une copie exacte ni exactement cotée, je ne sais pas bien la page et l'alinéa où ce changement se rapporte ; tout ce que je sais c'est que cet alinéa qu'il faut supprimer, ainsi que tout ce qui suit, commence par les mêmes mots que ce que je vous envoie pour y être substitué. La difficulté des envois me fait

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 23.

2. Voy. à la suite du n^o 523.

renoncer à l'épreuve même de la préface. J'espère mon cher Rey, que je ne me repentirai pas de cette confiance. Vous avez trop de jugement pour ne pas sentir combien il m'importe que ce morceau soit de la dernière correction. J'aimerois mieux qu'il y eut cent fautes dans l'ouvrage qu'une seule dans la préface. J'attends donc de votre amitié pour moi que vous voudrez bien y donner toute votre attention.

Votre correction de *tort* pour *tour* est très-bien¹, et je vous en remercie. Je vous en remercierois de meilleur coeur encore si je ne craignois de vous encourager à en faire d'autres. Pour Dieu, laissez plustôt ce qui est mal dans le manuscrit, car vous pourriez y substituer quelque mieux qui me désoleroit.

Vous trouverez une autre addition derrière la feuille ci-jointe que vous pourrez insérer dans son rang parmi celles dont vous ferez la note à la fin de l'ouvrage ; à moins que vous ne soyez encore à tems... je ne sais ce que je dis, j'ai déjà la feuille.

Je vous réitère la prière de ne plus m'envoyer de paquets par la voye de M. de Chenonceaux. La grosseur du premier nous a ôté cette ressource. Puisque ce ne sont point des épreuves, ces envois ne sont plus si pressés. J'aime mieux que vous attendiez quelque occasion favorable et les recevoir plus tard, que d'importuner les gens.

Je n'ai point encore écrit à M. d'Alembert, en lui écrivant, je ne manquerai pas de lui parler de vous.

Je connoissois le Supplément aux Journaux² que vous m'avez envoyé, et j'en avois déjà dit mon avis à l'Auteur. Hors un ton de satire que je n'aime pas, j'y trouve du jugement et le style en est plein de chaleur ; mais il est inutile d'en parler plus au long, l'auteur occupe une place qui ne sauroit se concilier avec la continuation de cet ouvrage. J'ai peur que vous n'ayez de la peine à le remplacer.

1. « Probablement dans le passage qui se trouve pag. 60 : *le tort de Molière n'est pas d'avoir fait du Misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles.* » (Note erronée de Bosscha qui n'avait pas pour contrôler, la lettre de Rey du 12 juin, n° 508, voy. p. 2, note 2). [P.-P. P.]

2. Cf., plus haut, n° 509, 1^{er} alinéa.

Adieu, mon cher Rey, je ne saurois vous dire combien je suis charmé de n'avoir point à me plaindre, et à vous inquiéter. Au reste il y aura désormais de la générosité à vous de bien faire en ce point, car fissiez vous mal, j'ai résolu de ne plus me fâcher de rien. Si vous aviez quelque chose de pressé à me dire, il n'y a point d'inconvénient que vous m'écriviez directement par la poste.

N^o 511.

[M.-M. REY à ROUSSEAU] ¹.

(Fragment.)

Amsterdam, 22 juin 1758.

[Rey envoie la feuille K.]

La suivante sera prête demain. L'ouvrage entier, suivant toute[s] les apparences tiendra 18 feuilles; je voudrois avoir de vos lettres, avant que de commencer la feuille du titre; depuis votre lettre du 6, je n'en ay point reçue.....

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 2/3 de p. in-8^o.

N^o 512.

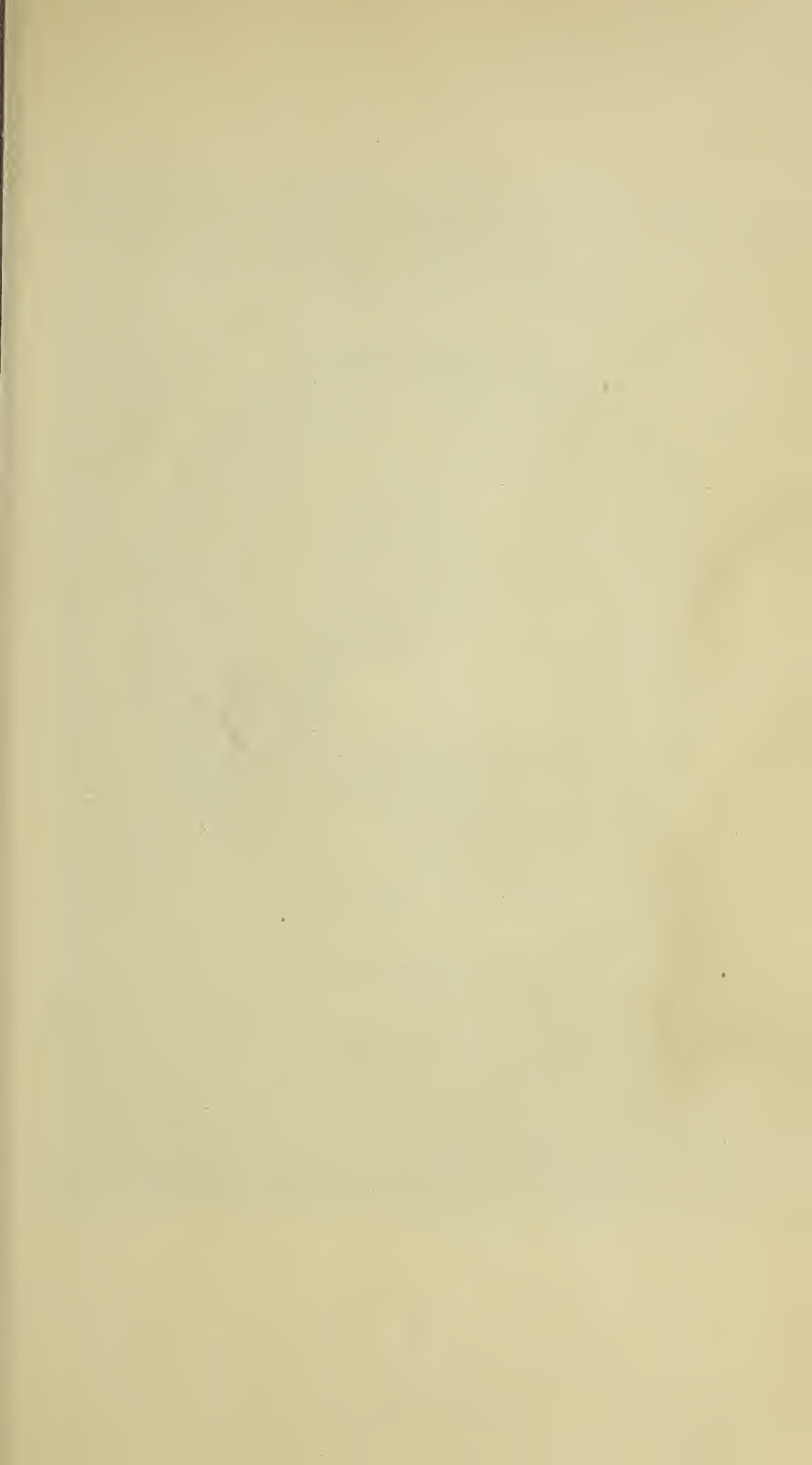
DE M. DE S^t LAMBERT¹.

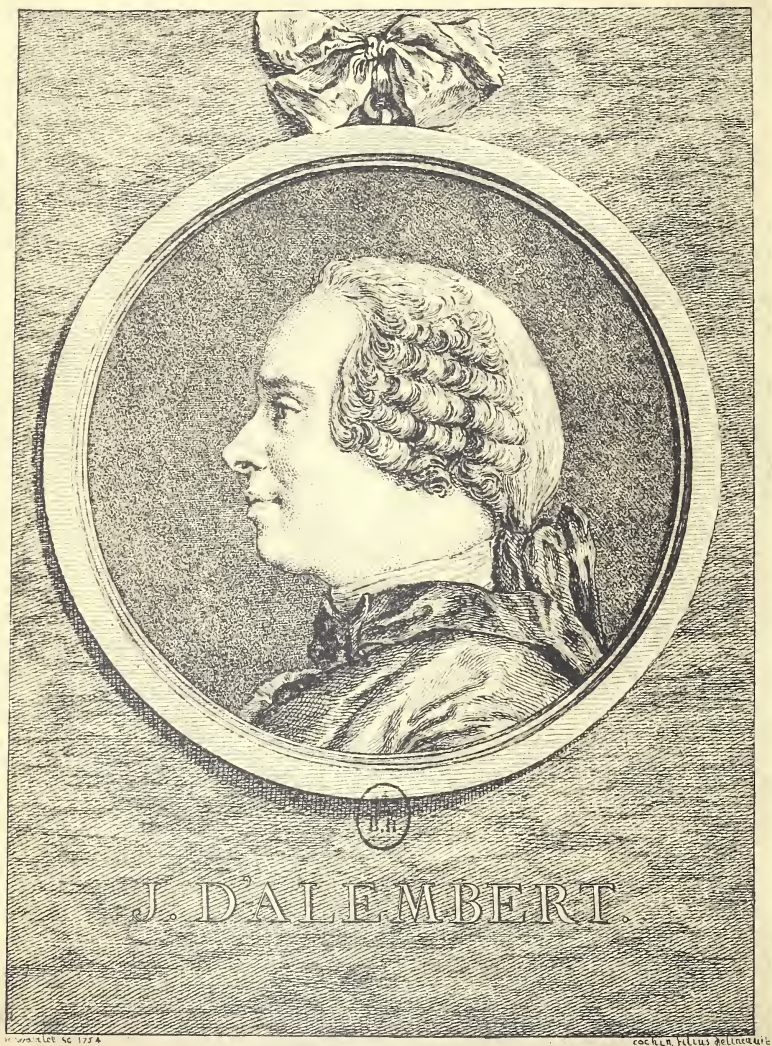
Paris, 23 Juin 1758.

Voilà, Monsieur, le papier que vous avez demandé, et je souhaite pour ma propre satisfaction d'abord, et pour la votre un jour que vous en ayez bientôt fait l'emploi. Mad^e d'Houdetot a 351 pages de Julie² et elle me charge de vous envoyer ces deux Louis qui font à peu près le paiement de vos copies; elle vous renouvelle ses remerciemens. Je pars demain pour la Lorraine; je vous serai obligé de m'y envoyer l'ouvrage dont vous m'avez parlé lorsqu'il paroitra. Mon adresse à Nanci chez Mad^e de S^t Lambert. Je vous souhaite repos santé et gout du travail, et soyez sûr qu'il y a dans le monde deux personnes qui ne vous manqueront jamais.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886).

2. Ces 351 pages doivent être celles de la copie de la deuxième partie de la *Nouvelle Héloïse* exécutée pour le compte de M^{me} d'Houdetot (cf. tome III, p. 293, note 2). Cette copie, admirablement calligraphiée, n'a été achevée dans ses six parties que longtemps plus tard; on verra plus loin, en effet, dans une lettre à la maréchale de Luxembourg (n^o 689, 2^e alinéa), que Rousseau y travaillait encore le 29 octobre 1759. [P.-P. P.]





Librairie Armand Colin, Paris.

J. LE ROND D'ALEMBERT

Gravé par Watelet d'après un dessin de Cochin.

Cabinet des Estampes, Paris.

N^o 513.

A M. D'ALEMBERT ¹.

à Montmorenci, le 25 Juin 1758.

J'ai du, Monsieur, répondre à votre article Genève: je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion; mais vous nous donnez un conseil pernicieux, et si mon père en avoit fait autant, je n'aurois pu ni du me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie, quand il a fallu choisir; j'aurois fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la foiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissoit peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avois consulté que ma réputation, j'aurois certainement supprimé cet écrit; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer, en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi et assez justifié près de vous.

1. Transcrit par J. Richard de la copie autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 11. — L'original autographe n'est pas connu. Il devait être signé et la signature était vraisemblablement suivie d'un post-scriptum où il était question de Rey (cf. l'avant-dernier alinéa du n^o 516, et la note de la page 14). [P.-P. P.]

N^o 514.

[D'ALEMBERT À J.-J. ROUSSEAU] ¹.

à Paris, le 27 juin [1758].

Bien loin, Monsieur, d'être offensé de ce que vous avez pu écrire contre mon article *Genève*, je suis au contraire très flatté de l'honneur que vous m'avez fait ; j'ai beaucoup d'empressement de vous lire et de profiter de vos observations. Vous pourrez me faire adresser l'ouvrage sous l'enveloppe de M^r de Malesherbes, rue neuve des petits champs ; je l'en préviendrai, et l'ouvrage me sera remis. Je vous embrasse de tout mon coeur, et je vous prie d'être persuadé que je vous aimerai et vous honorerai toute ma vie.

D'ALEMBERT

P. S. Nous avons perdu le 23 de ce mois une bataille sur le Rhin ². M^r de Gisors est très dangereusement blessé. Ce seroit pour notre ami M. de Leyre une perte irréparable.

1. Transcrit en 1883 de l'original autographe signé (Bibl. de Genève). Cette lettre a été publiée par M. Eug. Ritter dans la *Revue Critique* du 24 octobre 1898.

2. Le 23 juin 1758, défaite du comte de Clermont à Crevelt ou Crefelt, près de Dusseldorf. Louis-Marie Fouquet, comte de Belle-Isle, comte de Gisors (fils unique du maréchal de Belle-Isle), y fut blessé mortellement, à l'âge de vingt-six ans. Le *Mercure de France* de juillet 1758 annonce : « Le 26 juin 1758 mourut à Nuys, dans la 27^e année de son âge, de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Crewelt, où il s'étoit fort distingué, messire Louis-Marie de Foucquet, comte de Gisors, mestre de camp lieutenant du régiment royal des carabiniers, fils unique du maréchal de Belle-Isle. Le comte de Gisors, enlevé à la fleur de l'âge, est universellement regretté. Par les grandes qualités qu'il réunissoit, il s'étoit acquis l'amour et l'estime de toute la nation, ainsi que des cours étrangères où il avoit voyagé. » C'est du comte de Gisors que veut parler Rousseau dans ce passage d'*Émile* (tome IV, p. 363 de l'édition in-12 de 1762) : « Ainsi voyagera mon Emile : ainsi avoit voyagé ce jeune homme, digne d'un meilleur siècle, dont l'Europe étonnée admira le mérite, qui mourut pour son pays à la fleur de ses ans, mais qui méritoit de vivre et dont la tombe, ornée de ses seules vertus, attendoit, pour être honorée qu'une main étrangère y apportât des fleurs. »

N^o 515.

A M. ROUSSEAU À MONTMORENCY ¹.

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 29 juin 1758 (jeudi).

[Rey a reçu la lettre de Rousseau du 21 courant. Il a envoyé « par le précédent courrier la feuille L, à l'adresse de M^r Du Pin, comme de coutume ». Dorénavant, selon l'ordre reçu de Rousseau, il fera ses envois à M^r Coindet « à mes fraix, puisque je suis la cause de ce changement ».]

... Voici M, et je compte N avec la préface, sur quoi j'attendrai vos ordres le plus tôt possible. On avoit déjà composé votre première préface, j'en ay retranché ce qui m'a semblé convenable à la page V, mais l'alinéa ne commence pas par les mêmes mots, j'y trouve le même sens, [le] voici avec les pages V et VI de la première préface...²

... Je ferai partir mes lettres circulaires lundi prochain 3^e Juillet...

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. 1/2 p. in-4°. L'adresse est en partie coupée. Cachet de cire noire, avec les initiales de Rey dans un cœur surmonté de la croix de Lorraine.

2. Ces pages v et vi de la première rédaction de la préface, que Rey a renvoyées à Rousseau, sont malheureusement perdues. Cf plus loin, pp. 25 et suivantes, le texte entre crochets suivant le n^o 523. [P.-P. P.]

N^o 516.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 28 Juin 1758.

Je reçois à l'instant avec la feuille K votre lettre du 22 par laquelle vous me marquez n'en avoir pas reçu des miennes depuis celle en date du 6. Je vous en ai pourtant écrit plusieurs depuis ; dans l'une je vous envoyois une note latine pour être ajoutée à la page 136 du MSc., dans une autre j'avois joint une fin de préface à substituer à celle que vous avez. Si vous n'avez pas reçu ces lettres, suspendez, et marquez-le moi, afin que je vous renvoie ces changemens et additions, surtout par rapport à la préface qu'il ne faut absolument point imprimer telle que je vous l'avois d'abord envoyée ².

J'étois content de la correction de vos premières feuilles ; il n'en est pas de même des dernières ; les fautes vont en augmentant et si ce progrès continue, la fin de l'ouvrage ne sera pas reconnoissable. En voici quelques unes qui peuvent se corriger à la plume ou au canif ; et une pour laquelle il faut absolument un carton.

Feuille C, pag. 42, ligne 6 *grand-maitre*. Effacez le tiret avec un canif ³.

Feuille H, page 114 pénultième ligne. Changez le premier *plus* en *point*. Cette correction est indispensable par plusieurs raisons que je n'ai pas le tems de détailler, et comme il n'est pas possible d'espérer que vous ayez la patience de faire ce

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 25.

2. Voyez plus loin, à la suite du billet inédit du 9 juillet, n^o 523, le texte, également *INÉDIT*, de cette première version de la fin de la préface. [P.-P. P.]

3. « La correction est marquée dans l'Errata à la fin du volume. » (*Note de Bosscha.*)

changement à la plume, et qu'un errata ne suffit pas, je vous demande ici un carton, avec cette ligne ainsi rétablie

*nous fera point de mal, si plus rien ne nous*¹

Feuille K, p. 150, ligne 3, *celle* ajoutez une *s* *celles* car ce pronom ne se rapporte pas au mot *vie* mais au mot *moeurs*².

Page suivante 151, ligne 7 en remontant *Ces pourquoi*, il faut *Tes pourquoi* ; changez donc le C majuscule en un T.

Les deux dernières corrections peuvent se faire aisément à la plume³.

P. 156, ligne 2, *est coupable, est dépravée*, il faut *est coupable et dépravée*. Il suffit de mettre cette dernière correction en errata⁴.

J'ai souligné les mots du texte non pas pour les mettre en Italique mais pour les distinguer de ce que je vous écris.

Page précédente 155, ligne 10 de la note, *qui ne sont* il faut, *qui ne sent* ; ce contresens est insupportable, à l'aide d'un trait de plume et d'un petit coup de canif j'ai facilement changé cet *o* en *e* sur ma feuille, si vous n'aviez pas la patience d'en faire autant à toutes, il faudroit encore un carton.

Je me borne à ce petit nombre de corrections, parce que ce sont celles que j'ai le plus à coeur, et que j'espère que vous voudrez bien y faire attention.

Adieu, mon cher Monsieur, si vous avez reçu mes lettres, accusez m'en au plus tôt la réception, je vous prie, afin de me tirer d'inquiétude. Si vous ne les avez pas reçues, marquez-le moi promptement afin que j'y supplée sans délai. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J'oublois de vous dire que j'ai écrit à M. d'Alembert et que

1. « Le carton a été accordé. » (Note de Bosscha.)

2. « La correction est dans l'Errata. » (Note de Bosscha.)

3. « On voit que Rey n'aimait pas les corrections à la plume. Il a marqué la dernière aussi dans l'Errata. » (Note de Bosscha.)

4. « Il a donné un carton, parce que la faute suivante que l'auteur indique se trouvant p. 155, les deux corrections ont pu être faites en réimprimant le même feuillet. » (Note de Bosscha.)

je lui ai parlé de vous selon votre intention. Il doit être content de ce que je lui ai dit en votre nom ¹.

Je vous ai marqué dans mes précédentes de ne plus m'envoyer vos pacquets à l'adresse de M. de Chenonceaux ; je vous en réitère la prière. Il vaut mieux suspendre vos envois jusqu'à d'autres occasions. Quant à vos lettres vous pouvez les adresser à M. Coindet ou à moi en droiture.

1. « Rousseau avait écrit à d'Alembert trois jours auparavant. Cette lettre, datée du 25 juin 1758, est imprimée dans le recueil de ses ouvrages. Il n'y a pas un seul mot au sujet de Rey. Peut-être était-ce dans un post-scriptum qu'on n'a pas jugé à propos de publier ? » (*Note de Bosscha.*) La lettre du 25 juin à d'Alembert (n° 513) n'est connue que par la copie autographe conservée à Neuchâtel ; c'est pour cette raison que les imprimés ne signalent pas un post-scriptum qui, très vraisemblablement, doit être sur l'original non encore retrouvé et que Rousseau n'aura pas jugé à propos, ainsi que cela lui est arrivé dans d'autres occasions, de transcrire sur sa copie. [P.-P. P.]

N^o 517.

[M.-M. REY à MALESHERBES ¹].

Monseigneur

J'ay l'honneur de vous envoyer cy-joint les 14 premières feuilles d'un ouvrage de M. Rousseau pour lequel je vous prie d'avoir pour agréable de m'en permettre l'entrée en France, je compte que dans la² 15^e les 5 ou 6 feuilles qui restent à faire seront finies et j'aurai soin de vous les faire parvenir exactement.

Je compte m'adresser à M. Durend pour en faire marché d'un nombre s'il vous est indifférent a qui je m'adresse sur quoi je vous prie de m'honorer d'une réponse le plus tôt possible.

Agrées l'assurance du parfait devouement avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monseigneur

Votre très humble et très obeissant serviteur.

REY.

A Amsterdam. Le 3^e juillet 1758.

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 17). [P.-P. P.]

2. Lisez : « la quinzaine. »

N^o 518.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t-EVANGILE
RUE DE LA CITÉ
À GENÈVE¹.

A Montmorenci, le 4 Juillet 1758.

Je me hâte, mon cher Vernes, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma précédente lettre et qui surement n'étoit pas le mien. Soyez sur que j'ai pour vous toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami; il est vrai que j'ai eu les mêmes sentimens pour d'autres qui m'ont trompé, et que plein d'une amertume en secret dévorée il s'en est répandu quelque chose sur mon papier; mais, mon ami, cela vous regardoit si peu que, dans la même Lettre je vous ai ce me semble assés témoigné l'ardent desir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connoissez mal; si je vous croyois capable de me tromper, je n'aurois plus rien à vous dire.

J'ai receu l'exemplaire de M. Du Villard², je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voye dont il s'est servie (*sic*), mais par quelque occasion à l'adresse de *M. Coindet, chez M^{rs} Thelusson, Necker et Comp^e rue Michel-le-Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire; il a laissé des fautes que j'aurois otées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurois données.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibl. publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 122, 4 p. in-8^o, l'adresse sur la 4^e. Traces de cachet.

2. L'article sur l'*Économie politique*, publié en 1755 dans l'*Encyclopédie* et que le libraire Du Villard de Genève fit imprimer à part en 1758 (in-8^o de 75 pages) Cf. Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*, Paris, L. Giraud-Badin, 1925, 2 vol. in-8^o, tome I, n^o 68.

J'ai sous presse un petit écrit sur l'article *Geneve* de M. D'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux, il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisoit pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs et les Philosophes ! Toujours pour motif quelque intérêt particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons parler toujours pour le bien de tous, fut il préjudiciable à nos amis et à nous mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons. Ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche est que cet écrit est de la dernière foiblesse ; il se sent de l'état de langueur et d'abattement où je suis et où j'étois bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnoîtrez plus rien que mon coeur ; mais je me flatte que c'en est assés pour me conserver le vôtre. Voulez vous bien passer de ma part chez M. Marc Chappuis, lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les Exemplaires de cet Écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine selon la note que je lui enverrai.

Vous m'avez parlé ci-devant de Mad^e d'Épinay ; l'ami Roustan, que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse tous dans une erreur dont il faut que je vous tire. Si Mad^e d'Épinay vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe ; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus. Voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez¹ soit un Roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage, et si vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami ; songez, non pas, graces au ciel, aux Ides de Mars, mais aux Calendes de septembre : c'est ce jour la que je vous attends.

1. *La Nouvelle Héloïse.*

N^o 519.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 5 juillet 1758.

[Rey a reçu la lettre de Rousseau du 28 juin, qui lui montre que Rousseau a reçu jusqu'à la feuille K.]

... Vous aurez vu par mes précédentes que j'ay receu vos deux Lettres depuis le départ de la mienne du 22 Juin. Votre manuscrit porte (feuille H, p. 114) *plus*, ne me chargé[z] pas de cette faute... La crainte que j'ay de faire mal me détermine à suivre le manuscrit...

... Je vous remercie de votre bon souvenir auprès de M. D'Alembert...

... Je continue l'envoy des feuilles par le canal de M^r Coidet ; la feuille O est partie le 3 courant. P seroit prête si l'ami qui les revoit étoit en ville. Il a été obligé d'aller à la campagne, je la lui ay envoyée hier et ne l'ay point encore receüe, je l'attends à tout moment et j'espere la faire partir avec cette Lettre.

Envoyé moi s. v. p. toutes vos Corrections, je suis mortifié qu'il y en ait autant, je redoublerai d'activité.

J'attends la préface de retour avec vos changemens et Corrections ; je vous embrasse et suis de tout mon coeur mon cher Monsieur votre tres affectionné serviteur

REY.

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-8°.

N^o 520.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 5 Juillet 1758.

Ne recevant plus rien de vous, mon cher Rey, j'en conclus que vous avez enfin reçu les lettres par lesquelles je vous marquois de ne plus m'envoyer de feuilles à l'adresse de M. de Chenonceaux ; mais cela ne devoit pas pourtant vous empêcher de m'écrire.

Ne manquez pas, je vous prie, aussitôt que l'ouvrage sera fini et avant la publication, d'envoyer par la poste un de mes exemplaires à M. d'Alembert, et de l'adresser à M. de Mallesherbes, qu'il en a prévenu, et qui le lui fera remettre.

Je voudrois bien que vous pussiez trouver quelque voye sûre pour en faire tenir un autre exemplaire à *M. de St. Lambert, chez Mad^e. de St. Lambert à Nancy*. Je voudrois, s'il étoit possible, que cet exemplaire lui arrivât franc de port, et que vous me donnassiez avis de ce que ce port auroit coûté, afin que je vous le fisse rembourser, enfin, je voudrois que vous prissiez la peine de donner avis à M. de St. Lambert de cet envoi que vous lui faites de ma part, afin qu'il le fit retirer. Tout cela suppose quelque occasion pour cet envoi, si vous n'avez nulle relation avec Nancy, j'attendrai que M. de St. Lambert revienne, ou je lui enverrai cet écrit d'ici.

Ne recevant plus de feuilles ni de lettres, je n'ai plus rien à vous dire sinon que j'attends de vos nouvelles, et que j'espère que vous aurez fait attention aux changemens et corrections que je vous ai envoyés. N'oubliez pas le carton p. 114, et par occasion ayez soin d'ajouter dans cette même page, ligne 3, une virgule après le mot *bons* ².

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 26.

2. « Le carton n'a pas été oublié et la virgule y est ajoutée. » (*Note de Bosscha.*)

Je vous recommande aussi l'o à changer en e p. 155, ligne 10 de la note. Si vous n'avez pas la patience ou le tems de faire les changemens indiqués sur tous les exemplaires, faites-les au moins sur ceux que vous destinerez pour Paris et pour Genève, encore pouvez-vous vous en dispenser pour les miens ; je les y ferai moi-même ou les y ferai faire. J'ai regret à votre peine ; je la voudrois épargner ; mais quand on n'est pas déjà trop beau, il est bien triste d'être encore défiguré.

Adieu, mon cher Rey, je vous embrasse et vous charge de mes honneurs à Madame Rey.

N^o 521.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 8 Juillet 1758.

Je n'ai reçu qu'avant-hier, mon cher Rey, votre paquet adressé à M. Coindet, contenant les deux feuilles M et N, la Preface, et un mot de lettre du 28. A l'égard de la feuille L que vous dites m'avoir envoyée par M. Dupin, elle ne m'est point parvenue, et si vous y aviez joint quelque chose par écrit qu'il importe que je sache, vous ferez bien de me le répéter. J'ai bien peur que vous n'ayez confondu M. Dupin fermier général avec M. Dupin de Chenonceaux aussi fermier général. Si vous aviez suivi exactement l'adresse que je vous ai envoyée, cela ne seroit pas arrivé. J'enverrai demain à Paris exprès pour m'informer de ce paquet. Ne vous pressez pas de me renvoyer la feuille L, jusqu'à ce que je vous marque par un autre courrier si en effet la p^{te} est perdue sans retour.

Voici de nouvelles corrections non moins indispensables que les précédentes, mais j'ai moins de regret à votre peine depuis que je vois que vos fautes viennent d'avoir voulu cor-

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 27.

riger les miennes et de vous être mis en tête qu'on parle mieux françois à Amsterdam qu'à Paris. Au reste afin que vous ne m'accusiez ni d'humeur ni d'entêtement, je veux bien vous rendre raison des leçons que je suis forcé de rétablir.

1. Préface. Page xviii, pénultième ligne, *accueillerez*, il faut *accueillirez*¹ comme j'avois mis premièrement parceque c'est l'usage des gens qui parlent bien, et puis parceque l'analogie le demande, attendu qu'on ne dit pas vous *faillerez* et vous *cueillerez* ; enfin parceque la pénultième syllabe de ce mot doit être appuyée par un accent, et qu'un *e* muet n'en sauroit comporter. Changez donc cet *e* en *i*. Cette faute est si choquante à la place où elle est que, si malheureusement la Préface étoit déjà tirée, il faudroit absolument un carton pour rétablir ce mot².

Comme j'espère qu'elle ne l'est pas, je vous prie aussi, même page, ligne 6, de mettre simplement *Lecteur*, au singulier, et d'ôter l'*O*³.

Je voudrois bien encore que vous pussiez faire en sorte que la citation latine de la page xvi n'eut pas besoin de tourner⁴.

2. Page 186, ligne 5 en remontant, *femmes*, je n'avois point mis cette *s*, ôtez-la ; vous me direz qu'elle est fort indifférente,

1. Cette forme, que Rousseau défend et à laquelle il tient pour une raison musicale, mais qui peut paraître étrange, est assez fréquente à Genève et en Savoie, où, volontiers, on dit également, *cueillirez* pour *cueillerez*. Elle est aussi préconisée par Vaugelas, qui étoit Savoyard. [P.-P. P.]

2. « La Préface n'étoit pas encore tirée. On y lit en effet *accueillirez*. Dans la lettre qui suit [n° 254], il insiste de nouveau à ne pas oublier de mettre ainsi. Voir encore le N° 29 [c'est-à-dire, la lettre du 20 juillet, n° 526]. On voit donc combien on a eu tort, dans les éditions qui ont succédé à l'édition originale, d'y substituer *accueillerez*. Dès à présent, dans les éditions qui suivront, il faudra rétablir la leçon de la copie de l'auteur, qu'il a défendue si chaudement. » (*Note de Bosscha.*)

3. « C'est ce qu'il y a. » (*Note de Bosscha.*) [C'est-à-dire : « La correction a été faite. »]

4. « C'est le passage du livre de l'*Ecclésiastique* que Rousseau avait choisi pour annoncer publiquement sa rupture avec Diderot. La note se lit en entier à la page xv. » (*Note de Bosscha.*)

et vous avez raison quant au sens ; mais outre que le singulier est plus élégant, ce pluriel ajoûte dans la phrase une syllabe qui en gête absolument l'harmonie, et l'harmonie me paroît d'une si grande importance en fait de style que je la mets immédiatement après la clarté, même avant la correction ¹.

3. Page 181, ligne 4, j'avois mis, *il faudra*, vous avez mis, *il faudroit*. Ce changement, non plus, n'altère pas le sens, et c'est tant pis, car on ne le prendra pas pour une faute d'impression. Or, voyez quelle chaîne de solécismes il étend sur les tems qui suivent. Rétablissez donc *il faudra* ², comme vous pourrez, et ne vous en prenez qu'à vous même de la peine que je vous donne malgré moi. Quand l'ouvrage sera fini, je vous enverrai la note des fautes dont je ne vous parle pas, et vous en serez étonné.

Vous avez tort de m'envoyer vos paquets par la poste à vos fraix, puisque ces paquets n'étant pas des épreuves, j'aurois attendu patiemment, comme je vous l'ai marqué, que vous trouvassiez quelque occasion pour me les faire tenir. Heureusement nous approchons de la fin, et je ne pense pas qu'il vous reste encore beaucoup d'envois à me faire par la poste.

Quand vous serez prêt à faire vos envois je vous marquerai comment je souhaite de partager mes exemplaires ; en attendant, je vous prie de ne pas oublier M. d'Alembert avant que l'ouvrage paroisse ³, ni, s'il y a moyen, M. de St. Lambert à Nancy quand il paroitra. Adieu, mon cher Rey, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. « Rey a pourvu en mettant dans l'Errata *femmes lisez femme*. » (Note de Bosscha.)

2. « Il y est pourvu dans l'Errata. » (Note de Bosscha.)

3. « Il ne l'a pas oublié, témoin deux lettres autographes de d'Alembert, datées du 28 Juillet et du 1 Septembre. Dans la première il remercie Rey de l'envoi d'une partie de l'ouvrage de Rousseau et le prie de ne point perdre de temps à lui envoyer le reste ; dans l'autre il lui mande qu'il a écrit à M. de Malesherbes pour le prier de vouloir donner la permission d'introduire librement l'ouvrage en France. » (Note de Bosscha.)

N^o 522.

A MONSIEUR

MONSIEUR DE LAMOIGNON DE MALESHERBES,
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES AYDES¹.

(Lettre de d'Alembert.)

Monsieur,

Je vous suis très obligé du livre que vous voulez bien m'envoyer. Je ne trouve point dans le paquet la lettre du libraire Rey, que votre domestique a sans doute oublié d'y mettre. Si vous jugez à propos de nommer un censeur, et de me choisir pour cela, je vous donne d'avance mon approbation par écrit.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

D'ALEMBERT.

à Paris, ce 8 juillet [1758].

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 17-18). [P.-P. P.]

N^o 523.

A MONSIEUR
MONSIEUR MARC MICHEL
REY LIBRAIRE
À AMSTERDAM ¹.

A Montmorenci, le 9 Juillet [1758].

La feuille L dont j'étois en peine est retrouvée. Voici les corrections à ajouter à votre liste.

*p. 172. ligne 7 en remontant*² faubourg, lisez, quartier.

*p. 176. à la suite de la*³ *note ajoutez ce qui suit.*

S'il faut donc diminuer le nombre journalier de 300 Spectateurs à Paris, il faut diminuer proportionnellement celui de 48 à Geneve ; ce qui renforce mes objections.

T. S. V. P. ⁴

Changement [des additions] ⁵

pages du manuscrit

p. 106. penultieme, ou derniere Ligne.

Que carrosses sortir de Paris ; mettez sortir des Postes.

1. *INÉDIT.* Transcrit le 27 mai 1925 de l'original autographe non signé, appartenant à M^{me} la Comtesse de Béhague et qui se trouve relié à la suite du manuscrit autographe de la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*. 1 feuillet in-8° plié en quatre. L'adresse, qui se trouve à gauche du texte de ce billet, est de la main de Coindet. Traces de cire rouge ; l'empreinte du cachet n'est plus reconnaissable. La date est de la main de Rousseau. [P.-P. P.]

2. La main de Rey (probablement) a biffé les mots « 7 en remontant » et a mis en surcharge le chiffre 8.

3. La même main a biffé les mots « suite de la ».

4. Ces quatre lettres sont de la main de Coindet, qui a écrit au verso : « Monsieur. La lettre que M. R. vous écrit par ce courrier était desja à la poste quand il a reçu la vôtre, avec la feuille L, je luy ay aussy remis celle qui m'est parvenue vendredy. Quand j'aurais l'adresse il serait trop tard pour en faire usage puisqu'au moment que vous recevrez cecy, la dernière feuille, je pense, sera en route ; Je n'ay rien autre à vous mander & je demeure très sincerement V. T. h. Serviteur. Coindet. » (*INÉDIT.*)

5. Les lettres entre crochets ont été emportées par le cachet.

p. 136, vers le haut.

et que nous ayons des auteurs avant d'avoir des Comédiens. *Ajoutez de suite.* Car il n'est pas bon qu'on nous montre toutes sortes d'imitations, mais seulement celle des choses honnêtes, et qui conviennent à des hommes libres*. Il est sur que des Pièces &c.

[*] *après ce mot*, libres, renvoyez à la note suivante que vous inserez en son rang au bas de la page.

[Le manuscrit autographe de la *Lettre à d'Alembert* auquel se trouve joint le billet précédent, et que M^{me} la comtesse de Béhague a bien voulu me communiquer, est celui qui a servi à Rey pour l'impression de l'ouvrage. 88 ff. in-8°, dont cinq portent des additions ou changements. Il y a en outre quatre ff. blancs. La reliure, du xviii^e siècle, est en basane racinée. Au dos, une étiquette de maroquin vert porte en trois lignes cette inscription : MANUSCR || DE J. J || ROUSSEAU. || A l'intérieur du premier plat de la reliure, on a collé une coupure de catalogue ancien (du commencement du xix^e siècle), où on lit : « J. J. Rousseau, citoyen de Genève à « M. d'Alembert sur son article Genève, dans le 7^e vol. de l'Encyclopedie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de « comédie en cette ville. Gr. in-8° bas. rac. Manuscrit autographe de « J. J. Rousseau, dans lequel le dernier alinéa de la préface, ainsi « que les additions et changemens qui se trouvent à la fin n'ont « point été publiés ». Cette dernière phrase n'est pas tout-à-fait exacte. Les feuillets de la fin sont bien des additions et changements envoyés par Rousseau à Rey trop tard pour pouvoir tous être utilisés à la première impression de l'ouvrage, mais Rey les a donnés sur trois pages non chiffrées, suivies d'une page d'errata, à la fin de la première édition, après quelques lignes d'*Avis de l'éditeur*, et rétablis à leur place dans les éditions suivantes. En ce qui concerne le « dernier alinéa de la préface », inédit, l'auteur de la note a été trop modeste. Il s'agit de trois pages entières contenant six alinéas, comme on va le voir. Il y a six feuillets paginés en chiffres romains pour la préface, puis 2 ff. blancs; le texte suit, paginé 1-158. La page 158 se termine par : « ... finira ma vie. || Fin. »

La *préface* occupe donc des pages chiffrées 1-1x, qui se décomposent comme suit : « 1 à 1v, texte conforme à l'imprimé, jusqu'à ces mots du 5^e alinéa : « Pour avoir droit de garder le silence en cette occasion, il faudroit que je n'eusse jamais pris la plume sur des sujets moins nécessaires. Douce obscurité qui fis... » Le feuillet qui devait

être paginé v et vi a été enlevé, et remplacé par un autre feuillet également paginé v et vi, suivi d'un autre, paginé vii et sans numérotation au verso, qui contiennent la fin de la préface, telle qu'elle est connue par l'imprimé. Suivent trois pages, chiffrées vii, viii, ix, qui donnent la version primitive, *INÉDITE* de la fin de la préface. Le verso de ix est blanc. Malheureusement, il devait se trouver, sur les pages disparues v et vi, un fragment qui reste inconnu. Le feuillet intercalé pour remplacer ces pages v et vi, débute comme suit :

« Preface

« page v. Otez le dernier alinéa, et tout le reste de la préface ; et substituez-y ce qui suit :

« Je n'ignore pas combien cet écrit... » etc., soit les six derniers alinéas, avec la note reproduisant un verset de l'*Ecclésiastique*, texte conforme à l'imprimé, se terminant par ces mots : « car pour moi, je ne suis plus. », suivis de la date : « A Montmorenci le 20 mars 1758. » Le tout occupant un feuillet paginé v, vi et le recto, paginé vii, d'un feuillet suivant, au verso non paginé duquel Rousseau a écrit :

« page 19 a la fin de la note, ajoutez ce qui suit.

« * Je puis citer en exemple de cela la petite piece de theatre de Nanine, qui a fait murmurer l'assemblée et ne s'est soutenüe que pour la grande réputation de l'Auteur, et cela parce que l'honneur, la vertu, les purs sentimens de la nature y sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions. »¹

Voici maintenant la première version *INÉDITE* de la fin de la préface, qui occupe les pages vii, viii et ix de l'ancienne numérotation.

.....² « de celles d'autrui ; je songe de sang froid à ce qui m'enflammoit de colere ; la chaleur qui n'est plus dans les sentimens manque aux tours qu'ils trouvent pour s'exprimer, le langage de la raison est le seul qui se présente à moi ; je rends plus froidement ce que j'ai plus paisiblement médité ; j'écris avec plus de plaisir³, mais on en prendra moins à me lire.

1. C'est à la note de la p. 28 de l'imprimé, que ces lignes devaient s'ajouter. Elles figurent à la suite de l'*Avis de l'imprimeur*, à la fin de l'édition originale et ont été reproduites à leur place dans les éditions suivantes.

2. Il manque deux pages ; le texte de la première, jusqu'à l'alinéa : « Je n'ignore pas », est donné par l'imprimé. Ce qui se trouvait à la place de cet alinéa et au verso reste inconnu.

3. Les dix-sept mots qui précèdent, « Je rends... avec plus de plaisir », sont en surcharge sur ceux-ci, biffés : « Je médite plus paisiblement, mais j'écris avec plus de négligence ; j'ai plus de plaisir à composer. »

« Mes idées, aussi foibles qu'un corps infirme et une ame souffrante ont pu les produire, ne sauroient se lier en un système et se réunir à la fois dans ma tête ; elles se rapportent sans s'ordonner, et leur désordre se fait sentir dans la manière de les rendre. Pour chercher ce désordre, il faut chercher mille transitions, qui rendent le tout plus traînant, et pour donner une forme supportable à ce que j'ai faiblement pensé, je suis contraint de l'affaiblir encore.

« Enfin il ne s'agit plus ici d'un vain babil de philosophie ; mais d'une vérité de pratique, importante à tout un peuple : il ne s'agit plus de parler au petit nombre, mais au public, ni de faire penser les autres, mais d'expliquer nettement ma pensée. Il a donc falu changer de style. Pour me faire mieux entendre à tout le monde, j'ai dit moins de choses en plus de mots, et voulant être clair et simple, je me suis trouvé lâche et diffus¹.

« Prétextes pour nourrir en soi-même son amour propre, qu'on a de peine à vous écarter ! Soyons plus sincère avec le public. Ce qu'on se dit malgré soi n'est pas un mensonge ; mais ce qu'on dit aux autres sans le croire en est un, et la vérité qui ne nuit qu'à moi n'est pas celle qui me coûte le plus à dire². Si dans les essais sortis de ma plume, ce papier est si différent des autres, ce n'est la faute ni des circonstances ni du sujet, c'est la mienne. A force de douleurs et de peines, l'ame s'épuise et perd son ressort³. Un instant de fermentation passagère produisit en moi quelque lueur de talent. Il s'est montré tard ; il s'est éteint de bonne heure ; en reprenant mon état naturel, je suis rentré dans le néant. Je n'eus qu'un moment, il est passé ; j'ai la honte de me survivre. O lecteurs ! si vous recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, vous accueillirez mon ombre ; car pour moi, je ne suis plus⁴.

« Je sais que mon sujet ne comportoit pas ces graves mouvemens de l'ame que j'ai quelquefois sentis et communiqués. Mais si la mienne en étoit susceptible encore, ils se seroient excités malgré moi : j'aurois dit ce qu'ils m'auroient fait dire, et peut-être aurois-je paru le dire à propos. Rien n'est venu. J'ai vu ce qu'il faloit faire, et n'ai pu l'exécuter. J'ai dit froidement la vérité ; qui est-ce qui se soucie

1. Cet alinéa a été conservé à peu de chose près dans la nouvelle rédaction.

2. Le début de cet alinéa : « Prétextes... le plus à dire » se retrouve dans le manuscrit autographe de la nouvelle version ; J.-J. a songé à l'utiliser au début du dernier alinéa de cette nouvelle version, mais il l'a biffé et remplacé en surcharge par : « A ces raisons, il s'en joint une autre plus cruelle et que je voudrois en vain dissimuler ; le public ne la sentiroit que trop malgré moi. »

3. Après « ressort », J.-J. avait écrit : « avec le tems », mots qu'il a biffés.

4. La fin de cet alinéa se retrouve à peu près dans la rédaction définitive. J.-J. en a fait les dernières lignes de la préface.

d'elle ? Triste recommandation pour un Livre ! Pour être utile, il faut être agréable, et ma plume a perdu cet art-là. Tel me disputera malignement cette perte. Soit : mais pourtant je me sens déchu et l'on ne tombe pas au-dessous de rien¹. Quoiqu'il en soit si l'on me trouve plus semblable à moi-même que je n'ose le présumer, ce sera moins à l'honneur de ce livre qu'à la honte des précédens. Il s'étoit élevé trop peu, dira-t-on, pour avoir beaucoup à descendre.

« Pour moi, je me console de ce qui m'est ôté, par le sentiment de ce qui me reste. Près de la fin de ma carrière, je ne suis point encore éteint tout entier, et si mon foible génie a perdu son feu, mon coeur n'a point perdu son zèle. La même ardeur pour la justice et la vérité m'anime, quand les forces me manquent pour les défendre ; toutes mes passions éteintes se sont réunies dans l'amour tendre et paisible du genre humain, et si c'étoit à recommencer, les mêmes choses que j'ai dites, je les dirois encore, plus mal sans doute, mais avec le même courage. Que ne puis-je être utile aux hommes et rester ignoré d'eux ! Que ne puis-je servir le bien public aux dépens d'un peu de gloire ! Un motif plus pur animant mes écrits, me rendroit plus content de moi-même, à mesure qu'ils seroient moins estimés. Je cours ce risque aujourd'hui sans répugnance. Ma réputation ne m'est rien devant mon devoir. C'est lui qui m'a fait parler pour le bien de mon pays, c'est lui qui me fait taire avec tant de sujets de parler pour moi-même. Qu'il préside toujours à mes actions, à mes discours, à mon silence ; qu'il soit toujours l'unique loi de mon coeur : Le sentiment de l'avoir rempli console de tant de choses, qu'il en devient plus cher aux infortunés.

« à Montmorenci le 20 mars 1758. »

On voit que ce premier texte porte la même date, 20 mars 1758, que la rédaction définitive, que Rousseau n'a envoyée à Rey que le 21 juin (*cf.* deuxième alinéa du n° 510, p. 5). Rousseau avait sans doute une raison de maintenir cette date du 20 mars, bien qu'il n'ait mis que trois mois plus tard la dernière main à sa préface. Comme, d'autre part il manque un passage qui devait occuper peut-être une partie de la page v et certainement la page vi du feuillet perdu, on pourrait se demander si, dans la première rédaction, figuraient l'allusion à Diderot et la note tirée de l'*Ecclésiastique* ; mais les dernières phrases : ... « C'est lui (mon devoir) qui me fait taire avec tant de sujets de parler pour moi-même », etc..., font penser que non. — P.-P. P.]

1. Ces dernières phrases : « J'ai dit froidement... en dessous de rien » ont été à peu près conservées dans la nouvelle rédaction, mais déplacées.

N^o 524.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 12 Juillet 1758.

Je reçois à l'instant, mon cher Rey, la feuille P et j'ai reçu toutes les précédentes.

Je ne me rends pas sur le *Tes pourquoi* de la page 151, je suis sûr d'avoir fait un T, mais peut-être assez ressemblant à un C pour qu'on ait pu confondre. C'est l'affaire d'un trait de plume au haut de la lettre. A l'égard de *plus* pour *point* p. 114, je ne doute pas que la faute ne vienne de moi, puisque vous me le dites. Je voudrais bien pourtant qu'elle fût corrigée, et si vous consentez d'y faire un carton, je consens de bon coeur d'en porter les fraix.

Je suis fort content des dernières feuilles ; elles ont autant d'exactitude qu'on en doit raisonnablement attendre. Voici tout ce que j'ajouterais quant à présent aux corrections que je vous ai ci-devant envoyées.

P. 167, dernière ligne ; *fis*, lisez *fil* ².

P. 170, 7^e ligne en remontant ; *grand* lisez *grands*.

P. 175, lig. 8, *vingt-quatre*. Il faut un tiret.

Tout cela n'est rien, et vaut à peine le soin d'être mis en errata. Il n'en est pas de même de la correction suivante à mettre à la fin parmi les changemens. Je vous l'ai peut-être déjà envoyée, mais comme je n'en suis pas sûr, je vous la renvoie afin qu'elle ne soit pas omise, en convenant que la bévue est de moi.

P. 207, ligne première de la note. *Platon dans sa République*. Lisez, *Platon dans ses Loix* ³.

1. Transcrit de l'imprimé en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 28.

2. « Cette correction et les deux qui suivent sont indiquées dans l'Errata. » (*Note de Bosscha.*)

3. « La correction se trouve à la suite de l'*Avis de l'imprimeur*. » (*Note de Bosscha.*)

Voici encore une correction qui n'est pas importante, mais si facile à faire que ce n'est pas la peine de laisser une phrase louche. P. 240, lig. 4 en remontant *rendeξ les*, ajoutez un tiret, *rendeξ-les* ; comme c'est la dernière page de la feuille, ce tiret peut très facilement s'ajouter en la pliant ¹.

Au sujet de la préface je vous sais bien mauvais gré de ne m'avoir dit clairement si ce que vous m'avez envoyé étoit une feuille ou une épreuve ; car dans le dernier cas, j'aurois fait bien des changemens, avec lesquels j'ai craint de vous embrouiller ou chagriner dans le premier. C'est une affaire faite, il n'y faut plus penser. Toutefois de manière ou d'autre n'oubliez pas *accueillireξ* au lieu d'*accueillereξ* dans la pénultième ligne.

Pag. 230, p^{re}. ligne de la note ; il y a deux lettres omises au mot *cuiller*. Il falloit selon le manuscrit mettre *cuillier* dans le texte, et *cuillere* ou *cuillère* qui est le vrai mot, dans la note, bagatelle pour l'errata ².

Je vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon état. Je suis toujours mieux l'été, cependant le mal fait son progrès et naturellement l'hiver prochain ne doit pas me laisser revoir le printemps. Si Dieu me laisse vivre, je suis bien éloigné de renoncer à notre projet ; mais commençons par nous tirer de l'affaire qui nous occupe et puis nous parlerons d'autre chose.

Adieu, mon cher Rey, mes honneurs et amitiés à Madame Rey. M^{lle} Le Vasseur vous assure de son respect et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

Comme je suis prompt et que chaque faute que j'apperois me donne un moment d'humeur qui passe, je suis bien aise de vous répéter à vous et à votre ami, que je salue et remercie, qu'à tout prendre je suis fort content de la correction. Il s'en faut beaucoup que l'autre Discours ne soit aussi bien.

1. « La correction est dans l'Errata. » (*Note de Bosscha.*)

2. « Elle y est. » (*Note de Bosscha.*)

N^o 525.

A MONSIEUR COINDET, CHEZ M^{rs} THELUSSON,
NECKER & COMP^e, POUR REMETTRE
À M^r ROUSSEAU. A PARIS
IMPRIMEZ¹.

(Lettre de Rey.)

Amsterdam, 15 juillet 1758 (samedi).

Il est bien, mon cher Rousseau (pardon si cela m'échape) que vous ayiez reçu M et N. Je pense que L sera entre vos mains, je l'ay adressée comme les précédentes, j'en suis sûr ; La Préface n'est pas tirée, j'attendois votre réponse pour cela, je vay y faire travailler, la note Latine page xv est entiere j'avois déjà prévu cet article, voici la fin qu'on tirera aussitot votre réponse, voulant faire entrer dans l'errata ce qu'il [peut] y avoir dans les feuilles O, P, Q.

Je viens de corriger pag. xviii *accueillerez* en accueillirez, O Lecteurs en Lecteur, ajouté a l'errata pag. 181 il faudroit, lisez il faudra. (pag.) 186 femmes lisez femme. Dans la feuille R il y a 2 pages de blanc, j'y placerai les cartons de la page 114 qui est la faute essentielle, si vous en voulez davantage, je les ferai et en ce cas mandé le moi.

Vous devez avoir interet à recevoir les feuilles à mesure et j'aime mieux qu'il m'en coute que de vous en priver, parce que je vous mettrois dans l'inquietude.

L'exemplaire pour M^r D'Alembert partira dans la Quinzaine à l'adresse de M^r De Malesherbes mais je n'ay point occasion pour faire parvenir celui pour Nancy ; je ferai partir mes exemplaires le 1^r d'Aoust pour Geneve et Paris si j'en obtien la permission je n'en vendrai point ailleurs qu'ils ne soye arrivé, je

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. et 4 lignes in-4^o.

suis obligé de suivre cette methode pour n'être pas contrefait.

Je reçois votre Lettre du 9 qui m'apprend la reception de la feuille L, ce qui me fait autant de plaisir qu'à vous, mon cher.

Puisque malgré mes soins et ceux de deux Amis qui corrigent, nous ne pouvons pas faire d'edition sans faute, je renonce à l'édition de vos oeuvres si vous ne la corrigé vous même.

J'attend mon cher Monsieur, avec impatience cette feuille de retour ou vos corrections pour la faire imprimer sur le champ, on travaille à la feuille du titre, ainsi tout sera fait pour la fin du mois, comme je vous l'ay promis.

N^o 526.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 20 Juillet 1758.

Après un ordinaire d'interruption j'ai reçu par M. Coindet la feuille Q tout ouverte ; en sorte que sans savoir s'il me convient qu'il les voye, il ne tient pas à vous que mes feuilles ne courent tout Paris avant de me parvenir. Passons. Vous me dites dans votre lettre du 29 du mois dernier que vous donnez trop d'attention aux petits changemens qu'on fait pour qu'ils soient mauvais, et que s'il arrive qu'on puisse se tromper vous suivrez plustôt ma copie. Si tout cela est bien vrai, prenez donc la peine de me justifier le changement suivant p. 243, ligne 16, *qui pèse tout à la balance du jugement, jusqu'à la plaisanterie*. Pour éviter cette queue traînante j'avois mis, *qui pèse tout jusqu'à la plaisanterie à la balance du jugement*. Je trouve ma phrase élégante et harmonieuse, la vôtre dure et plate. A moins que vous ne me donniez une bonne raison de cette correction, je vous prie de rétablir par un carton la leçon de ma copie ². Dans le même carton p. 224, ligne 11, *connu*, il faut *conçu* ou *conceu* ; est-ce encore là une correction de votre façon, et avez-vous jamais entendu dire, *connoître pourquoi &c.* ? ³.

Autre correction, page suivante 245 ligne 3. J'avois mis, *Elle ne doit donc point ajouter &c.* comme la conséquence ne s'est pas trouvée assez claire pour vous, vous avez supprimé le *donc* ⁴. En vérité, je ne sais plus si je suis un Auteur qu'on

1. Transcrit de l'imprimé en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 29.

2. « Le carton y est avec la leçon de l'auteur. » (*Note de Bosscha.*)

3. « Le même carton a rétabli *conçu*. » (*Note de Bosscha.*)

4. « Le mot *donc* n'y est pas, et la suppression, faite en dépit de l'auteur, n'étant pas marquée dans l'Errata, s'est propagée dans toutes les éditions. » (*Note de Bosscha.*) L'omission n'a même pas été rectifiée dans les éditions récentes de

imprime ou un Ecolier que l'on corrige. Eh ! Monsieur Rey, laissez-moi porter mes fautes, sans y en ajoûter encore de votre façon.

Vous dites que vous attendez ma réponse sur la préface. Je n'ai pas perdu un moment pour vous répondre là-dessus, et j'y suis revenu dans deux lettres ; je vous dis donc pour la troisième fois que vous pouvez la tirer telle qu'elle est, excepté le mot *accueillerez* dernière page pénultième ligne, au lieu duquel il faut *accueillirez* ; excepté encore *O Lecteurs*, même page, 4^e ligne en remontant, à la place de quoi il faut simplement, *Lecteur* ; enfin, excepté le partage de la citation latine entre deux pages, que je voudrais faire entrer tout entier dans la page xv.

Je vous ai parlé de M. d'Alembert, et de l'exemplaire qu'il attend par la poste à l'adresse de M. de Malesherbes ; je vous ai encore parlé de celui que je vous ai prié, si vous en trouviez l'occasion, de faire tenir à M. le Marquis de S^t. Lambert à Nancy. Vous ne me répondez rien à tout cela. Je vous ai tant écrit de lettres que je n'en sais pas le compte, et j'ai peur qu'il n'y en ait de perdues.

Adieu, mon cher Rey, à présent que je vous ai un peu querrellé, je vous embrasse de tout mon coeur, et je sens bien que c'est votre tour d'être fâché ; car on boude toujours quand on a tort, c'est la règle. S'il ne faut pour vous appaiser que supprimer le carton, j'y consens de bon coeur, à condition pourtant que vous mettez *conçu* dans l'errata.

1889 et de 1896, ainsi que M. Eug. Ritter l'a fait remarquer dans la *Revue Critique* du 24 octobre 1898, p. 289. Quant à l'édition de 1897, elle ne donne pas le passage.

N^o 527.

A MONSIEUR

MONSIEUR DE LAMOIGNON DE MALESHERBES
RUE NEUVE DES PETITS CHAMPS PRÉS LA
PLACE DES VICTOIRES À PARIS¹.

(Lettre de d'Alembert.)

Monsieur,

J'ai lu l'ouvrage de M. Rousseau contre moi ; il m'a fait beaucoup de plaisir, je ne doute pas qu'il n'en fasse au public et je n'y trouve rien qui doive en empêcher l'entrée. J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

D'ALEMBERT

Paris ce samedi 22 [juillet 1758].

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 18). [P.-P. P.]

N^o 528.

DE M. VERNES¹.

[Genève,] 23. Juillet. [1758]

Votre lettre m'a étonné, mon cher Rousseau. J'ignore d'où vous tenez les nouveaux mémoires sur vos Concitoyens; mais ce que je sais bien, c'est qu'ils sont à peu près les mêmes qu'ils étoient lorsque vous en faisiez de grands éloges et lorsque vous disiez dans votre dernier ouvrage, Hélas, ce pays est sur la route qui conduit au mien. Notre maître en plaisanterie² s'il fait quelques proselytes, ce sont quelques jeunes gens qui sont de Genève, mais qui n'avoient pas l'ame genevoise; ainsi nous n'y avons rien perdu. Si le ton les manières et les maximes françoises en ont gâté quelques autres, ils sont en très petit nombre et ils osent à peine se montrer. Je lisois votre lettre à mon bon ami De Rochemont. Il me dit. Oh mon cher, dites à cet honnête homme que nous sommes encore presque tous bons et bêtes; et il a raison. Il y a dans le gros de la bourgeoisie un instinct moral, un fonds de vertu, qui n'a point encore reçu d'atteinte; et ces honnêtes-gens là vous aiment tous, vous estiment et vous révèrent. Ne jugez donc pas, mon cher Rousseau, de la généralité par quelques jeunes gens frivoles qui ont le malheur de ne pas s'appercevoir qu'on les méprise, et qu'il ne sied pas à un homme de faire preuve de bel-esprit pour démontrer qu'il n'a point d'ame. J'ose vous dire que la vertu est encore ici sur le trône; qu'elle seule conduit aux honneurs, et qu'il en faut au moins revetir les apparences si l'on veut se faire estimer, et mériter les suffrages du public. Que voulez-vous de plus, mon cher Rousseau? Exigez-vous de la perfection? Vous connoissez trop bien les hommes.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. Voltaire.

Et des amis ? Cher Concitoyen, en trouverez-vous nulle part de plus vrais, de plus sincères, et de plus zélés ? J'ose vous en défier, et j'ose encore vis-à-vis de vous me mettre à la tête. Venez donc parmi nous ; je vous prépare une société d'amis, au milieu desquels votre coeur sera bien à son aise ; il aimera et il sentira qu'il lui seroit impossible de ne pas aimer.

Ah, cher Rousseau, s'il n'avoit tenu qu'à moi d'aller à Montmorenci, il y a longtems que j'aurois eu le délicieux plaisir de vous presser contre ma poitrine et de me dire, j'embrasse un ami. Me voila actuellement garotté, mais garotté de chaines que j'aime avec transport ; c'est l'amitié, l'amour, l'estime et l'admiration qui les forment. Quelle ame que celle que j'ai rencontrée ! Mon cher Rousseau, elle est comme vous les aimez.

Vous ne me dites rien de votre santé, de vos peines et de vos plaisirs. Imagineriez-vous que je ne sentirois pas les unes et les autres ? Vous seriez l'homme le plus injuste. Est-il vrai qu'il paroitra bientôt en Hollande des lettres de votre façon ? Si cela est, ne m'oubliez pas, cher Rousseau ; que je vous lise au moins si je ne puis vous voir et vous entendre.

Je vous envoie un billet de mon ami Roustan. Notre Histoire de Genève s'avance. J'espère que vous voudrez bien la lire en Manuscrit avant qu'elle soit imprimée et nous communiquer vos remarques. Bon jour, cher et précieux ami ; quelques uns de vos momens, je vous en conjure. Je suis tout à vous.

N^o 529.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci le 23 Juin [lisez Juillet] 1758².

Je reçois à l'instant, mon cher Rey, avec votre lettre du 15, la fin de la préface, le carton et la dernière feuille, le tout en épreuve que je vous renvoie corrigée, excepté le dernier feuillet de la préface qui est bien. L'errata ne contient pas le quart de ce qu'il devoit avoir. Mais il faudroit tout relire, et je n'en ai ni le tems, ni le courage. Je suis convaincu que vous avez fait de votre mieux, et c'est assez pour que je sois content. La seule faute qui me tient encore au coeur est *sont* pour *sent* de la page 155 : elle est corrigée dans l'errata ; mais je vous avoue que je voudrois bien qu'elle pût l'être dans le texte³.

M. d'Alembert m'a fait dire que M. de Malesherbes lui avoit envoyé les feuilles pour lui demander son avis et que vous auriez la permission, ainsi je tiens cette affaire faite.

Vous me dites que vos envois pour Genève et Paris partiront le premier d'Août ; j'ai peine à croire qu'ils soient prêts pour ce tems-là. Quoi qu'il en soit, je vous prie de joindre au premier, vingt-cinq de mes exemplaires, dont un en beau papier, sur le titre duquel, afin qu'il ne puisse être changé, vous écrirez *Pour la Bibliothèque de Genève*⁴. Vous adresserez le tout à M. le ministre Vernes.

Les 35 autres exemplaires, vous les joindrez, s'il vous plaît sous mon adresse, à votre envoi pour Paris. (Je vous prie

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 24.

2. Cette lettre est datée du 23 juin, dans l'imprimé. C'est 23 juillet qu'il faut lire. (Cf. le 2^e alinéa du n^o 531 et dernier alinéa du n^o 534.) L'erreur n'est pas de Bosscha, mais de Rousseau lui-même. [P.-P. P.]

3. « Elle l'est au moyen d'un carton. » (*Note de Bosscha.*)

4. Il y a, à la Bibliothèque publique de Genève, un exemplaire sur papier fort avec cet envoi, de la main de Rey, sur le titre : *Pour la Bibliothèque de Genève, de la part de l'Auteur.*

qu'ils soient brochés.) Vous aurez la bonté de me marquer le nom et l'adresse de votre correspondant et le tems à peu près de l'arrivée, afin que je les fasse retirer chez lui par notre messenger.

Je ne suis pas assez fou pour exiger une édition sans faute, je n'en sache point de telle ; mais je voudrois qu'on ne corrigât pas mes fautes à moi, sans savoir s'il me convient qu'elles soient corrigées, ce qui n'empêche pas, comme je vous le répète de bon cœur, qu'à tout prendre, je ne sois fort content, surtout de votre complaisance et de votre bonne volonté. Quant à ce que vous me marquez que vous renoncez à l'édition de mes écrits (qui ne sont pas mes œuvres) à moins que je n'aie les corriger, j'ai pris cela dans le sens obligeant. Mais cette Edition n'est pas maintenant celle qui me tient le plus au cœur. Commençons par nous débarrasser de celle-ci avant de parler d'une autre.

J'attends encore la feuille de l'épreuve que je vous renvoye, et celle de la préface quand elle sera tirée. N'oubliez pas surtout l'exemplaire par la poste à M. d'Alembert, ce qui réduira à 34 l'envoy de Paris. Bonjour, mon cher Rey, je vous embrasse de tout mon cœur.

N^o 530.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY ¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

[vers le 16 juillet 1758.] ²

Voici la réponse de M^r le Correcteur :

« J'ay changé le tour de phrase de la pag. 243, ligne 16, parce qu'il formoit un *hiatus* violent : rien n'est plus dur que

1. *INÉDIT*. Transcrit et résumé de l'original autographe, signé et non daté, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, une p. 1/2 in-4°. Cachet aux initiales, sur oublié. (Réponse au n^o 526).

2. Comme on le verra au n^o suivant, cette lettre, qui n'est pas datée, a été reçue par Rousseau le 24 juillet.

ces 4 syllabes réunies *anterie a*. Dans le vray, ni le tour de M^r R..., ni le mien ne sont tolérables : le mien a seulement l'avantage de faire éviter le bâillement. Il m'a semblé que M^r R... sacrifioit à l'harmonie : sur ses pas, et sans lui donner un autre sens, j'ay fait pour cet auteur celebre ce qu'à ma place il m'eut obligé de faire p^r moi. Né françois et de la bonne roche, je me suis cru juge et j'ay décidé.

« Quand à l'erreur de la page 244 ligne 11, elle n'est presque pas de moi. Dans mes 2 premières épreuves, j'avois changé le dernier *n* du mot *connu* en *ç*, il m'est échappé de faire cette correction pour la 3^{me} fois.

« Le *donc* omis à la pag. 245 lig. 3 est une faute presque sans conséquence. Cette petite inattention est contrebalancée, si je ne me trompe, par les faux *participes* du manuscrit de M^r R... et que j'ay corrigés. [»]

Auquel j'ay demandé raison de ces changemens, si j'étois plus capable je pourrois m'eriger en juge, mais je ne comprend rien aux raigles de la grammaire, ce qui arrive presentement et ce qui est arrivé au precedent Discours, m'obligeront pour vos autres ouvrages a prier celui qui a revu vos feuilles en second à s'en charger seul s'il veut bien le faire, ce qu'il en a fait jusqu'à présent n'a été que pour m'obliger.

Vous aurez vu mon Cher Rousseau l'*Errata* placé à la dernière feuille, de même le carton, j'ajouterai à l'*Errata* les fautes trouvée à pag. 167, 170, 175, 207, 240, 230, 244. Si vous voulez des cartons davantage, je les ajouterai suivant ce que vous m'aurez mandé, car [j'a]ttend la lettre R par le premier courier et je ne pretend pas que vous debourciez un sol.

Je suis fâché de ne m'être pas expliqué clairement au sujet de la *preface* elle [est] tirée presentement, le tireur de taille douce est occupé presentement à tirer ma vignette sur le titre, s'il y en a de prête vous en aurez une avec cette Lettre autrement se sera en vous envoyant la Lettre R tirée...

[Compliments. Rey espère voir Rousseau dans « ce país » pour qu'il veille à ses impressions. Il ne croit pas qu'aucune des lettres ni de

Rousseau, ni de lui, Rey, se soit perdue. Il avait envoyé à M^r de Malesherbes un exemplaire de ce qu'il y avait de fait de l'ouvrage pour obtenir l'entrée en France et il s'était bien expliqué. Mais M. D'Alembert lui écrit qu'il a bien reçu cet exemplaire et en attend la suite. Rey est donc obligé d'en envoyer un second à M^r de Malesherbes. Pour M^r le M^{is} de S^t Lambert, le plus court serait de faire passer un exemplaire à Bruxelles, « où il y aura sûrement des voitures pour Nanci ». Rey veut bien être grondé, mais il ne faut pas qu'on y joigne des épithètes dures, parce qu'il fait de son mieux.]

J'ay le plaisir de me dire de coeur

V. T. H. S.

REY

N^o 531.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 10 Aoust 1758.

Votre silence inattendu, mon cher Rey, m'oblige à vous rappeler l'état où est demeurée notre correspondance afin que nous puissions nous entendre.

La dernière lettre que je vous ai écrite étoit du 23 Juillet² et dû être mise à la poste le lendemain, jour de courrier, par M. Coindet à qui je la remis en main propre. Cette lettre contenoit l'épreuve de la feuille R avec celle du carton, corrigées, et des dispositions sur l'envoy de mes exemplaires que je supposois devoir partir avec les vôtres le p^r. de ce mois, comme vous me l'aviez promis.

Le lendemain du départ de ma lettre³, j'en receus une de vous, sans date, dans laquelle vous me disiez qu'au moyen de l'attention que je devois faire aux dates de vos lettres il étoit

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 30.

2. Cf. n^o 529, page 38, note 2 et dernier alinéa du n^o 534.

3. C'est-à-dire le 24 juillet, cf. n^o 530, page 39, note 2.

inutile de me répondre à bien des choses. Vous m'annonciez encore la feuille du titre, ou avec votre lettre, dans laquelle elle ne s'est point trouvée, ou avec la lettre R tirée, dont vous attendiez l'épreuve que vous avez dû recevoir.

Dans cette même lettre étoit la réponse de M. le correcteur, à laquelle je viendrai tout à l'heure. Depuis ce tems, je n'ai reçu ni la feuille du titre, ni la lettre R, ni aucune lettre de vous. Seulement M. d'Alembert m'a fait dire il y a plus de huit jours qu'il avoit reçu l'ouvrage entier, ce qui m'a fait voir qu'il étoit mieux servi que moi. Vous m'enverrez le reste des feuilles à votre commodité, et m'expliquerez quand il vous plaira toutes ces énigmes. Je vous avoue que je ne serois pas fâché d'apprendre enfin ce qu'est devenu mon ouvrage.

Je vous dirai que je crois les intentions de M. le correcteur meilleures que ses raisons et qu'il eût peut-être mieux valu ne point faire de réponse que d'en faire une pareille. Il est question de l'inversion qu'il a jugé à propos de faire p. 243, l. 16.

Il dit que mon tour de phrase formoit un *hiatus violent*. Il n'y a dans cette phrase aucune espèce d'Hiatus. Au contraire, il y a élision, comme il arrive dans la langue françoise toutes les fois qu'un mot finissant par un e muet est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle.

Il dit que rien n'est plus dur que ces 4 syllabes réunies, *santerie à* : je répons que je n'y trouve pas la moindre dureté et que j'ai peine à croire que personne au monde y en trouve ; je répons encore que toutes les fois qu'il s'agit de nombre et d'harmonie, il faut entendre les sons et les quantités dans leur phrase entière puisque leur effet à l'oreille dépend de ce qui précède et de ce qui suit. Or lisez ces 4 syllabes dans ma phrase et vous les trouverez très-bien cadencées.

Il dit que son tour ni le mien ne sont pas tolérables, cet aveu seul le condamne. Car s'il est jamais permis de toucher au texte d'un auteur contre son gré, il faut au moins que ce ne soit que pour faire parfaitement bien ; mais comment peut-on se permettre une correction qui de l'aveu même de celui qui la fait n'est pas tolérable ?

C'étoit, dit-il, pour faire éviter le baillement. Mais il n'y a point de baillement dans ma phrase ; il a donc fait mal pour ôter une faute qui n'existoit pas. Bien loin d'accorder que mon tour ne soit pas tolérable, je le soutiens élégant, harmonieux, régulier ; je n'ose rien dire du sien, sinon que je suis sur ce point de son avis. Comme c'est ici une question de fait, j'offre à M. le correcteur de faire avec lui le pari qu'il lui plaira ; de soumettre ma phrase et le jugement qu'il en porte à celui de l'Académie françoise ; si elle me condamne, j'aurai perdu.

Si M. votre ami a quelque chose à répliquer à cela, je le prie de le faire ; sinon je voudrois qu'il convînt franchement qu'il a tort. Au reste toutes les fois qu'il sera question de science et de raison je suis prêt à déférer à ses lumières. Mais quand il s'agit de style, je veux qu'on me laisse le mien jusques dans mes fautes. A ces conditions je me tiendrai toujours fort honoré qu'il daigne revoir mes ouvrages et m'en dire son avis.

Adieu, mon cher Rey, j'attends de vos nouvelles à votre loisir et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 532.

[D'ALEMBERT À MALESHERBES] ¹.

Monsieur,

La lettre que le libraire Rey m'écrit est fort courte, il m'annonce seulement un exemplaire en papier fin qu'il me promet de m'envoyer. J'ai retiré du paquet que vous me faites l'honneur de m'envoyer deux feuilles qui me restoient à avoir pour compléter mon exemplaire. Je me charge de faire parvenir

1. Transcrit, en mai 1912, de l'original autographe signé et sans adresse, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 19). [P.-P. P.]

à M. Rousseau le paquet qui lui est destiné ; les deux feuilles que j'ai l'honneur de vous renvoyer sont destinées, si je ne me trompe, à compléter votre exemplaire.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

D'ALEMBERT

Ce 12 août 1758.

N^o 533.

[M.-M. REY À MALESHERBES] ¹.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous confirmer mes précédentes et de vous réitérer ma demande au sujet de L'ouvrage de M^r Rousseau à M. D'alembert, si vous voulez bien m'en permettre l'entrée à Paris ; jusqu'à présent je n'en ay parlé à aucun Libraire de votre bonne ville crainte de vous déplaire, honoré moi d'une réponse afin que je puisse agir.

Je continue d'être bien Respectueusement

Monseigneur

Votre très humble et très obeissant serviteur

REY

à Amsterd. Le 21^e aoust 1758.

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 19-20). Ce billet adressé à Malesherbes devait être inclus dans une lettre de Rey à d'Alembert que nous n'avons pas (*cf.* la lettre du même jour adressée à Rousseau, n^o suivant). [P.-P. P.]

N^o 534.

[REY À ROUSSEAU] ¹.

(Fragments.)

Amsterdam 21 août 1758.

[Rey a reçu la lettre de Rousseau du 10 courant. Il y a trois semaines, il a adressé à M^r d'Alembert la dernière feuille de l'ouvrage, en épreuve, non corrigée, avec la feuille de titre tirée, mais sans vignette, « et cela, pour remplir la promesse que je vous avois faite de lui faire parvenir son exemplaire à la fin du mois » de juillet. Depuis lors, « je lui ay adressé ces deux mêmes feuilles, telles qu'elles doivent être, et dans son paquet j'y ay joint les vôtres à votre adresse et cachetée, j'espere qu'il vous les aura fait parvenir (il y a aujourd'hui 15 jours que j'ay fait ce dernier envoy), j'ay fait partir il y a 10 jours deux balles pour Paris contenant 1600 exempl. de l'ouvrage bien complet pour les négocier avec quelques libraires, aussitôt que j'aurai receu de M^r de Malesherbes la permission que je sollicite depuis si longtems ». Rey ne comprend rien au retard de la réponse de M^r de Malesherbes, qui lui a écrit des lettres dans l'intervalle sur d'autres articles ; sur celui-ci, pas un mot. Rey risque de perdre ces exemplaires s'ils arrivent sans permission, « ce qui me fait 2000 £ en fabrique sur quoi je dois y gagner au moins 1000 £. J'écris par ce courier à M^r D'Alembert pour le prier d'en parler à M^r de Malesherbes ».]

... Avec les 1600 exempl. il y a un paquet de 10 en pap. fin à votre adresse, dont 1 pour M^r D'Alembert que j'ay pris la liberté de lui presenter et qu'il vous plaira de lui remettre. Des 1600 que j'ay adressé à M^r Durend par provision et auquel je n'écrirai qu'après avoir receu la reponse de M^r De Malesherbes j'en ferai extraire 24 pour vous, que je n'ay point eu le tems de faire brocher, vu que je m'exposois a un retard de 15 jours pour le départ de la balle, n'y ayant pas de navires toujours près à partir.

1. *INÉDIT*. Transcrit et résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. 1/2 in-4°, sans adresse.

L'envoy pour Geneve est parti la semaine passée, 500 exemplaires dont 25 pour vous à l'adresse de M^r Vernes de plus 1 broché en papier fin et dessus le titre : *pour la Bibliotheque de Geneve*.

Par cet exposé vous sentez mon cher Rousseau, que j'ay receu et votre Lettre du 23^e juin ¹ et vos epreuves...

... Le correcteur a lu sa réponse ; il en convient et il n'en convient pas ; vous scavez que j'en ay employé un second qui a bien voulu revoir les épreuves pour plus d'exactitude, cet ami vous donne raison et comme il est plus éclairé que le premier qui avoit fait ces changemens, je vous prie de vous en contenter...

1. Erreur de Rousseau qui avait daté du 23^e juin une lettre écrite le 23 juillet, voy. n^o 529, page 38, note 2.

N^o 535.

A MONSIEUR,
MONSIEUR LENIEPS, à LYON¹.

A Montmorenci, le 20 Août 1758.

C'est mon sort, cher ami, d'être toujours négligent avec vous et de me reprocher toujours de l'être. Songez, que si j'écris tard à mes amis, je n'écris point du tout aux autres, et que je ne puis non plus être exact à vous répondre que paresseux à vous aimer.

Quoi ! vous êtes allé à Lyon pour vous y ennuyer ! Voilà une mauvaise entreprise. Il valoit mieux venir à Montmorenci : vous auriez consolé un ami triste et malade : il se fût réjoui de vous voir : vous n'auriez pas fait un voyage inutile. Revenez donc au plus tôt dans nos cantons, afin qu'on puisse de manière ou d'autre se voir au moins encore une fois avant l'hiver ; car je ne suis plus dans un état qui me permette de renvoyer un projet agréable au Printems.

Vous avez dû recevoir le paquet pour notre ami Chappuis à qui je vous prie de faire mille tendres amitiés de ma part. Je n'ai pas perdu le desir de l'embrasser encore une fois : mais j'en perds tous les jours plus l'espérance. La belle saison m'a cependant rendu beaucoup plus de vigueur que je n'avois cet hiver. Je prends des forces pour souffrir. Pour vous qui vous dites *malade sans maladie*, votre plus grand mal est probablement l'ennui. Il me semble que les amis sont de bons medecins pour ce mal-là : nouvelle raison de revenir au plustôt au sein de la faculté.

Quoi ! M. Boy de La Tour veut bien se souvenir de moi ! Dites-lui je vous prie combien je suis sensible à son souvenir.

1. INÉDIT. Transcrit de la copie ms. de 1795 (Cf. t. II, p. 26, note 1.) C'est a « neuvième » lettre du recueil. [P.-P. P.]

Si le monde étoit encore peuplé d'hommes comme vous et lui je perdrais bientôt le goût de la solitude : mais en vérité ! le mélange des méchants gâte le plaisir qu'on a de vivre avec les bons.

Adieu, mon bon et cher ami. J'ai tellement égaré votre lettre, que je l'ai cherchée inutilement pour y répondre, de sorte que ma mauvaise mémoire me laisse peut-être oublier quelque article essentiel. Mais ce qu'il y a de véritablement essentiel, et qui n'est point sujet à être oublié, c'est que vous m'aimiez et que je vous aime. Je me sens trop sûr de vous, pour que vous ne ne le soyez pas de moi. Adieu de rechef. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 536.

A MONSIEUR
MONSIEUR DE MALESHERBES,
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES AIDES,
RÛE NEUVE DES PETITS CHAMPS
PRÈS LA PLACE DES VICTOIRES ¹.

(Lettre de d'Alembert.)

Monsieur,

Je reçois en ce moment une lettre du libraire Rey, qui me mande qu'il vient d'expédier pour la France 1600 exemplaires du livre de M. Rousseau contre moi, et qui me prie de solliciter auprès de vous la permission de les faire entrer. Je lui mande que je ne doute point que vous ne l'accordiez, et je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner sur cela vos ordres. Vous pouvez croire, sur la parole que j'ai l'honneur de vous en donner, qu'il n'y a rien dans ce livre qui puisse en empêcher le débit. Mr. Turgot, qui l'a lu, vous en rendra le même témoignage.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur

D'ALEMBERT

à Paris ce 1^{er} Sept. 1758.

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 20). [P.-P. P.]

N^o 537.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragment d'un billet de Rey.)

Amsterdam 4 sept^{bre} 1758.

[Rey a enfin reçu le 1^{er} de ce mois une lettre de M^r de Malesherbes permettant l'entrée.]

... Si mes envoys arrivent en même tems à Paris, Lyon, Geneve, j'aurai fait une bonne afaire, ou pour parler plus exactement j'y aurai un profit bien gracieux.

Je prévois que je serai obligé de réimprimer l'année prochaine vos deux Discours, mon dessein seroit d'en faire une jolie ed^{on} in douze auquel j'ajouterai votre premier qui a remporté le prix à l'Acad. de Dijon et votre Lettre sur la Musique; si vous ne venez pas ici, il faudra S. V. P. me procurer un exemplaire de ces 4 morceau corrigé afin que cette réimpression soit exacte.

P^{re} Gosse Libraire à La Haye a réimprimé le Devin de Village sans musique, ce qui m'aute le droit de le réimprimer, si vous venez j'acheterai ce droit afin d'ajouter ce morceau au reste.

Je vay presentement travailler a négocier à Paris les 1600 exempl. que je presente à M^r Durend, je pense qu'il ne les refusera pas, puisque j'en prendrai la valeur en livres; je vous manderai ce qui se sera conclu afin que vous sachiez a qui vous adresser pour retirer vos exemplaires.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. 1/2 p. in-4^o, l'adresse au verso; restes de cachet (initiales) sur oubliée.

N^o 538.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 6 7^{bre} 1758.

Depuis votre lettre du 21 Aoust, mon cher Rey, que j'ai reçue en son tems, j'attendois chaque ordinaire des nouvelles de la réponse de M. de Malesherbes à votre dernière lettre : mais n'en recevant point, je suppose que vous n'en avez point reçu vous-même, et il me reste toute l'inquiétude d'un événement que je crains qui ne tourne à votre préjudice. N'ayant plus, et ne voulant plus avoir aucun commerce avec Paris, j'ignore absolument ce qui s'y passe ; mais je ne puis douter que je n'y aye beaucoup d'ennemis irréconciliables, d'autant plus dangereux que sous un air d'amitié ils se cachent pour me nuire et ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait ; ils me trahissent à couvert ; moi je les méprise ouvertement, ce n'est pas le moyen d'être épargné. Si vous recevez² les coups qu'on me porte, ce peut bien être pour moi une affliction de plus ; mais comme je n'ai nul moyen de les parer, et qu'il n'y a point de ma faute dans votre malheur, je ne puis que vous en plaindre et non pas y remédier. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tout cela, telles qu'elles puissent être ; l'inquiétude et le doute sont toujours pour moi pires que le mal.

Je suis mieux que cet hiver ; mais c'est un mieux qui tient à la saison et je vous avoüe que je doute fort que l'hiver prochain se passe sans quelque accident qui rompe les projets de voyage que je pourrois avoir faits d'avance. D'ailleurs, si mon malheur vous poursuit, il ne convient pas que j'aïlle vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 31.

2. L'imprimé porte ici « receviez », qui doit être une erreur de lecture de Bosscha.

exposer à de nouvelles pertes, et il n'est pas apparent que nous soyons mieux traités une autre fois que celle-ci. Au surplus, mon dessein d'aller vous voir est toujours le même ; mais je ne veux m'y livrer que d'une manière satisfaisante pour tous deux, et, encore une fois, il faut voir le succès du présent ouvrage avant de parler d'une autre entreprise.

Adieu, mon cher Rey, vous pouvez continuer à m'écrire en droiture, surtout si vous avez quelque chose d'agréable à me dire ; car pour des chagrins inutiles, je vous avoüe que j'en ai autant que j'en puis porter. Adieu derechef, mille amitiés à Madame Rey, je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

M^{lle} Le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir et vous assure de son respect.

N^o 539.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 13. 7^{bre} 1758².

Votre billet du 3 de ce mois³ m'a tranquillisé en partie. Cependant il me revient de toutes parts que beaucoup de gens ont lu mon ouvrage et qu'il est comme publié à Paris. De sorte que quand vos exemplaires arriveront, il sera déjà usé et personne ne s'en souciera plus. Je ne doute pas même qu'il n'en paroisse des critiques avant l'ouvrage. Je ne sais si cet arrangement peut être utile au libraire ; mais je sais qu'il ne peut être agréable à l'auteur, ni avantageux à l'effet du livre. Je n'assure pas non plus qu'il y ait à cela de votre faute, tout

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 32.

2. L'imprimé porte par erreur 1751 au lieu de 1758.

3. La lettre de Rey était du 4, non du 3 septembre (n^o 537).

ce dont je suis sûr c'est qu'il n'y a pas de la mienne ; puisque non seulement les feuilles que vous m'avez envoyées ne sont pas sorties de mes mains, mais que je ne les ai lues à pas une ame, pas même à M. Coindet. Au surplus je réponds bien de M. d'Alembert, mais non pas des gens à qui il peut avoir prêté un écrit. Quand je vous priois de lui envoyer un exemplaire avant la publication, je n'entendois pas trois mois d'avance. Autre chose encore, c'est que je doute que M. Durand se charge de vos exemplaires, attendu qu'il est le libraire de M. Diderot, et que j'ai découvert depuis l'hiver dernier que le Philosophe Diderot tient des discours horribles de son ami Rousseau et lui fait en secret tout le mal qu'il peut. Or, moi qui ne fais rien en secret de ce qui regarde autrui, j'ai rompu ouvertement. Je sens bien qu'en tout je suis porté à mettre les choses au pis, ce système n'est pas consolant, mais il est le fruit de l'expérience.

Je n'entens rien à votre projet de réimprimer une partie de mes écrits déjà publiés, et d'omettre les autres, et précisément ceux qui ont eu le plus grand succès, comme la réponse au Roi de Pologne, la Préface de Narcisse &c. Vous savez que mon dessein est de faire une Edition générale, d'y joindre plusieurs pièces nouvelles que j'ai en manuscrit et plusieurs additions que j'ai faites à ce qui est déjà imprimé. Si vous voulez vous charger de cette édition, comme nous en étions convenus, je vous enverrai des manuscrits bien nets, et des exemplaires bien corrigés. J'estime que le tout fera quatre bons volumes in-douze. Si cette entreprise vous convient, il n'est question que de nous arranger pour cela ; je passerai l'hiver à mettre le tout en ordre, et vous pourrez avoir la copie avant Pâques. Si vous vous obstinez à votre petite édition incomplète, je ne m'y oppose pas, et j'offre même de la revoir. Mais vous ne trouverez pas mauvais que je fasse la mienne de mon côté. Car je vous avoüe que n'étant plus en état de travailler, ce m'est une idée douce de laisser avant ma mort un bon recueil de ce que j'ai fait. Au reste, l'ouvrage dont je vous ai lu quelques morceaux est entièrement achevé, il est en six

parties¹, et si vous aimiez mieux commencer par celui-là, cela dépendra de vous.

Répondez-moi naturellement sur tout cela ; usez avec moi de ma franchise. Déterminez-vous sur le mieux pour votre avantage et croyez que je serai toujours content de ce qui vous conviendra.

Je ne puis rien vous dire sur mon voyage auprès de vous, que le tems de le faire ne soit venu. Je suis faible ; l'hiver m'ôtera infailliblement le peu de forces que l'été m'a rendues, je ne puis croire qu'au printems je sois en état de me déplacer. D'ailleurs ce voyage ne peut qu'être extrêmement dispendieux, je ne puis le faire à demeure qu'après avoir vu par moi-même si le séjour me convient ; il faut donc compter sur le retour. Menant M^{lle} Le Vasseur, c'est une double dépense, et où mettre mes meubles, que faire de mon petit ménage. Ne la menant pas, le petit ménage va toujours son train, le loyer court toujours, celui de la bonne vieille², beaucoup d'autres dépenses que je ne puis éviter. Tout cela m'effraye : je crois que le parti le plus sage est de rester dans ma solitude, de vous envoyer des copies bien nettes, de faire un bon accord avec le correcteur auquel je ferai à chaque ouvrage un présent pour ma part quand je serai content de lui ; enfin de chercher pour l'envoy des épreuves quelque voye gratuite qui ne sera pas difficile à trouver. Voilà mon avis : mandez-moi le vôtre sur tout cela. Adieu, Monsieur et Madame Rey, je vous salüe et vous aime tous deux de tout mon cœur.

1. Il s'agit de la *Nouvelle Héloïse*. On voit qu'en septembre 1758, Rousseau était revenu de son projet antérieur (février 1758) de ne donner à l'impression que les quatre premières parties (Cf. n° 471, t. III, p. 279, note 1).

2. Madame Le Vasseur.

N^o 540.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 13 sept^{bre} 1758.

[Rey croit que ce sont des libraires de Paris, jaloux de sa prospérité, Desaint et Sailland (qui lui ont déjà joué deux tours de fripons, dont ils ne savent pas que Rey a été informé par M^r Briasson, homme droit), qui auront « fait jouer quelque ressort de leur façon pour empêcher M^r de Malesherbes à m'accorder ma demande ». Ils n'ont pas réussi; Rey n'avait pas répondu à la lettre qu'ils lui avaient écrite, « parce qu'il ne me convenoit pas de leur donner un ouvrage qui me coute beaucoup et d'accepter ce qu'ils jugent à propos de me donner par contre ». Rey attend la réponse de Durand auquel il a proposé de négocier 1 500 exemplaires contre des livres de son fonds au choix de Rey, « le surplus des exemplaires est pour vous ou pour quelqu'ami... ».]

... Je crois devoir vous dire pourquoi je n'ay pas favorisé M^r Pissot de cet ouvrage, c'est l'homme le plus negligent que je connoisse. Il a eu 1700 exempl. de votre premier Discour sur lesquels il me doit encore de son propre aveu près de 1000 £ en livres; il m'avoit promis plusieurs livres que j'ay été obligé d'acheter ailleur en argent comptant, je n'ay pu régler de compte avec luy qu'en 9^{bre} 1757 et je suis encore a recevoir ce qu'il me doit, je luy ai enfin écrit que s'il ne me satisfaisoit pas en trois mois de tems, je lui renverrois les livres defets et que je prierois un ami de finir avec lui, ces 1700 exempl. doivent lui avoir procuré 3400 £ au moins d'argent comptant et peut être 4200 £ dont je n'ay pas touché un sol d'argent; il

1. *INÉDIT*. Résumé et transcrit de l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. 3. pages in-4^o. Cachet aux initiales, sur oublie. Timbre postal : HOLLANDE, chiffre postal : 16. Mention manuscrite postale : « Bonne pour Enghien-les-Paris. »

l'a réimprimé sans me dire mot ; je vous laisse le juge presentement...

[Rey a envoyé 500 exemplaires à Genève, et 500 à Lyon.]

Le surplus se distribuera pour Lausanne, Londres, la Hollande, j'en ay envoyé 12 à S^t Petersbourg, je ne puis que gagner en imprimant vos productions moyennant qu'avec quelque précaution je les fasse paroître partout à la fois...

[Rey espère toujours la venue de Rousseau l'hiver prochain. Il lui conseille de ne pas prendre ses chagrins trop à cœur. Nouvelles de la femme de Rey. Nouvelles politiques, défaite des Russes près de Custrin par le Roi de Prusse, etc.]

N^o 541.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 20 sept. 1758.

[Rey a reçu la lettre de Rousseau du 13 courant. Par le même courrier, il a appris de Dunkerque que les balles doivent arriver à Paris le 22 du courant. Pas de réponse de Durand. Rey n'a envoyé que les deux exemplaires à MM. De Malesherbes et d'Alembert et a refusé ceux qu'on lui a demandés par la poste.]

Je ne puis pas croire ce qu'on vous a dit de M^r Diderot. Comme vous ne donnez pas sujet à la medisance et encore moins à la calomnie de s'exercer sur vous, je ne puis me persuader qu'il tienne des propos horribles contre vous.

Vous avez bien fait de mepriser les insinuations qu'on vous a faites sur moi. Faites en de même ici.

Je reste toujours fixe sur ce qui a été convenu entre nous,

1. *INÉDIT*. Résumé et transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 2 p. in-4^o pour le texte. Cachet aux initiales, sur oubliée.

scavoir que je serai votre Libraire ou imprimeur et point un autre, soit pour la réimpression entiere de vos ouvrages, soit pour le manuscrit que vous avez de pret. Ce que je vous ay demandé n'étoit qu'en attendant. Je me trouve peu d'exemplaires de votre premier Discours. Celui que je viens de finir a été presque tout expédié dans l'étranger, ce qui suivant toutes les apparences me forcera à le réimprimer les premiers mois de l'année prochaine afin de ne pas le laisser manquer ; je serois d'avis en imprimant tous vos ouvrages de le faire de façon qu'on puisse avoir chaque pièce séparément et je commencerai quand il vous plaira. Vous me proposez d'y travailler cet hyver de façon qu'à Pasque prochain tout soit pret. Amen, Dieu le veuille et que vous ayez asse[z] de force pour venir vaquer vous-même à l'execution, ce qui me seroit bien agréable. En attendant nous commencerons avec fevrier prochain par les 2 premieres parties de l'ouvrage que vous avez de prêts ; voyé de me les faire parvenir par quelqu'ami entre cy et ce tems la ; je vous en ferai compter la valeur que je n'ay pas actuellement en especes sonnantes.

Je pense que votre voyage ici peut vous revenir a 6 Louïs par tête, votre retour de meme. Confié votre petit menage a quelqu'un pendant ce tems la et je tacherai de vous trouver ici soit un jardin, soit des chambres a prix honnête. Vous mengerez chez moi, ou vous ferez venir votre nourriture de l'hoberge, comme il conviendra le mieux. Vous gagnerez cette dépense par les corrections que vous ferez et si 3 ou 4 mois de séjour dans la belle saison vous déterminent a rester, nous trouverons bien moyen que tous soye content. Si le contraire arrive, vous etes toujours a meme d'aller rejoindre votre solitude. Vous ne voulez que ce qui me conviendra le mieux, je vous en ofre autant, avec de pareilles dispositions il y auroit bien du malheur si nous ne nous accordons pas.

Je reviens à l'éd^{on} de vos ouvrages, j'ay toujour pensé de faire une éd^{on} propre en grand in douze, d'un caractere ni trop gros ni trop petit beau papier, et tres exacte pour la correction, et que je puisse vendre a prix modique afin d'éviter les contre

façon s'il est possible, cela demande un examen réfléchi à quoi nous pourrions pensé. Qu'elle pièce voulez vous mettre à la tête de la collection ?

Ma femme et moi vous embrassons de coeur et sommes sans réserve tout à vous.

REY.

N^o 542.

[SALLEY À MALESHERBES] ¹.

A Pontchartrain, le 21 sept. 1758.

Monsieur,

Je suis bien flatté et bien reconnaissant que vous ayiez bien voulu vous souvenir de moy et m'envoyer Le Livre de Rousseau. Vous l'avez lu et je ne m'aviserais point de vous en dire mon sentiment. Il m'a seulement paru singulier que sur un petit article de l'encyclopédie il se soit échauffé au point de faire un assez grave ² ouvrage ; il a comme Dom-Quichote, vu des geans où il n'y avoit que des moulins à vent. Cependant il m'a fait plaisir ; la plus grande partie de ses idées sont bien senties ; clairement et agréablement exprimées et luy font pardonner le petit nombre de celles qui sont outrées ou puériles.

J'ay l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur

SALLEY ³.

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé et sans adresse, alors *INÉDIT* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} mai 1912 (tirage à part, p. 21). [P.-P. P.]

2. On peut aussi lire « grand ».

3. Salley était inspecteur de la Librairie.

N^o 543.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET,
CHEZ M^{rs} THELUSSON, NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS ¹.

A Montmorenci, le 26. 7^{bre} 1758.

Quoi ! mon cher Coindet, donnez-vous tant de force aux mots que vous fassiez dépendre l'amitié du nom d'ami, et croyez-vous qu'on s'arrange pour prendre ce titre comme celui de confrère ou d'associé ? Il n'en va pas ainsi, croyez-moi ; l'amitié vient sans qu'on y songe, elle se forme insensiblement ; elle s'affermit avec les années, et les vrais amis le sont bien longtems avant de s'aviser d'en prendre le nom. Assurément votre empressement à cet égard m'est honorable, c'est une marque d'estime dont je vous sais gré ; mais avez-vous bien pensé aux conditions requises pour unir deux amis, et vous a-t-il semblé qu'elles se pussent trouver entre nous ? Si vous ne demandiez que le zèle et l'intérêt de l'amitié, vous ne me demanderiez plus rien, mais je le vois, c'est sa familiarité que vous recherchez ; voyez à votre tour si cette recherche est raisonnable. La probité, les moeurs, la raison, l'inclination même ne suffisent pas pour la produire, il faut de plus mille rapports qui manquent entre nous. Vous êtes jeune et vigoureux, je suis infirme et je grisonne, vous avez les goûts de votre âge et moi ceux du mien, nos occupations sont si différentes qu'elles ne peuvent guères fournir à nos entretiens, il faut que l'un de nous deux se mette au ton de l'autre ou que nôtre société soit

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibl. publique de Genève (ms. fr. 203, n^o 14) cacheté d'une oublie : le navire. Ce texte a été imprimé pour la première fois en février 1837, par Ed. de La Grange, dans la *Revue de Paris*, p. 211, 212.

sujette à l'ennui. Or voyez si vous êtes disposé à prendre ma langue et mon ton, car pour moi je suis trop vieux pour changer d'habitude, il me paroît qu'il sera bien difficile que nous puissions penser tout haut l'un avec l'autre sans que l'un des deux se gêne et la gêne et la familiarité sont incompatibles, il ne faut pas qu'un des deux songe tellement à lui qu'il oublie de songer à l'autre, quand je pourrois vous rendre notre commerce aussi agréable que je le voudrois, je suis si fantasque et si difficile que vous ne seriez pas sur de pouvoir me rendre le change, et je vous crois trop honnête pour vouloir faire vôtre bonheur aux dépens du mien.

Ô bon jeune homme, la bonté de vôtre coeur vous abuse, et il s'en faut peu qu'elle ne vous rende indiscret. Que voulez-vous de moi que vous n'avez déjà ? Si vous avez des peines secrettes, versez-les dans mon sein ; si vous avez besoin de conseil[s], mon age m'autorise à vous en donner et mon amitié m'y excite ; Tout ce qu'il y a d'utile dans l'amitié et qui dépend de moi vous est acquis, et si je vous en refuse quelque chose ce n'est que ce qui vous devrait être à charge à vous-même comme par exemple la honte de tutoyer un homme de quarante-cinq an[s].

Vous voyez, mon cher Coindet, comm[e] je vous parle ; c'est bien plus que comme à mon Ami, c'est comme à mon enfant ; assés d'autres prendront le titre de vos amis sans en remplir les devoirs. Laissez-moi faire tout le contraire ; vous y gagnerez surement.

Adieu. je vous embrasse de tout mon coeur. je vous attendrai dimanche avec plaisir ; mais ne comptez pas sur les vendanges. Vous les trouverez déjà faites.

N^o 544.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ MRS. THÉLUSSON, NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS ¹.

Ce mercredi [4 octobre 1758].

Voilà, mon cher Coindet, la Lettre pour Mad^e de Chenon-
ceaux; Ayez soin de la cacheter avant de la lui remettre. Adieu,
je suis bien content de vous, et il y aura du malheur, si, quand
nous nous connoitrons mieux encore, vous ne l'êtes pas aussi
de moi.

N^o 545.

J. J. ROUSSEAU À M[A]D[AME] DE ... [CHENONCEAUX] ².

Montmorency, 4 octobre 1758.

Je n'ai point oublié, Madame, que vous avez désiré de voir
mon dernier écrit. Mes feuilles barbouillées n'étant guère en
état d'être lues, et n'entendant plus parler ni de l'édit[ion], ni
de mes exempl[aires], j'ai prié M^r C[oindet], mon compatriote
et porteur de cette lettre, qui en a reçu un, de vous le porter,
afin que vous en puissiez disposer p[our] 24 h[eu]res, ou plus

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève (ms. fr. 203, n^o 72). Cachet de cire rouge : le navire.

2. Transcrit en septembre 1883 de la copie, de la main de Coindet, conservée à la Bibliothèque de Genève. Avant de se servir de la lettre, Coindet l'a transcrite pour lui, avec des abréviations qui sont complétées ici par les lettres imprimées entre crochets.

si vous le jugez à propos, en attendant que les miens arrivent. Il sera bien payé de cette complaisance par l'h[onneur] de v[ous] faire sa cour ; il a de la droiture, de la franchise, de la simplicité ; c'est un de ces hommes que j'aime et qui sont dignes d'être aimés de vous. La grâce que je vous demande par rapport à l'exemplaire qu'il vous remettra est qu'il ne sorte de vos mains que p[our] repasser dans les siennes.

Recevez, M[a]d[ame], les ass[uran]ces de mon respect.

N^o 546.

A M. DE L*** [DE LEYRE]¹.

A Montmorency, le 5 octobre 1758.

Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt des miennes, et vous n'aviez pas tort ; mais, pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, et je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Péking, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit. Cependant, jeudi dernier, un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le père Curé, m'apprit que vous étiez à Liège ; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois étoit à présent hors de propos, et ce n'étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je suis et serai toujours, de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle² où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans

1. Transcrit de l'imprimé dans le *Journal de Paris* du 4 avril 1779, p. 377, 378, d'après une copie « communiquée par M^{me} B*** aux Auteurs du Journal. » Dans la lettre qui accompagne son envoi, M^{me} B*** explique que la lettre de Rousseau est « copiée d'après l'original, c'est ce que vous pourrez assurer... J'ai pensé qu'il ne convenoit que de mettre les lettres initiales des noms qui s'y trouvent ; peut-être même vaudroit-il mieux de les supprimer entièrement. Je m'en rapporte, Messieurs, à votre prudence pour faire à cet égard ce qui vous paroîtra le mieux.... Si vous jugez à propos de faire imprimer ma Lettre je vous prie, Messieurs, de ne pas m'y signer. En vérité, je suis trop obscure pour m'ériger en apologiste de l'illustre Rousseau ».

2. Celle de journaliste (Cf. la réponse de Deleyre, qui suit.) On verra dans une lettre ultérieure, du 22 novembre (n^o 579), que Deleyre collaborait au « Journal de Liège », c'est-à-dire au *Journal Encyclopédique*, dirigé dans cette ville par Pierre Rousseau.

les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les âmes simples dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique ; surtout apprenez à respecter la religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu, mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G... ; quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir : c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites ; la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! Deleyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère !

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez : il est lâche et foible ; les méchants n'y sont plus gourmandés ; vous ne m'y reconnoîtrez plus ; cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me sert de distraction dans des momens de douleur, où, sans lui, je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire : j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité ; je vous abandonne tout le reste ¹. Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux ² et des rétractions humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier général, il a fait la

1. Les dernières lignes, à partir de « Il est vrai » jusqu'à « de nous », ne sont pas dans le texte du *Journal de Paris*. Elles figurent dans l'édition de 1782 (in-4°, Tome XII, p. 222 ; in-8°, t. XXIV, p. 115).

2. *De l'Esprit*.

fortune d'une honnête fille, il s'attache à la rendre heureuse, il a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux : ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 547.

DE M. DELEYRE¹.

A Liège ce 28. 8^{bre} 1758.

Je viens de relire votre nouvel ouvrage, cher Citoyen, et toujours avec admiration pour les vérités que vous ne cessez de répandre. Je n'y ai point trouvé d'amertume contre le genre humain : mais j'ai bien senti la douleur qui régné dans votre ame. Quel passage de l'Écriture vous aller citer ! Vous ne voulez donc plus d'amis, puisque vous renoncez au meilleur que vous eussiez de votre propre aveu. Cela m'attriste m'afflige et me fait penser à vous avec une sorte de chagrin ; et cependant je ne puis m'empêcher de penser à vous. Vous me faites des reproches, mon cher Citoyen, de ce que je reprends la manie d'écrire. Eh ! plaignez-moi, cher ami, si je puis appeler ainsi celui qui s'est toujours méfié de moi ; oui, plaignez-moi d'être réduit à écrire pour vivre. Je me suis arrêté ici au retour de l'armée, parce que je n'avois point d'azile à Paris, que je ne voulois rien demander à M. de Belleisle, et que dans l'affliction où j'étois je ne savois que désirer. J'ai cependant toujours compté que M. de Nivernois, qui m'avoit déjà placé, songeroit encore à moi. J'ai beaucoup espéré de M. Salles qui ne cesse de s'employer pour me rendre service, de M. Duclos qui s'intéresse aussi pour moi. M. de Nivernois s'est en effet

1. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886).

empressé, soit auprès de M. de Poyane pour me faire conserver la place que j'avois dans les Carabiniers, soit auprès de M. de Belleisle pour qu'il me nommât commissaire de ce corps : il n'a pu rien obtenir de ce dernier ; le premier ne pouvoit rien. Cependant j'ai plus de 1200^l de dettes à Paris, sans parler de celles que je viens de payer. Il faut pourtant acquitter ces obligations, et je ne veux pas être à charge à des Parens qui venoient de faire quelque effort pour moi, et qui peut-être ne pourroient ou même ne voudroient pas réitérer leurs dépenses. On m'offre ici du travail, l'unique auquel je me trouve propre dans le moment, et des conditions qui me mettent en situation de faire honneur à mes dettes et d'attendre un autre sort. Et vous ne voulez pas que je les accepte ? Non, mon cher Citoyen ; ce n'est pas de la sotte prétention au métier d'Ecrivain qui me flatte : mais je cherche un sort le moins dépendant qu'il soit possible. Je crains la servitude qu'imposent les Grands, le danger de flatter ou d'échouer, la méchanceté des fripons, aussi redoutable que celle des Auteurs. N'importe ; je brigue, ou plustot j'attends toujours de l'emploi aux affaires étrangères. M. Salles ne cesse d'agir, et j'apprendrai avec plaisir qu'il aura réussi. Vous-même, si vous pouvez me procurer un autre moyen de vivre procurez-le moi ; je l'accepterai. Ne craignez pas que j'attaque la Religion dans le Journal. Je respecte l'opinion publique, et j'en connois l'utilité jusqu'à certain point. Mais vous prêtez beau jeu aux incrédules, vous, en soutenant qu'on ne peut être vertueux sans Religion. Dites que l'homme religieux fera des sacrifices que tout autre ne feroit pas ; sans doute, mais n'ourez pas, cher Citoyen, et rappelez-vous que vous n'avez pas toujours été si ferme croyant qu'aujourd'hui : cependant, en étiez-vous alors moins vertueux ? Certainement, plus je m'examine, plus je crois que je n'ai jamais valu plus que je ne vaux ; et j'ai pourtant été dévot. Ce n'est pas que je ne regrette ce tems-là ; j'avois des consolations que je n'ai plus, mais voila tout ce que j'ai perdu. Pourquoi déclamer encore contre les philosophes ? par la raison que j'ai déclamé quelquefois contre les Devots et les Théologiens, n'est-ce pas ? C'est

que vous avez été trompé comme moi ; voila ce qui me tue, cher Citoyen. Si vous ne trouvez pas des ames droites et justes ; qui peut se flatter d'en rencontrer ? Je suis aussi méfiant que vous ; aussi n'y a-t-il que très peu de personnes sur qui je compte. Je gagerois pour vous, et puis encore, ma foi je ne sais pas trop pour qui. Je ne suis point offensé que vous n'ayez pas encore en moi toute la confiance que je voudrois. Il me faut la mériter, et j'en attends les moyens du tems et de l'occasion. J'ai écrit trois lettres à M. Diderot, qui ne m'a pas fait une seule réponse. Cependant je ne m'en fâche pas ; il travaille au pere de famille. Bon jour, cher Citoyen. Je vais relire encore votre cher Ouvrage et le discuter encore si je puis. Accordez-moi votre amitié, j'en ai besoin. Prouvez-la moi par des conseils.

N^o 548.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M^{rs} THELUSSON
NECKER ET COMP^e RÛE
MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹.

Ce vendredi [6 octobre 1758].

Je reçois vos deux Lettres, mon cher Coindet, et j'apprends par elles que la mienne paroît avant la distribution des exemplaires, ce qui est tout à fait de mauvaise grace ; je vous prie d'avoir soin d'instruire ceux à qui vous voulez bien les distribuer de ma part, qu'il n'y a point de ma faute à ce retard. Mais je reconnois en tout la négligence et l'inexactitude de M. Rey.

Il n'est pas clair par vos Lettres si vous aurez déjà retiré mes exemplaires, ou si vous aurez attendu pour cela ma réponse ; quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai à vous dire, pour profiter de votre bonne volonté.

Le paquet à mon adresse contient 10 exemplaires en papier fin que je crois brochés, et 24 autres exemplaires qui ne le sont pas ; la première chose qu'il faut faire, c'est de les faire tous brocher. M. Durand voudra bien, ou les faire brocher chez lui ou vous indiquer quelque Relieur voisin qui puisse les brocher tout de suite [;] dans l'un ou l'autre cas, je vous prie de payer les fraix que j'aurai soin de vous rembourser.

Je souhaiterois que vous pussiez m'envoyer huit exemplaires

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 203, n^o 89). Cachet de cire rouge : le navire.

par le retour de l'Epine, savoir quatre¹ en papier fin et quatre² ordinaires, tous brochés.

Vous trouverez ci-joint la distribution des autres dans une note détaillée. Ceux que vous ne pourrez pas porter vous même, envoyez-les par un commissionnaire sûr ; dont vous voudrez bien avancer aussi le payement.

Vous auriez bien fait de parler d'avance à M. Vernet de ma bonne volonté, je pense qu'il en auroit accepté le témoignage de meilleur coeur.

L'un des dix exemplaires en papier fin est pour M. d'Alembert ; c'est un présent que lui fait le libraire, vous aurez la bonté de le lui dire en le lui remettant, et lui faisant toutes sortes de remerciemens et d'amitiés de ma part.

Une attention que je vous prie aussi d'avoir, c'est d'avertir le Relieur que les trois cartons soient bien mis à leur place. Adieu, mon cher Coindet ; vous n'ignorez pas combien je vous aime et combien je vous sais gré de tous vos soins.

1. J.-J. avait d'abord écrit, puis il a biffé : « brochés », et mis en surcharge « en papier fin ».

2. De même, il avait écrit ici : « qui ne le sont pas », mots qu'il a ensuite biffés.

N^o 549.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES, MINISTRE DU S^t EVANGILE
DEMEURANT AU BAS DE LA CITÉ,
À GENÈVE¹.

A Montmorenci le 6. 8^{bre} 1758.

Je vous écrivis, mon cher Vernes, il y a un mois pour vous marquer que selon vôtre desir les exemplaires de mon dernier Ecrit que je destine pour Genève vous seroient adressés. Comme depuis deux mois et demi que mon libraire a jugé à propos, je ne sais pourquoi, de les faire demeurer en route, je les suppose près d'arriver, je vous envoie la note de leur destination, afin qu'ils soient distribués, s'il vous plait, avant que l'ouvrage paroisse, et que vôtre exactitude ne souffre pas de vôtre silence. S'il y a des fraix de port, ou pour les faire brocher, je vous prie de me le marquer, afin qu'ils vous soyent remboursés.

Comme vous n'avez pas accoutumé d'être négligent avec moi, je suis en peine de vôtre santé et j'ai pris le parti de m'en faire informer. Mais je pense bien que vous ne voudrez pas vous laisser enlever par d'autres, le plaisir de me tirer d'inquiétude. Adieu, mon cher Vernes, je vous embrasse de tout mon coeur.

[Suit la note, autographe, annoncée dans la lettre. Vernes y a marqué d'une croix la plupart des noms; ceux de Chappuis, de François et Gabriel Rousseau, de M^{me} Gonceru, de Vernes et de Soubeyran, seuls, ne sont pas accompagnés de cette croix :]

25 exemplaires, et un de plus, en papier fin, pour la Bibliothèque de Genève.

1. Transcrit en 1881 de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibl. publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 123. In-8^o de 4 p., l'adresse sur la 4^e; cachet au navire, sur cire rouge.

- 1 à M. le Syndic Saladin d'Onex¹.
- 1 à M. le Syndic Mussard².
- 1 à M. le Professeur Vernet³.
- 1 à M. le Professeur Perdriau⁴.
- 1 à M. le Professeur Tronchin⁵.
- 1 à M. Sarrazin l'ainé, Pasteur⁶.
- 1 à M. de Rochemont, Ministre⁷.
- 1 à M. Jalabert⁸.
- 1 à M. Necker, Professeur de Physique⁹.
- 1 à M. De Luc Père¹⁰.

1. Jean-Louis Saladin, dit Saladin d'Onex, troisième fils d'Antoine Saladin et de Marie Buisson, né à Genève en 1701, diplomate en France et en Angleterre, résident, en 1731, à Versailles, du roi d'Angleterre, électeur de Hanovre. Ce fut lui qui, en 1737, pour mettre fin aux querelles intestines qui désolaient sa ville natale, sut persuader le cardinal de Fleury d'offrir à Genève la médiation de la France. Représentant diplomatique de Genève à Paris en 1746 et 1748, il négocia avec le syndic Mussard le traité qui termina les contestations relatives aux limites des deux États. Rentré à Genève en 1751, en qualité de Conseiller d'État, il parvint à la charge de syndic en 1752, 1756, 1760, 1764, puis à celle de premier syndic en 1769, 1773 et 1777. Mort à Genève en 1783.

2. Pierre Mussard, fils de Bénigne Mussard et d'Élisabeth Morand, né à Genève en 1690, mort en 1767. Professeur honoraire de droit naturel et public à l'Académie de cette ville. Du Conseil des Deux-Cents en 1721. Syndic en 1750, 1754, 1758 et 1762. Il conclut, le 5 mai 1754, avec le baron Foncet de Montailleur, envoyé du roi Charles-Emmanuel III, le traité de Turin, qui mettait fin aux contestations entre Genève et la Sardaigne.

3. Jacob Vernet [1698-1789] (voy. t. II, p. 90, et son portrait, même tome, p. 283).

4. Jean Perdriau [1712-1786] (voy. t. II, p. 136).

5. Le docteur Théodore Tronchin [1709-1781] (voy. t. II, p. 222 et son portrait, t. III, p. 8).

6. Jean Sarasin, dit Sarasin l'ainé [1693-1760], pasteur de la ville (à Genève), le 9 avril 1736, « en raison de son mérite, de ses talens de sa sagesse, de ce qu'il est d'une ancienne famille et fils d'un pasteur qui a servi très utilement » (extrait des registres de la République de Genève, publ. par le baron de Grenus).

7. Daniel de Rochemont [1720-1769], ministre en 1746, agrégé en 1756.

8. Jean Jalabert [1713-1768] (voy. t. II, p. 116).

9. Louis Necker, dit Necker de Germany [1730-1804], frère aîné du financier Jacques Necker. Mathématicien, élève de d'Alembert, nommé professeur de mathématiques à l'Académie de Genève en 1757. Fut, en 1776 et 1777, résident de Genève à Paris. Auteur des articles *forces* et *frottemens* de l'Encyclopédie et de divers ouvrages de mathématiques.

10. Jacques-François De Luc [1698-1780] (voy. t. II, p. 91 et son portrait, dans le présent tome, p. 329).

2 à M. Marc Chappuis, savoir un pour lui et un pour M. de Gauffecourt¹, dont j'ignore le séjour et l'adresse.

2 à mon cousin François Rousseau demeurant à la croix d'Or, savoir un pour lui et un pour mon cousin Gabriel Rousseau.

1 à ma tante Gonceru² à Nion. Vous prierez M. de Luc de vouloir bien le lui faire parvenir.

1 à M. David Rival horloger demeurant, je pense, à Longemalle.

1 à M. Donzel Confiseur, à S^t Gervais.

1 à M. le Résident³.

1 à M. de Voltaire.

1 à Mon ami M. Vernes.

Reste encore cinq exemplaires dont je le prie de garder deux ou trois à ma disposition, laissant les deux autres à la sienne.

[D'une autre main, sans doute celle de Jacob Vernes :

1. M^r Roustan.

1. M^r Moulto.

1. M^r Soubeyran⁴.

M^r Gallatin.

M^r Tronchin le Conseiller⁵.]

1. Jean-Vincent Capperonnier de Gauffecourt [1691-1766] (voy. t. II, p. 276).

2. M^{me} Isaac-Henri Goncerut, née Suzanne Rousseau [1673-1674].

3. M. de Montpérroux, résident de France à Genève de mai 1750 à septembre 1765.

4. Pierre Soubeyran, directeur de l'Académie de dessin à Genève, voy. t. II, p. 108, note 1.

5. Robert Tronchin [1710-1781], cousin du D^r Th. Tronchin, membre des Deux-Cents en 1739, fut nommé procureur-général en 1759. Auteur, en 1764, des *Lettres écrites de la Campagne* (Genève, in-8^o) auxquelles Rousseau devait répondre par les *Lettres écrites de la Montagne*.

N^o 550.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET, CHEZ
M^{rs} THELUSSON, NECKER ET COMP^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹.

Ce Dim: au soir [8 octobre 1758].

Il est convenu, mon cher, que M^{lle} le Vasseur, qui va à Paris avec cette Lettre, trouvera chez Lepine les 5 ex: pour la maison Dupin ; De plus, un paquet pour moi de 4. ex: en papier fin ; Je suppose aussi que vous aurez déjà fait une partie de la distribution. Quand aux exemplaires qui vous restent, outre la liste il y en a premièrement deux à envoyer encore à *M. de Carrion secretaire de l'Ambassade d'Espagne, à l'hôtel de Molé, rue S^t Dominique fauxbourg S^t Germain.* A l'égard de M. de S^t Lambert, cela n'est pas nécessaire². Ainsi je pense qu'outre l'exemplaire prêté au P. Berthier, il vous en restera trois ou quatre autres, et comme il y aura quelques fraix de brochure et que je commence à me trouver un peu juste, il n'y aura point de mal à les débiter si vous en trouvez l'occasion sans la chercher, à un exemplaire près, dont je suis bien aise de pouvoir encore disposer. Adieu, cher Coindet, à Dimanche, ou samedi.

M. Vernet a fait un envoi superflu à M. son frere, il devoit bien se douter que je ne l'aurois pas oublié.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, non signé, conservé à la bibliothèque de Genève, ms. 203, n^o 104. Cachet oriental, sur cire rouge. 4 p. in-4^o. Sur la première, 23 lignes, outre la date. P. 2 et 3 blanches ; l'adresse sur la 4^e.

2. Parce que S^t Lambert était revenu de Nancy la veille et que Rousseau allait lui adresser lui-même un exemplaire à Eaubonne. (Cf. la citation des *Confessions* à la suite du n^o 551.)

N^o 551.

DE M. DE S^t LAMBERT¹.

Aubonne 9. 8^{bre} [1758].

Nous sommes ici depuis deux jours, Monsieur, et l'un et l'autre nous avons la plus tendre amitié pour vous : j'irai vous en assurer si vous voulez me dire à quelle heure on vous trouve ordinairement. Mad^e d'Houdetot a une grande impatience de voir ce que vous avez fait de nouveau à la Julie, et j'ai pour cet ouvrage le même empressement que j'aurai toujours pour tout ce qui vient de vous. Si le tems n'étoit pas si mauvais vous m'auriez vu aujourd'hui. On m'a dit que vous vous portiez bien. Vous savez combien votre santé m'intéresse. Donnez-nous de vos nouvelles par ce commissionnaire. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[« Sitôt que mon ouvrage fut imprimé », dit Rousseau dans ses *Confessions*, « et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à S^t Lambert qui, la veille même, m'avoit écrit, au nom de Mad^e d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié. Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire »:]

N^o 552.

[S^t LAMBERT À ROUSSEAU]².

Aubonne, le 10 octobre 1758.

En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. A l'endroit de votre préface où, à

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7886, p. 14), avec la date du 9 octobre.

2. Transcrit de la copie autographe dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibl. publique de Genève.

l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'*Ecclesiaste**, le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous avez paru convaincu que Diderot étoit innocent des prétendues indiscretions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous : je l'ignore ; mais je sais bien qu'il ne vous donne pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie, et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot ; mais je l'honore, et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme, à qui, du moins vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de foiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence ; cela ne doit pas être difficile. Je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni le mal dont on se souvient longtems. Je vous promets, moi, Monsieur, d'oublier votre personne, et de me souvenir que de vos talens.

[« Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné de cette lettre » ; dit Rousseau après avoir transcrit ce texte dans les *Confessions*, « et dans l'excès de ma misère, retrouvant encore ma fierté, je répondis par le billet suivant » :]

N^o 553.

A M. [DE SAINT-LAMBERT, À EAUBONNE]¹.

A Montmorenci, le 11 octobre 1758.

Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la bêtise d'en être ému ; mais je l'ai trouvée indigne de réponse.

Je ne veux point continuer les copies de Mad^e de Houdetot.

* « (Il se trompe, c'est de l'*Ecclesiastique*). » [Parenthèse de J.-J. Rousseau].

1. Transcrit de la copie autographe dans le manuscrit des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève.

S'il ne lui convient pas de garder ce qu'elle a elle peut me le renvoyer, je lui rendrai son argent; si elle le garde, il faut toujours qu'elle envoie chercher le reste de son papier et de son argent. Je la prie de me rendre en même tems le prospectus dont elle est dépositaire. Adieu, Monsieur.

[« Le courage dans l'infortune irrite les coeurs lâches, mais il plaît aux coeurs généreux. Il paroît que ce billet fit rentrer S^t Lambert en lui-même, et qu'il eut regret de ce qu'il avoit fait; mais, trop fier à son tour pour revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit porté. Quinze jours après, je reçus de M^r d'Épinay la lettre suivante : » (*Confessions*, livre X)]

N^o 554.

[M. DE LA LIVE D'ÉPINAY À ROUSSEAU]¹.

Ce jeudi 26 [octobre 1758].

J'ai reçu, Monsieur, le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer²; je le lis avec le plus grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai toujours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes remerciemens. J'aurois été vous les faire moi-même, si mes affaires m'eussent permis de demeurer quelque tems dans votre voisinage; mais j'ai bien peu habité la Chevrette cette année. M. et Mad^e. Dupin viennent m'y demander à diner dimanche prochain. Je compte que M^{rs} de S^t Lambert, de Francueil et Mad^e de Houdetot seront de la partie. Vous me feriez un vrai plaisir, Monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous desirent, et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, etc.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le ms. autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque publique de Genève.

2. *La Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

[« Cette lettre me donna d'horribles battemens de coeur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de Mad^e d'Houdetot me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et S^t Lambert le vouloient bien, puisque M^r d'Epinay parloit au nom de tous les conviés, et qu'il ne m'en nommoit aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un diné où j'étois, en quelque sorte, invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche, il fit mauvais. M^r d'Epinay m'envoya son carrosse, j'y allai. Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant... » *Confessions*, livre X.]

N^o 555.

LETTRE DE M. DE FRANQUEIL¹.

[Vers le jeudi 12 octobre 1758]².

Vous me mettez fort à mon aise, mon cher Rousseau, pour vous parler de vos torts vis-à-vis M^{de} d'Épinay. Je n'ai point été prévenu par elle ni par personne. J'étois à Chenonceaux quand elle est partie pour Genève. C'est une lettre de vous à M. Grimm qui a couru Paris et que M. d'Épinay m'a montrée. Je fus revolté en lisant *que vous saviez mauvais gré à Mad^e d'Épinay de ne pas vous tenir compte des froides indigestions que vous aviez prises chez elle*. Ce n'est pas ainsi que l'on parle de quelqu'un à qui l'on a des obligations. J'ai vu Mad^e d'Épinay de bien bonne foi enchantée de vous être utile : je ne sais pas un mot de vos autres torts avec elle ni des siens avec vous, ni de ce qui a pu y donner lieu. J'ai dit mon avis sur la phrase de l'indigestion et n'ai jamais parlé que de cela, vous plaignant d'avoir perdu une maison faite et arrangée pour vous, et vous voyant obligé d'aller tout seul mal à votre aise dans une vilaine bicoque à Montmorenci. J'ai plutôt jetté la faute sur la chaleur de vôtre tête et vôtre façon souvent extraordinaire de voir et de juger des objets que sur vôtre coeur que je crois toujours le même. Voilà mes sentimens à votre egard ; je vous remercie de me rendre vôtre amitié ; vous n'avez jamais perdu la mienne ; mais n'ayant point entendu parler de vous dans toute cette aventure, et

1. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

2. Le dimanche 8 octobre, Rousseau charge Coindet de 5 exemplaires « pour la maison Dupin ». Un de ces exemplaires était sans doute destiné à Francueil. Celui-ci remercie Rousseau vraisemblablement dans la semaine qui suit, et il lui donne un rendez-vous pour « Samedi ». Je suppose donc cette lettre écrite vers le jeudi 12 octobre. [P.-P. P.]

étant persuadé que vous ne doutiez pas que je ne fusse instruit par M. ou Mad^e d'Epinaÿ soit même par le public, j'ai gardé avec vous le même silence que vous avez gardé avec moi. Je ne demande pas mieux que d'en sortir et je vous en donne la preuve en vous répondant sur le champ. Je tâcherai et je m'en flatte de vous voir samedi à Clichy chez mon père. Au reste ceux qui vous ont parlé de ma faute et de ma manière de me conduire sont d'aussi mauvaise foi et aussi mal instruits que ceux qui vous ont assuré que j'avois tenu de très mauvais propos sur vous. Je n'en ai parlé qu'une fois et en citant la phrase de votre lettre qui m'a tant choqué, et je n'en ai pas parlé depuis, pas même à Mad^e d'Epinaÿ ni à M. d'Epinaÿ. Je vous remercie de vôtre Livre ; Il me fait grand plaisir à lire, et je ne l'ai pas fini, n'ayant pas la tête encore trop bonne.

Adieu, mon cher Rousseau, soyez assuré que je n'ai nulle rancune pour vous et que je ne sais pas même un mot de vôtre histoire vis-à-vis Mad^e d'Epinaÿ. Si vous voulez nous en parlerons samedi et ce sera pour la première fois. Je serai charmé d'apprendre que vous avez dit et fait dans cette occasion tout ce qu'un homme raisonnable auroit dû dire et faire.

N^o 556.

DE MAD^e. LA MARQUISE DE CREQUI¹.

[Vers le 12 Octobre 1758].

Quoique je me sois interdit, Monsieur, tout ce qui est lecture profane je m'étois déjà procuré l'ouvrage que vous venez de donner au public², parce que j'étois persuadée qu'il seroit aussi différent des principes qui régissent que vos moeurs le sont de celles de nos philosophes. Je suis certaine actuellement de la bonté de mon jugement sur ce point, mais je ne vous réponds pas du succès, car vous demandez des réformes auxquelles nous n'avons garde de souscrire. Quoi! des personnes aussi savantes que nous, theologiennes, politiques, bel esprit, seront obligées de s'occuper de leurs devoirs effectifs? Oh, Monsieur, je vous en souhaite! cela n'est bon qu'à Genève; ici on se ruine pour mettre sa fille en état d'entrer dans le serrail, et puis on la blâme de répondre à la vocation qu'on lui a donnée et qui a été accompagnée trop souvent de l'exemple maternel! Je serois intarissable sur ce point, et j'aime bien mieux vous remercier d'un souvenir dont je fais tout le cas que je dois; cela est immense. J'ai toujours eu pour vous une estime & une amitié qui sont d'un prix médiocre à la vérité; mais c'est un présent que je ne fais pas à tout le monde. J'ai eu le coeur déchiré de voir dans votre Préface qu'un de vos amis vous a manqué; hélas! je connois d'autres personnes qui en ont trouvé de cette trempe: mais quelle

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, et non le *Contrat social*, comme l'a supposé Streckeisen-Moultou, qui place cette lettre en 1762. La phrase sur la préface, où M^{me} de Créqui a vu qu'un ami de Rousseau lui « a manqué », ne laisse pourtant aucun doute à ce sujet. D'ailleurs, Rousseau répond à la présente lettre le 13 octobre 1758.

que soit mon expérience je suis toujours affligée lorsque je vois d'honnêtes gens éprouver les mêmes malheurs. J'en reviens à dire que l'amitié est une belle terre, — mais ou elle est enlevée, ou les nonvaleurs et les réparations en absorbent les revenus. Ainsi ce bien si désiré est introuvable ou inconservable.

Adieu, Monsieur, ne nous reverrons-nous plus ? Je serois ravie de vous renouveler les sentimens avec lesquels je veux vivre et mourir, votre très humble et très obéissante servante froullay de Crequy.

Il faut vous dire que mon oncle a aussi votre ouvrage, qu'il vous y retrouve et vous estime.

Mon fils est à la guerre Capitaine de Dragons, et je suis occupée à me ruiner pour le faire tuer : c'est une jolie situation. La santé est à l'ordinaire, parlez-moi de la vôtre.

N^o 557.

A MADAME
MADAME LA MARQUISE DE CREQUI
QUAI DES QUATRE NATIONS
à PARIS¹.

A Montmorenci, le 13^{8bre} 1758. [vendredi]

Quoi, Madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés ! C'étoit ne rendre justice ni à vous

1. Transcrit à Londres, le 11 avril 1912, de l'original autographe signé, faisant alors partie de la collection A. Morrison. In-4^o, 4 p. : P. 1, 20 lignes, plus la date ; P. 2, 23 lignes ; P. 3, 11 lignes, plus la signature. P. 4, adresse. Timbre postal d'ENGHIEN-LES-PARIS, très effacé, et chiffre postal 3. Cacheté d'une oublie. Le nom de Créqui, sur l'adresse, a été gribouillé, et une autre main a récrit au-dessus : « Créquy ». [Th. D.] — Cette lettre a été imprimée en 1798 par Pougens (*loc. cit.*, p. 17-19).

ni à moi : Les témoignages de vôtre estime ne s'oublient pas, et je n'ai pas un coeur fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait Monsieur l'Ambassadeur¹ ; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne ; l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends par le commencement de vôtre Lettre que vous voila tout-à-fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'ame asses tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer dans² l'oraison. Pour moi, j'aurois encore mieux être dévot que philosophe ; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espérance d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai, Madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachemens exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères, ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquietudes que vous donne le dangereux métier de Monsieur vôtre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom. Mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer ; au contraire vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins, et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coutés : voila ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effraient, du même oeil que les voit une Mère. Eh !

1. Le bailli de Froulay, oncle de M^{me} de Créqui (Cf. t. II, p. 19, note 1).

2. Le mot « dans » est en surcharge sur « durant », précédemment écrit.

Madame, est-ce un si grand mal de mourir ? Hélas ! c'en est souvent un bien plus grand de vivre !

Plus je reste enfermé dans ma solitude ; moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage de Paris. Cependant je n'ai point pris là dessus de résolution. Quand le desir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire ; mais il n'est point encore venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, est que si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous ; et que dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelque reproche à me faire du motif qui m'y conduira.

Recevez, Madame, l'assurance de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

N^o 558.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY ¹.

(Analyse d'un billet de Rey.)

Amsterdam 12 octobre 1758.

[Rey annonce à Rousseau que les deux balles sont arrivées chez « M. Durend » et qu'il peut faire prendre chez celui-ci ses 24 exemplaires en papier ordinaire, et les 10 exemplaires en papier fin « dont il y en a un pour M^r D'Alembert que je vous prie de lui presenter de ma part, le lui ayant promis dans le tems que M^r de Malesherbes lui en a donné l'examen ». Les exemplaires « pour Geneve doivent y arriver le 15 du courant à ce qu'on m'a promis, il ne m'en reste ici que très peu, ce qui m'obligera à la réemprimer aussitot que vous serez pret ».]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4°. Cachet aux initiales de Rey, sur oublié.

N^o 559.

[RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME
ADRESSÉE À J.-J. ROUSSEAU
PAR DES GENS DE LOI.]¹

Je suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point²; mais il faut que je réponde à ma manière; car je n'en ai qu'une.

*Des gens de loix qui estiment &c.*³ M. R[ousseau]⁴, ont été surpris et affligés de son opinion dans sa lettre à M. d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France..

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, et bien plus triste encore qu'elles affligent des gens de loi.

Vn Citoyen aussi éclairé que M. R[ousseau].

Je ne suis point un Citoyen éclairé, mais seulement un Citoyen zélé.

1. Transcrit de la minute autographe, signée et datée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, dossier O.-Z., fol. 134, 135. A l'angle supérieur de gauche, Rousseau a écrit plus tard, probablement en 1764 : « Cette petite pièce est très bonne ; il la faut employer. »

2. Rousseau a d'abord écrit : « aux politesses dont ces Messieurs que je ne connois point m'ont honoré dans leur visite et dans leur écrit ». Il a remplacé ensuite « politesses » par « attentions dont m'honorent », et biffé les dix derniers mots. Cette rature montre que Rousseau savait qui étaient les auteurs de la lettre anonyme, puisqu'il avait reçu leur visite.

3. L'original sans date ni signature de la lettre à laquelle Rousseau répond ici existe également à la Bibliothèque de Neuchâtel (O.-Z., f. 132, 133). Le texte en est intégralement reproduit par Rousseau, dans les passages soulignés de sa réponse, avec ces deux seules différences que le mot « &c. » remplace ici : « et respectent les sentimens de », et qu'à la fin, Rousseau a ajouté le mot « pour », avant « le public ».

4. En outre par quatre fois, le nom de Rousseau se trouve dans la lettre des gens de loi. Sur sa minute, il l'a écrit les quatre fois en toutes lettres, puis il a biffé « ousseau », ne laissant que l'initiale.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la Legislation.

Je l'ignorois ; je l'apprends, mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon¹, Boulainvilliers, l'Abbé de S^t Pierre, le Président de Montesquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mabli² tous bons françois et gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation. On a tort d'exiger qu'un Etranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la Legislation.

Cette maxime peut avoir une application³ particulière et circonscrite⁴ selon les lieux⁵ et les personnes, mais voici la p^{re} fois peut être que la justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Si quelqu'un de nos Citoyens m'osoit tenir un pareil discours à Genève, je le poursuivrois criminellement, comme traître à la patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la législation.

Il y a dans l'application de cette maxime⁶ quelque chose que je n'entens point. J. J. Rousseau Citoyen de Genève imprime un Livre en Hollande, et voila qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les défauts de la législation ! ceci me paroît bizarre. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'être vôtre compatriote ; ce n'est point

1. Il avait d'abord écrit, après « Bodin », puis il a biffé : « L'Archevesque de Cambrai, l'Ab le Comte de ».

2. Il avait d'abord écrit : « l'ont-ils ignoré ? On a tort ». Il a biffé ces sept mots pour mettre en surcharge sur deux lignes « tous bons françois », etc., jusqu'à « tort ».

3. Le mot « application » est en surcharge sur « vérité », biffé.

4. Le mot « circonscrite » est en surcharge sur « locale », biffé.

5. Le mot « lieux » est en surcharge sur le mot « tems », biffé.

6. Les mots « l'application de cette maxime » sont en surcharge sur « l'à propos de ceci ».

pour vous que j'écris ; je n'imprime point dans vôtre pays ; je ne me soucie point que mon livre y vienne ¹ ; si vous me lisez ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la Legislation.

Quoi donc ! sitot qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde, à l'instant il faudra que tout l'univers la respecte en silence ? Il ne sera plus permis à personne de dire aux autres peuples qu'ils feroient mal de l'imiter ? Voila des prétentions assés nouvelles ², et un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministère, le détromper de ses erreurs, et respecter ses fautes.

Je ne sais pas pour quoi sont faits les philosophes, ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministère.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministère.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministère de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du Ministère.

Je ne sais rien de ce qui regarde le Ministère ; parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays et qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus, M. R[ousseau] ne nous paroît pas raisonner en politique.

Ce mot sonne trop haut pour moi ³. Je tâche de raisonner en bon Citoyen de Genève. Voila tout.

lorsqu'il admet dans un état une Autorité supérieure à l'Autorité souveraine.

1. Ici, Rousseau avait écrit ces mots, qu'il a biffés : « s'il y vient, je ne puis ni ne veux empêcher le profit du libraire ; »

2. Les mots « assés nouvelles » sont en surcharge sur : « qui ne sont pas fort modestes ! », biffé ; Rousseau a d'abord mis en surcharge « étranges », qu'il a encore biffé, puis il a écrit : « assés modestes ».

3. Cette phrase « Ce mot... pour moi », a été ajoutée au-dessus de la ligne, après coup.

J'en admets trois seulement. Premièrement l'autorité de Dieu, et puis celle de la loi naturelle qui dérive de la constitution de l'homme, et puis celle de l'honneur¹ plus forte sur un coeur honnête² que tous les Rois³ de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas seulement indépendantes, mais supérieures. Si jamais l'autorité souveraine* pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes, il faudroit que la première cedât⁴ en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir⁵ soutenu le contraire.

Il ne se rappelloit pas dans ce moment le sentiment de Grotius.

Je ne saurois me rappeler ce que je n'ai jamais su, et probablement ce que je ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopédistes.

Le sentiment⁶ d'aucun des Encyclopedistes n'est une règle pour ses collègues. L'autorité commune est celle de la raison. je n'en reconnois point d'autre.

Les Encyclopedistes ses confrères.

Les amis de la vérité sont tous⁷ mes confrères.

Le tems nous empêche d'exposer plusieurs autres objections.

1. Après « l'honneur », il avait écrit « et de la vertu », mots qu'il a biffés.

2. Il avait d'abord écrit : « sur le coeur du juste ».

3. Après Rois, « du monde », biffé et remplacé par « de la terre ».

* « Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot, et comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas disputer. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

4. Il avait d'abord écrit : « il faudroit la rejeter » ; il a biffé ces deux derniers mots et mis en surcharge : « qu'elle cedât ». Il a encore biffé « qu'elle », qu'il a remplacé par « que la première ».

5. Le mot « osé » est ici biffé.

6. Cette phrase a été laborieuse. Rousseau a d'abord écrit : « peut-être ont-ils », mots qu'il a biffés ; puis il a écrit : « Les Encyclopédistes n'ont point de sentimens communs » ; il a biffé les six derniers mots, et mis en surcharge « Le sentiment d'aucun des », et après « Encyclopédistes » : « n'est une autorité pour » ces deux derniers mots remplacés par « règle pour ses confrères », et « confrères » remplacé par « collègues ».

7. Après « tous », il avait commencé à écrire et a biffé : « indistin[ctement] ».

Le devoir m'empêcheroit peut être¹ de les resoudre. Je sais l'obeissance et² le respect que je dois dans mes actions et dans mes discours aux loix et aux maximes du païs dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'ensuit pas de là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens³.

Qui exigeroient une conversation.

Je n'en dirois pas plus en conversation que par écrit il n'y a que Dieu et le Conseil.

Qui priveroit M. R[ousseau] d'un temps précieux pour lui et pour le public.

Mon tems est inutile au public et n'est plus³ d'un grand prix pour moi-meme. Mais j'en ai besoin pour gagner mon pain ; c'est pour cela que je cherche la solitude.

J. J. ROUSSEAU

a Montmorenci le 15 8^{bre} 1758

[Le même dossier O-Z, de la Bibliothèque de Neuchâtel renferme, fol. 134, 135, la Réplique des « gens de loi ». Elle n'est pas de la même écriture que la première lettre. En voici la transcription :

« Comme Monsieur Rousseau aime la solitude, les gens de loy auxquels il a affaire aiment l'obscurité, peut-être feroient-ils encore mieux daïmer le silence, ils ne peuvent cependant se repentir d'avoir presenté leurs reflections a Monsieur Rousseau puisquelles leur ont valu une réponse. ils en sont satisfaits et reconnaissans, elle les a affermi dans les sentimens dont ils l'ont déjà assuré, l'admiration pour son genie, lestime pour ses mœurs, le respect pour sa pauvreté volontaire.

« ce 18. 8^{bre} 1758. »]⁴

1. Il avait commencé à écrire : « Tant mieux ; car le devoir m'empêcheroit moi ». Il a biffé les trois premiers mots et le dernier, et a mis en surcharge : « peut-être ».

2. Ici, une phrase biffée : « Ni que les Parisiens doivent s'ingérer à demander compte aux Gênevois de leurs maximes ».

3. Il avait d'abord mis « pas » qu'il a biffé pour écrire « plus ».

4. *INÉDIT*. In-4° de 4 p., les 2^e et 3^e blanches. Sur la 4^e, cette adresse : « A Monsieur Monsieur Rousseau, Cytoien de Geneve A Montmorency ». Pas de marque postale, cachet de cire rouge : une tête de femme.

N^o 560.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t EVANGILE
DEMEURANT AU BAS DE LA CITÉ
À GENÈVE ¹.

À Montmorenci, le 22. 8^{bre} 1758.

Je reçois à l'instant, mon Ami, vôtre dernière lettre sans date dans laquelle vous m'en annoncez une autre sous le pli de M. de Chenonceaux, que je n'ai point receüe ; c'est une négligence de ses commis, j'en suis sur, car il vint me voir il y a peu de jours et ne m'en parla point ; quoiqu'il en soit ne nous exposons plus au même inconvenient, écrivez-moi directement et n'affranchissez plus vos Lettres, car je ne suis pas à portée ici d'en faire de même. Quoique ce paquet soit assés gros pour en valoir la peine, je ne crois pas que mon ami regrette l'argent qu'il lui coûtera et je ne lui ai pas donné le droit, que je sache, de penser moins favorablement de moi. Soyez aussi plus exact aux dates, que vous êtes sujet à oublier.

L'Ecrit à M. d'Alembert paroît en effet à Paris depuis le 2. de ce mois, je ne l'ai appris que le 7. le Lundi 8, je receus le petit nombre d'Exemplaires que mon Libraire avoit joints pour moi à cet envoi, je les ai fait distribuer le même jour et les suivans, en sorte que le débit de cet ouvrage ayant été assés rapide, tous ceux à qui j'en ai envoyé les avoient déjà et, voila un des désagrémens auxquels m'assujetit l'inconcevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibl. publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 124. In-4^o de 4 p., la troisième n'offrant que cinq lignes ; l'adresse sur la 4^e. Traces de cachet.

de ma faute dans les retards de l'envoi pour Genève je vous envoie une de ses lettres à demi déchirée, et que j'ai très heureusement retrouvée. Si vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire informer à lui même. Selon mon compte, j'espère enfin que vous aurez reçus (*sic*) et distribués ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai sur celui de M. Labat, que nous ne nous sommes jamais écrit et que nous ne sommes par conséquent en aucune espèce de relation. Cependant je serois fort aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point oublié ses honnêtetés, mais mon cher Vernes, Roustan est moins en état d'en acheter un, je voudrois bien aussi lui donner cette petite marque de souvenir, et dans la balance entre le riche et le pauvre je panche toujours pour le dernier. Je vous laisse le maître du choix. A l'égard de l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. Soubeiran, avec lequel j'ai de grands torts de négligence et non pas d'oubli, tâchez je vous prie de l'engager à les oublier.

Je n'ignorois pas que l'article Genève étoit en partie de M. de Voltaire ; quoique j'aye eue la discretion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir par la lecture de l'ouvrage que je savois en l'écrivant à quoi m'en tenir. Mais je trouverois bizarre que M. de V. crut pour cela que je manquerois de lui rendre un hommage que je lui offre de très bon coeur. Au fond, si quelqu'un devoit se tenir offensé, ce seroit M. d'Alembert car après tout il est au moins le père putatif de l'article. Vous verrez, par sa Lettre ci-jointe comment il reçut la déclaration que je lui fis dans le tems, de ma résolution. Que maudit soit tout respect humain qui offense la droiture et la vérité ; j'espère avoir secoué pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réimpression de l'Économie politique, parceque je n'ai pas reçu la Lettre où vous m'en parlez. Mais je vous avoüe que sur l'offre de M. du Villars ¹

1. *Sic*, dans l'original autographe. Il faut lire Du Villard.

j'ai cru que l'Auteur pouvoit lui en demander deux exemplaires et s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le soin, et je vous ferai rembourser cette avance avec celles que vous aurez pu faire au sujet de mon dernier écrit et dont je vous prie de m'envoyer la note.

Je n'ai point lu le livre de l'esprit ¹; mais j'en aime et estime l'Auteur. Cependant j'entens dire des choses si terribles de l'ouvrage que je vous prie de l'examiner avec bien du soin avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher Vernes, je vous aime trop pour répondre à vos amitiés, ce langage doit être proscrit entre amis.

1. *De l'Esprit*, par Helvétius.

N^o 561.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] ¹.

A Montmorenci, le 24. 8^{bre} 1758.

J'ai reçu, mon cher Rey, le 19 de ce mois votre lettre du 12 par laquelle vous m'annoncez l'arrivée de mon ouvrage à Paris. En effet il y est en vente depuis le 2 de ce mois, je l'appris le 7, par hasard ; le 8 et le 9, je fis retirer mes exemplaires ; ils ont été distribués les jours suivans, et tous ceux à qui j'en ai fait présent ne m'en ont su aucun gré parce qu'ils en avoient déjà, et qu'ils ont peine à s'imaginer qu'un ouvrage se publie huit jours avant que l'auteur en sache rien et qu'il ait ses propres exemplaires.

Un libraire de Paris est venu me voir et me proposer de consentir qu'il réimprimât ce dernier écrit. J'ai dit ce qu'il falloit ; cependant je le crois disposé à passer outre ; ainsi j'ai cru devoir vous en avertir, afin que vous puissiez prendre là-dessus les mesures qui vous paroîtront convenables. Au reste, quoiqu'en livrant un Manuscrit à un libraire, je ne prétende pas m'ôter le droit après la première édition de le réimprimer de mon côté toutes les fois qu'il me conviendra, vous pouvez être sûr qu'à l'égard de ce qui s'est imprimé chez vous, je n'userai jamais de ce droit sans vous en avertir d'avance, et jamais en aucune manière, quand vous en userez honnêtement avec moi.

On me fait de Genève de justes plaintes d'y voir arriver mon écrit si tard, et publier plus tard qu'à Paris. Quand je leur dis que la balle a resté deux mois et demi en route et que vous avez prévu d'avance qu'elle y resteroit ce tems là, on me répond que cela n'est pas possible, et l'on attribue tout cela à prétexte et à mauvaise volonté de ma part ; mon cher

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 33.

Rey, j'ai la discrétion de ne vous faire aucune plainte, mais il me semble qu'à bien des égards j'avois mérité plus d'estime, plus de confiance et de meilleurs procédés.

Vous n'avez pas besoin de moi pour réimprimer ce dernier ouvrage ; il suffira d'y faire rentrer les changemens et corrections qui sont à la fin, et d'avoir sur le tout, si vous pouvez, plus d'exactitude qu'à l'ordinaire.

A l'égard du recueil général, je vous répète que tout sera prêt à Pâques prochain, et que si même vous voulez commencer plustôt, vous en serez le maître. Je suis d'avis de mettre au premier volume les pièces de Théâtre et autres petits ouvrages, afin qu'on trouve toujours mieux en avançant. Le quatrième tome contiendra l'ouvrage que vous venez d'imprimer, et une autre pièce encore manuscrite sur le même sujet, que je viens d'achever¹.

Que si vous aimiez mieux commencer par l'ouvrage² dont vous avez vu quelque chose, je l'aimerois mieux aussi. Il est fini, et contient six parties dont la première est la plus grande et la dernière la plus petite.

Voici mes conditions. Le recueil contiendra quatre volumes in-12°. Peut-être cinq ; plusieurs nouvelles pièces, et quelques additions aux autres. Vous me donnerez pour cela soixante Louis³.

Le prix des lettres est déjà fait à quinze Louis chaque partie, ce qui fait quatre-vingt-dix louis.

Si vous vous sentez en état d'entreprendre ces deux ouvrages et de les achever l'été prochain, que de mon côté je passe cet hiver aussi bien que j'ai passé l'été, j'irai ce printemps veiller moi-même à l'exécution, et si le séjour me convient je pourrai rester avec vous.

A l'égard des termes pour les envois réciproques, comme je

1. Il s'agit probablement de *l'Essai sur l'imitation théâtrale*, qui n'a paru qu'en 1764. (Cf. Th. Dufour, *Rech. bibliogr. sur J.-J. R.*, 1925, tome I, n° 230.)

2. *La Nouvelle Héloïse*.

3. « Rey a écrit à cet endroit au crayon : *J'en ay payé 55 Louis ou 1320 ll.* » (Note de Bosscha.)

ne suis pas si défiant que vous, et que je juge des autres ames par la mienne, je vous enverrai de la copie quand il vous plaira et autant qu'il vous plaira, vous m'enverrez de votre côté de l'argent quand vous voudrez et ce que vous voudrez. Ma seule condition est que, soit que vous vous chargiez des deux entreprises ou d'une des deux seulement, soit que j'aie auprès de vous ou que je demeure ici, le tout sera acquitté sans qu'il en manque un sol le premier de Septembre 1759. Je vous laisse réfléchir là-dessus. Vous pourrez me répondre à votre loisir. Mais je veux une réponse précise, et votre parole ; je m'en tiens aussi sûr que si j'avois l'argent.

Adieu, mon cher Rey, mes amitiés et respects à Madame Rey. M^{lle} Le Vasseur vous remercie de l'honneur de vos complimens ; elle vous fait les siens, et moi je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 562.

A MONSIEUR,
MONSIEUR LENIEPS, BANQUIER,
RUE DE SAVOYE, À PARIS¹.

A montmorenci, le 26. 8^{bre} 1758.

Il faut, cher Lenieps, vous avouer sans détour mon ignorance. Je ne suis pas plus habile en savoyard qu'en Latin : j'entends l'un et l'autre, sans pouvoir les parler. Je vous ai lu quoique vous en puissiez croire : mais je ne saurois vous répondre, au moins à votre patois, car, pour votre coeur qui m'aime, soyez sûr que je lui réponds bien.

J'ai reçu votre cademat dont je vous remercie : mais malheureusement, je n'en saurois faire usage, parce que l'anneau est trop gros pour la place à laquelle il est destiné, de sorte que si l'on le pouvoit changer contre un autre qui eût l'anneau plus délié, ou le rendre, cela me feroit plaisir ; sinon, j'ai prié M. Coindet de vous remettre le petit nombre d'exemplaires² que j'ai de reste, vous aurez la bonté de retenir sur leur prix, celui du cademat.

Je savois par notre dernière conversation, que vous ne seriez pas en tout de mon avis sur ce dernier écrit : je n'ai point dessein de le défendre contre vous qui connoissez mieux que moi le véritable état de nos moeurs et de notre République ; pourvu que vous reconnoissiez dans cet écrit l'honnête homme, le bon citoyen et des sentimens dignes de vôtre ami, je passerai condamnation sans regret sur mes erreurs involontaires. Je vous sais extrêmement bon gré de ce que vous avez dit à M. l'Abbé de la Porte. S'il dit du bien de mon ouvrage, pensez-vous

1. Publié pour la première fois par Lambert (*cf.* tome II, p. 30, note 1), mais non repris par les éditeurs de la *Correspondance* — Transcrite ici de la copie ms. de 1795, la présente lettre est la « dixième » du recueil. [P.-P. P.]

2. De la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*.

que ce soit par amour pour la vérité? Point du tout; c'est parcequ'il sait bien que M. Fréron en dira du mal : il en droit du mal d'aussi bon coeur, si l'autre en disoit du bien. Comment voulez-vous qu'on soit sensible à de pareils éloges?

La saison s'avance ; et je commence à craindre que sa rigueur ne me prive du plaisir de vous voir à la Barre, et d'y manger *meuton* ou *poir*¹, car le choix m'est fort égal, pourvu que nous le mangions ensemble. Voici une pluie qui gâte les chemins, et qui me mettroit moi-même hors d'état de me trouver au rendez-vous. Je voudrois bien pouvoir, au lieu de cela, vous aller voir à Paris : mais, à la même difficulté qui subsiste, il s'en joint tant d'autres que je n'ose me promettre ce plaisir pour cet hiver. Mon cher, l'essentiel est de s'aimer : la distance ne fait rien à cela : se voir est pour le plaisir; s'aimer est pour le bonheur, et je crois que sur ce point, nous sommes aussi sûrs l'un de l'autre, que si nous nous le disions mille fois le jour.

Adieu, mon bon et cher Ami : n'imitiez pas ma négligence ; car vous n'êtes pas aussi paresseux que moi, et votre métier ne prend pas tant de tems que le mien². Témoignez à Madame votre Fille combien je suis sensible à son souvenir et à sa bonne volonté. Soyez toujours unis ainsi d'inclination : ayez toujours des amis communs : soyez toujours heureux les uns par les autres : il n'y a jamais que les gens de bien qui cherchent et trouvent leur bonheur dans leur famille. Adieu derechef. M^{lle} le Vasseur vous assure de son respect, et moi je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. « *Mouton* ou *porc* », en patois savoyard. [P.-P. P.]

2. Les lignes qui suivent : « Témoigner... ..famille », sont soulignées (Cf. T. II, p. 29, note 1).

N^o 563.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ MRS. THELUSSON, NECKER ET COMP^e.
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS ¹.

Ce vendredi 26 [*lisez* 27 octobre 1758] ².

Je dois vous prévenir, mon cher Coindet, que dimanche 29 je ne dînerai pas chez moi, ni par consequent avec vous, si vous venez samedi selon nos arrangemens. Que s'il vous convient, malgré cela de venir, toujours aurai-je le plaisir de vous recevoir le samedi, et le lendemain vous pourrez dîner avec M. Le Vasseur ³. Si vous aimez mieux remettre à la huitaine, vous en serez le maître. Faites là-dessus ce qui vous conviendra.

Je vous prie de faire mille remerciemens de ma part à Madame Vernet, et de l'assurer de tout mon respect. Si elle n'a point encore ma réponse, c'est que je l'ai différée afin de vous la remettre. Vous pouvez juger si je suis content de ce qu'elle me dit de Monsieur Vernet, vous qui savez combien je fais cas de son suffrage.

Adieu, mon cher Coindet, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. f. 203, n^o 76). Cachet de cire rouge, avec la devise.

2. J.-J. avait d'abord écrit : « Ce Jeudi 26 ». Puis il a biffé le mot « Jeudi » pour le remplacer par « Vendredi », et a laissé 26 par inadvertance.

3. Il faut lire ici : « Mad^e Le Vasseur ».

N^o 564.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 31. 8^{bre} 1758.

Il me paroît, mon cher Rousseau que nous sommes un peu éloigné de notre compte, mais je me flate que vous voudrez bien entendre mes raisons.

[Ici, Rey explique qu'il avait averti « M^r Durend à Paris et M^r Jean Luc Mayster à Genève, pour delivrer vos exemplaires aussitôt leur arrivée ». Les balles sont parties au jour que Rey avait désigné à Rousseau.]

J'ay taché par une juste combinaison de les faire arriver en même tems à Lyon Geneve et Paris, afin de n'être pas contrefait dans une de ces places avant l'arrivée de mes exemplaires et la chose est toute naturelle, ayant été la dupe de votre premier Discour qui étoit fait² à Lyon avant l'arrivée de mes exemplaires, ainsi n'en ai-je placé que 200 exemplaires en change, la bonté du livre est seule cause que j'en ay écoulé mon ed^{on}.

[Rey n'est pas surpris de la visite d'un libraire de Paris à Rousseau. Il est assuré que l'ouvrage sera contrefait à Paris ; l'essentiel étoit « d'y en placer en nombre et de n'être pas prevenu ».]

— M^r Durend doit faire ses diligences pour s'y opposer et si je savois qui c'est, je lui en donneroïis avis pour qu'il prenne ses mesures.

Vous me surprenez en me disant : « Au reste, quoi qu'en livrant un manuscrit à un Libraire je ne pretend pas m'ôter le

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'autographe original signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3 p. in-4^o plus 5 lignes au travers de la p. 4, qui offre l'adresse. Cachet aux initiales de Rey, sur oubliée, pas de chiffre postal.

2. C'est-à-dire « contrefait ».

droit apres la premiere edition de le réemprimer de mon coté toutes les fois qu'il me conviendra etc. »

Mais mon cher Rousseau, pourquoi vous aige payé ? n'est-ce pas pour acquerir le droit que vous y aviez ? Vous ne voulez pas vendre 2 fois le meme ouvrage ? et d'en permettre l'impression a un autre sans benefice ne seroit pas juste non plus, quand meme vous auriez toutes les raisons du monde a vous plaindre de moi, ce qui j'espere n'arrivera pas. Vous ne m'avez jamais prevenu sur un article aussi essentiel, ce que je puis vous assurer c'est que je vous regarde comme trop equitable pour insister la dessus ; je ne m'envisage pas seul dans tout ce que je dis cy-dessus, mais je plaide tout cas pareil, comme M^r Pissot m'a contre fait votre premier Discour, il me donne le meme droit de réemprimer dans ce país ce qu'il a imprimé de vous quoiqu'il vous ait payé, mais vous ne pouvez pas me le vendre ; mon dessein en réemprimant vos ouvrages est d'en faire une éd^{on} exacte, complete, egale d'un bout a l'autre et qu'on puisse donner a un prix modique, s'il me faut payer les materiaux une seconde fois ou du moins en partie, je ne remplis plus mon but. Gosse à La Haye a imprimé votre Devin de Village en petit pap. in-8°. Pour faire entrer ce morceau dans la Collection, il faut que je commence par m'accommoder avec lui et lui acheter le droit qu'il c'est acquis en l'imprimant, il n'a cependant pas acheté ce Droit, malgré cela aucun Libraire de ces provinces ne le lui contestera, parce qu'il en est le premier imprimeur, et où en seroit notre commerce s'il n'y avoit pas des raigles.

Je comptois que vous m'auriez fourny vos ouvrages, revu et corrigé, gratis. S'il y a des pieces nouvelles rien de plus juste que de les payer, mais une fois payée tout est dit. Vous voyé que nous sommes éloigné de compte.

Je puis vous assurer que la p[ersonne d]e ¹ Geneve qui vous conteste le tems qu'a demeuré la balle en chemin, v[ous pa]rle ¹ sans connoissance.

1. Les lettres entre crochets ont disparu par suite de la déchirure du cachet.

Si vous n'avez absolument rien à ajouter à votre Lettre à M^r D'Alembert j'en puis donc recommencer l'impression ? je voudrais bien y apporter plus d'exactitude et c'est pour cela que je vous aurois souhaite ici afin que vous fussiez très content de mon travail comme tout le monde l'est du votre.

Je commencerai par vos Lettres que vous m'avez fait le plaisir de me faire voir, à quinze Louïs la partie, je voudrais les publier par deux parties à la fois, mais comment faire pour les Dessesins ? Voudriez-vous les faire executer à Paris et combien demanderoit on par sujet ? Vous pourriez m'envoyer partie par partie et je vous ferai payer en peu de tems à chaque fois, sans m'engager à tout finir pour le mois de 7^{bre} prochain, 90 Louis font 2160 £. C'est une somme, sans compter les autres fraix qui iroient bien au dela ; combien croyez vous que tiendra de page chaque partie ? en prenant pour modèle votre dernier ouvrage cet eclaircissement me sera utile pour l'impression et faire des volumes raisonnable.

Je ne puis point vous promettre d'executer dans l'année prochaine et ces 6 volumes de Lettres et les 4 ou 5 volumes de vos autres ouvrages, je vois qu'à vue de païs cela iroit au dela de mes facultez presente...

[Rey explique qu'il a fini cette année l'impression des livres des Juges et de Ruth de la Bible de M. Chars et qu'il commence le 1^{er} Livre de Samuel ¹. « Ces deux articles me font pres de 10 000 Livres (volumes) dont les 3/4 entrent en magasin en attendant la vente qui n'est pas des plus prompte, j'ay toûjours quelques réempressions à faire entre deux ». En outre, ce qu'on lui doit ne rentre pas.]

Je vous parle, mon cher Rousseau, à coeur ouvert, faite pre-

1. Le *Catalogue des Livres du Fond de M. M. Rey, libraire à Amsterdam*, imprimé sur les 4 dernières pages de l'édition originale (1758) de la *Lettre à d'Alembert*, signale entre autres publications : « La Sainte Bible ou le Vieux et le Nouveau Testament, avec un Commentaire littéral, composé de notes choisies tirées des divers Auteurs Anglois, in-4°, 7 vol. à fr. 21 pour l'année 1758 seulement.

« Le Livre de Josué séparé, à f. 3. 6 s.

« Les Livres des Juges et de Ruth 7 partie (*sic*) avec le portrait de l'Auteur peint par Liotard, gravé par Houbraken, 4°, Amst. 1758, à f. 3. 10 s. » [P.-P. P.]

sentement comme vous l'entendrez, et je serai content, moyennant que vous m'aimiez et que vous me rendiez justice, on se console de ne pas exécuter une entreprise avantageuse, mais je ne me consolerois pas de perdre votre estime que je préfère à tout le reste, et c'est pour vous prouver que je la mérite que je voudrois vous avoir ici pour en juger toutes les fois que vous le voudriez.

Le porteur de la présente M^r Lochner a resté chez moi 2 ans comme Commis, il va passer son hyver a Paris et se retirer ensuite chez lui à Nuremberg, il desire de vous faire la révérence et il vous assurera de bouche du parfait attachement avec lequel je suis de cœur mon cher Rousseau tout à vous.

REY

N^o 565.

DE M. ROUSTAN¹.

Monsieur,

Acceptés mes vifs remercimens de la bonté que vous avez eue de me mettre parmi les élus à qui vous envoyez votre Livre, et encore plus de ce que vous voulez que je l'accepte comme une marque de votre souvenir : j'y occupe donc une petite place; vous me croyez donc ami de la vérité et de la vertu. J'ose dire que vous ne vous trompez point; quand la nature ne m'auroit pas donné ce goût, vos écrits seuls me l'auroient inspiré. Ah Monsieur, combien me suis-je transporté dans vôtre respectable réduit? Combien de fois ai-je ambitionné le plaisir de verser avec vous des larmes sur les vices et les malheurs des humains? Il est si doux de s'affliger avec des hommes vertueux! C'est un moyen si propre à le devenir; mais cent trente lieues, et plus que cela, vos maux et mes besoins nous séparent, et je ne puis vous offrir que mon coeur et mes vœux. Helas! en priant le Ciel de me guérir de mes maladies spirituelles, je l'ai souvent conjuré de guérir vos maux corporels, et de vous rendre à vous-même, au Genre humain, à votre Patrie, à vos disciples et à vos amis.

J'ai lu votre Livre, ou plustot je l'ai dévoré; j'y ai reconnu l'oeil perçant du philosophe, le pinceau du grand Ecrivain, Cimon qui vient combattre à sa Tribu. Vous instruisez à la fois la fille, la femme, la mère, le jeune homme, le Citoyen, le mari, le pere, le Magistrat, le Theologien, et en fermant la nouvelle source de corruption qu'on voudroit ouvrir, vous portez des coups terrassans à tous les vices qui nous ont gagnés.

1. *INEDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 21, 22. Il y a une copie de cette lettre dans le 1^{er} ms. Adert, fol. 45, 46, et une autre dans le 2^e, où Adert l'attribue par erreur à J.-F. De Luc.

Je ne répète ici que ce que j'ai oui dire à tous vos lecteurs. Ils soutiennent que tous vos ouvrages n'ont rien de plus fort que le morceau des Duels, ni de plus attendrissant que la soirée de S^t Gervais.

Je n'ose cependant vous garantir un Succès général. Nos femmelettes du haut étage, nos Demoiselles de goût, nos petits Maitres doucereux et galants ne trouveront point bon que vous leur prouviez qu'ils ont été des sots d'aller au spectacle, et qu'ils seroient des infames d'y retourner. Ces desapprobateurs honorent le philosophe mais affligent le Citoyen. Malgré cela, j'espère que votre Livre produira son grand effet, et que nous n'aurons point de théâtre. Il affermira dans leurs principes ceux qui l'ont fui, il ouvrira les yeux à quelques uns de ses partisans, et la troupe qui, malgré l'attrait de la nouveauté a mal fait cette année ses affaires, se ruinera l'année suivante, si elle ose revenir.

Je n'ajoute qu'une remarque sur votre Livre; elle m'a causé une volupté trop pure pour la taire. La naïveté, la douceur, le sentiment, la tendresse qui animent les portraits que vous y tracez des passions et des plaisirs de la nature et du patriotisme, m'ont persuadé que malgré toutes les souffrances du corps, si l'ame qu'il loge est vertueuse, elle a des momens délicieux de sérénité et de joye; puissent les vôtres se multiplier, et les autres couler de la même source. Je suis plus que jamais

Monsieur

Votre très obligé, très sincère
et très inutile serviteur

A. J. ROUSTAN

Genève ce 3. 9^{bre} 1758.

N^o 566.

DE M. LE ROY¹.

[Début de novembre 1758].

Monsieur

Quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, et j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grèce et ayant fait une étude particulière des Theatres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142 le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grèce excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes moeurs, et Sparte qui ne souffroit point de theatre n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non seulement il y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athènes, mais il étoit le plus bel ornement de cette ville si célèbre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie, et Pausanias et Plutarque en parlent : c'est d'après ce que ces deux Auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'Ouvrage que je viens de mettre au jour. Comme cette erreur qui vous est échappée pourroit être remarquée par d'autres que par moi, j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je vous en avertisse, et je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'estime et de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c.

1. *INÉDIT*, à l'exception de la cinquième phrase « Non seulement... mettre au jour ». Transcrit de la copie de la main de Rousseau, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 24).

N^o 567.

A M. LE ROY¹.

Montmorency, le 4 novembre 1758.

Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je suis si sensible à ce procédé, que je vous demande la permission de faire usage de vôtre Lettre dans une autre édition de la mienne². Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime, et je me sens moins honteux de ma faute que fier de votre correction.

Voilà, Monsieur, ce que c'est que de se fier aux auteurs célèbres. Ce n'est guère impunément que je les consulte; et, de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité, avoit dit la chose avant moi, et Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des choses contre les lois, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire; et il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux récuser votre témoignage; et quand ces auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7886, p. 25, 26). et d'une minute autographe, très raturée, également à Neuchâtel, dans le ms. 7840, fol. 70, 71. Cette minute est signée. La présente lettre est donnée comme inédite par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, 1825, t. I, p. 41. Elle avait précédemment été publiée (vers 1793) dans le *Précis de la vie du Citoyen Lambert*.

2. Rousseau a oublié de corriger son erreur dans l'édition de 1759, où il a fait pourtant un autre changement. (Cf. lettre à Rey du 14 mars 1759, n^o 611.)

par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, et d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit consacré plutost à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, et que les pièces qu'on y jouoit quelquefois étoient moins de véritables drames que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs ; ce qui n'empêchoit pas que Sosybius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est La Guilletière qui m'apprend tout cela ; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, et qu'ils en soient instruits ; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, et que mon sentiment n'en est pas moins bien établi, j'espère qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques : j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance que de mes maximes ; et je serai toujours très content que les vérités utiles que j'ai soutenues soient épargnées à mes dépends.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma reconnoissance, de mon estime, et de mon respect.

J.-J. ROUSSEAU

[Julien-David Le Roy [né à Paris le 6 mai 1724, mort à Paris le 28 janvier 1803], nommé associé de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres le 13 février 1770, et pensionnaire le 20 juin 1786 ; élu membre résidant de l'Institut national, section des antiquités et monuments, le 24 frimaire an IV (15 décembre 1795). Il a publié en 1758 un ouvrage intitulé *Ruines des plus beaux monumens de la Grèce*, in-folio, et l'a envoyé à Rousseau, avec la lettre qui précède et à laquelle Rousseau répond ici.]

N^o 568.

DE M. [DANIEL] DE ROCHEMONT MINISTRE À GENÈVE¹.

[vers novembre 1758].

Vous voulez bien vous souvenir de moi, Monsieur ; vous m'en donnez une marque précieuse en elle-même ; que ne puis-je vous montrer toute ma sensibilité ? J'ai lu avec avidité votre ouvrage ; je m'occupe à le digérer avec deux amis, que j'appellerois Philosophes si l'on donnoit aujourd'hui ce nom à ceux qui le méritent. Je pourrois vous répéter ce que je leur ai ouï dire sur la force de raisonnement, la profondeur d'analyse, et l'étendue de vues utiles qu'ils admirent dans le développement d'une seule question. Mais ce ne sont là que des productions de l'esprit. C'est ce cœur qui a échauffé le génie que je considère uniquement, qui m'attache, qui me remue, et aux mouvemens duquel je sens avec joye qu'il y a quelque chose d'analogue dans le mien.

Oui, mon cher Compatriote, malheur à qui n'aime pas vôtre livre par sentiment avant que de l'approuver par discussion ; il faut que tout instinct moral de la belle nature soit entièrement mort chez lui. S'il y a encore quelque étincelle d'esprit patriotique, de vertu mâle, et d'amour de la liberté, elle doit s'allumer au feu de vos discours. Déjà nous en voyons l'effet ; je vous le dis pour votre consolation ; je croirois vous insulter que de vous donner des éloges ; depuis le peu de tems que votre Livre est répandu on sent qu'il travaille dans toutes les ames républicaines. Elles sont, graces à Dieu, le plus grand nombre parmi nous. S'il y a de la corruption aux extrémités, le corps de la Nation est encore sain. Vn zèle aussi pur que le vôtre, une raison éclairée par l'expérience, votre position

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 26).

qui vous fait voir les choses de loin mieux que ceux qui les voyent de près, sont autant d'avantages dont vous vous servez et dont vous vous servirez à l'avenir pour le bonheur de votre Patrie. Tranquille, hors du tourbillon des affaires et du tumulte de la société, continuez de veiller à la santé publique de vos Concitoyens. Apprenez-nous à oser être petits en osant être vertueux, à éprouver comme vous le faites cette promesse du Maître. La vérité vous affranchira et vous serez véritablement libres. Vôte invocation à la vérité et les sentimens que vous y joignez sont bien la preuve de cette parole. A quoi tient-il que nous n'adorions la Patrie? Dieu vous conserve, digne et vrai Citoyen, qu'il vous soulage et vous soutienne. Vernes m'envoye demander ma Lettre à l'heure même. Je suis du fond de mon coeur, plein de la plus parfaite estime et du plus sincère attachement, V. T. H. & T. O. S.

D. DE ROCHEMONT

N^o 569.

DE M. SARRAZIN L'AINÉ
PASTEUR À GENÈVE¹.

Genève ce 4. 9^{bre} 1758.

Monsieur

Je n'ai pas de termes assez expressifs pour vous marquer la satisfaction que j'ai ressentie en lisant le digne ouvrage qui vient de partir de vôtre plume et que M. le Ministre Vernes m'a remis de votre part. Sensible comme je dois l'être, Monsieur, à votre bon souvenir j'ai reçu avec une entière reconnoissance le présent que vous m'avez envoyé et qui tiendra, je vous assure, une place très distinguée dans mon cabinet. Vous venez, Monsieur, de rendre un service signalé à notre commune patrie en vous élevant aussi solidement et aussi fortement que vous l'avez fait contre la fureur des spectacles, et en montrant tout le ridicule et le danger du projet qu'ont formé certaines personnes d'établir un théâtre dans cette ville : établissement si manifestement opposé à notre constitution et à nos mœurs. Vous attaquez le théâtre en lui-même ; vous l'attaquez dans ses conséquences et dans ses suites, et de tout cela il en résulte une preuve convaincante et démonstrative combien il seroit à tous égards dangereux et funeste d'introduire la Comédie parmi nous. Il n'y a pas même jusqu'à vos digressions qui ne renferment des choses très intéressantes et accompagnées de traits, qui ne peuvent partir que d'un pinceau aussi juste et aussi délicat que le votre. Qu'il est satisfaisant, Monsieur, de voir un illustre Citoyen consacrer ainsi ses beaux talens au bien et à l'avantage de sa patrie !

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 23). Rousseau écrit « Sarrazin ». Il faut écrire « Sarasin ». (Voy. plus haut, au n^o 549.)

Combien ne doit-il pas lui être cher, et que ne lui doit-elle point ? Je partage avec mes bons compatriotes la reconnaissance que tout notre public vous doit pour le bien que vôtre Livre ne manquera pas de faire auprès de tous ceux qui savent penser sensément, et qui ne seront pas livrés à l'amour de la frivolité et du plaisir. Que j'ai de regret, Monsieur, de n'être pas à portée de jouir de vos entretiens et de contempler de près cette vertu qui vous rend si respectable et qui vous attire l'estime et les vœux de tous ceux qui en connoissent le prix. Je suis et serai toujours avec la considération la plus distinguée, Monsieur, &c.

N^o 570.

A M. SARASIN L'AINÉ,
PASTEUR DE L'ÉGLISE DE GENÈVE¹.

A Montmorenci, le 29 novembre 1758.

Je suis sensiblement touché, Monsieur, de l'approbation dont vous honorez mon ouvrage, et de vos bontés pour l'auteur. Si le desir de bien faire avoit besoin de quelque encouragement, c'est dans l'espoir d'obtenir des suffrages tel que le vôtre qu'il pourroit le trouver ; je relirai souvent votre lettre pour y méditer, sous la forme d'éloges, les leçons de mon devoir. Que ne suis-je à portée de l'apprendre quelquefois dans vos éloquens sermons tels que celui sur le citoyen que j'eus le bonheur d'entendre, il y a quatre ans, et que je n'oublierai de ma vie ! Quand j'ose élever ma foible voix sur les dangers du théâtre, je ne fais que répéter les maximes de nos pasteurs, dont nous devrions mieux profiter. Quand je montre le désordre qu'un pareil établissement causeroit dans notre

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites de J.-J. R.*, t. I, p. 43-44, « d'après l'original autographe appartenant alors à M. Jean-Marc Du Pan, arrière-petit-fils du pasteur Sarasin ».

constitution, je ne fais que répéter ce que tous les Gênois sages et raisonnables ont pensé et dit avec moi ; tout ce que j'ai dit de bon je le tiens de mon pays, je serois bien ingrat de ne pas le lui rendre, quand le besoin paroît l'exiger.

O Monsieur ! si jamais je puis revoir ma patrie, qu'il me sera doux d'apprendre à devenir meilleur et plus sage en conversant quelquefois avec vous ! que je consacrerai de momens agréables à vous montrer tout l'honneur que je vous porte et le sincère et profond respect que j'ai pour vous¹.

1. Il est vraisemblable que cette lettre devait être signée. Musset-Pathay, qui l'a publiée le premier, ne l'indique pas.

N^o 571.

DE M. DE LALIVE [D'ÉPINAY]
INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS¹.

A Paris ce 8 novembre 1758.

Voici, Monsieur, quelques unes de mes estampes que vous avez désirées ; je ne les offre pas, parce qu'elles n'en valent assurément pas la peine ; mais je suis trop heureux qu'on me les demande : je n'aurois rien à désirer si elles vous faisoient autant de plaisir aux yeux que votre Livre m'en a fait à l'esprit et au coeur. Je vous souhaite, Monsieur, une santé telle que la méritez. Outre l'intérêt que vos amis doivent y prendre, ce souhait est un peu intéressé : une bonne santé vous laisseroit la liberté de travailler, et nous donneroît de tems en tems le plaisir de jouir du fruit de vos travaux. Le plaisir qu'ils me font n'est pas assurément le plus flatteur pour vous, mais il est certainement le plus sincère. Ce sont là les sentimens avec lesquels je ne cesserai d'être toute ma vie,

Monsieur

votre &c.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau. (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 27.)

N^o 572.

A M. [LENIEPS, à PARIS]¹.

A Montmorenci le 8. 9^{bre} 1758.

Voici, mon ami, ma réponse à M. l'Abbé de la Porte², je vous prie de la cacheter avant de la lui remettre. Je parierois cent contre un que sa brouillerie avec M. Fréron est une brouillerie feinte; et qu'ils ont arrangé entre eux ce petit jeu, pour doubler leurs revenus et balotter plus plaisamment le Public. Cette idée me fait mourir de rire et me paroît un des meilleurs tours qui jamais aient été joués.

Je suis tout disposé à convenir avec vous de mes erreurs. Il se peut surtout que je me sois trompé à l'égard des cercles : trouvez quelque autre moyen que les hommes ne vivent pas avec les femmes et j'abandonne celui-là. Il est vrai qu'elles maintiennent une espèce de décence extérieure, mais elles la font payer cher.

Il se peut encore que les bals publics ne conviennent pas à Genève par de très bonnes raisons que vous alléguez à la fin de l'article qui les regarde, mais quand vous condamnez la danse en général, vous vous trompez très assurément. La danse est une inspiration de la nature, et la nature n'a jamais tort : il ne s'agit que de la régler : c'est aussi ce que j'ai proposé de faire. Pourquoi, dites-vous, faire apprendre à des filles et à des garçons ce qui leur sera défendu étant mariés ? parce qu'il faut nécessairement que des filles et des garçons vivent autrement que des maris et des femmes ; parce qu'étant mariés, ils n'auront plus besoin de se marier ; parce que les inclinations de chaque âge demandent des amusemens différens ; parce que des raisons de santé veulent qu'on laisse³ livrer la Jeunesse

1. *INÉDIT.* — C'est la « onzième » lettre de la copie ms. de 1795, d'où elle est ici transcrite. Le copiste remarque qu'elle n'a pas de suscription, que sa teneur occupe les quatre pages et qu'elle sera parvenue sous enveloppe. [P.-P. P.]

2. Cette lettre de Rousseau à l'abbé de la Porte ne nous est pas connue. Au sujet de ce qu'il dit ici, cf. plus haut, le troisième alinéa du n^o 562.

3. Le copiste de 1795 observe ici en marge : « Il vaudroit mieux dire : qu'on laisse la Jeunesse se livrer. »

aux exercices que la Nature leur¹ demande. Il y a un tems pour être jeune ; l'auteur de la nature le veut ainsi. C'est une injustice et une dureté d'ôter à la Jeunesse les amusements de son âge et c'est mal raisonner de les² en priver parce que cet âge ne durera pas toujours. Soyons ce que nous devons être dans tous les tems de la vie, et ne faisons point des vieillards à vingt ans. Vous parlez d'apprendre à danser, comme s'il étoit question d'une grande science, mais point du tout. Je ne veux point de Marcellus à Genève. Qu'on marche, qu'on saute en cadence, qu'un maître donne quelques mois de leçons, pour apprendre à marcher et à se présenter avec grâce ; cette science est de mise dans tous les tems ; c'en est assez pour le plaisir et l'utilité ; je n'en demande pas davantage. Pourquoi, continuez-vous, les détourner les uns et les autres de leurs occupations et de leurs devoirs ? Mais un de leurs devoirs est de se marier. Répondez à ce que j'ai dit la dessus dans mon livre ; et puis vous ne voulez donc accorder aucune espece d'amusement à la Jeunesse ? Cher Lenieps, cela me paroît bien dur et je vous avertis que si vous les lui ôtez tous, elle s'en donnera malgré vous, et que ceux qu'elle choisira vaudront moins que ceux que je lui laisse.

Je ne suis pas non plus de votre avis quand vous dites que, si nous sommes corrompus, ce n'est point la faute des femmes, c'est la nôtre. Mais tout mon livre est employé à montrer comment c'est leur faute, et je ne crois pas qu'il y ait rien à répondre à cela. Par tous pays les hommes sont ce que les femmes les font être : cela est forcé, cela est inévitable, c'est la loi de la nature. Pour bien philosopher sur les moeurs, il ne faut jamais séparer les deux sexes, car elles dépendent toujours de leur liaison. Nous ne renonçons à notre sexe que

1. Autre observation, en marge, du copiste de 1795 : « *Leur* est une faute. Il faut *lui*, quoique *jeunesse* soit un nom collectif ».

2. Du même : « Il faut : *de l'en priver*. » [Ces trois notes marginales, qui témoignent d'un zèle honorable, démontrent aussi, me semble-t-il, la conscience du copiste de 1793, sinon sa subtilité, car il est probable que les deux incorrections signalées doivent s'expliquer par des lettres en surcharge qu'il n'a pas su interpréter, et par des mots biffés, dans l'original autographe. [P.-P. P.]

parce que les femmes renoncent au leur : rendez-les femmes et nous serons hommes.

Je ne voulois pas disputer avec vous ; mais les matières m'entraînent. Je souhaite de tout mon coeur que nous puissions achever quelqu'un de ces jours le verre à la main. J'étois à Clichy le p^r Novembre, et quand j'aurois été ici, je n'aurois pas reçu vôtre Lettre à tems pour pouvoir aller dîner avec vous, ce que je ne désespère pas de faire, ou cet hiver ou du moins dans une meilleure saison : il me semble que vôtre fête et la mienne est toutes les fois que nous nous voyons. Je vous avoue que le petit mot d'escalade¹ que vous m'avez dit m'a tout réjoui le coeur, et s'il ne faut pour la faire avec vous que consentir que vous apportiez vôtre plat, j'y consens avec plaisir. Venez tous deux : vous et vôtre plat : l'un sera caressé et l'autre mangé, et j'espère que *cé qu'é l'aino*² nous tiendra tous en joie. Vous n'ignorez pas combien je suis sensible au souvenir, à l'estime, à l'amitié de Madame vôtre fille : je suis bien sûr que mon Livre ne lui déplaît pas ; en général, il n'y a de femmes qui s'en offensent, que celles qui ne peuvent se reconnoître aux premieres lignes de la page 161³. Adieu, mon bon et cher ami : vous voyez que le papier me manque plustôt que le babil⁴.

1. L'Escalade est le nom de la fête nationale des Genevois célébrée par des dîners de famille, le 12 décembre, en souvenir de la victoire que leurs ancêtres remportèrent ce jour-là, en 1602, sur les troupes du duc de Savoie Charles-Emmanuel I, qui avaient tenté de s'emparer de leur ville par « escalade », en franchissant ses murs au moyen d'échelles.

2. *Cé qu'é l'aino* : « Celui qui est là-haut », en patois savoyard. Ce sont les premiers mots d'une chanson qu'il est de tradition de chanter dans les dîners et banquets célébrant cette fête nationale [P.-P. P.].

3. « Y a-t-il au monde un spectacle aussi touchant, aussi respectable que celui d'une mere de famille entourée de ses enfans, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse, et gouvernant sagement la maison ? C'est là qu'elle se montre dans toute la dignité d'une honnête femme ; c'est là qu'elle impose vraiment du respect, et que la beauté partage avec honneur les hommages rendus à la vertu. »

4. Le copiste de 1795 remarque en marge qu'« il n'y a point de signature. »

N^o 573.

[TRONCHIN À ROUSSEAU]¹.

à Genève 17 $\frac{13}{11}$ 58².

J'ai été bien sensible, mon cher Monsieur, à la marque de souvenir que vous m'avez donnée. Je ne dis pas que vous me la deviez ; je dois beaucoup et on ne me doit rien, mais j'imagine que si mes sentimens pour vous meritent quelque retour, vous êtes trop juste pour le leur refuser. J'ai lu votre ouvrage, mon cher Monsieur, avec d'autant plus de plaisir, que j'ai toujours pensé comme vous sur la nature et sur les effets de la comédie. Si sur cet article je ne me suis pas exprimé comme vous, c'est que sur aucun article je ne puis m'exprimer comme vous, bien que sur presque tous je voudrois m'exprimer de même. Je dis sur presque tous, parce que menant dans ma patrie la vie la plus retirée, sans sortir de mon confessionnal je la connois mieux que personne. Cette patrie, mon bon ami, n'est pas ce que vous imaginez. Par un effet de cette loi générale qui fait que tout dégénère, ces amusemens publics et ces cercles dont l'institution paroît si bonne, sont une source de distraction, de perte de temps et de dissipation, qui passent les bornes honnêtes d'un amusement nécessaire, et qui nuisent sensiblement à l'éducation domestique. L'état des choses rend pourtant cette éducation plus nécessaire à la cité que l'éducation publique. Celle-ci n'est plus qu'un être de raison dans une ville où les arts donnent à chaque citoyen un objet qui lui est personnel, un objet qui l'occupe tout entier, et qui, par la nature des

1. Transcrit du « Registre de copies, lettres et consultations » du docteur Tronchin, conservé à Bessinge, p. 200-201. Il y en a une copie, de la main de Rousseau, dans le recueil 7886 (p. 27-29), de Neuchâtel, et une autre, moderne, dans le second manuscrit Adert, p. 97-99.

2. C'est-à-dire : 13 novembre 1758.

choses, devient son objet principal. Ne nous y trompons pas, ce qui convenoit aux républiques grecques ne convient plus à la nôtre. Dans celles-là, les arts et les métiers étoient indignes du citoyen ; l'artiste ne pouvoit pas être citoyen, chez nous, tous les citoyens ou presque tous les citoyens sont artistes¹. L'éducation publique dispensoit dans celles-là de l'éducation particulière, ou pour mieux dire, il n'y avoit point d'éducation particulière. Tout se réduisoit à la gymnastique et aux exercices qui avoient quelque rapport à la guerre. Chez nous, il ne peut y avoir d'éducation publique, elle seroit incompatible avec les arts et les métiers ; et, sans les arts et les métiers, sur le pied où les choses sont, Genève mourroit de faim. Nous voilà donc réduits ou à ne donner à nos enfans aucune espèce d'éducation domestique, ce qu'à Dieu ne plaise, ou à leur donner une éducation domestique, et c'est à quoi il faut songer. Par la multiplication des amusemens publics et des cercles, les pères se trouvent séparés de leurs enfans, ce sont les mères qui me l'ont dit et qui me le répètent tous les jours. Les enfans séparés de leurs pères n'ont plus de frein, car à quoi se réduit la puissance maternelle ? et les mères ont aussi leurs amusemens et leurs cercles. Qu'en résulte-t-il ? que les enfans, laissés à eux-mêmes, pendant les heures qui devroient être destinées à l'éducation domestique, encouragés par l'exemple de leurs pères qui jouent, boivent, fument depuis quatre heures jusqu'à huit, souvent même plus tard, se livrent à toutes leurs passions naissantes, et couvrent de l'ombre de la nuit les habitudes déréglées, souvent même criminelles, que les pères seuls peuvent réprimer. De là naît ce goût pour l'indépendance, et cette licence que vous ne voyez pas, mon bon ami, et dont il paroît que vous n'avez même pas d'idée. Oh ! que vous changeriez de ton, si vous voyiez tout ce que je vois, et si de sages pasteurs vous disoient comme ils me le disent tous les

1. « Le mot d'artistes ne désigne aujourd'hui que ceux qui cultivent les beaux-arts ; autrefois, il se disoit aussi de ceux qui pratiquaient un des arts mécaniques, l'art du serrurier, par exemple. » (*Note manuscrite de M. Eug. Ritter, dans le 2^e ms. Adert, p. 98.*)

jours, que les moeurs de notre peuple dépérissent à vue d'oeil. Genève ne ressemble pas plus à Sparte que les gantelets d'un athlète ne ressemblent aux gants blancs d'une fille de l'Opéra. Je ne suis d'aucun parti, je n'y mets aucune passion ; je suis avec mes enfans, tandis qu'on joue, qu'on boit, qu'on fume aux cercles, parce que je crois que le bon exemple vaut mieux que toutes les leçons, et je joins les bonnes leçons aux bons exemples. J'en ferai de bons citoyens, ou toutes les règles de la vraisemblance sont fausses ; ils n'auront pourtant point de cercles, je vous en réponds, ils craindront Dieu, et ils m'aimeront. Je vous embrasse, mon cher Monsieur, la liberté avec laquelle je vous parle vaut mieux que les complimens que les autres font.

N^o 574.

DE M. PERDRIAU PROFESSEUR ¹.

Monsieur et très cher Compatriote.

Une interruption de plus de deux ans dans notre correspondance m'avoit fait craindre d'être oublié. Je ne renonçois pas sans peine à des lettres qui m'honoroient et m'instruisoient, et plus je me sentois redevable au public par le poste que j'occupe, plus je regrettois des directions données par un homme d'un goût sur. Mais vous avez trouvé le secret de payer mes arrérages et de flatter également ma vanité et mon amitié par le présent que vous m'avez fait de votre excellent ouvrage sur les dangers d'un théâtre établi dans la patrie. Quoiqu'en dise l'Ombre qui parle dans la Préface, elle tient toujours à une ame saine et vigoureuse, qui tire d'un riche fond tout ce qu'elle veut et embellit tout ce qu'elle traite. Vous avez défendu notre Clergé attaqué par M. d'Alembert par les armes de la Dialectique la plus pressante. Vos réflexions sur le danger des pièces les plus estimées sont d'un neuf et d'une force qui entraînent leurs amateurs. Vous triomphez surtout en traitant la question vis-à-vis de Genève, et tout jusqu'aux épisodes est écrit avec tant de noblesse et d'élégance que ceux mêmes qui ne sont pas de votre avis vous lisent avec plaisir, et vous suivent dans des détails au moins interessans par la manière dont ils sont présentés. Si l'amour de la Patrie pouvoit languir dans quelques ames, votre ouvrage le rechaufferoit. Il faut cependant s'attendre à la critique. Le theatre a toujours eu ses deffenseurs, et en a d'aussi vifs, surtout depuis un ou deux ans à Genève qu'ailleurs. Tous conviendront avec vous qu'un theatre stable à Genève est chimérique, et votre

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 29-32.

calcul là-dessus est mathématique ; mais ses plus ardens partisans se sont toujours bornés à deux ou trois mois de séjour par année. Ne dira-t-on point ensuite que les conséquences que vous craignez, soit pour la suppression des Cercles soit pour les Elections n'ont pas de réalité, et, cela par votre calcul même qui réduit à moins de 40 personnes le nombre des spectateurs de chaque jour, et laisse des lors les Cercles à peu près en leur entier, et l'influence des Acteurs sur l'état politique assez minime. Et puis, ne croyez pas que ces cercles aient autant de bons cotés que vous pensez ; il en est et plusieurs où ne s'assemblent que d'honnêtes gens, et si vous voulez, des Citoyens attentifs et vigilans : mais combien qui, formés à l'imitation des autres et composés de gens sans principes et sans moeurs donnent lieu à de grands abus, aussi contraires à la police qu'à la saine morale ! Après cela permettez-moi pour l'honneur de cette morale, dans un pays qui est le centre du pur christianisme aussi bien que de la liberté de ne juger ni l'ivresse ni la médisance de si légers défauts ; on peut plus mal faire que cela, je l'avoue ; mais cela même est sujet à de grands inconveniens et ne part peut-être pas d'un meilleur coeur que d'autres vices. Que deviendrait un peuple composé de frères et dont l'union fait la force si la médisance venoit y tout brouiller ? J'aurois souhaité pour l'honneur de nos Dames, au moins de celles qui ont reçu quelque éducation, non de cette éducation molle que vous caractérisés et tournés si bien en ridicule dans les jeunes gens, mais une éducation qui tend plus à former l'esprit et le coeur que les manières, j'aurois souhaité, dis-je, que vous les eussiez considérées de plus près. Vous les éleveriez dans votre esprit et dans votre ouvrage au dessus de l'idée même avantageuse que vous paraissez en avoir.

Pardonnez, mon cher Monsieur, ces reflexions à un ami, et croyez-le encore plus pénétré et persuadé quand il vous dira que votre livre l'a attaché au plus haut point ; que votre morceau sur les Montagnons, celui sur les raisons qui ont attiré plus de relief à la Comédie dans Athènes que dans Rome, et

tout le tissu de ses raisonnemens sur le sujet principal lui a paru frappé au plus excellent coin de votre style aussi nerveux qu'élégant et toujours enchanteur. Vous maniés la plume à la faire tomber aux Ecrivains les plus exercés et vous captivez l'ame par la belle expression que vous donnez au sentiment. Il faut qu'après vous avoir communiqué mon impression je vous fasse part d'une lettre que j'ai reçue de la Campagne de ma soeur à qui j'ai envoyé votre livre d'abord après l'avoir lu. Ce n'est point à moi à faire l'éloge de cette soeur ; tout ce que je puis vous en dire, c'est qu'elle vit depuis trente ans à la Campagne, uniquement occupée de ce qu'elle doit à une bonne mère, et qu'elle n'est point amollie par les moeurs de la ville ; vous jugerez par cet échantillon de son tour d'esprit.

« Je te renvoie le livre de Rousseau qui nous a extrême-
« ment amusé et intéressé. Il n'est point de bon patriote qui
« ne soit flatté de l'Auteur et de l'ouvrage. Tant d'esprit et
« de droiture sont rarement ensemble, et l'on peut autant
« l'aimer par raison que par gout. Il a enchassé des morceaux
« qui nous sont étrangers prêts à être montés ; il a fait un
« livre à double face, et je crois que le côté de la France étoit
« encore plus creusé et réfléchi que le nôtre. L'application
« qu'il fait du theatre à nos moeurs nous a paru excellente et
« prévenir toute bonne réplique. Jamais raisons ne furent
« plus raisonnables, et certainement en laissant aller son
« imagination au loin sur les consequences, je ne crois pas
« qu'il put exagerer. Le Citoyen ne pouvoit trop se montrer
« dans cette occasion ; mais le coeur génevois s'est peut-être
« un peu trop étendu sur certains détails, comme cercles
« d'hommes et sociétés femelles ; il pouvoit nous éviter
« l'odeur du tabac et du vin ; mais comme il est autant
« Peintre que bon Ecrivain, il broye ses couleurs de manière
« que le tableau en soit plus vif. Les éloges qu'il recevra des
« Génoises seront au moins desinteressés ; car s'il nous met
« à quelque égard au dessus des femmes du siècle, c'est uni-
« quement parce que nous n'avons pas les moyens de nous
« corrompre ; du reste petits vices et petites vertus, il ne

« paroît pas que nous valions trop la peine qu'il nous prenne
« sérieusement. Il est vrai qu'il s'arrête à la Bourgeoisie, et
« quoique toutes soient dans cette Classe, il est cependant un
« monde poli où je n'ai pas vu les défauts qui nous caracté-
« risent de Jacquetières et de médisantes. Seroit-ce que nous
« en valons moins de ce qu'il semble que nous valons mieux ?
« c'est quelquefois sa conséquence. Cette idée des Bals publics
« me paroît le rêve d'un homme éveillé. C'est pour faciliter
« les mariages ; les jeunes filles iront donc bien préparées à
« ne recevoir que les impressions qui peuvent être avouées de
« la parenté ; car s'exposer à aimer ce qui ne seroit qu'ai-
« mable seroit une source de chagrins dans les oppositions,
« et chaque bal fourniroit des épreuves. Le coeur ne se prête
« pas si facilement à obéir que le coeur de notre charmant
« compatriote. Les Mères n'ont-elles pas assez d'occupations
« à veiller à prévenir à corriger, sans redoubler leurs travaux
« en multipliant les occasions ? Elles s'occuperont à parer
« leurs filles, c'est à dire que l'entretien journalier pourra
« bien être rempli des preceptes de la toilette au défaut de
« ceux du ménage, et n'y aura-t-il pas concurrence entre les
« mères comme entre les filles et des semences de rivalité et
« de jalousie qui fera recevoir de mauvaise grace la révérence
« de la préférée dans la grave assemblée ? Ha, prions
« M. Rousseau de revenir au milieu de nous ; il verra lui-
« même qu'il est assez de moyens de se connoître dans une
« petite ville, et assez de penchant naturel au plaisir et à la
« communication, sans qu'elle ait besoin d'être commandée.
« Moi qui ne suis qu'une pauvre solitaire, je n'entens parler
« en hiver que de parties de Danse, sans éclat sans dépense.
« Les Mères, les filles, tout s'y mêle ; beaucoup de simplicité
« et de décence, que faut-il davantage. Un prix public et des
« préférences pourroient écartier la vraye amitié, sans aug-
« menter la modestie et les autres vertus ; car on est modeste
« naturellement à Genève. »

Voilà les réflexions qu'une Campagnarde fait librement avec son frère. Je me joins vivement à elle pour vous con-

jurer de revenir dans une patrie qui vous honore et vous chérit, où vos maux s'adouciront, où nous les partagerons, du moins, de plus près avec vous, où vous nous rendrez aussi vertueux par votre exemple que par vos leçons. Agréez les assurances de mes vœux les plus ardents pour l'amélioration de vôtre santé. On ne peut mettre à un plus haut prix que je le fais la continuation de votre amitié et de vos bons conseils.

15. 9^{bre} 1758.

N^o 575.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]¹.

M^r le Ministre Vernes m'a remis de vôtre part, Mon cher Concitoyen, deux exemplaires de vôtre excellente Lettre à M^r d'Alembert, sur son Article Geneve dans l'Encyclopedie, l'une pour M^{me} Gonseru² vôtre Tante, à qui je l'ai fait tenir, et l'autre pour moi.

Je suis aussi sensible à cette marque de vôtre amitié, qu'à l'usage vertueux que vous faites de vôtre Genie et de vos talents superieurs, pour exciter vos Concitoyens au veritable amour d'une Patrie comme la nôtre.

La sublimité de vos idées à cet égard, vôtre discernement et vôtre penetration surprenante à decouvrir les pieges que l'attrait des plaisirs et les prejugez du siecle tendent à la vertu, la force et l'energie avec lesquelles vous vous exprimés me portent à croire que vôtre modestie entre autant que vos maux dans les touchantes expressions de vôtre Preface.

Le soulagement que reçoit de cette pensée la vive affliction que je ressens de vos douleurs corporelles me fait esperer que le suprême Dispensateur de la vie, vous laissera non seulement le tems de publier le precieux Manuscrit dont vous êtes le Depositaire, mais encore de travailler en faveur de la Vertu, que vous aimés sur toute chose, pour la defendre contre les atteintes de ceux qui, n'étant point touchés des beautés de votre Livre, chercheront à l'afoiblir: Hé qui peut mieux la defendre que vous!

Si le stile de mes Remarques ci-jointes³ avoit autant de

1. *INÉDIT*. Transcrit, en 1878, de la minute autographe signée de l'initiale D, que m'a communiquée M^{me} Ruegger-De Luc. Il en existe une copie, de la main de Ph. Plan, dans le premier Ms. Adert, fol. 47-49, et une autre, dans le 2^e Ms. Adert, p. 86-91.

2. « M^{me} Goncerut habitait alors à Nyon, à 18 kil. de Genève. » (*Note d'Adert sur son second manuscrit.*)

3. « Très probablement la *Lettre sur la fable des Abeilles* (de Mandeville), que

rapport avec le vôtre, qu'elles peuvent en avoir avec vos pensées pour le fond, elles pourroient passer en quelque sorte pour une espede de precurseur de vôtre Lettre à M^r D'Alembert. Je ne vous les envoie qu'à cause de la singularité du fait, et pour savoir si vous les reconnoitres comme un filon de la mine que vous nous avés ouverte.

Vous rappelés-vous, mon cher Concitoyen, qu'un Dimanche, au sortir du Prêche de S^t Gervais, nous fumes nous promener aux Bastions¹, où je vous proposai de refuter quelques Livres, malheureusement trop bien écrits, parce qu'ils tendent à sapper par son fondement la Religion revelée ; entre lesquels, si je ne me trompe, je vous designai les Pensées philosophiques, et le Livre des Moeurs.

N'ayant pû vous y determiner, non plus qu'un autre Laïque d'un sçavoir et d'un merite extraordinaire à qui je m'étois adressé ; j'ai medité avec soin, depuis vôtre depart, sur les preuves de la Divinité du Christianisme ; et je les ai trouvées si convainquantes, que, malgré mon peu de talent dans l'art d'écrire, je me suis hazardé à mettre par escrit les observations que ces meditations m'ont occasionné de faire sur les principaux Ouvrages, dont les Incrédules s'autorisent ; et j'ai même dessein de les faire imprimer, dès que certaines circonstances changeront².

Quelque diversité qu'il y ait dans nos idées, comme vous ne devés pas ignorer que je suis tolerant ; si mes Observations s'impriment quelque jour, vous en recevrés un des premiers exemplaires ; car je desire que vous sachiez au juste la maniere de penser sur la Religion de vôtre ami De Luc, de

De Luc avait publiée en 1746 et qu'il a fait rentrer dans ses *Observations* de 1762 » (*Note d'Adert sur son second manuscrit*). Adert se trompe « très probablement » ici. Voyez la note 1, p. 129, à la lettre suivante.

1. « Promenade de Genève à l'entrée de laquelle se trouve aujourd'hui le Théâtre » (*Note d'Adert sur son second manuscrit*). Ce théâtre, construit en 1783, a été démoli en 1879. — S^t Gervais est un des temples de Genève.

2. « *Les Observations sur les savants incrédules et sur quelques uns de leurs écrits*, par Jacques-François De Luc, parurent à Genève en 1762, 1 vol. 8°. de 425 p. » (*Note d'Adert, sur son second manuscrit.*)

même que de ses bien-amez fils, sans l'approbation desquels il n'y aura pas un seul iota.

Je viens de me qualifier vôtre Ami, parce que je le suis au point de vous parler d'une chose qui me vient au coeur, mais dont l'ouverture ne peut être permise avec vous qu'à l'amitié qui me la fait faire.

Mon bien-aimé fils, présentement en Angleterre, instruit par vous même dans vôtre solitude de vos liaisons passées avec Madame d'Epinaï ; ce cher fils, dis-je, ne sçut pas plutôt son arrivée ici qu'il desira lui faire une visite avec moi, pour lui en temoigner nos sentimens de respect et de reconnoissance. La Reponse que nous fit cette Digne Dame, nous confirma dans la plus haute estime que nous avions déjà pour Elle à vôtre égard : *Il ne tient pas à moi*, nous répondit-elle avec une douceur et une modestie qui nous ravi (*sic*) en admiration, *mais je ne suis pas assés heureuse pour lui être utile*. Depuis lors Elle ne nous a jamais parlé de vous qu'avec une discretion qui nous a charmé. Nous n'avons donc pû apprendre sans affliction non seulement que vous avés changé de demeure mais encore qu'Elle n'est point du nombre de ceux à qui vous envoyés vôtre Livre ; quoi qu'elle soit de celui qui l'aprouvent et lui donnent de grandes louanges.

Je vous avoue avec franchise, M. [on] C. [her] C. [onci-toyen], que connoissant vôtre candeur et la sienne, et n'ayant pû vous éclaircir de bouche ; je presume qu'il peut y avoir telle cause intermediaire entre vous, dont les ressorts secrets vous mettent peut-être tous deux dans le cas de *L'Aigle* et de *la Laye*¹.

Je ne doute point que si vôtre confiance dans la discretion de mon amitié, pouvoit faire connoitre à mon coeur les motifs qui vous éloignent de Madame d'Epinaï ; ce ne fût le veritable moyen de decouvrir et couper la trame formée pour occasionner vôtre mesintelligence avec Elle.

Vôtre chere Lettre du 29^e Mars me fait juger que la parfaite connoissance que vous avés du coeur des gens du monde,

1. La Fontaine, *Fables*, Liv. III, f. VI.

vous empêche de connoître entierement le mien : C'est là ainsi que dans celui de mon cher aîné que se forment les voeux les plus ardens pour l'adoucissement de vos maux, auquel personne ne desire plus fortement que moi de pouvoir contribuer.

[Genève] 15^e 9^{bre} 1758.

D.[e Luc]

Je joins encore à la presente le Compliment de l'Acteur, qui passe pour le plus savant de la troupe que nos Corrupteurs nous ont malheureusement procurés; et celui-là même dont I. A. Marcet s'est servi pour tourner en ridicule sur leur Théâtre dans son *Diogene à Carouge* ceux de ses Concitoyens qui sont contre la Comedie à Geneve. Vous pourriés peut être en avoir connoissance, car il en a fait porter nombre d'exemplaires à Paris par un de ses suppôts, qui doit en remettre à M. Le Marechal de Lautrec¹.

N^o 576.

A MONSIEUR
MONSIEUR DE LUC PÈRE,
DEMEURANT AU HAUT DE LA CITÉ, À GENÈVE².

A Montmorenci, le 2 décembre 1758.

Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher concitoyen, de la peine que vous avez prise d'envoyer un ex : de mon

1. « Il s'agit très probablement de l'opuscule intitulé *P. A. Laval, comédien, à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, qui porte le nom de La Haye, 1758, mais qui a dû être imprimé à Genève, ou plutôt à Carouge [?? Th. D.], alors ville savoyarde. Quant à Marcet, il avait composé et fait représenter cette même année 1758 son *Diogene à la Campagne*, comédie en prose, en trois actes, avec un prologue de la fable des Castors, précédée d'un discours de l'auteur à ses amis, accompagnée de couplets et du rondeau des Moissonneurs, par I. A. M. de M (Isaac-Ami Marcet de Mézières). Genève. H.-A. Gosse, 1758, in-8° de xxvi et 100 pages. » (*Note d'Adert.*) Les points d'interrogation signés Th. D. à la suite du mot Carouge indiquent qu'Adert doit se tromper sur ce lieu d'impression. L'opuscule de P.-A. Laval est un in-8° de viii et 190 pages (la dernière non chiffrée). L'impression, toutefois, ne semble pas hollandaise, et pourrait bien être genevoise. [P.-P. P.]

2. Transcrit en février 1904 de l'original autographe signé, que m'a communi-

dernier écrit à ma tante Gonseru, de l'envoi que vous m'avez fait à moi-même, et surtout de votre obligeant souvenir, dont je fais très assurément plus de cas que vous ne pensez, parce que je vous reconnois homme droit, franc, ami de la vertu, zélé pour vos amis, et qu'en mon particulier je n'ai point oublié les témoignages de bienveillance que j'ai reçus de vous. J'ignore ce que je puis vous avoir écrit dans le plus fort de mes douleurs et de mes peines, mais je sais bien que mes refus ne sont venus en aucune manière de défiance de votre coeur, mais d'une ferme résolution de me tenir à mes maximes de conduite, dans quelque cas que ce puisse être et sans acception de personnes à cet égard.

Je suis charmé de votre petite feuille¹, elle contient en deux pages tout ce que j'ai dit au long et au large d'essentiel dans mon livre, et le raport est si frappant que s'il est vrai que votre feuille ait paru dans le tems de sa datte, il ne tiendrait qu'à vous de croire que j'en ai profité. C'est ce que j'aurois pu faire si je l'avois connue, mais je n'aurois pas eu la bassesse d'ame de priver l'auteur de l'honneur qui lui étoit dû. J'en ai plus de confiance en mes idées, me voyant sur tant de points d'accord avec vous, qui connoissez mieux que moi notre constitution.

Je recevrai avec plaisir et je lirai avec attention l'ouvrage dont vous me parlez quand vous jugerez à propos de le faire paroître². Je vous y exhorte même de tout mon coeur, car cet

qué le libraire Jacques Rosenthal, de Munich, acquis depuis par les Archives J. J.-Rousseau (ms. R, 25). In-4° de 3 pages, plus l'adresse sur la 4^e. Cacheté d'une oublie (navire). Imprimé pour la première fois, à l'exception du 2^e alinéa, dans le *Courrier du Léman* du 25 octobre 1826, puis par Ch. Gouraud, dans l'*Ordre* du 21/22 avril 1851, intégralement, mais avec plusieurs fautes de lecture. [Th. D.]

1. « Remarques sur le paragraphe de l'article Genève dans l'*Encyclopédie*, qui traite de la comédie et des Comédiens. » Genève, le 26 avril 1758, in-4° de 2 pages. Ces remarques sont anonymes. Elles ont paru dans le *Journal helvétique* de mai 1758, et De Luc les a réimprimées en 1772, à la suite d'un de ses opuscules (Rivoire, 657 et 1339). Ce sont, de toute évidence, les *Remarques* dont De Luc parle dans sa lettre du 15 novembre, et qu'Adert a confondues avec la *Lettre sur la fable des Abeilles* de Mandeville (cf. p. 125, note 3). [Th. D.]

2. *Observations sur les Savants incrédules*, 1762. On verra plus loin, à cette date, des lettres où Rousseau ne fait pas précisément l'éloge de ce livre.

ouvrage ne peut faire que du bien. Quoiqu'en effet nous n'ayons peut être pas en tout les mêmes idées, ce qu'il y a de bien sur est que je ne suis ni n'ai jamais été incrédule ni intolérant ; il y aura bien du malheur si avec cela nous ne nous accordons pas sur l'essentiel.

J'ai vu le Diogène à la Campagne¹ et n'y reconnois point l'auteur dont il porte le nom. M. Marcet est un homme de mérite et d'esprit, qui a du sens, des vues, et qui a écrit de très bonnes choses ; au lieu que le prétendu Diogène, n'en déplaît aux spectateurs qui ont eu la patience de l'écouter jusqu'au bout, est bien le plus plat personnage qu'on mit jamais sur les tréteaux. En vérité, mon Narcisse même vaut, je pense, encore mieux que cela. Qu'on joue souvent à Genève de pareilles pièces, et je n'ai plus peur des comédiens.

Vous me parlez, mon digne ami, de Mad^e d'Epinaÿ : il faut vous répondre.

Il fut un tems où Mad^e d'Epinaÿ avoit de l'amitié pour moi et m'en donnoit tous les témoignages possibles ; de mon côté cette amitié me fut chère jusqu'à lui sacrifier le séjour de ma patrie, ce qu'à la vérité elle n'obtint pas sans effort. J'ai été pour Madame d'Epinaÿ le meilleur et peut-être le seul véritable ami qu'elle aura jamais ; seul je lui ai tenu le sacré langage de la vérité, que son coeur n'étoit pas fait pour entendre. Ce tems m'est cher encore, mais il n'est plus et ne peut revenir. Au reste je serai toujours charmé d'apprendre que Mad^e d'Epinaÿ est heureuse et que tout le monde l'aime et l'honore : J'en ferois autant, s'il m'étoit possible.

Adieu, bon citoyen, bon ami, bon père ; je fais plus que de vous aimer, je vous respecte. Il ne faut point tant peser les termes quand on connoit les sentimens ; je suis sujet à l'humeur, je n'ai que trop de raison[s] d'en avoir. Mais j'ai un coeur fait pour aimer ce qui est bien, et pour vous être éternellement attaché. Faites mes amitiés à vos deux fils.

J. J. ROUSSEAU

1. *Diogène à la Campagne*, comédie de Marcet de Mézières. Voyez n^o précédent, page 128, note 1, et cf. T. I, p. 311, note.

N^o 577.

LETTRE ANONYME D'UN JÉSUISTE*¹.

Comment se peut-il que dans un esprit aussi juste, dans un coeur aussi droit, dans un homme qui écrit aussi supérieurement que vous, il se trouve tant de préjugés ?

Non, Monsieur, la Catholicité n'est point persecutante ; c'est une calomnie cent fois reproduite, cent fois réfutée, et qu'on ne revoit qu'avec peine dans vos Ecrits. Il est vrai, la vérité ne peut tolérer l'erreur ; mais la charité fait aimer nos frères errans : la vérité et la charité enfantent le zèle, le zèle éclairé par la vérité et enflammé par la charité fait souhaiter leur conversion, mais ni la vérité ni la vraie charité ni le vrai zèle ne persécutent, et jamais ils n'ont autorisé ni conseillé la persécution.

Non, Monsieur, la raison seule n'est pas suffisante pour régler la croyance en fait de religion ; la raison a besoin pour cela de la révélation ; la raison nous conduit à la révélation, mais dès qu'on est suffisamment instruit de la révélation, la raison doit se soumettre.

Non, Monsieur, ce qui emporte évidemment une contradiction formelle ne peut pas être cru, parce qu'il ne peut pas être vrai : mais ce qui ne présente aux yeux de notre foible raison qu'une contradiction apparente peut être vrai et doit être cru dès qu'il est évidemment révélé : sans quoi il faudroit nier la Trinité et l'incarnation, par la même raison que vous niez l'Eucharistie dans le sens des Catholiques. Ceux-ci ne trouvent que des contradictions apparentes dans tous ces

* « A cette Lettre étoit joint un Livre contre les incrédules dédié au Roy Stanislas et dont j'ai oublié le titre. Le Livre et la Lettre m'ont paru être de la façon du P. de Menou. » (Note de J.-J. Rousseau.)

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

mystères et ils les croient, parce qu'ils savent certainement que tous ces mystères sont révélés.

Non Monsieur, nous ne disputons pas à vos *théologiens philosophes et pacifiques* la droiture, la douceur, l'humanité; mais nous avons peine à concilier ces vertus morales dans eux et encore plus dans vous avec ces déclarations continuelles et indécentes contre tous nos gens d'Eglise.

Nous serions, Monsieur, beaucoup plus édifiés de toutes les belles choses que vous nous dites contre les spectacles, si vous ne nous disiez pas en même tems que c'est en les fréquentant que vous avez appris toutes ces belles choses-là.

Adieu, Monsieur, je suis avec l'estime la plus distinguée et la plus intolérante.

Votre très humble et très obeissant serviteur.

Vn Missionnaire Jesuite.

A Nancy ce 18. 9^{bre} 1758.

N^o 578.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t EVANGILE
DEM^t. AU BAS DE LA CITÉ
À GENÈVE ¹.

A Montm: le 21 9^{bre} 1758.

Cher Vernes, plaignez moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas là le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail et jamais mon dernier écrit ne m'a couté la moitié de la peine et du tems à faire, que me coûteront à répondre les Lettres qu'il m'attire. Je voudrois donner la préférence à mes Concitoyens; mais cela ne se peut sans m'exposer. Car parmi les autres lettres il y en a de très dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des pièges, auxquelles il faut pourtant repondre et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit point attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde je desire seulement qu'un délai forcé ne déplaie à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune. C'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel et surtout d'un ignorant comme moi; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les censure: c'est fort bien fait.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève. (Ms. fr. 232), 4 p. in-4°, la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e.

Pour moi, je veux rester tranquille ; et si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait ? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah dites, méchant Ami cet homme respectable qui passe sa vie à s'oublier lui-même devrait-il être oublié des autres ? Il faloit oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot ! Je ne m'en consolerais jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil. Mais... du tems ! du tems ! Helas ! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela mes comptes seront bien rendus ?

Je pense avoir reçu tous vos paquets, si tout le monde m'écrit, il me revient pourtant encore plusieurs Lettres.

[« Firmin Abauzit, bibliothécaire de la république de Genève, naquit à Uzès, en Bas-Languedoc, le 11 novembre 1679, et mourut à Genève, le 20 mars 1767, âgé de 87 ans, 4 mois et 9 jours, et célibataire. Il était fils de Jean Abauzit, bourgeois, né en 1652, marié en 1677 à Anne Deville, née, également à Uzès, en 1658, d'une des bonnes et anciennes familles de cette ville.

« Firmin Abauzit fut le dernier de la branche aînée des Abauzit qui s'était établie à Uzès. Le premier de cette famille dont on ait trouvé la trace est un Thomas Abauzit, qui vint s'établir dans le fort de Pugnadoresse ou de la bastide d'Augras, vers 1520, à la suite d'un châtelain. Il était arbalétrier, barbier et factotum de ce dernier ; sa femme se nommait Thérèse Vivalde, et il portait le sobriquet de *Gascon*. Tout porte à croire qu'ils étaient l'un et l'autre nés au pied des Pyrénées ou près des rives de la Garonne. Le nom d'Abauzit à quelque chose d'arabe qui dénote une origine maure.

« Ce Thomas Abauzit eut un grand nombre d'enfants dont sont probablement sortis les paysans assez nombreux qui portent ce nom, mais qu'on ne trouve guère que dans les villages de S^t Quintin, La Bastide, Pugnadoresse et Flaux.

« Jean ou Jehan, dit le *vieux*, fils de Thomas, vint à Uzès pour y apprendre le métier de « blancher » ou mégissier, et s'y maria en 1547 avec Jeanne de Lafont de Montaren. Il eut plusieurs filles et un seul garçon, nommé Benoît.

« Benoît nâquit en 1549 et épousa en 1580 Marie Accaurat, de laquelle il eut trois enfants : Jean ou Jehan, dit le jeune, Mathieu et Isabeau.

« Jean, dit le jeune, fut la souche de la branche aînée éteinte dans la personne de Firmin Abauzit.

« Firmin Abauzit laissa, en mourant, son modeste mobilier et des livres qui, presque tous, étaient chargés de notes de sa main. Ces livres, légués à son cousin maternel, Decroy, ayant été rapportés de Genève à Uzès, furent examinés scrupuleusement par l'évêque et par deux Jésuites, qui les condamnèrent au feu et les brûlèrent.

« La fortune de Firmin Abauzit était honnête et suffisante à un homme aussi sage, aussi modéré, aussi simple dans ses goûts ; elle se composait d'un mobilier, plus riche en médailles et en livres qu'en objets de luxe, d'un capital de 30000 £, placé sur la Banque d'Angleterre, d'un petit domaine dans le territoire de S^t Quintin, de quelques champs dans celui d'Uzès et de S^t Firmin, et de quelques pensions ou rentes foncières. »

Ce qui précède est transcrit par Joseph Richard d'un « manuscrit d'un Abauzit sur Uzès et les Uzétiens commencé en 1823 ». D'autre part, voici quelques extraits de pièces ou publications contemporaines de Firmin Abauzit, qui fut une des gloires de Genève :

La *Liste des familles* de Genève, à la date du 6^e aout 1727, note que « Abauzit, spectacle Firmin, d'Usais en Languedoc, bibliothécaire honoraire, est, par grandes considérations, nommé bourgeois gratis ».

Le *Registre des morts*, à la date du « vendredi 20^e mars 1767, « à 5 h. du s. » mentionne : « Sp^{bl}e firmin Abauzit, bourgeois, homme de Lettres, ancien bibliothécaire, âgé de 87 ans, mort à la suite d'une dissenterie, au grand-Mézel. »

Le *Journal de Trévoux*, 1744, t. 3, p. 1620, nomme « M. Abauzit, l'un des bibliothécaires de la ville [de Genève], savant d'un mérite distingué », et, même tome, p. 1721 : « M. Abauzit, philosophe qui a beaucoup de justesse d'esprit et une grande sagacité,... habile antiquaire... »

A sa mort, le *Journal helvétique* (avril 1767) lui consacra un grand article, dont voici quelques extraits :

« M. Abauzit était très bon métaphysicien. Son érudition s'étendait sur toutes sortes de sujets, et il était très fort sur la critique sacrée en particulier. Il lisait ordinairement l'ancien et le nouveau Testament dans l'original et a fait, sur ses exemplaires, des notes savantes. Les inscriptions anciennes lui coûtaient peu à déchiffrer ou à éclaircir. Il savait diverses langues et plusieurs sciences. Il savait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, les mathématiques, la géométrie la plus

profonde. Ses parents l'avaient destiné au sacré ministère, mais sa timidité, la faiblesse de sa poitrine, peut-être aussi les épines dont la théologie est hérissée, ne lui permirent pas de suivre cette vocation.....

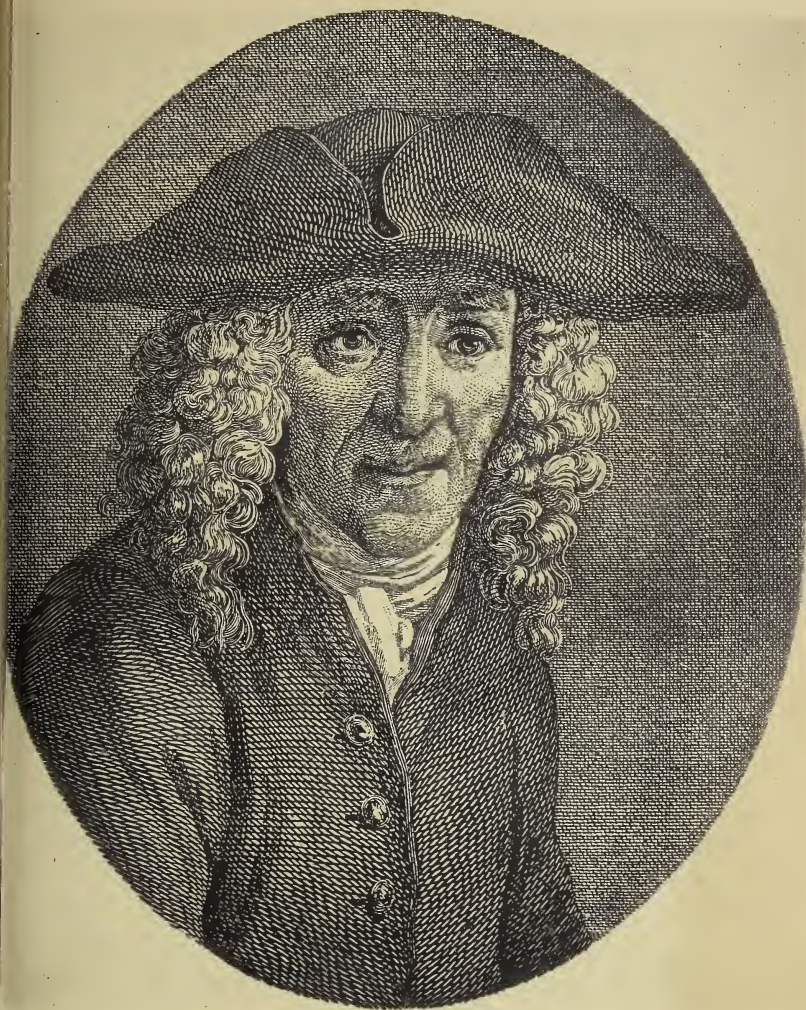
« Le fameux Rousseau fut du nombre de ceux que M. Abauzit mortifia un peu, quoique sans dessein. La première visite qu'il (Rousseau) fit en venant à Genève fut à notre illustre ami (Abauzit), et il lui dit en l'abordant : « *Je viens vous voir pour apprendre à penser, à raisonner, à être homme.* » Qu'on se représente un homme aussi humble que célèbre. Etonné d'un tel éloge, il contrefit le sourd, avec d'autant plus de vraisemblance qu'il l'était un peu, et ne lui répondit rien. Surpris de ce silence, M. Rousseau m'en fit quelques plaintes ; « que vouliez-vous, lui dis-je, qu'il répondit, à une telle louange, à un homme de votre âge et de votre réputation ?

... « M. Rousseau, qui venait de faire les articles sur la musique ancienne de l'Encyclopédie, et qui avait visité pour cela les livres de la bibliothèque du Roi, eut sur ce sujet un entretien avec M. Abauzit. Il le trouva si instruit sur cette matière qu'il crut que ce savant venait de s'en occuper. « Il y a dix ans, dit M. Abauzit, que j'ai abandonné « cette étude. » Il estimait M. Rousseau, il aimait ses ouvrages, il admirait son génie et prenait le plus tendre intérêt à son sort. Celui de ses écrits qu'il paraissait avoir lu le plus souvent, c'est le *Contrat social* ; il y avait fait un grand nombre de notes...

« ... Il avait du goût pour le simple. En voici un trait plaisant. Il n'avait qu'un seul habit, une vieille perruque et point de robe de chambre. Ses amis le déterminèrent à se donner une perruque neuve, mais il ne la mit que chez lui, et prenait la vieille pour sortir. Je le rencontrai un jour dans cet équipage, et lui ayant dit en riant : « Ah ! « monsieur, la perruque neuve ! » — « Je la garde pour la chambre », me répondit-il du même ton.

« Pour l'habit neuf, il fallut user de stratagème pour lui en faire un, et pour le réduire à le mettre, « car, disait-il, celui que j'ai suffit pour « me garantir du froid en hiver et de la chaleur en été ». M. Caze, qui savait M. Abauzit par coeur, l'ayant fréquenté dès sa jeunesse, donna le mot à sa servante pour que, tandis qu'il dormait, le tailleur pût prendre sa mesure sur le vieux habit et en faire incessamment un de la même couleur, que la domestique substitua au vieux sans que son maître s'en aperçût. M. Abauzit fut très étonné, à son réveil, de ce changement, etc. »

« M. Abauzit maintenait sa santé, disait-il, en faisant un repas frugal, en prenant de l'exercice et en ne désirant que le nécessaire. Il était sujet à de violentes coliques sur la fin de sa vie, mais il les supportait avec patience... »]



FIRMIN ABAUZIT

Estampe anonyme.

N^o 579.

DE M. DELEYRE¹.

A Liège le 22. 9^{bre} 1758.

Je vous adressai hier, illustre Citoyen, le volume du journal encyclopedique où j'ai rendu compte au public de votre dernier Ouvrage. J'espère que vous ne desapprouverez pas le ton que j'y prends, si vous ne goutez pas d'ailleurs mes raisons. Vous me ferez plaisir, si vous croyez devoir ajouter quelque chose à ce que vous avez déjà dit, ou répondre à ce qu'on pourra vous objecter de toutes parts; vous m'obligerez, dis-je, de l'adresser au Journal de Liège, qui prend un ton, ce me semble, bien plus digne de vous que n'est ordinairement celui du Mercure. Au reste, M. Pierre Rousseau est charmé d'avoir cette occasion de vous témoigner ses sentimens d'estime; il doit à votre nom à ce qu'il dit lui-même une partie de ses premiers succès. Dans les commencemens de son journal, il a reçu des Lettres où on lui faisoit l'honneur de le prendre pour vous. Il s'en est excusé avec la modestie qui lui convient, mais il n'en a pas moins ressenti le bien que cette méprise lui rapportoit, et c'est la moindre chose, dit-il, que de vous prier d'accepter son journal. Vous y trouverez, du moins, les nouvelles politiques bien rassemblées, et les nouvelles littéraires, quand vous en serez curieux. J'ajoute pour ma part que vous n'y trouverez point de cette Philosophie qui insulte à la religion, et que peut-être vous serez content de mon coeur dans les extraits de ma façon, si vous ne l'êtes de mon esprit. Adieu, cher Citoyen; je brule d'impatience de vous revoir, et peut-être sera-ce avant quinze jours. Ainsi ne m'écrivez qu'après une autre semonce. Lisez dans ce journal,

1. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibliothèque de Neuchâtel).

si lire vous pouvez, l'article des Philosophes. Epictète et Confucius vous feront plaisir. Ce dernier m'a pénétré l'ame à ne jamais l'oublier. Oh ! quels hommes ! Ce n'étoient pas des Philosophes artificiels pour ne pas dire artificieux. Que je trouve beau tout ce que vous dites au sujet des femmes ! Quel plaisir de les aimer si elles étoient telles que vous les voulez ! Mais je ne suis pas assez bon pour en trouver de pareilles ! Bon jour, chez Citoyen, je vous quitte pour un Extrait, quel supplice ! mais le devoir me console : Je vais gagner de quoi payer une dette. Vous me chasseriez de votre compagnie pour un si bon dessein. Il faut donc me sevrer du plaisir que je goute à vous parler. Adieu, cher Citoyen ; aimez-moi un peu ; cela m'encourage à mériter vôtre estime.

DELEYRE

N^o 580.

DE M. LE PROFESSEUR VERNET¹.

Genève 24. 9^{bre} 1758.

Monsieur

Outre la réponse que je dois à la lettre pleine de bons sentimens et d'honnêteté que vous prites la peine de m'écrire il y a environ trois mois, je ne dois pas tarder à vous remercier du Livre que vous m'annonciez alors et qui m'est parvenu en effet il y a quinze jours. Vous ne pouviez, Monsieur, choisir un sujet plus utile pour nous, ni vous montrer meilleur patriote. On ne pouvoit mieux toucher l'article de notre Theologie; c'est précisément ce que devoit dire un Laïque dans votre position; je pense que vous serez aussi content de ce que nous avons dit dans notre déclaration. Nous vous sommes obligés de n'avoir pas négligé ce point et de l'avoir tourné comme vous faites.

Il me paroît que vous avez bien saisi les vrais principes sur la Comédie en général, que vous analysez en maitre la morale du theatre, et que vous indiquez très bien les disconvenances relatives à notre constitution et à nos moeurs. En particulier, c'est une belle distinction que celle que vous faites entre une grande ville très corrompue pour qui les spectacles sont un allégement de mal, et une petite ville encore assez bien morigenée, qui par là n'auroit qu'à perdre. C'est précisément l'état de la question. Vous insinuez aussi très justement que dans une constitution d'Etat tout est lié. La nôtre, par exemple, est un régime moral et religieux, qui nous est nécessaire. Pour

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel). La lettre de Rousseau à laquelle Vernet répond ici ne m'est pas connue.

cela, des Loix somptuaires, une discipline ecclesiasque, des coutumes simples, une certaine régularité dans la vie domestique, de la popularité, des exercices militaires et point de theatre, des danses mais point de mascarades; des jeux de commerce et point de hasard : Tout cela a été fort sagement établi par nos peres, et c'est de tout cela que la generation présente tend à s'éloigner en détail par amolissement et par une sottie imitation des grandes villes et des moeurs d'une monarchie. Vous dites là-dessus des choses bien sensées, très fortes, et qui j'espère, feront un bon effet. Elles en auroient fait davantage si certains articles étoient ou omis ou adoucis. Il y a, Dieu merci, moins d'ivrognerie que vous ne le dites dans les cercles, et moins de commères babillardes dans les sociétés de femmes, excepté parmi le bas peuple. D'ailleurs, bien des gens doutent que l'institution des cercles soit politiquement utile, et nous croyons certainement que ceux des jeunes gens (que l'on supprime aussi tant que l'on peut) sont moralement très mauvais. Le beau monde de Paris se plaindra que vous le traitez un peu durement, et bien des gens ne goûteront point votre digression sur la façon de corriger le faux point d'honneur qui est pourtant judicieuse dans ses principes. Voila, je pense, par où votre Livre, d'ailleurs excellent, et écrit comme tout ce qui sort de votre plume, donnera quelque prise à la critique: mais c'est de quoi, dans votre façon rigoureuse de penser, vous vous mettrez peu en peine. Rien ne donne tant de supériorité à l'esprit que d'avoir toujours devant les yeux d'aussi grands objets que *Dieu*, la vertu, la patrie; objets que l'épicurisme à la mode éloigne pour mettre à leur place trois idoles; l'argent, la gloriole et la volupté. Votre généreux écrit me paroît bien propre, Monsieur, à ranimer dans le coeur de nos Citoyens ce qui reste des vertus males de nos pères; c'est par là principalement qu'il nous sera utile; c'est le remède spécifique à plusieurs de nos petits maux provenans de relâchement et de délicatesse libertine.

Je suis bien fâché de voir que vous parliez dans votre préface du déclin de votre santé en termes bien différens de ce

qui paroît dans la composition de l'ouvrage même qui est d'une grande force, soit pour le raisonnement soit pour le style. Dieu veuille vous fortifier, et vous ramener dans une patrie à laquelle vous faites tant d'honneur. Je suis avec un redoublement d'estime, Monsieur, &c.

N^o 581.

A M. [TRONCHIN]¹.

(Réponse au n^o 573.)

A Montmorenci le 26. 9^{bre} 1758.

Votre Lettre, Monsieur, m'auroit fait grand plaisir en tout tems, et m'en fait plus encore, aujourd'hui, car j'y vois qu'ayant jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout à fait aussi sévèrement qu'on me l'avoit dit. Plus je suis indifférent sur les jugemens du public, moins je le suis sur ceux des hommes de vôtre ordre ; mais quoique j'aspire à mériter l'estime des gens de bien, je ne sais mendier celle de personne, et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutois pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. D'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur si votre crédit et votre sagesse n'empêchent pas la Comédie de s'établir dans la Ville et de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus ; je n'en doutois pas ; c'est le sort des choses humaines, mais je crois qu'aux cercles détruits succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très judicieuse sur la différence des Républiques Grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique : Mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. La preuve est qu'il y a une grande différence entre les Artisans des autres pays et les nôtres. Vn horloger de

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé au château de Bessinge, et que m'a communiqué M. Henri Tronchin. 4 pages in-4^o, le texte s'arrêtant au tiers de la 4^e. Sans adresse ni cachet.

Geneve est un homme à présenter partout ; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un Ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le Citoyen reste ; bien ou mal, la tête et le coeur se forment ; on trouve toujours du tems pour cela, et voila à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, Monsieur, j'ai sur vous, dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales. Cet état des Artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurois du vivre, et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions et des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnoient de bonne heure à la jeunesse les lumières qui lui conviennent, et les sentimens qu'elle doit avoir. A douse ans, j'étois un Romain, à vingt, j'avois couru le monde et n'étois plus qu'un poliçon. Les tems sont changés, je ne l'ignore pas ; mais c'est une injustice de rejeter sur les Artisans la corruption publique, on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Partout le riche est toujours le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or chez nous l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfans restent abandonnés à eux-mêmes ; mais pourquoi le sont-ils ? Ce n'est pas la faute des cercles ; Au contraire, c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les Mères, les garçons par les Pères. Voila précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des Républiques Grecques, et l'éducation domestique des Monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés, et n'avoir rien de commun que l'obeissance.

Il ne faut pas, non plus, confondre les exercices que je conseille avec ceux de l'ancienne Gymnastique ; ceux-ci formoient une véritable occupation, presque un Métier ; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, et je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puis qu'il faut des amusemens, voila ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisoit de mon tems, que les plus habiles Ouvriers de Geneve étoient

précisément ceux qui brilloient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous. Preuve que ces diverses occupations ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entr'aident mutuellement.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse et vous respecte de tout mon coeur. Puissiez-vous longtems honorer votre patrie et faire du bien au genre humain !

J. J. ROUSSEAU

N^o 582.

DE M. MOULTOU MINISTRE À GENÈVE¹.

[Début de décembre 1758].

Monsieur

Votre Livre est ici le signal de ralliement de tous les bons Citoyens, l'opprobre et l'effroi des méchans ; et l'on peut juger à présent de l'amour plus ou moins grand que chacun porte à la Patrie, par le degré d'estime qu'il donne à votre Ouvrage. En un mot, si Genève peut conserver ses anciennes moeurs ou les reprendre, c'est à vous qu'elle le devra, et le Palladium de cette République est sorti de cet article de l'Encyclopédie qui devoit la conduire à sa ruine.

Non, Monsieur, le patriotisme ne parla jamais un plus touchant langage ; l'ombre seule d'un Républicain peut conserver tant de vie, seule elle peut chercher au fond des coeurs ces germes expirants de l'amour de la Patrie, et les dégageant de ces affections étrangères qui les concentrent et les absorbent, leur donner une nouvelle activité.

Si vous nous avez peints plus vertueux que nous ne sommes peut-être, c'est pour nous apprendre les vertus que nous devons avoir, et nous mettre dans l'heureuse nécessité de les acquérir.

Il y a cependant encore des moeurs parmi nous, mais ce n'est pas chez le plus grand nombre. Les riches, depuis longtems corrompus, ont commencé à corrompre les pauvres en les avilissant. Les vertus ne sont que dans la classe des hommes médiocres, parce que ce n'est que là que peuvent être les vertus des Républicains. Nos Luculles et nos Apicius, et la

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

nouvelle célébrité que nous avons acquise se joignant à la décadence de nos principes & de nos moeurs ne nous offre dans l'avenir que d'affligeantes perspectives.

Autrefois nous n'étions connus que de nos voisins, mais nous n'appréhendions pas de l'être, nous leur avons appris à nous respecter. Aujourdui nous craignons tout le monde, et tout le monde nous connoit.

Ce langage me convient peu, peut-être, à moi qui, Gènois par adoption, ne partage les droits du peuple le plus heureux de la terre que parce qu'il a daigné me décorer de ses privilèges; mais si en passant de l'esclavage à la liberté j'en ai mieux senti toute la différence, si épris de l'avantage inestimable d'avoir enfin une patrie que je peux avouer, si échauffé du feu républicain qui brule dans tous vos ouvrages, j'ai ensuite ouvert les yeux sur mes Concitoyens, et que là j'aye vu des hommes, ennuyés de leur liberté, s'efforcer à substituer parmi nous aux vertus sévères des Citoyens les vices brillants des Monarchies, frémir au seul nom d'égalité, et oublier que si le titre de Bourgeois de Genève est beaucoup sans doute, celui de Prince de Genève ne seroit rien, quand même il pourroit n'être pas un opprobre, à cette vue ai-je pu, Monsieur, me refuser à cet essor patriotique, quel Citoyen pourroit le condamner.

Je finis, Monsieur, cette Lettre trop longue sans doute, par une réflexion que je fais à regret. Tous nos Gènois n'ont pu goûter votre livre. S'il est bon nos partisans de la Comedie sont mauvais politiques ou mauvais Citoyens. Je ne sais lequel de ces deux aveux leur coûteroit le plus; mais je sais bien que des Gens qui se piquent surtout d'esprit ne seront pas des premiers.

Si je pouvois, Monsieur, vous dire tout l'effet que votre Ouvrage a fait sur moi, ce seroit la meilleure manière dont je pourrois vous en remercier. En général tous vos Ecris, lors même que j'ai pu n'être pas de votre sentiment m'ont appris une grande chose, à aimer la vertu; les Livres de nos grands philosophes de ce siècle nous apprennent trop à l'affronter. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, &c.

Monsieur Abauzit touché et ravi de votre Ouvrage vous prie, Monsieur, d'agréer ses respects¹.

[A la suite de sa copie, Rousseau a écrit :

« RÉPONSE.

« Cher Moultoü, votre lettre est admirable : nouveau Citoyen vous avez pour la Patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avoient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre la communiquer à tout ce qui vous environne : puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux Citoyens, et puissions-nous en acquérir souvent qui vous ressemblent. »

Cette petite minute a été développée dans la lettre suivante :]

N^o 583.

A MONSIEUR
MONSIEUR MOULTOU
MINISTRE DU S^t EVANGILE
À GENÈVE².

Quoique je sois incomodé et accablé d'occupations desagréables, je ne puis, Monsieur, différer plus longtems à vous remercier de vôtre excellente Lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relüe et la relirai plus d'une fois, j'y trouve des faits dignes du sens de tacite et du zèle de Caton ; il ne faut pas deux Lettres comme celle là pour faire connoître un homme, et c'est d'après cette connoissance que je m'honore de vôtre suffrage. O cher Moultoü ; nouveau genevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur³ que les nouveaux Chrétiens avoient pour la foi ; puissiez-

1. Ce *post-scriptum* de deux lignes est *INÉDIT*.

2. Transcrit, le 12 octobre 1915, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 4 pages, le texte occupant la première et la moitié de la seconde, la 3^e blanche, l'adresse sur la quatrième, cacheté d'une oublie ; le cachet semble représenter une ancre (?). Imprimé dès 1790 à la suite de la 2^e partie des *Confessions* (t. V, p. 272-274).

3. Le mot « ferveur » est en surcharge sur le mot « foi », précédemment écrit et biffé.

vous l'étendre la communiquer à tout ce qui vous environne ; puissiez-vous rechauffer la tiédeur de nos vieux Citoyens, et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent, car malheureusement il nous en reste peu ¹.

Ne sachant si M. Vernes vous avoit remis un Ex : de mon dernier écrit, j'ai prié M. Coindet de vous en envoyer un par la poste, et il m'a promis de le faire contresigner. Si par hazard vous aviez reçu les deux et que vous n'en eussiez pas disposé, Vous m'obligeriez d'en rendre un à M. Vernes, car j'apprends qu'il a distribué pour moi tous ceux que je lui avois fait adresser et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un vous m'offenseriez de songer à le rendre, si vous n'en avez point vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi, Monsieur, le respectable Abauzit daigne me lire, il daigne m'approuver. Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blament, car il est bien à craindre que si j'obtenois leur approbation je ne méritasse guère la sienne. Adieu, mon cher Monsieur, quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner ²; il me semble qu'il ne sera pas perdu pour moi.

J. J. ROUSSEAU

A Montmorenci le 15. X^{bre} 1758.

[C'est ici la première lettre de Rousseau à Paul Moulto, né à Montpellier en novembre 1731, reçu ministre à Genève en 1754, reçu bourgeois de Genève le 19 février 1755, marié le 9 mars 1755 à Marianne Fuzier-Cayla. Mort en juin 1787, à Coinsins (canton de Vaud).]

1. Rousseau avait primitivement écrit : « il ne nous en reste plus guères. »
2. « Car », biffé.

N^o 584.

A MONSIEUR,
MONSIEUR LENIEPS
RÛE DE SAVOIE
À PARIS¹.

Je suis, mon bon ami, accablé presentement de mille maux, et entre autres d'une fièvre assés vive causée par un gros rhume, laquelle m'empêche de vous écrire plus au long. Je reconnois vôtre amitié dans ce que vous me dites au sujet de l'escalade; toute fois j'ai tant de regret de vous arracher à vôtre famille dans ce jour solemnel, que je suis réellement fâché d'avoir en cette occasion préféré mon plaisir au sien. Faites ce que vous voudrez, mais je me fais un vrai scrupule d'être cause qu'une famille si bien unie ne soit pas toute rassemblée, et d'ailleurs, je crains de n'être guère en état de me réjouir avec vous.

Vous avez très bien fait de ne point accepter le présent de M. de S^t. Gilles, vous vous êtes évité la peine de le lui rendre. Je vous prie de lui faire mes remercimens et mes complimens.

J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour M. Vernes, et j'apprens avec peine que quelqu'un puisse mal parler de lui. J'espère que ce ne sera pas avec vérité. Mais je n'entens pas la liaison qui peut être entre ces discours et L'antiprussianisme. Vous n'ignorez pas que je suis moi-même l'admirateur des talens du Roy de Prusse, et point dutout son partisan. Je ne puis estimer ni aimer un homme sans principes, qui foule aux

1. *INÉDIT*. — Transcrit le 25 février 1888 de l'original autographe signé d'initiales, que m'a communiqué M. Etienne Charavay. In-4^o de 4 p. ; la p. 3 est blanche. Sur la 4^e, l'adresse, avec le timbre postal d'Enghien. Cacheté d'un pain à cacheter. [Th. D.]. — Cette lettre est la « douzième », dans la copie ms. de 1795.

pieds tout droit des gens, qui ne croit point à la vertu, mais la regarde comme un leurre avec lequel on amuse les sots et qui a commencé son Machiavélisme par réfuter Machiavel. Je vous avoüe que je voudrois mettre toujours le diamètre de la terre entre moi et cet homme-là, il me semble que j'en dormirois plus en repos.

Adieu, mon bon Ami, je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai oublié de vous parler dernièrement du Cadenac¹, ce sera pour la p^{re} entrevüe.

J. J. R.

Ce 4^e Xbre 1758.

1. Cf., n^o 562, 2^e alinéa.

N^o 585.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M^{rs} THELUSSON, NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS ¹.

Ce Jeudi 7. X^{bre} [1758] ².

Mon cher Coindet, je ne refuse point dans son tems la visite de M. Garcin et je lui suis d'avance obligé de l'intention. Mais quant à présent, ne m'amenez personne, je vous prie, vous en verrez la raison quand vous serez ici. Au reste, j'ai bien du plaisir à vous voir et à recevoir de vos nouvelles, mais comme vous exigez toujours des réponses, dans l'embarras où je suis, j'aime mieux que vous ne m'écriviez pas. Adieu, à Dimanche.

Sur ce que m'a dit M. Lenieps, j'ai invité M. Mathas ³ à faire mardi L'escalade avec nous, il a accepté; j'espère qu'il ne vous gênera point et que cela ne fâchera ni vous ni nôtre ami.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n^o 15. Cachet oriental sur cire rouge.

2 L'année 1758 est certaine, car de 1758 à 1762, période pendant laquelle Coindet était employé à la banque Thélusson, elle est la seule où le 7 décembre tombe un jeudi.

3. M^e Jacques Joseph Mathas, écuyer, seigneur de Moisselles (S.-et-O.), « procureur fiscal du duché », était le propriétaire de la maison de Mont-Louis qu'habitait alors Rousseau. Au sujet de « l'Escalade », cf. p. 116, note 1.

N^o 586.

A M. [JACOB VERNET, À GENÈVE].

[Montmorency, le 18 décembre 1758]¹.

J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étois toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrettes ; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien n'est moins suffisant que la bonne intention, et rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez, que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le coeur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'auroit fait votre lettre dans tous les temps. Vous avez raison, monsieur, de croire que j'ai été content de votre déclaration, mais *content* n'est pas assez dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y trouve : je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il falloit étant fait de part et d'autre, j'espère que cette dangereuse tracasserie n'aura point de suites ; et, quand elle en auroit, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir. Du moins par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune. Il a pourtant fallu faire exception pour celle de l'abbé de La Porte, parcequ'il me l'a envoyée avec une lettre, et qu'il a bien fallu faire réponse à cette lettre, mais ce qui ne fait que s'écrire est bien différent

1. Transcrit de l'imprimé en 1790 dans les *Mémoires sur la vie de Vernet*, p. 72, où cette lettre est datée par erreur du 18 septembre 1756. Selon M. Eug. Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. XI, p. 117), elle serait du 18 décembre 1758.

de ce qui s'imprime. Voici tout ce que je lui ai dit à ce sujet :
Quant aux mots de CONSUBSTANTIEL, de TRINITÉ, d'INCARNATION, que vous me dites être clair-semés dans nos livres, ils y sont tout aussi fréquents que dans l'Écriture, et nous nous consolons d'être hérétiques avec les apôtres de Jésus-Christ.

Il est incontestable, monsieur, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi ; d'ailleurs connoissant mieux le local vous faites des distinctions plus justes ; et je ne doute pas que, si j'avois eu quelque conversation avec vous sur cette matière avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avois le bonheur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderois la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurois pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse ; car je me sens emporté par un caractère ardent qui auroit souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fit encore davantage. Ce seroit satisfaire un besoin en me procurant un plaisir. Recevez, monsieur, les assurances de mon véritable et profond respect.

N^o 587.

DE M. DE GAUFFECOURT¹.

à Lion le 5 janvier 1759.

Il y a deux ans et plus, mon cher Citoyen et digne ami, que ma misérable maladie m'a forcé de rompre tout commerce, et depuis ce tems je n'ai point reçu de lettre qui m'ait fait autant de plaisir que les mots que vous m'avez adressés. Je ne vous parle pas de mon état en détail. En gros, il est question partie paralysie et partie d'un fonds d'apoplexie toujours prête à s'annoncer au premier mot ; malgré cela j'existe encore ; mais aussi quel état ! C'est un procès à la vérité prêt à se décider ; autrement cela seroit par trop insupportable. J'ai honte de vous parler de moi à 66 ans accomplis, pendant qu'à 40 et quelques années seulement, vous souffrez encore plus que moi. O mon cher ami, vous devriez me connoître. Il est des cas où vous m'aviez promis que vous me donneriez la préférence. Vous savez, si non vous saurez s'il vous plaît où demeurent Messieurs Voullaire et Berjon banquiers rue Quincampoix ; un mot de votre part leur suffira ; ils seront à votre service. Regardons-nous comme deux compagnons de voyage, qu'importe que l'un ou l'autre acquite à l'auberge.

Je prie ces Messieurs de me donner de vos nouvelles, et de M^{lle} le Vasseur ; mille amitiés de ma part. Si ma santé me le permet je serai obligé et nécessairement de me rendre à la Diette prochaine à Sion. Au nom de Dieu venez-y.

Occupez-vous de ce projet et seulement de votre santé ; je ferai tout le reste. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur ./.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 41.

N^o 588.

A M. [VERNES]¹.

à Montmorenci, le 6 janvier 1759.

Le mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien il est le paradis sur la terre. Cher Vernes, vous allez être heureux, peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'est point secret²; il ne doit point l'être; il a l'approbation de tout le monde, et ne pouvoit manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoique étrangère, ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchants; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser partout, et vous verrez que mademoiselle C... étoit Génevoise avant de le devenir. Je m'attendris, en songeant au bonheur de deux époux si bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami, quand pourrai-je en être témoin? quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfants? quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse: « Voilà la mère de famille que j'ai « dépeinte; voilà la femme qu'il faut honorer? »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit, je ne vous en remercie pas même; c'est insulter ses amis que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire; et il ne suffit pas que vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le-moi; je vous enverrai celui que je m'étois réservé, et que je n'espérois

1. Transcrit de la copie communiquée par Vernes à Du Peyrou (Bibliothèque de Neuchâtel).

2. Vernes allait épouser, le 8 janvier 1759, Marie-Françoise Clarenc, de Puylaurens (Tarn), qui mourut dans sa dix-huitième année, le 14 décembre 1759, à Céligny.

pas employer si bien. Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Economie politique*¹, car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin rouloit uniquement sur mon ouvrage, et contenoit plusieurs objections très judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien desirer sur le *Choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que si je veux dîner il faut que je le gagne; si je me repose, il faut que je jeûne, et je n'ai, pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les foibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le tems s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces tems durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes; car il est tiré de Platon.

Adieu, mon bon ami. Nous sommes tous deux occupés; vous, de votre bonheur; moi, de mes peines: mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allègent quand je songe que vous les plaignez; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

1. Vernes venait de faire éditer à Genève, par le libraire Du Villard, l'article *Economie politique* fourni en 1755 par Rousseau à l'*Encyclopédie*. (Voy. Th. Dufour, *Recherches Bibliographiques*, t. I, n° 68.)

N^o 589.

DE MAD^e LA MARQUISE DE CRÉQUI¹.

[janvier 1759].

Je commencerois très mal l'année, Monsieur, si je ne m'informois de vos nouvelles. Je ne vous dirai point que je vous souhaite du bonheur ; il n'y en a point en ce monde : je me borne à vous assurer que de toutes les consolations dont je suis susceptible, aucune n'approche du plaisir que j'ai à penser que j'existe dans votre souvenir, moi qui existe si peu, et que vous avez encore un peu d'amitié pour un être infirme et inutile.

Je vous envoie quatre Poulardes du Mans ; j'ai appris que vous étiez enrhumé, et je crois que c'est un régime fort sain que celui que je vous propose.

Je vous dirai point de nouvelles, sinon que ma peste d'enfant est à la chienne d'armée de Soubise. Si j'étois telle que je le voudrois, je bénirois Dieu de permettre que je me sois ruinée en me désespérant, et je vous assure, Monsieur, que la volonté de le vouloir est toute entière au fond de mon cœur, et que je trouve que l'ordre que Dieu nous donne de n'aimer que lui seul se borne à la défense d'être misérable en nous attachant aux créatures.

Votre ouvrage a eu un plein succès. M. de Marmontel vous réfute en ne vous répondant point : les femmes sont un peu furieuses. Laissez dire tous ces oisons-là et pensez que jamais vous ne donnez quatre lignes qu'elles ne fassent sensation.

J'en connois de plus misérables ².

Depuis huit jours j'ai des maux de toutes les espèces, et j'ai

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886).

2. Dernier vers du fameux *Sonnet de Job* [de Benserade].

été purgée hier ; je n'ai pas la force de me porter : s'il est ainsi de vous, mettez sur une carte : *j'ai reçu l'envoi de la Créqui*, et puis vous me ferez réponse quand vous pourrez ou ne me la ferez pas, car, pourvu que vous ayez un peu d'amitié pour moi, c'est tout ce qu'il me faut ; mais il est d'un bon coeur de ne me point prendre au mot. Adieu, Monsieur, je parle tous les jours de vous avec mon oncle¹ qui vous fait mille complimens.

FROULLAY DE CRÉQUY

N^o 590.

A M^{me} [DE CRÉQUI]².

Montmorency, le 15 janvier 1759.

En vérité, Madame, s'il ne falloit pas vous remercier de vôtre souvenir, je crois que je ne vous remercerois pas de vos poulardes. Que pouvois-je faire de quatre poulardes ? J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je ne me souciois guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un coeur ingrat ; le second... ô Madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnoissant ! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que puis faire de mieux, c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présens.

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est monsieur vôtre fils ; mais je ne vois pas, Madame, pourquoi il faut absolu-

1. Le Bailly de Froulay, Ambassadeur de Malte.

2. Transcrit de l'imprimé de Pougens. *Lettres originales de J.-J. Rousseau*, Paris, an VII (1798), in-12, p. 20-22.

ment que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte et l'éducation qu'il a reçue, il a besoin, pour se distinguer, de ces ridicules équipages qui font battre vos armées et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue ; et cette distinction qui laisseroit un homme obscur dans la boue, ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que monsieur vôtre fils souffre, mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage, il voudra briller par son mérite ; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

A propos d'éducation, j'aurois quelques idées sur ce sujet que je serois bien tenté de jeter sur le papier, si j'avois un peu d'aide ; mais il faudroit avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère, Madame, et philosophe, quoique dévote ; vous avez élevé un fils : il n'en falloit pas tant pour vous faire penser. Si vous voulez jeter sur le papier, à vos momens perdus, quelques reflexions sur cette matière et me les communiquer, vous seriez bien payée de vôtre peine, si elles m'aideroient à faire un ouvrage utile : bien entendu pourtant que je ne m'approprierois que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous même.

Vôtre lettre m'a laissé sur vôtre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever ; il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Vôtre ame se porte trop bien ; elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et si peu de vie ; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bon jour, Madame, il faut finir par régime ; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

N^o 591.

A MONSIEUR,
MONSIEUR JEAN JACQUES ROUSSEAU
À LA MAISON DE MONT-LOUIS
A MONTMORENCY
PAR S^t DENYS¹.
(Lettre de M^{me} de Créqui)

[20 janvier 1759]

Jamais femme ne fut moins généreuse que moi ; ainsi, Monsieur, voilà une sûreté de plus dans une société ; ces pauvres bêtes venaient du Mans et ont quelque réputation à cause de leur patrie. Je voulais savoir de vos nouvelles et je les envoyai chemin faisant ; mais comme vous dites fort bien, quand on les a mangées, le meilleur est de ne s'en point souvenir. Je ne me mets pas dans le cas : car, mon estomac ne s'accommode pas des choses si solides et toujours des entrailles prêtes à s'enflammer ; à force d'huile, je les ai calmées cette fois-ci ; mais pour combien de temps ?

Je vous assure, Monsieur, que j'ai essayé de borner mon fils² le plus que j'ai pu, sa dissipation même est plutôt un effet de sa paresse, qu'une suite de sa vanité ; mais quand on a tout son bien sur la tête des autres on trouve que les choses imprévues font un gros objet, et on a grand regret de dépenser plus que l'on a, pour s'inquiéter, et souvent pour mécontenter. Mais, c'est le sort des exilés d'être tourmentés hors de leur patrie, et, comme disoit l'autre jour, une pauvre soeur converse : *Allez, allez, je ne sommes pas cheux nous*. Il y a une soif de bonheur chez l'homme, qu'il n'éteindra pas avec

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original, dont la signature et la ligne qui la suit sont seules autographes (Bibl. de Neuchâtel). Dans le copie de lettres 7886, p. 106-107, Rousseau a classé la présente parmi celles de 1760, et lui a donné la date du 20 janvier. Elle est de l'année précédente, puisqu'elle répond à la lettre de J.-J. du 15 janvier 1759.

2. Le marquis de Créqui, colonel dans l'armée de Soubise.

les fontaines où il veut boire : ce sont des sources empoisonnées par notre corruption originelle ; elles enivrent nos sens, et nous conduisent à chercher la félicité où elle n'est pas, et à oublier le seul objet digne de nos recherches et l'unique qui peut remplir notre coeur.

Si je suis infirme, ce n'est pas que je n'éteigne, autant que je le puis, toutes mes facultés : je ne lis rien, au moins de ce qui peut leur donner vie, hors vos ouvrages ; je vois peu de monde, pour mille raisons, et je trouve plus de paix en proportion qu'il m'évite davantage. Je suis donc nulle et incapable de la moindre idée ; ainsi, je ferais des efforts vains sur la matière de l'éducation, qu'à tous égards vous êtes si propre à traiter ; j'ai suivi les routes battues, sans les croire bien bonnes ; mais, je n'ai pas pu faire voyager mon fils dans des pays inaccessibles. Tout ce que je vous puis dire, c'est que la bonne éducation, comme je l'entends, est impossible tant que les hommes n'auront nulle idée juste du *grand* et du *petit*, que les campagnes, les provinces, la capitale sont infectées sur ce point essentiel ; et que, de là, les têtes naissantes sont abreuvées de faussetés par leurs entours, parents, amis, domestiques. Si une mère dit : *mais, mon fils, la grandeur consiste-t-elle à dépenser en ostentation, à faire mille bassesses pour obtenir des grâces qui ne firent jamais le bonheur, à ne jamais payer ses dettes, et à se ruiner en folies ?* on vous répond que tout le monde est de même : on vous cite celui-là, que vous méprisez ; l'autre, qui est un fat ; le troisième, un sot. Vous communiquez vos lumières ; il en résulte des rapports, et point de conversion : les amis nous servent de censeurs, et le plus court parti est celui du silence. J'y suis vouée, et je m'y voue de plus en plus, ne trouvant à personne la tête sur les épaules, je la crois sous les talons. Je voudrais bien causer un peu avec la vôtre, et vous renouveler tous mes sentiments, qui se confirment tous les jours.

FROULLAY DE CREQUY

il m'est impossible decrire de ma main.

N^o 592.

A M^{me} [DUPIN]¹.

A Montmorency, le 19 janvier 1759.

Je vous demande pardon, Madame, de n'avoir pas été exact à vous envoyer la copie ci-jointe au jour que vous aviez bien voulu me prescrire. Ce retard ne vient point de ma négligence, et je vous prie de croire que je n'en apporterai jamais à l'exécution de vos ordres. Enfin, Madame, voilà le mémoire tel que vous l'avez lu ; en le transcrivant, je ne l'ai trouvé digne de votre attention que par sa matière. J'y vois tant à refaire, qu'il faudroit refaire le tout, et peut-être après cela n'en vaudroit-il pas mieux qu'auparavant. Je prends donc le parti de le livrer tel qu'il est à vos corrections et à celles de M. Dupin, toujours persuadé, au surplus, que, dans quelque état qu'il soit, il ne sauroit être d'aucun usage. Pour moi, j'en tire tout celui que j'en pouvois desirer en vous l'offrant, Madame, en témoignage de ma reconnaissance et de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert, dans *Le Portefeuille de M^{me} Dupin*, p. 346.

N^o 593.

A M^{me} [DUPIN]¹.

A Montmorency, le 25 janvier 1759.

C'est aujourd'hui, Madame, selon ce que vous avez eu la bonté de m'écrire, que se doit juger le procès de M. Dupin. Comme ni lui, ni vous, ne pouvez rien vouloir que de juste, si j'avois meilleure opinion des hommes, je tiendrois d'avance votre cause gagnée ; mais si vous avez deux lignes à dicter pour réjouir ceux qui s'y intéressent, je vous demande en grâce de n'être pas oublié.

Toujours des présents, Madame ! Je n'ose pourtant rien dire sur ce dernier. Je le regarde comme une leçon symbolique applicable à mes écrits, surtout à ceux que je vous ai lus cet automne, et donné avec la générosité qui vous est naturelle ; mais cette réflexion sert à doubler ma reconnaissance, et non pas à la soulager.

Je ne sais, Madame, comment vous avez ouï parler de la *Reine Fantasque* ; c'est une folie de cinq ou six pages, qui bien qu'écrite dans un moment de gaieté ou plutôt d'extravagance, n'a pas même le mérite d'être plaisante, et qui en vérité ne peut être lue par une personne de bon sens. Voilà pourquoi je ne vous en avois point parlé. Je n'en ai gardé que le brouillon, que je n'ai pas même daigné recopier.

Toutefois si, comme je l'espère, je vais, quelque jour de cet été, vous faire ma cour à Clichy, je prendrai ce barbouillage avec moi, et si vous avez la patience de l'entendre, la tête de *Fantasque* ne vous amusera guère, mais celle de l'auteur vous fera pitié.

Ne m'exhortez pas, Madame, à quitter ma retraite dans

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert, dans *le Portefeuille de M^{me} Dupin*, p. 347, 348.

l'état où je suis. Pour le repos des autres, à qui je serois importun et inutile, il ne faut point que j'en sorte, et pour le mien, j'aurois dû m'y réfugier plus tôt.

Recevez les assurances de mon profond respect.

J. J. ROUSSEAU

N^o 594.

DE M. DE LA CONDAMINE¹.

A Etouille près Ham en Picardie 27 janv^r 1759.

J'accepte avec reconnoissance, Monsieur, comme une marque d'amitié de votre part, et cependant avec quelque peine l'exemplaire de votre lettre à M. d'Alembert que je viens de recevoir. Outre la valeur intrinseque de ce don, qui m'est bien connue, il a un prix physique, et comme vous ne vous piquez pas d'opulence, on peut vous dire qu'un petit nombre de pareils présents doit vous être à charge, d'autant plus que vous n'aimez point à en recevoir. J'espère, cependant, que vous me permettrez, à mon retour à Paris, de vous offrir un exemplaire de ce que j'ai imprimé. Ce ne sera pas à beaucoup près un équivalent de ce que vous me donnez. Je serois fâché que vous imaginassiez qu'il me fut nouveau, et ne puis vous laisser ignorer que je l'avois déjà à moi ; mais j'ai donné le nouvel exemplaire à ma soeur qui malgré tout le mal que vous dites de son sexe a du plaisir à vous l'entendre dire.

Quelque chose qu'on puisse vous répliquer, vous avez très bien prouvé que notre theatre, tout épuré qu'il est de grossieretés indécentes est une école très dangereuse pour les moeurs, et vous prouvez sans réplique qu'un theatre ne convient point à Genève. Vous avez rendu neuf un sujet usé, et sans prendre le ton de prédicateur, vous avez laissé tous les moralistes bien loin de vous sur cette matière. Vous aurez le même avantage dans tous les sujets que vous traiterez. Je ne fais que joindre ma voix à la voix publique.

Vous aurez pu voir dans le second volume de Mercure de Janvier un extrait de mon dernier mémoire sur l'inocula-

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 45-47).

tion, qui contient surtout l'histoire de ses progrès en Europe depuis 1754. Ainsi vous avez très bien jugé qu'il doit être rempli de faits. Les hommes sont moutonniers, dit la Fontaine, et l'exemple a sur eux plus de poids que la raison. Le grand nombre de faits nouveaux que j'ai recueillis des pays étrangers est très propre à faire impression sur la multitude.

Je n'entends par le mot de germe appliqué à la petite vérole qu'une disposition, quelle qu'en soit la cause à prendre cette maladie. Plusieurs medecins opposent des raisons assez fortes à l'existence du germe proprement dit. Elle seroit évidemment prouvée si les enfans des inoculés ne contractoient jamais la petite vérole, et j'aurois peine à croire qu'en ce cas on ne s'en fut pas apperçu dans les pays où l'insertion est ancienne et commune, ce qu'on ne l'eut pas soupçonné en Angleterre depuis 35 ans. On voit au contraire les enfans des inoculés prendre la petite vérole ou naturellement ou par inoculation : témoin les jeunes Princes de la maison régnante en Angleterre. Ou donc il n'y a pas de germe, ou il est inextinguible, ou suivant votre dernière conjecture il faut plusieurs générations pour l'éteindre. En ce cas il faudroit qu'il parut s'affoiblir : c'est un fait qui mérite bien d'être examiné. Je m'en informerai si je le puis avant que le Mémoire soit imprimé. Croiriez-vous que j'ai trouvé à ce sujet des obstacles de la part de l'Academie, ou du moins des commissaires de ce que nous appellons le comité de la librairie. Je ne l'avois pas même soupçonné, et l'accueil fait à mon premier Mémoire ne m'y préparoit pas. On me prescrit des restrictions des retranchemens ; je ne regarde pas encore la chose comme décidée ; mais il est vrai qu'il s'en est peu fallu que mon mémoire ne passât pas à l'impression. A mon retour à Paris je ne manquerai pas de vous en envoyer une copie ; je serai à tems de profiter de vos avis que j'espère que vous ne me refuserez pas. Je les recevrai avec une reconnoissance proportionnée à ma haute estime et à ma vénération pour celui de qui je les attends.

Voilà donc l'Encyclopédie arrêtée, dénoncée par le Procu-

reur général, et des commissaires nommés pour l'examiner, ainsi que le livre de l'esprit, les pensées philosophiques* etc. etc., et cependant le privilège du Roy pour l'Encyclopédie n'est pas retiré. Il paroît qu'il y a là de la contradiction, mais au reste rien de nouveau. On croit que M. de Malesherbes quittera la librairie et que le Parlement veut s'en emparer. Tout cela est une affaire de pique. J'ai grand regret que l'Encyclopédie ne s'achève pas. Je l'aurois parié après le premier volume ; mais ayant été poussée jusqu'au septième, je croyois qu'elle parviendrait à son terme, j'aurois perdu les deux paris. Chaque jour le vrai s'éloigne de plus en plus du vraisemblable.

Je n'oublie point le soin obligeant que vous voulutes bien prendre il y a cinq ans de me procurer des eclaircissemens sur un écrit d'un académicien de Lyon au sujet de l'inoculation. J'ai encore les réponses qu'on fit à M. de Gauffecourt et que vous eutes la bonté de m'envoyer.

* « Il se trompe sur ce dernier livre. Les pensées philosophiques avoient été brulées il y avoit longtems » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

N^o 595.

A M^{me} [DUPIN]¹.

Mardi 30 [janvier 1759].

Je vous remercie, Madame, avec bien de la reconnoissance, de vos bontés et de votre souvenir. Sans savoir quel est le sujet de votre procès, je serai dans l'inquiétude jusqu'à ce que j'apprenne quelle en est la décision. Pour éviter de la fatigue à vos domestiques, vous pouvez, si vous voulez bien me tirer de peine, me faire écrire un mot par la poste.

Quant à l'écrit dont vous voulez bien vous souvenir, Madame, s'il peut vous amuser dans un quart d'heure d'ennui, il aura été bien mieux employé que je n'avois espéré. En vous rappelant la respectable mémoire d'un homme de bien qui vous honoroit, puisse ce même écrit vous faire songer quelquefois à un autre homme, inférieur à lui dans toute autre chose, excepté dans son respect et dans ses sentimens pour vous.

J.-J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 dans *Le Portefeuille de M^{me} Dupin*, p. 345, par M. de Villeneuve-Guibert, qui ne donne pas d'autre date que « mardi 30 ». La mention du procès fait que je lui attribue celle de janvier 1759. [Th. D.]

N^o 596.

A. M. R[OMILLY], ÉTUDIANT À GENÈVE¹.

A Montmorenci le 6 février 1759.

On ne sauroit aimer les pères sans aimer des enfans qui leur sont chers ; ainsi, Monsieur, je vous aimois sans vous connoître et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relacher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux ; mais votre poésie paroît génée, elle sent la lampe et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher R[omilly] quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne père ; surtout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale et simple, la paix de l'âme et la santé du corps qui sont le fruit de tout cela valent mieux pour vivre heureux que le savoir et la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés ; n'estimez votre état que ce qu'il vaut et vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre ; vous me paraissez juger trop sévèrement les riches. Vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit

1. Transcrit d'une copie, peut-être de la main de Romilly, qui est à la Bibliothèque de Neuchâtel. En tête de cette copie : « Lettre de J.-J. Rousseau à M. R., étudiant à Genève. » Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le *Journal de Paris* du 17 février 1779.

les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh, Monsieur, si nous avons les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux. Encore un mot et je finis : pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher R[omilly], je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

[Jean-Edme Romilly (fils de Jean Romilly, horloger distingué dans son art, né à Genève en 1714, établi à Paris, père de M^{me} de Corancez), né à Paris en mai 1739, étudiant à l'Académie de Genève en 1754, consacré au S^t Ministère en mars 1763, se rendit ensuite à Paris où il devint précepteur dans une famille et se lia avec les encyclopédistes. Puis pasteur de l'église française de Londres (1766), pasteur à Chancy (1769), à Saconnex (1770). Mort le 27 octobre 1779. Il composa les articles *Bonnet* et *Rousseau* des *Mémoires littéraires* de Palissot. Le *Journal de Paris* 1779, n^o 312, lui consacre un article nécrologique.]

N^o 597.

A M. [J.-F. DE LUC, À GENÈVE]¹.

à Montmorenci, le 9 février 1759.

Excusez-moi, mon cher concitoyen, si j'ai tardé trop et beaucoup trop à vous répondre. Il est triste pour moi de n'avoir à me justifier d'un vice que par un défaut ; je suis négligent parce que je l'ai toujours été, l'habitude a fortifié la nature. Malheureusement on ne se corrige plus à mon âge. Je vous écris rarement, mais je vous aime toujours, voilà tout ce que je puis vous répéter jusqu'à la fin de ma vie.

Quant à la proposition que vous voulez bien me faire sur une seconde édition de mon dernier écrit, vous êtes loin de compte avec mon libraire, il en a fait lui-même une seconde édition dont il ne m'a pas fait l'honnêteté de m'offrir un seul exemplaire. Mais écoutez tout. Je lui ai proposé de faire une édition complète de tous mes écrits, avec des additions à ceux qui ont déjà paru, et plusieurs autres pièces encore manuscrites. Je lui ai demandé pour cela un honoraire au-dessous très assurément de celui que tout autre auteur à ma place et aussi pressé du besoin que moi, auroit exigé dans le même cas ; il m'a fait là-dessus une réponse que je garde par curiosité et que je vous enverrai si vous voulez, dans laquelle il me reproche de vouloir vendre mes écrits deux fois, me refuse tout à plat l'honoraire que je lui demande, et me tient d'autres propos auxquels il ne me convient nullement de répondre, ainsi je le laisse en paix, résolu de ne lui plus écrire. Il prétend aussi que je ne suis nullement en droit de faire imprimer par un autre le recueil en question, et qu'ayant une fois acheté ma copie il en est l'unique propriétaire pour toutes les édi-

1. Transcrit de la copie, dans le premier manuscrit Adert, Bibl. de Genève, ms. fr. 236, p. 53-54.

tions à venir sans que j'aye désormais aucun droit sur mes propres ouvrages ; et ce qu'il y a de plaisant c'est qu'il rimprimera lui-même sans mon consentement ceux de mes écrits qui ont été imprimés à Paris. J'avois cru par ma modération et par les profits qu'il a faits avec moi mériter de sa part un traitement plus honnête. Quoi qu'il en soit, n'ayant pas nommément réservé mon droit de réimpression dans les deux manuscrits qu'il a imprimés, voilà mon édition générale accrochée faute de m'être mieux expliqué, et vous sentez qu'il ne me convient pas en cette occasion d'être juge en ma propre cause. A plus forte raison ne dois-je pas me prêter à une édition particulière dont je me serois toujours fait un scrupule quand il y auroit consenti.

Il y a deux mois qu'un libraire de Paris voulant réimprimer le même ouvrage, en demanda la permission au magistrat qui eut l'honnêteté de ne vouloir le permettre qu'autant que j'y consentirois. Le libraire est venu me demander mon consentement et je n'ai pas cru devoir l'accorder. Ainsi vous voyez que je suis lié là-dessus par une règle dont je ne saurois me départir. Il est vrai que quant à l'édition générale j'avois compté sur un produit qui, me manquant, me réduit fort à l'étroit ; mais ne fera-t-on son devoir que quand on y trouve son compte ? Adieu, mon bon et cher concitoyen, je suis sensible à votre bonne volonté, et à votre amitié, je vous en remercie, et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Puisque vous voyez Mad^e d'Epinaÿ, faites moi l'amitié de lui dire que si elle vouloit bien me faire rendre mon opera des muses galantes dont elle est dépositaire, elle feroit une chose juste.

N^o 598.

A M^{me} [DUPIN]¹.

à Montmorenci, dimanche 11 février 1759.

Je ressens, Madame, une double joie, et du gain de votre procès, auquel pourtant je m'attendois, et de la bonté avec laquelle vous voulez bien m'en donner avis. Toutes vos bontés, Madame, sont au fond de mon coeur, et l'honneur de votre souvenir me sera précieux jusqu'à la fin de ma vie.

J.-J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert, dans *Le Portefeuille de M^{me} Dupin*, p. 348-349 : une faute d'impression a changé le millésime de 1759 en celui de 1756.

N^o 599.

A M. LE COMTE DE SAINT-FLORENTIN¹.

[Montmorency] le 11 fev^r 1759.

Monseigneur

J'apprends qu'on s'apprête à remettre à l'Opera de Paris une pièce de ma composition, intitulée le Devin du Village. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, Monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'Académie Royale de Musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui deffendre de le représenter, et ordonner que la partition m'en soit restituée. Il y a cinq² ans que j'avois écrit à M. le Comte d'Argenson pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma Lettre ni à mon mémoire. J'espère, Monseigneur, être plus heureux aujourd'hui : Car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect. (*sic*)

MÉMOIRE POUR J. J. ROUSSEAU CITOYEN DE GENÈVE³.

Au commencement de l'année 1753 je présentai à l'Opera un petit ouvrage intitulé le Devin du Village qui avoit été représenté devant le Roi à Fontainebleau l'autonne précédent. Je declarai aux S^{rs} Rébel et Francoeur alors inspecteurs de l'Académie Royale de Musique en présence de M. Duclos, de

1. Transcrit, en décembre 1910, de la copie autographe de Rousseau, jointe à sa lettre du 5 avril 1759 à Lenieps (n^o 620), et conservée à la Bibliothèque de St Petersburg. Cette copie est intitulée : « Lettre écrite à M. le Comte de St Florentin le 11 fev^r 1759 ».

2. « Cinq » est en surcharge sur « trois », biffé.

3. Transcrit, en décembre 1910, de la copie autographe, jointe par Rousseau à sa lettre du 5 avril à Lenieps, et conservée à la Bibliothèque de St Pétersbourg.

l'Académie Française, historiographe de France, que je ne demandois aucun argent de ce petit Opera, que je me contentois pour son prix de mes entrées franches à perpétuité, mais que je les stipulois expressément; à quoi il me fut répondu par ledit S^r Rébel en présence du même M. Duclos que cela étoit de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'étoit dû des honoraires qu'on auroit soin de me faire payer.

Le Devin du Village fut joué, et quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seroient faites par les bons Acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième; et la pièce eut 31 représentations de suite avant Pâques sans compter les trois capitations où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étoient dus et que je n'avois point demandés on m'apporta chez moi douze cent francs, dont je signai la quittance telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du Village fut repris après Pâques et continué toute l'année et même le Carnaval suivant presque sans interruption, mais dans un état qui ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle m'a toujours forcé de m'en absenter, et c'est une année de non jouissance de mon droit dont je ne serois que trop fondé à demander compte. Enfin, dans le tems que, délivré de ce chagrin, je croyois pouvoir profiter sans déplaisir du privilège de mes entrées, le S^r de Neuville me déclara¹ qu'il avoit ordre du bureau de la Ville de me les refuser, convenant en même tems qu'un tel procédé étoit sans exemple, et en effet si telle est la distinction que réserve le bureau de la ville à ceux qui font à la fois les paroles et la musique d'un Opera, et aux Auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite, il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidèle, je me crois fondé à²

1. Les précédents éditeurs impriment : « me déclara, à la porte de l'Opéra, qu'il ». Les six mots soulignés ne sont pas sur la copie autographe de S^t Pétersbourg.

2. Les mots « fondé à » sont en surcharge sur : « en droit de ».

demander la restitution de mon manuscrit, et qu'il soit défendu à l'Académie Royale de Musique de jamais représenter le Devin du Village, sur lequel elle a perdu son droit en violant le traité par lequel je le lui avois cédé. M'en ôter le prix convenu, c'est m'en rendre la propriété ; cela est incontestable en toute justice.

Ce ne seroit pas répondre que de m'opposer un règlement prétendu qui, dit-on borne à une année le droit d'entrée pour les auteurs d'operas en un acte ; règlement qu'on allégué sans le montrer ; règlement qui n'est connu de personne et qui n'a jamais eu d'exécution contre aucun Auteur avant moi ; règlement enfin qui après une soigneuse vérification se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait*, et qui quand on l'auroit établi depuis, ne peut avoir un effet rétroactif.

Quand ce règlement existeroit il ne doit avoir aucune force vis à vis de moi étranger qui ne le connoissois point et à qui on ne l'a point opposé dans le tems que maître de mon ouvrage, je ne le cédois qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi. *C'étoit alors qu'il falloit m'en parler*¹. Qui a jamais ouï dire qu'on annule une convention expresse par l'intention secrette de ne la pas tenir ?

3° Pourquoi l'Academie Royale de Musique se prévaudroit elle contre moi d'un règlement qu'elle même viole à mon préjudice. Si l'Auteur des paroles et celui de la Musique d'un Opera d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an, celui qui est à la fois l'un et l'autre doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talens qui concourt à leur perfection ne soit un titre contre celui qui les rassemble. Les Directeurs de l'Opera n'ont donc pu m'ôter les entrées au bout d'un an sans

* « Ni depuis. C'est une invention nouvelle pour faire impunément toutes les iniquités qu'on veut en controuvant des actes qui les autorisent » (*Note INÉDITE de J.-J. Rousseau sur la copie autographe de St Pétersbourg*).

1. Les mots imprimés ici en italiques ne sont pas sur la copie autographe de St Pétersbourg. Ils sont dans le texte imprimé par les précédents éditeurs.

s'ôter à eux-mêmes la propriété qu'ils prétendent usurper sur mon ouvrage¹.

Si l'intention du Bureau de la Ville étoit d'en user à toute rigueur avec moi, il falloit donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'étoit dû selon ses propres loix. Vn Opera d'un acte rend à l'auteur le tiers du produit d'un grand Opera, telle est la règle observée, tel est l'usage constant qui tient lieu de loi dans des choses qu'elle n'a point décidées. Pourquoi donc me retenir une partie de ce qui m'étoit dû ? Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'étoit point par ignorance de mon droit. J'ai été bien payé de ma discrétion². Le produit d'un grand opéra, pour chacun des deux auteurs, est de deux mille livres lorsqu'il soutient trente représentations consécutives ; savoir, cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or, le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'étoit point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulois pas marchander sur celui-là.

Il faut ajouter à tout cela que contre ce qu'on m'avoit promis mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'Opera n'ayant observé avec moi, ni les conditions que j'avois stipulées ni ses propres réglemens, mon ouvrage ne lui appartient en aucune manière³. Il est vrai que j'ai reçu 1 200 francs, que je suis prêt à rendre en recevant ma partition, esperant qu'à son tour l'académie Royale de Musique voudra bien me rendre compte de cent représentations qu'elle a faites d'un

1. La dernière phrase de cet alinéa : « Les Directeurs... ouvrage », est *INÉDITE*.

2. Le passage « selon ses propres loix. Vn Opera d'un acte.... bien payé de ma discrétion. », est *INÉDIT*.

3. *Sic*, sur la copie autographe de St Petersburg. Variante des précédentes éditions : « ...réglemens, s'est dépouillée comme à plaisir de toute espèce de droits sur ma pièce ».

ouvrage * qu'elle savoit n'être pas à elle, puisqu'elle n'en vouloit pas acquiter le prix convenu.

Que si cette Academie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les faire pardevant les tribunaux et non pas s'établir juge dans sa propre cause, ni se croire en droit pour cela de s'emparer de mon bien. On n'a jamais ouï dire qu'il soit permis de voler un homme aussi-tôt qu'on est mécontent de lui ¹.

N^o 600.

A MONSIEUR
MONSIEUR DUCLOS
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE ; RUE
DE BAUNE, FAUXBOURG S^t GERMAIN
À PARIS ².

13 fevrier 1759³.

Je crains, Monsieur, de vous avoir écrit hier une Lettre extravagante, mais je venois d'en recevoir une qui m'avoit mis hors de moi et qui dans le premier moment auroit fait dire des folies à un homme sage. Je n'ai pas peur que vous montriez la mienne si ce n'est pour me rendre service, mais je suis jaloux de vôtre estime et je ne voudrois pas que vous

* « Il faut ajoûter toutes celles de cette dernière reprise, où pour le coup les directeurs qui eux-mêmes avoient contracté avec moi ne pouvoient ignorer qu'ils dispoient d'un bien qui ne leur appartenoit plus » (*Note INÉDITE de J.-J. Rousseau, sur la copie de S^t Pétersbourg.*)

1. *Sic*, sur la copie autographe de S^t Petersbourg. Variante des précédentes éditions : « Si tôt qu'on est mécontent d'un homme, il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de le voler ».

2. Transcrit, le 1^{er} nov. 1924, de l'original autographe signé, obligeamment communiqué par M. Dimoff, qui a lui-même imprimé pour la première fois ce texte dans le *Mercure de France* du 15 février 1925. (4 p. in-8^o, la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e, cacheté d'une oublie rouge, avec l'empreinte du navire). [P.-P. P.]

3. Cette date est, ici, d'une autre main que celle de Rousseau, qui a daté à la fin de la lettre.

me crussiez capable de donner tranquillement assés d'importance à mes petites tracasseries pour prétendre en faire des affaires d'état. Il est difficile que, n'ayant jamais pu sans m'échauffer voir faire une injustice à autrui, je supporte de sens froid celles qui s'adressent directement à moi. L'habitude d'en souffrir m'auroit pourtant du rendre plus raisonnable et j'espère que je le deviendrai ; mais comme il n'y a rien que d'honnête à deffendre ses droits par des voyes légitimes, je persiste dans le dessein de reclamer ma pièce et de faire tous mes efforts pour en obtenir la restitution. Vous même ne devez pas voir avec plaisir traîner par les boües un ouvrage que vous avez hautement protegé et qui vous est dédié. Pardonnez mes importunités ; depuis que je vis dans la solitude, ma tête est sujette à beaucoup d'inégalités, mais mon coeur est toujours le même et ce doit m'être une grande excuse auprès de vous.

J. J. ROUSSEAU

montmorenci 13 fevr^r 1759.

N^o 601.

[DUCLOS À ROUSSEAU] ¹.

A Paris, le 14 février 1759.

Vous ne devez pas douter, Monsieur, que je ne fasse tout ce qui dépendra de moi pour vous procurer la justice qui vous est due. Je vous approuve fort de réclamer tous vos droits ; il vous est assurément bien permis d'être jaloux du peu que vous vous êtes réservé. Je serai toujours très-flatté des témoignages d'amitié que vous voudrez bien me donner, et vous avez grande raison de penser que la mienne pour vous sera inaltérable. Je vous embrasse de tout mon coeur.

DUCLOS

1. Transcrit par Joseph Richard, de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N° 602.

[DUCLOS À ROUSSEAU]¹.

A Paris, le 19 fevrier 1759.

MM. Rebel et Francoeur ne font aucune difficulté, Monsieur, de vous rendre vos entrées, et comme ils n'étoient pas les maîtres de l'Opéra lorsqu'on vous les refusa, ce refus ne doit pas être regardé comme étant de leur fait. Je n'ai rien aperçu dans votre première lettre, que vous pussiez regretter d'avoir écrit. En tout cas, vous savez bien que je ne ferai jamais rien d'indiscret contre vous, et que je chercherai toutes les occasions de vous prouver mon estime et mon amitié.

DUCLOS

N° 603.

A MONSIEUR
MONSIEUR DUCLOS
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE
L'ACADEMIE FRANÇOISE
RUE DE BAUNE
A PARIS².

à Montmorenci le 21 févr^r 1759.

Quoi, Monsieur, les Directeurs de l'Opera prétendent être en règle avec moi, non pas en me rendant mes entrées, car cela leur est impossible, mais en me les donnant de nouveau ? Je

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe conservé à la bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit, le 1^{er} novembre 1924, de l'original autographe signé, obligeamment communiqué par M. Dimoff, qui a lui-même publié pour la première fois ce texte dans le *Mercure de France* du 15 février 1925. Quatre p. in-8°, la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e. Cacheté d'une oublie rouge, empreinte effacée. [P.-P. P.]

trouve l'offre admirable. Que n'ont-ils attendu pour la faire le dernier jour de ma vie ! S'ils ne me les eussent point ôtées, peut-être serois-je encore à Paris ; mais je doute qu'ils aient pu croire que j'y retournerois pour en jouïr. Quoi qu'il en soit, voici à quoi je m'en tiens : La Direction de l'Opera a rompu la convention par laquelle je lui avois cédé mon ouvrage ; cet ouvrage ne lui appartient donc plus, il m'appartient, et je le redemande. Au surplus, je n'ai point à me plaindre et ne me plains point de Mrs Rebel et francoeur ; mais je ne vois pas que pour ne m'avoir fait aucun affront, ils soient en droit d'approprier à leur Théâtre une Pièce qui n'est plus à lui.

Je ne me souviens plus de ce que contenoit ma première Lettre, je sais seulement que j'étois fort animé quand je l'écrivis et que dans ces momens je ne fais et ne dis que des sottises. Tant mieux, s'il n'y en a point, il est naturel qu'en écrivant à un homme sage, on ait honte de l'être si peu.

A tous les remercimens que je vous dois, je ne puis joindre celui de l'affranchissement de vos Lettres ; je vous connois et vous honore trop pour le prendre en mauvaise part et comme si vous étiez importuné des miennes. Mais pourtant j'aime-rois mieux, je l'avoüe, que vous n'affranchissiez pas. L'intérest que vous prenez à moi me console de bien des pertes ; vos bontés, vos soins, vos conseils, je puis tout recevoir de vous avec reconnoissance ; excepté de l'argent. Je n'ai besoin de rien que d'amitié, et j'ai toujours compté sur la vôtre.

J. J. ROUSSEAU

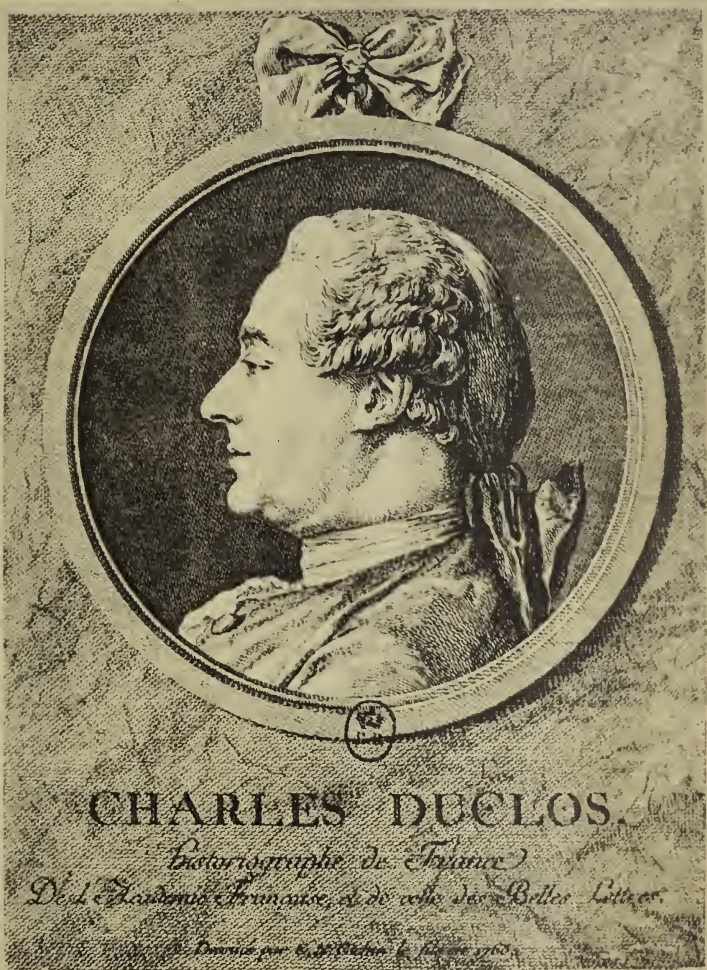
N^o 604.

DE M. DE PRÉMAGNY¹.

A Rouen ce 16 fevrier 1759.

Ne me soupçonnez pas de vous avoir déjà oublié, Monsieur, parce que je suis à la ville depuis quatre mois : s'il m'a fallu quitter ma chere petite campagne où j'avois receu et lu plus d'une fois en famille votre lettre, j'ai eu le plaisir de prêcher ici votre dernier sermon en plus d'une assemblée, et d'être écouté favorablement. Ma mere et ses trois enfans d'abord trouvent vos arrets justes quoique sévères ; ma soeur a voulu boudier un peu, mais tout considéré elle vous pardonne. Deux jeunes Dames se récrièrent d'abord à la proposition de votre adversaire. J'appellai cela le cri de la foi. Mon autre société où je vous ai dit qu'on lisoit avec plaisir Plutarque d'Amyot s'est aussi rangée de votre avis, et je vous assure, Monsieur, que je vous ai fait d'assez jolies proselytes. Lisez-vous les defenses de vos contradicteurs, tantôt insolens, tantôt humbles, souvent faux et infidelles ? Lisez-vous Hypermnestre et la Soirée des boulevards, dont on nous régale depuis peu ? Ah ! si vous étiez témoin des progrès que notre jeunesse fait dans la vertu depuis l'arrivée de cette nouvelle troupe ! Que dirions-nous des horreurs de Lisbonne et des instigateurs de ce nouveau forfait ? S'il n'y avoit que cent lieues d'ici en Thebaïde ! mais je songe toujours à m'en faire une, et j'envie bien votre sort de n'être lié par aucuns engagements. D'ici là, plaignez l'Echevin malgré lui, le directeur d'Octrois, le Directeur d'une Academie, qui secoue sa chaîne, et qui la traîne souvent dans les campagnes et les forets voisines, et que sa

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. A la suite du nom de M. de Prémagny, Rousseau a écrit, puis biffé : « président de l'Académie de Rouen. »



Librairie Armand Colin, Paris.

CHARLES DUCLOS

d'après un dessin (1763) de C.-N. Cochin fils.

Cabinet des Estampes, Paris.

famille, son état et ses livres rappellent tous les soirs dans de tristes murs. Recevez pourtant les complimens de notre Trio et de mes petites amies qui prétendent bien venir troubler ma solitude. Mandez-nous que vous vous portez mieux, que vous êtes plus paresseux que moi, et que vous approuvez mes projets de retraite. Bon jour, Mademoiselle Le Vasseur : ayez toujours bien soin de notre homme ; car nous l'aimons bien, au moins, n'en doutez pas. Tuissimus.

N^o 605.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 19 février 1759.

[Rey dit qu'il n'a pas reçu de réponse à la lettre qu'il a écrite à Rousseau il y a près de 4 mois et qui lui a été remise par son ancien commis.]

... Etes vous faché contre moi² ? ou etes vous malade ?

... J'ay réemprimé votre ouvrage à M^r D'Alembert, j'ay sous presse votre precedent ouvrage l'un et l'autre du Caractere et forme de l'échantillon cy joint, je souhaite que vous en soyez content... »

[Rey demande l'envoi des deux premières parties du manuscrit par le courrier ; il fera payer à Rousseau en mars « 30 louis neuf », prix convenu ; il prendra les deux suivantes en juin ou juillet, et les deux dernières à la fin de l'année ou plus tôt s'il le peut. Il demande ce que Rousseau pense de la réimpression entière de ses ouvrages. « Je vous ay mandé ce que je pensois à ce sujet ». (Au commencement de la lettre, Rey dit : « Mon cher Rousseau » ; à la fin : « Mon cher Monsieur ».)]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4°, l'adresse au verso. Traces de cachet aux initiales de Rey, sur cire rouge. Timbre HOLLANDE et chiffre postal 16.

2. Cf. n^o 597, 2^e alinéa.

N^o 606.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE J.-F. DE LUC À J.-J. ROUSSEAU¹.

Genève le 21 Fevrier 1759.

... Faites-moi part, je vous prie, de votre sentiment sur les observations patriotiques et amicales que j'ai pris la liberté de vous communiquer dans ma précédente. Je me rappelle qu'au sujet des bals, je vous dis en passant, avoir été témoin d'un fait à Lisbonne (en 1750) qui m'a fort éloigné d'être leur partisan ; je vais présentement vous en instruire.

Dès que le Chapelain des Anglois à Lisbonne y scût mon arrivée, ce Philosophe autant que Théologien, me fit l'honneur de me venir voir, et nous donna, pendant le séjour que nous y fimes, mon cher fils et moi, toutes les marques possibles d'amitié et de bienveillance. Il avoit demeuré cinq ou six ans à Genève ; et témoin de nos Revolutions, il m'avoit témoigné une estime particulière pour la conduite qu'il m'avoit vu tenir.

La Fête de Noël étant venue pendant notre sejour à Lisbonne², M^r De Luc, me dit-il, je connois vos sentimens Chrétiens, ils me font juger que vous vous feriez un vrai plaisir de communier en cette circonstance ; et je ne puis vous donner une preuve plus intéressante de mon desir sincère à vous obliger, qu'en vous offrant de faire un service particulier en françois pour vous et M^r votre fils.

Je vous avoüe naïvement, Mon cher Concitoyen, que cette marque distinguée de son amitié Chrétienne, me toucha jusqu'à l'attendrissement. Si vous avez des amis, ou personnés

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie de J.-André De Luc, petit-fils du correspondant de Rousseau. Ce texte figure dans le ms. Adert conservé à la Bibl. de Genève, fol. 55, 56.

2. « MM. De Luc étoient arrivés à Lisbonne le 15 Décembre 1750, ils en repartirent pour Madrid, le 25 Janvier 1751. » (*Note de J.-André De Luc.*)

de votre connoissance, qui veulent profiter de cette occasion, ajouta-t-il, vous pourrez en amener le nombre que vous jugerez à propos.

Je me trouvois lié avec deux Négocians, dont l'un est mon Concitoyen, et l'autre du Païs de Vaud. Le premier étoit à Lisbonne depuis environ sept ans et le second depuis trois ou quatre, sans avoir fait l'un et l'autre pendant cet intervalle aucun Acte extérieur de Religion. Jugeant d'eux par moi-même, je vins leur annoncer une nouvelle agréable, en les informant de la bonne occasion qui se présentoit; mais l'amour des plaisirs du siècle l'emporta. Ils étoient d'une société nombreuse d'étrangers des deux sexes, qui se procuroient des bals sinon tous les Dimanches, du moins tous les quinze jours, et celui de la Communion proposée se trouvant être un jour de bal, ils préférèrent cette jouissance montaine (*sic*), plutôt que de participer à la Table sacrée, dont l'occasion ne s'étoit point offerte depuis qu'ils étoient à Lisbonne, et je ne crois pas qu'elle se soit présentée depuis.

Laissons donc, mon cher Concitoyen, les bals tels qu'on les permet dans Genève; ils y sont assez fréquens, puisqu'il s'en fait ordinairement deux à l'occasion de chaque mariage, sans compter un grand nombre d'autres; Et soyez bien persuadé qu'on ne pourroit les étendre davantage, qu'aux dépens de la Religion et de la vertu. Je vous embrasse du fond de mon coeur.

N° 607.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 22 Fevr. 1759.

Ne voulant pas, Monsieur, être juge dans ma propre cause, avant d'user du droit que je crois avoir d'employer dans le recueil de mes écrits les deux que vous avez imprimés, j'ai résolu de consulter sur ce cas des gens désintéressés dont l'intégrité ne soit pas suspecte. Mais auparavant encore, ma répugnance à laisser à personne contre moi des mécontentemens même injustes, me porte à vous faire la proposition suivante.

Fixez sur l'argent que j'ai reçu de vous quelle somme vous voulez que je vous rende afin que je puisse employer ces deux écrits dans mon recueil, sans que vous ayez mal fait vos affaires avec moi, ni que vous m'estimiez injuste envers vous. Ayez l'honnêteté, je vous prie, de me faire une prompte réponse, car je suis dans le cas d'avoir à prendre des arrangements là-dessus. Bonjour, Monsieur, je vous souhaite tous les biens possibles et j'assure Madame Rey de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

N° 608.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY².

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 27 fevrier 1759.

[La lettre de Rousseau du 22 courant a fait « beaucoup de peine »

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 34.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cachet de cire rouge, aux initiales de Rey. 1 p. in-4° de texte. Chiffre postal 16.

à Rey. Puisque les représentations de Rey, qu'il croit justes, ne paraissent pas telles à Rousseau, pourquoi ne pas consulter des « personnes intègres »?]

... Voici la réponse à ce que vous me demandez, c'est de faire comme vous le jugerez a propos je n'exige de vous que votre amitié, je voudrais qu'elle ne souffrit aucune atteinte...

... J'ay gagné avec l'impression de vos ouvrages, je suis content, après cela vous me croyez capable d'exiger quelque chose de vous ? non mon cher Rousseau...

[Rey attend le manuscrit au sujet duquel il a écrit le 19. « J'espère que vous avez encore assés d'amitié pour ne point me le refuser ».]

J'ay réimprimé votre ouvrage à M^r D'Alembert, et je réimprime actuellement celui publié en 1755 ¹, il ne m'en reste que peu d'exemplaires et je ne dois pas le laisser manquer je voudrais bien faire le reste avec votre consentement, que vous soyez content et il ne dependra pas de moi que vous ne le soyez...

[Au commencement de la lettre, Rey dit : « Monsieur ». Au milieu et à la fin, il dit : « Mon cher Rousseau ».]

1. Le *Discours sur l'Inégalité*.

N^o 609.

DE M. DE FRANCUEIL¹.

A Paris, ce 4 mars 1759.

Je ne vous ai pas répondu plustost², mon cher Rousseau, parce qu'on jouoit votre Devin, et même on ne peut pas plus mal; je n'ai pas voulu vous annoncer toutes ces mauvaises nouvelles, auxquelles ni vous ni moi n'aurions pu remédier. Mais il me semble que vous auriez bien de la peine à prouver à Rébel et Francoeur que cet ouvrage n'appartient point à l'Opera : au reste je ne suis pas instruit de vos raisons.

Je suis bien aise que vous ayez pensé à moi. Vous savez combien je vous aime et combien je souhaiterois vous être utile. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurois à m'employer pour vous.

Je ne chargerai personne de vous écrire, mon cher ami, j'aime bien mieux le faire moi-même. Ma santé est assez bonne présentement, à quelque migraine près que le beau tems dissipera. Adieu, ménagez la vôtre; j'espère que nous commercerons un peu ensemble ce printems. Ce sera avec bien du plaisir que je vous renouvellerai moi même les assurances de mon attachement pour vous.

M. d'Épinay, à qui j'ai lu l'article qui le regardoit est bien sensible à votre souvenir et me charge de vous en remercier³.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7886, p. 48, 49.

2. À une lettre qui ne m'est pas connue.

3. L'original autographe, conforme, à l'orthographe près, est aussi conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel; il est signé : « Dupin de Francueil ».

N^o 610.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 14 Mars 1759.

Je réponds, mon cher Rey, à votre lettre du 27 fev.

Vous n'agissez pas imprudemment de vous en remettre à ma discrétion au sujet de la réimpression des deux écrits de ma composition que vous avez imprimés, dans le recueil général que je désire faire. J'ai eu tort de ne m'être pas expliqué avec vous, et sur votre dernière lettre j'ai résolu de ne plus songer à ce recueil que nous ne nous soyons mieux expliqués ; car sûrement il y a du malentendu entre nous. Vous avez raison de ne vouloir pas payer deux fois les mêmes ouvrages ; mais moi je n'ai pas tort de ne vouloir pas vous faire présent de deux ans de mon tems, car je n'ai de ressource pour vivre que mon travail, et tandis que je revois mes écrits, il faut que je dine. Je prendrai la liberté d'ajouter que des pièces nouvelles dont je compte augmenter ce recueil il n'y a point de libraire, hors vous, dont je n'eusse à l'instant les soixante Louis que je vous demande pour le tout. Mais il n'est pas maintenant question de cela, venons au plus pressé.

Je veux tenir l'engagement que j'ai pris avec vous au sujet de la Julie. J'ai examiné l'état du manuscrit, et ne le trouvant pas assez net pour vous être envoyé dans cet état, je prends le parti de le recopier en entier, et je vous enverrai la copie partie par partie à mesure qu'elle sera faite. Je compte que la première partie partira le dernier du mois prochain, et je tâcherai de vous envoyer les autres de mois en mois en sorte que vous ayez reçu le tout dans le courant de novembre au plus tard.

De votre côté vous m'enverrez de l'argent à votre commo-

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 35.

dité, pourvu seulement que le tout soit acquitté avant la fin de l'année présente. Je me suis relâché de trois mois, je ne puis prolonger davantage ; si vous n'êtes pas sûr de pouvoir remplir cette condition ne vous chargez pas de mon manuscrit. Voici les autres conditions que j'ajoute¹ :

L'ouvrage sera imprimé en beau papier, avec le plus grand soin, caractère et format dont nous conviendrons ; vous m'enverrez les épreuves aux adresses que je vous donnerai, et vous attendrez pour faire tirer les feuilles que je vous renvoie l'épreuve corrigée, ce que je ferai ponctuellement l'ordinaire après celui où je l'aurai reçue.

On suivra exactement mon manuscrit, l'orthographe, la ponctuation, même les fautes, sans se mêler d'y rien corriger.

Vous ne ferez point paroître l'ouvrage par parties, mais tout à la fois, et cela pour votre intérêt autant que pour le mien ; attendu que les premières parties sont foibles et mauvaises, et qu'il n'y a que les dernières qui puissent les faire valoir.

Vous m'enverrez ici mes soixante exemplaires, je n'en destine aucun pour Genève, et je voudrois même que vous n'y en envoyassiez aucun pour votre compte.

Il me reste à vous dire pour prévenir de nouveaux malentendus, que j'ai fait un écrit sur les Romains que j'intituleraï peut-être, *préface de Julie*, mais que je n'entens point imprimer avec cet ouvrage, et qui n'en doit faire partie en aucune manière ; et que je me réserve le droit de faire imprimer où et quand bon me semblera comme un ouvrage appartenant à moi seul.

Si toutes ces conditions vous conviennent, je n'ai pas besoin de nouvelle réponse ; si elles ne vous conviennent pas, ayez soin je vous prie de m'en prévenir avant le premier envoi.

Autre chose. Vous avez réimprimé ma lettre à M. d'Alembert ; mais puisque vous ne m'en avez pas envoyé un exem-

1. « L'honoraire était déjà fixé à 90 Louis. » (Note de Bosscha.)

plaire je me flatte que l'édition n'est pas encore publique. Quoi qu'il en soit, j'ai un changement à faire qui n'est pas considérable, mais qui m'importe. Je vous prie de vouloir bien faire un carton, même deux s'il le faut, pour cela, et avoir soin que ce carton soit à tous les exemplaires que vous enverrez en France. Que si vôtre envoi étoit déjà fait, je souhaite ni plus ni moins que le carton soit fait et mis à deux ou trois exemplaires que je vous prie de m'envoyer ainsi corrigés¹. C'est une affaire qui m'intéresse personnellement. Voici le changement :

Page 73 de la p^{re} Edition, ligne 8, après ces mots *femmes sans moeurs*, ôtez les huit lignes suivantes et substituez leur ce qui suit :

« Ce sont eux qui les premiers ont introduit ces grossières équivoques, non moins proscrites par le goût que par l'honnêteté qui firent longtems l'amusement des mauvaises compagnies, l'embarras des personnes modestes², et dont un meilleur ton, lent dans ses progrès, n'a pas encore purifié certaines provinces. D'autres auteurs, plus réservés³ dans leurs saillies, laissant les premiers amuser les femmes perdues, se chargèrent d'encourager les filoux. Regnard un des moins libres⁴ n'est pas le moins dangereux. C'est une chose incroyable &c. »

Adieu, mon cher Rey, je me réjouis de tout mon coeur du rétablissement de Madame votre Épouse, je l'assure de mon respect et vous embrasse bien sincèrement.

J. J. ROUSSEAU

1. Dans les exemplaires que j'ai vus de cette édition de 1759 (in-12 de 232 p.), la correction demandée n'a pas été faite. [Th. D.]

2. « Après avoir écrit ce mot, il l'a rayé pour le changer en *chastes*. Enfin il a rétabli *modestes*. » (Note de Bosscha.)

3. « Il avait écrit en premier lieu *moins choquans*. » (Note de Bosscha.)

4. « Au lieu de *moins libres* il avait écrit premièrement *plus modestes*. » (Note de Bosscha.)

N^o 611.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam [vers le 23] mars 1759².

J'ay, mon Cher Rousseau, votre lettre du 14 cour^t. Puisque c'est prendre le plus court chemin et le plus sûr que de s'en remettre à votre discretion, j'y donne les mains, non seulement pour Julie, mais aussi pour la collection entière de vos ouvrages...

... Voici le carton tel que vous le demandez. J'en ay écrit à M^r Durend, auquel j'en ay fait expedier 300 exempl., pour le prier de faire executer ce carton, mais j'ay oublié de l'insérer dans sa lettre ; faites le lui parvenir, s. v. p., avec ce billet pour qu'il vous en remette les trois exemplaires à leur arrivée chez lui ; vous les aurez plutôt que si je vous les envoiois d'ici presentement³.

Je réimprime dans le même forma votre ouvrage sur l'Inégalité. J'y suis obligé, la premiere edition étant écoulee. Si vous avez quelque chose à y changer, mandez le moi. Combien en voulez-vous d'exemplaires ?

J'attendrai Julie, comme vous le prescrivez. Je vous payerai 90 Louïs dans toute cette année 1759 pour les 6 parties. Voilà affaire finie. Je suivrai votre manuscrit exactement, je

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel, 1 p. in-4° de texte, plus une ligne et la signature, au verso, où se trouve l'adresse. Reste de cachet aux initiales de Rey, sur cire rouge, chiffre postal 18 et mention postale manuscrite.

2. Le quantième est emporté par la déchirure du cachet. Ce doit être le 23 ou le 24.

3. Les 300 exemplaires envoyés à Durand sont ceux de la 2^e édition de la *Lettre à d'Alembert*. Le carton fut-il « exécuté » par Durand ? Ne le fut-il que pour les trois exemplaires destinés à Rousseau ? (*cf.* lettre à Rey du 14 mars et lettre à Coindet du 27 avril). [Th. D.]

vous enverrai les épreuves et j'en attendrai réponse par rapport au papier et caractère je vous prie de le prescrire.

Puisque vous voulez que les 6 parties paroissent à la fois, à la bonne heure. Je vous en fournirai 60 exemplaires, mais je ne puis me dispenser d'en envoyer à Geneve. Songez, mon cher, que je dois vendre et qu'il est de mon intérêt qu'on le vende partout le même jour s'il étoit possible.

Je déclare n'avoir aucun droit sur la *Preface de Julie* que celui que vous voudrez m'y donner.

M^r Auboin vous présente ses compliments.

N^o 612.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINET
CHEZ M^{rs} THELUSSON NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹

ce Dim : 18 [mars 1759].

Je suis charmé, cher Coindet, de la bonne nouvelle que vous m'avez apprise² ; ce sera pour vous une occasion de plus de vous montrer estimable et digne de la bonne opinion qu'on a de vous. Il est si heureux pour un jeune homme d'honneur de se faire connoître pour ce qu'il est, et si doux pour ses amis de jouir de sa réputation, que je ne sais qui de nous deux doit le plus féliciter l'autre. En réalité, je sens qu'il ne tient qu'à vous de me donner bien de la consolation, quand, apprenant que nous nous voyons depuis longtems, on dira dans le monde : ils ont raison d'être bien ensemble, l'un agit comme l'autre parle.

J'écris par cet ordinaire à M. Lenieps pour le prier de venir samedi prochain³ et de vous amener s'il prend un cabriolet ; ainsi, tâchez de le voir pour vous aboucher ensemble ; s'il fait beau j'irai me promener sur le chemin de la Barre à S^t Denis, depuis trois heures jusqu'à cinq ou six, et si nous nous rencontrons, nous pourrons, si vous voulez, aller voir continuer la pêche. Sinon, notre rendez-vous sera chez moi. Adieu, n'oubliez pas du pain chaplé et du macis. Si M. Lenieps ne

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibl. de Genève, ms. fr. 203, n^o 16, cachet à la devise.

2. Coindet venait sans doute d'obtenir de l'avancement à la banque Thelusson et Necker.

3. La visite eut lieu le 24 mars. On voit, au dernier paragraphe d'une lettre de Lenieps à Rousseau du 2 avril, qu'il y eut un accident de cabriolet au retour (*cf.*, plus loin, n^o 619, dernier alinéa).

vient pas, venez seul ; car je ne me sens pas assés bien pour recevoir des étrangers. ¹

1. Coindet était allé voir Rousseau le dimanche précédent, 11 mars, comme le montre le billet que voici, de M^{me} Levasseur, qui est conservé à la Bibliothèque Publique de Genève (ms. fr. 204), et dont l'orthographe mérite d'être respectée : « A Monsieur, Monsieur Couendest A paris. Monsieur iay appris que vous auest estest voire monsieur rousost dimanche derniet ie vous pris de me faire savoir de sest nouvelle et de selle de ma fille ie seuis tres an pene delle lons ma diy quelle avest heune fleusions dans la teste et la fievre ie liy et et cris -et ie nay pouens reseus de reponse se qui redouble mor. inquieteude iespaire sortis dou ie seuis a paque et osparavans ie vous derest avoire lhonneur de vous parlest siy votre tans vous le permet mille escuse de la libertes que ie prens ie seuis avet toute la considerassions posible Monsieur votre tres heumble et tres obeissante servante.

« levasseur

« a paris le 16 mare 1779. »

N^o 613.

A M. [LE DOCTEUR TRONCHIN]¹.

Il y a, Monsieur, dans cette ville un Bourgeois mal accommodé de la fortune et attaqué d'une maladie qu'on m'avoit décrite d'une manière si extraordinaire que j'allai m'imaginant qu'elle pouvoit être mise au nombre de ces maladies ci-devant inconnües dont Boerhaave a décrit quelques unes ; je fis donc dire à ce Bourgeois nommé M. Fosset que s'il vouloit faire une exacte rélation de la sienne j'offrois de vous l'envoyer, croyant en cela rendre service à la medecine et par consequent au genre humain. Voici, Monsieur, cette rélation. En la lisant tout l'extraordinaire en a disparu et je n'y trouve rien qui ne me semble très commun. Je vous l'envoie pourtant puisque je l'ai promis ; je vois bien que l'art n'en peut tirer aucunes nouvelles lumières, mais si le malade peut tirer du soulagement des vôtres, je suis bien sur que vous ne me saurez pas mauvais gré de la peine que je vous aurai donnée, et par rapport à moi il n'y aura d'autre différence sinon qu'au lieu de vous obliger, je vous serai obligé ; car je vois avec déplaisir² que si cet homme qu'au surplus je ne connois point, vient à mourir il laissera une femme impotente et deux filles dans la misère.

Permettez moi d'ajouter encore un mot par occasion. Vne femme de trente six à quarante ans se trouve attaquée, par l'effet du dérangement d'une dent gâtée, d'un mal de gencive

1. Transcrit le 29 décembre 1915 de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, que m'a communiqué M. Henri Tronchin. In-4^o de 2 pages plus 2 p. blanches. Une copie de cette lettre, par Jules Vivien, se trouve dans le 1^{er} ms. Adert, à la Bibl. de Genève, f. 57, 58.

2. J.-J. a d'abord écrit « peine », qu'il a biffé pour écrire « déplaisir ». Il se sera sans doute aperçu qu'il avait déjà employé le mot « peine » quelques lignes plus haut.

qui me paroît avoir tous les signes d'un cancer naissant ; nous n'avons pas ici un homme entendu qui puisse dire ce qu'il faudroit faire pour extirper dans sa naissance un mal si terrible dans ses suites ; peut-être un mot d'avis de vôtre part sauveroit la vie à cette infortunée.

Pardon, Monsieur, de mes importunités. Je sais combien vôtre tems est precieux, mais je sais que c'est pour ces choses-la mêmes que vous estimez vôtre tems précieux. Vous n'avez plus besoin de bien ni de gloire ; Que vous reste-t-il à faire dans cette vie sinon de vous livrer aux plaisirs que vôtre coeur vous demande et dont vous connoissez si bien le prix ? Recevez, Monsieur, les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

A Montmorenci le 23 mars 1759.

[A cette lettre, Tronchin a répondu le 4 avril par la lettre discourtoise et maladroite qui suit et à laquelle rien, dans celle de Rousseau ne donnait lieu. Cette réponse marque le commencement de la rupture. — TH. D.]

N^o 614.

[A] M^r J.-J. ROUSSEAU
à MONTMORENCY¹.

(lettre du D^r Tronchin)

[A Genève] 17 $\frac{4}{4}$ 59².

Soit, mon cher Monsieur, que vous ayez voulu me communiquer la relation d'une maladie qui vous a paru singulière,

1. Transcrit du registre des copies de Th. Tronchin, conservé au château de Bessinge, p. 217, 218.

2. C'est-à-dire 4 avril 1759. — C'est au Docteur Tronchin que, dès le 25 novembre 1755 (voy. t. II, n^o 250), Rousseau a emprunté cette manière de dater quelquefois ses lettres.

ou que votre intention ait été de me procurer une occasion de faire du bien, je ne suis pas encore assez honnête homme, et je n'aime pas assez mon art, pour que ma bienfaisance ou ma curiosité l'emporte sur le plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles. Si vous en aviez autant, mon cher Monsieur, à m'en donner, j'en recevrais plus souvent. Mais dites-moi, comment se fait-il, ou plutôt comment se peut-il faire que l'ami de l'humanité ne le soit presque plus des hommes ? Le tout, qui n'est pourtant que l'ensemble des parties, peut-il devoir à ses parties une valeur qu'elles n'ont pas ? On n'aimera jamais une bande de voleurs dont chacun mérite la corde. Je soupçonne, mon cher Monsieur, que votre indifférence, je me sers du nom le plus doux, tient à deux causes, au point du globe où vous vous trouvez, et à votre mauvaise santé, car j'estime que nos principes sont les mêmes, mais je me porte bien, et je suis ici ; l'humeur aqueuse de mon oeil et son cristallin transmettent à l'organe immédiat de ma vue les rayons tels qu'ils sont ; ils ne reçoivent dans ce trajet aucune teinte qui les altère ; je vis avec des hommes vertueux que j'estime et que j'aime, et c'est pourquoi je suis heureux. Ce n'est point aux biens que je n'ai pas et à la gloire que je méprise, que je dois mon bonheur, ce n'est qu'à l'estime et à l'amitié des honnêtes gens que j'en suis redevable, parce que je dois à l'une et à l'autre le désir au moins de m'en rendre digne. Ce désir me ramène sans cesse à mes devoirs, et me fait trouver dans le même objet le motif et la récompense. Je vois et je vois toujours, quoique dans l'éloignement, que le plus grand bonheur est attaché à la plus grande vertu, et pour comble de satisfaction, j'ai un fils qui n'a que dix-sept ans et qui le voit aussi. Je ne suis donc plus heureux que vous que parce que je me porte bien, et que vous n'êtes pas ici. Que n'y êtes-vous, mon bon ami, et que ne puis-je adoucir au moins vos maux, si je ne puis les guérir.

J'aurois besoin de plus de détails pour juger de l'accident de la gencive que vous jugez cancéreux ; toujours est-il qu'il faut commencer par ôter la dent ; en facilitant par ce moyen l'exfo-

liation de l'alyéole, le mal qui paroît effrayant se dissipera peut-être. C'est à la nature à guérir les maux, et à l'art à ôter les obstacles. Celui qui a fait notre corps l'a doué de tout ce qui est nécessaire pour qu'il se conserve quand il est sain, et pour qu'il se rétablisse quand il est malade. Oh ! que cette machine est admirable ! Que Vaucanson et Julien Le Roy nous disent si l'art humain peut l'imiter, et que ceux qui mettent le hasard au-dessus de l'art en rougissent ! Je vous embrasse, mon cher ami.

Le cas dont il s'agit dans la consultation dont vous avez ici la réponse est des plus fâcheux.

N^o 615.

A MONSIEUR
MONSIEUR TRONCHIN
PROFESSEUR EN MÉDECINE
A GENÈVE¹.

A Montmorenci le 28 Avril 1759.

J'ai reçu, Monsieur, avec vôtre obligeante Lettre du 4 de ce mois le Mémoire que vous avez eu la bonté d'y joindre et dont je ne vous remercie pas parce que c'est faire injure à un honnête homme de le remercier du bien qu'il fait. L'Ordonnance a été remise à celui pour qui elle étoit destinée ; il a cru me devoir une visite durant laquelle j'ai vu qu'il s'étoit livré à d'autres Medecins qui le traitent avec du Caffé, du chocolat bien vanillé, de l'équitation &c. En sorte qu'un mieux apparent qu'il croit être l'effet de ce nouveau regime lui faisant négliger vôtre ordonnance je me la suis fait rendre ; sans avoir la meme maladie elle me fera plus de bien qu'à lui.

1. Transcrit le 30 décembre 1915, de l'original autographe signé, conservé au château de Bessinge. In-4^o, 2 p. 1/2 ; l'adresse sur la 4^e p., avec chiffre postal 12 et timbre postal ENGHEN-LES-PARIS, cachet de cire rouge, avec la devise.

Vous me demandez comment il se peut faire que l'ami de l'humanité ne le soit presque plus des hommes. Vous m'accusez d'avoir pour eux de l'indifférence et vous appelez cela vous servir du nom le plus doux. Monsieur, pour vous répondre, il faut que je vous demande à mon tour sur quoi vous me jugez ?

Vôtre manière de procéder avec moi ne ressemble pas mal à celle dont on use dans l'interrogatoire des infortunés qu'on défère à l'inquisition. Si j'ai des délateurs secrets, dites-moi quels ils sont, et de quoi ils m'accusent ; alors je pourrai vous répondre. En attendant de quoi m'accuserai-je moi-même ? Si depuis ma naissance j'ai fait le moindre mal à qui que ce soit au monde, que ce mal retombe sur ma tête ! Si je refuse à quelqu'un quelque bien que je puisse faire, quelque service que je puisse rendre sans nuire à autrui, que j'éprouve à mon tour le même refus dans mon besoin ! Plaise à Dieu que la terre se couvre d'ennemis des hommes qui puissent, chacun pour soi, faire d'aussi bon coeur la même imprécation. Encore une fois, sur quoi me jugez-vous ? Si c'est sur mes actions, quelques memoires que vous puissiez avoir, il me paroît toujours fort étrange que vous me condanniez sans m'avoir entendu. Si c'est sur un de mes écrits, cela me paroît encore plus étrange, je suis bien sur que le public ne me juge pas si sévèrement que vous, et j'ai tous les jours l'occasion de croire que les hommes en général et sur tout les malheureux ne me regardent pas comme leur ennemi. On n'aimera jamais, dites-vous des voleurs dignes de la corde ; pardonnez moi, Monsieur, leur pere ou leur frère peut les aimer, se tourmenter après eux, et leur crier avec colére. Quittez ce vil métier, misérables ! vous allez vous faire pendre. Mais si Timon¹, qui ne seroit pas fâché de les voir pendus, les rencontre, au lieu de les détourner de leur crime, il leur dira d'un air caressant, courage, enfans, voila qui va fort bien.

Je vous félicite de tout mon coeur de vôtre bien-être, de

1. Timon le misanthrope, contemporain de Socrate.

vôtre santé, de vos amis ; si je n'ai rien de tout cela, c'est un malheur et non pas un crime. Tel que je suis je ne me plains ni de mon sort ni de mon séjour. Je suis l'ami du genre humain et l'on trouve par tout des hommes. L'ami de la vérité trouve aussi par tout des malveillans, et je n'ai pas besoin d'en aller chercher si loin¹. Si j'ai bien voulu devant le public rendre honneur à ma patrie, je ne prevoysis que trop que ce qui étoit vrai ne le seroit pas longtems. Je m'efforçois de retarder ce triste progrès par des considérations utiles, mais tant de causes l'ont accéléré que le mal est desormais sans remède ; loin d'aller être témoin de la décadence de nos moeurs, que ne puis-je fuir au loin pour ne pas l'apprendre ! J'aime mieux vivre parmi les françois que d'en aller chercher à Genève. Dans un pays où les beaux esprits sont si fêtés, J. J. Rousseau ne le seroit guère, et quand il le seroit, il n'auroit guère à s'en glorifier.

O respectable Tronchin, restons tous deux où² nous sommes ! Vous pouvez encore honorer votre patrie. Pour moi, il ne me reste qu'à la pleurer. Adieu. Je vous embrasse de tout mon coeur³.

J. J. ROUSSEAU

[Au dessous du texte, page 3, sur l'original autographe, on lit, *de la main de Voltaire*⁴ : « l'extreme insolence est une extreme sottise, et rien n'est plus sot a un jean jacques que de dire le genre humain et moy ». Cette note prouve que Tronchin avait communiqué à Voltaire la lettre de Rousseau, ce qui n'était peut-être pas d'une grande discrétion. Dans sa note, avec sa bonne foi coutumière, Voltaire prétend que J.-J. dit : « le genre humain et moi », alors que Rousseau a simplement écrit : « je suis l'ami du genre humain, et l'on trouve partout des

1. Les mots « si loin » sont en surcharge sur les mots, légèrement biffés : « à Genève ».

2. J.-J. avait d'abord écrit « comme », qu'il a biffé pour mettre « où » en surcharge.

3. La réponse de Tronchin est du 7 mai. (*Voy.* n° 633.)

4. Et non pas « de la main de Tronchin », comme il est dit, par erreur, dans les deux ms. Adert, qui donnent tous deux le texte de la présente lettre, le 1^{er}, f., 18-60, le second, p. 117-120, ce dernier avec cette faute de lecture : « le genre humain *c'est moi* », au lieu de : le genre humain *et moi* ».

hommes ». Au reste, je suis convaincu que c'est Tronchin qui a notifié à Voltaire l'abandon fait par Rousseau de ses enfants, en sorte qu'il serait en quelque manière le premier auteur du *Sentiment des citoyens*. Rousseau dut faire cette confidence à Tronchin lorsqu'il s'entretenait avec lui, dans le parc de la Chevrette (en mars ou avril 1756), de la possibilité d'éloigner M^{me} Levasseur et de la placer dans un asile. Irrité d'une note de l'*Émile*, qui ne le nommait pas, mais qui était d'ailleurs juste (le savoir du docteur demeurant en effet assez mince), exaspéré par l'agitation que la renonciation de Rousseau à sa bourgeoisie avait provoquée à Genève, Tronchin révélera à son fils et à Grimm, le 2 juin et le 1 juillet 1763, le secret qui avait été confié à sa discrétion (Cf. H. Tronchin, *Annales de la Soc. J.-J. R.*, I, p. 53). — TH. D.]

N^o 616.

A M. J. J. ROUSSEAU
CITOYEN DE GENÈVE¹.

Monsieur,

J'ai un ami à Genève, qui est aussi le vôtre.

Il me demandait dernièrement mon secret sur votre lettre à M. d'Alembert. J'aurais dû l'avoir lue, mais à cause de mon emplacement, & faute d'argent & de loisir, je ne lis plus que mes vieux livres. Cependant, ayant trouvé la lettre en question chez un voisin, le sujet m'a piqué, & j'ai mis une nuit entière à le dévorer.

O grand Rousseau ! citoyen digne d'*Athènes* par l'esprit, digne de *Sparte* par l'âme, digne de *Genève* par l'un & par l'autre, & digne de la capitale du monde, si le monde en avait une, et que le genre humain fut composé d'*Athéniens*, de *Spartiates* et de *Genevois*, dignes, en attendant, d'habiter l'heureuse montagne que vous sûtes admirer dès votre enfance, et que vous savez encore admirer après avoir vu *Paris* et *Londres*, et après avoir revu *Genève*.

Que faites-vous à *Montmorenci* ? Etes-vous arrêté par les cerises de cette vallée quand ce fortuné coteau vous rappelle ? Venez-y. Vous êtes l'ami de mon ami, vous êtes donc le mien, ou plutôt, vous êtes l'ami des hommes, et je suis homme. Venez m'aider à l'être, et, puisque vous ne voulez plus écrire, venez me dicter les vérités que vous devez encore à ce siècle ; venez m'accoucher de celles que j'ai conçues de vous cette même nuit que j'ai passée à vous lire, et de bien d'autres qui n'attendent qu'un pareil secours pour éclore.

Cette invitation n'est point un piège tendu à votre liberté. Je ne suis ni grand seigneur, ni capitaliste ; je suis pauvre, et content. Je vis d'une paye de 600 livres, que je gagne à mesure que j'en vis ; je suis, d'ailleurs, sans femme, je n'ai point d'enfants de mon cru, et je mourrai dans cet état. Avec nos 600 livres (car elles sont déjà à vous autant qu'à moi), nous vivrons heureux et utiles. On dit que vous êtes au lait. J'ai deux vaches pour nourrices ; l'une des deux sera la vôtre. Nous tuerons de tems en tems le veau gras ; sa peau nous four-

1. Transcrit par Joseph Richard de l'imprimé, en avril 1759, dans le *Journal helvétique*. Il est peu probable que Rousseau ait reçu cette « lettre ouverte », qui, par instants, semble s'inspirer du ton de Voltaire. [P.-P. P.]

nira de souliers, et nous les userons sur les bords d'un torrent devenu ruisseau à deux pas de ma demeure. Cette demeure est chaude en été et froide en hiver ; mais que faire ? un homme doit-il craindre d'aller avec la saison ? Le maître que je sers pouvait se faire un palais d'un mot, il préféra de n'avoir pas même où reposer sa tête. Il ne nous faudra plus que de l'encre et du papier ; un petit revenu qui aide à ma pension y pourvoira.

Venez, *monsieur*, et, si vous êtes en personne le citoyen de la Lettre à M. d'Alembert, vous sentirez que je puis partager votre devise : *Vitam impendere vero*. J'ai mes raisons pour ne point vous dire ici la mienne ; je vous avertis seulement que son esprit est nécessaire à l'engagement de la vôtre. Si nous les remplissons toutes deux, quelle société plus douce et mieux assortie que celle de vous et de moi ?

Peut-être étendez-vous à ne rien dicter la fantaisie de ne plus écrire. N'importe ; je me conformerai à votre goût, car je me passe fort bien d'être imprimé. Mon nom ne le fut jamais que dans l'almanac. Mais nous n'en serons pas plus oisifs. J'emploie à-peu-près tout mon temps à rêver aux moyens d'étendre le règne de la *raison*, de la *vérité*, et de la *vertu*, dans la petite sphère où j'influe ; vous m'aidez à cela. Vous verrez et vous entendrez comment je m'y prends ; vous me redresserez, vous m'affermirez. Votre présence m'empêchera de languir, et vos encouragements de tomber dans le dégoût. Mon âme reprendra feu avec la vôtre. Ainsi, vous gagnerez les deux tiers de ma pension, dont vous ne consommerez que la moitié. Vous devez sentir pourquoi je laisse échapper ce mot, c'est afin que vous ne dédaigniez pas une association dont je ferais seul la dépense.

D'ailleurs, *Monsieur*, votre goût pour le *spectacle* a réveillé le mien, et vos réflexions contre celui que M. d'Alembert voudrait introduire à *Genève* m'ont rappelé une imagination que je voudrais exécuter et perfectionner. La voici.

Il est clair qu'une *troupe de comédiens* ne convient non plus à *Genève* qu'une *marine* à son lac ; il l'est même que le plus riche des cantons suisses y suffirait à peine. Mais suit-il de là que nos peuples doivent demeurer éternellement privés du plaisir et des utilités réelles de la comédie ? J'aspire, au contraire, à les procurer aux hameaux qui couvrent cette montagne. Vous riez ? A-la-bonne heure ! mais ne vous moquez-pas, et lisez.

Qu'importe qu'un théâtre soit grand ou petit, pourvu que chacun puisse voir et entendre ? qu'il soit richement ou pauvrement décoré, pourvu qu'on y vienne avec plaisir ? Que les acteurs soient de chair & d'os ou de quelque autre matière, pourvu qu'ils parlent et que leur jeu amuse & instruisse ? Qu'importe ! — Infiniment. Un petit théâtre se dressera pour 10 florins ; des acteurs de bois ne seront jamais en

peine de leur souper ; il ne leur faudra pas d'autres habits que ceux de la scène ; et les actrices ne mettront pas nos garçons à mal. Voilà déjà bien des difficultés de moins, et le plus fort du danger anéanti. Un tréteau élevé devant la fontaine, &, s'il pleut, sous un couvert, où 500 personnes peuvent s'arranger commodément ; 12 marionnettes qui coûteront chacune 12 florins et 4 ou 5 à habiller ; 1 maître acteur à qui chaque représentation en vaudra 30 ; tout cela peut se faire pour moins de 800 francs par an, qui, répartis entre nos trois paroisses, ne chargeront pas chaque maison de 10 sous pour l'année, et qui, se consommant sur la montagne même, ne l'appauvriront pas d'une obole.

Il est clair que chaque paroisse n'aura le *spectacle* chez elle que pendant 4 mois, et qu'il ne s'ouvrira qu'une fois par semaine. Mais c'est tout ce qu'il en faut pour un peuple aussi occupé que le nôtre. S'il s'y trouve quelques particuliers qui en veuillent davantage, ils n'auront qu'à suivre le théâtre d'une paroisse à l'autre. La course ne sera jamais plus longue que du faubourg *S^t Antoine* au faubourg *S^t Germain*, et nous avons quantité de familles qui ont bien autant de chemin à faire pour venir au sermon tous les dimanches.

Reste à savoir de quelle utilité ceci pourrait être à nos *montagnons* (comme vous vous souvenez qu'on nous appelle dans le plat pays). Il leur serait, *monsieur*, d'une très-grande utilité.

1^o On a grand besoin de divertissement dans ces quartiers reculés, dont la solitude et la vie sédentaire rendent les habitants trop mornes & souvent mélancoliques. Or, quoi de plus divertissant, toute prévention à part, que *dame Gigogne*, *Polichinelle*, son *Papillon*, et *Pierrot de la Pierre* ? J'ai vu bien des spectacles, mais je ne crains point d'avouer que je n'y ai trouvé aucun personnage plus heureusement nés que ceux-là pour secouer les hypocondres, épanouir la rate, et faire rire quiconque en a l'heureuse faculté. Les gens du bel-air et du *bon ton* lèveront les épaules. Permis à eux. Je les lève, moi, quand je vois *Polichinelle* et *Pierrot* partout ailleurs que sur un tréteau, quand je vois des acteurs raisonnables à leur place, et quand on prétend sérieusement qu'un homme sifflé par une marionnette doit m'amuser plus qu'une marionnette sifflée par un homme.

Je conviens que *Polichinelle* serait assez embarrassé du grand nom d'*Orosmane* ; mais cet embarras, qui coûte souvent bien cher au peuple quand le jeu est sérieux, ne rendrait *Zaire* que plus propre à ses plaisirs. Je conviens encore que *Pierrot* ne ferait guère pleurer dans *Brutus* ou dans *Mérove* ; mais qu'à-t-on besoin de pleurer au *spectacle* ? à moins qu'on n'y pleure son argent, ce qui n'arrivera point ici. Quand j'étais d'humeur de pleurer, c'est à l'Hôtel-Dieu que j'allais chercher des larmes dignes de vos yeux et des miens, *lachrymas decoras*. Dans ce pays, je pleure quand je vois que l'honnête homme a tort par cela

même qu'il a trop raison ; quand je vois la calomnie, sure de son coup, ne mettre en péril que son objet & jamais son auteur ; quand je vois..., en un mot quand je vois de quoi pleurer. Mais pleurer pour les malheurs que *Zamore* n'éprouva jamais ; pour les beaux sentiments qu'*Alzire* ne poussa jamais ; serviteur ! j'ai besoin de mes larmes pour autre chose. Les marionnettes ne seront jamais plus drôles que quand elles entreprendront des scènes tragiques ou du comique larmoyant ; et nos *montagnons*, qui en sont encore au sens-commun, jugeront de cela comme vous, *monsieur*, et comme moi. A *Paris*, on laisse les marionnettes au peuple, et l'on va rire à l'hôtel de *Bourgogne*. Soit. Les pauvres gens font comme ils peuvent. Mais, pauvre ou non, c'est le peuple que j'aimais à voir rire, et avec lui que j'aimais à rire. Sa joie me consolait de ses maux ; celle de ses sang-sues et de ses tyrans m'aigrissait ; et je trouve encore que leurs larmes impertinentes sont autant d'insultes à l'humanité, qui ne les touche qu'en brodequins & en falbalas.

2° De bonnes *marionnettes* feraient comprendre à nos *montagnons* mille choses qu'il leur serait très-bon de savoir. Elles joueraient leur faux brillant du grand monde, qui a si peu de quoi faire l'envie qu'il fait ; elles leur représenteraient les douceurs de cette *montagne*, que vous connaissez si bien, et qu'ils ne sentent presque plus ; elles leur débiteraient force bonnes maximes de leur état et à leur portée ; elles leur proposeraient des idées d'économie et d'amélioration ; elles rendraient odieuses & méprisables la fainéantise, l'ivrognerie et la brutalité. Vous dites, peut-être, que ce serait empiéter sur la chaire. Mais que cette objection ne vous arrête point ! je l'attends à sa place, et je vous en rendrai bon compte. Nos *marionnettes* dauberaient quelquefois la morgue des paysans qui *cuident* (c'est une expression du pays, que le français moderne a perdue, et qu'il n'a point remplacée), qui *cuident* donc faire les messieurs après s'être ruinés pour en acheter le titre ; les airs penchés de l'un, qui, ennuyé de mener lui-même sa charrette, s'est mis dedans, l'a changée en calèche, et s'y fait voiturier à l'hôpital ; la veste de soie et les chausses de panne de l'autre ; les cheveux coupés en brosse de messieurs leurs fils ; les coiffures en pompons de mesdemoiselles leurs filles ; les robes volantes et les évantails des fêtes & dimanches ; etc. : car, ne vous en déplaise, *monsieur*, tout cela gagne la croupe de notre montagne et se fourre dans nos neiges ; et, comme il est très-nécessaire d'en préserver ce qui nous reste de paysans assez sages pour vouloir encore demeurer paysans, il y aurait quelque justice qu'ils trouvassent le mot pour rire dans la sottise des autres, eux qui sentent avec tant d'amertume dans quelle bourse elle se nourrit en attendant celle de la charité publique.

Nos *marionnettes* leur apprendraient à eux-mêmes comment ils doi-

vent élever leurs enfants pour les garantir de pareille chute, pour conserver dans leur maison l'antique bon-sens sans les priver des nouveaux secours de la réflexion et de l'expérience, et pour y former d'honnêtes pâtres et de bons laboureurs, les deux seules professions qui puissent remettre les montagnes et la plaine de ce pays parce qu'elles ne craignent point les nombreuses familles, dont la mode va s'y perdre comme ailleurs (si vous ne savez pas *pourquoi* et *comment*, Polichinelle saura bien vous le dire).

On dira qu'il faudrait des *pièces* faites exprès pour répondre à ces vues ; et 'en tombe d'accord. Ce serait même une nouvelle utilité de mon projet : il donnerait plus d'étendue au genre dramatique, au moins du côté qui mérite le plus d'être cultivé, et je ne doute pas qu'il ne fit éclore bien des talents parmi nous. Mais, cette lettre tient déjà trop de place ici. Ce qui me reste à dire pour aplanir toutes les difficultés en remplira bien une seconde. En attendant, et si celle-ci va jusqu'à vous, je vous prie, monsieur, de faire vos réflexions sur mes ouvertures. Vous pourrez être dans des circonstances qui ne vous permettront, ni d'accepter l'invitation, ni d'entrer pour rien dans l'établissement que je médite ; mais vous ne mépriserez ni l'une ni l'autre s'il est vrai que votre esprit vole aussi loin que votre plume par delà les préjugés communs. Je finis aujourd'hui avec les sentiments par où j'ai commencé, et je suis, etc.,

L. B.

A la Ch***, le 23 mars 1759.

N^o 617.

DE M^{me} DE CHENONCEAUX¹.

[1759.]

J'ai donné ordre, mon ami, que mon carrosse soit chez vous dès le matin. Ce n'est point pour vous presser ni changer nos arrangemens ; mais si vos momens sont libres, vous partirez de meilleure heure, et je pourrai avoir le plaisir de dîner avec vous. Je n'ai pu rompre un dîner pour le lendemain, dont je vous parlerai, mais je compte qu'il ne vous fera pas peur, et si absolument vous n'y voulez pas rester, comme je serai seule jusqu'à deux heures, vous pourrez dîner dans ma chambre et partir après. Ainsi j'espère que vous viendrez coucher. Malgré la liberté de jour que vous m'avez laissée, je n'ai pu me résoudre à différer davantage. Il n'y a que la raison de votre santé qui m'engageoit à éloigner votre visite. Vous me parlez d'un rhume. Si vous êtes trop fatigué, je compte bien que vous ne partirez pas, quoique je vous aye envoyé chercher. J'espère cependant que vous vous trouverez en meilleure santé, et si vous alliez être obligé d'être sédentaire, je voudrois que ce fût chez moi que vous vous trouviez retenu.

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 87). — Rousseau a placé cette lettre parmi celles de 1759.

N^o 618.

A M. [COINDET]¹.

A Montmor : le vendredi au soir [30 mars (?) 1759].

Je vois, mon cher Coindet, par votre lettre, que non seulement vous avez bien fait ma commission, mais que vous avez pris la peine de recopier mon Mémoire : j'aurois peur de gêter par mes remerciemens le prix de vos soins ; ainsi je ne vous dis rien.

Je vois encore que vous avez bien parlé à M. Boucher et que vous avez facilité une affaire que je regardois comme manquée ; vous me demandez le projet des 4 autres estampes, et je vous l'envoie broché très à la hâte ; ce que je vous demande pourtant avec instance est de ne point vous dessaisir du prospectus entier des douse estampes sans l'avoir copié, ou sans me l'avoir renvoyé pour que je le copie moi-même, car, quand même il ne devoit avoir aucun effet, il m'importe qu'il ne s'égare pas. Vous voudriez que M. Boucher voulût se mettre immédiatement à l'ouvrage ; je le voudrois aussi ; mais ne faisons point d'étourderie ; supposant que nous soyons d'accord sur la somme, il faut encore que nous le soyons sur le temps du paiement : car vous devez concevoir que je n'ai pas cinquante Louis à donner à M. Boucher en recevant les desseins, et qu'à moins de souscripteurs ou d'emprunts je ne

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 25, in-4^o de 4 pages, la 4^e blanche. Streckeisen-Moultou, qui a imprimé cette lettre en 1861, *Œuvres inédites*, p. 384-386, lui donne la date [1761] qui me paraît fausse. Ce que Rousseau dit du *Devin du Village* et de sa chaumière qui va s'effondrer montre que la lettre est du printemps de 1759, probablement d'avril. Le mémoire copié par Coindet est peut-être l'exemplaire communiqué à Lenieps. [Th. D.] S'il s'agit de la copie du mémoire communiquée à Lenieps le jeudi 5 avril (cf. p. 218, 2^e alinéa), il faut que la présente lettre, écrite un vendredi, soit, au plus tard, du 30 mars. [P.-P. P.]

puis trouver cette somme que sur le produit du livre ou par un libraire qui veuille en faire les avances, ce qui aura sa difficulté. Il faut donc savoir s'il convient à M. Boucher d'être payé six semaines après la publication de l'ouvrage, ou s'il aime mieux fixer un terme précis pour cela; s'il lui faut de l'argent comptant, retirez mon projet et n'en parlons plus¹.

Voilà une Lettre pour M. d'Azaincourt; mais on ne peut pas dire grand chose dans une Lettre; vous savez combien j'ai été flatté des marques de sa bienveillance; ce que vous lui direz vaudra mieux que ce que je lui écris.

Je n'ai point encore de nouvelles de ce qui s'est fait par rapport au *Devin du Village*. C'est, quant à présent, l'affaire qui me tient le plus au coeur. Ainsi, sitôt que vous en aurez quelques nouvelles, vous me ferez plaisir de m'en donner. A propos de cela, l'Épine est payé de ce paquet, comme de raison; mais l'affranchissement de votre dernière lettre me paroît bizarre. Il y a là quelque chose que je n'entends pas: vous me ferez plaisir de me l'expliquer à votre loisir. Adieu, mon cher Coindet, voilà le beau tems qui se prépare pour nos promenades; s'il continue, nous pourrons les reprendre de dimanche en huit. Il se présente des difficultés pour ma chaudière, de sorte qu'infailliblement, je finirai par coucher à la cave ou à la rue. Adieu derechef, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Au sujet de ce projet de demander à Boucher d'illustrer la *Nouvelle Héloïse*, cf. lettre du 21 juin 1759, à Rey, n° 655, où il est dit que « M. Boucher a déjà donné son consentement ». Le projet n'eut pas de suite et ce fut en définitive Gravelot qui fut choisi. [Th. D.]

N^o 619.

A MONSIEUR,
MONSIEUR J. J. ROUSSEAU,
PROCHE S^t DENIS, À MONTMORENCY¹.
(Lettre de Lenieps)

Paris, 2^e avril 1759.

Pour vous prouver, mon bon ami, que je n'ai point négligé les deux commissions que vous m'avez données, je viens vous en rendre compte. Je joigns donc Mr Philidor et je le remis sur la voie des Muses Galantes. Il est bien entre ses mains, c'est bien le même exempl^e que vous m'avez indiqué par sa correction, sur lequel m'a-t-il dit, il avoit travaillé avec vous il y a dix ou douze ans. Il est parvenu de votre part entre ses mains par Mr Diderot, qui le lui a remis. Voilà la première, et sur la seconde, voici ce que je trouve dans une lettre de la Patrie : « Nos trop scrupuleux Magistrats ont tant fait à Turin que le Roi a écrit au Gouverneur de Savoye de ne plus les y souffrir. » Ils devoient y retourner cette année, comme ils avoient fait les deux années précédentes à Karouge².

Une chose nouvelle m'engage à vous entretenir et à attendre votre Réponse pour être plus ferme sur les miennes. C'est au sujet de votre Devin de Village, sur lequel on vous blâme dans vos demandes. Ce que je sais de cette affaire, et par Mr Mussard et par vous, c'est que dans le temps vous traitâtes de votre Ouvrage avec Mrs Rebel et Francoeur sous deux conditions, l'une que l'on vous donneroit vos entrées pendant votre vie, et l'autre que l'on vous payeroit des Honoraires, que la Ville s'étant chargée de l'Opéra, et vos ennemis vous ayant desservi sur ce que vous aviez écrit contre la musique françoise, on vous avoit privé de vos entrées. Que, sur ce, vous aviez présenté un mémoire à Mr Dargenson pour redemander votre ouvrage, ou que les conditions fussent remplies ;

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe (Bibl. de Neuchâtel).

2. Il s'agit des comédiens qui avaient, en 1754, installé leur théâtre à Carouge, aux portes de Genève, sur territoire sarde.

que n'ayant point eu de réponse de Mr Dargenson, vous étiez revenu à lui par une nouvelle lettre, qui avoit eu le même sort, ce qui vous avoit déterminé à vous en tenir là. Que, sur ces entrefaites, Mr Du Clos étoit venu à vous et vous avoit engagé à donner une quittance générale, au moyen de cinquante louis d'or, qu'il vous remit, soit L. 1 200. Faites-moi la grâce de me dire si je me trompe dans quelques circonstances, et surtout s'il seroit vrai qu'au lieu de 50 Louis Mr Du Clos vous en auroit compté deux cents, soit L. 4 800.

Encore une question et je finis : pourrois-je savoir sans indiscretion ce que vous avez vendu votre dernier ouvrage à M. Rey, votre imprimeur, et si j'ai eu tort de dire de lui que, par reconnoissance du bas prix, il vous avoit fait un présent sans en être requis, et cela afin de confondre de mauvaises langues, qui n'ignorent pas mon attachement pour vous et qui me poussent. J'ai encore osé avancer que Pissot avoit gagné gros avec vous, avec Prault son associé, qu'il ne vous avoit jamais rien donné, et que je gagerois encore que, pour vous payer, vous aviez été obligé de prendre des livres¹.

Il vous sera aisé de sentir que l'on dit toutes ces choses pour détruire (si l'on pouvoit) votre désintéressement et vous susciter des ennemis. Je serai bien fort quand vous m'aurez répondu, et j'aurai bien du plaisir à pouvoir défendre et mon ami et la vérité.

J'eus hier toute la petite famille; nous parlâmes de vous beaucoup, et c'est l'ordinaire, et nous avons bien résolu, avec ma fille qui vous aime et mon petit Chevalier, de vous aller voir quand les beaux jours seront véritablement venus, mais ce ne sera pas en Cabriolet. Ce dernier voyage a été malencontreux : M. Coindé a eu deux blessures, moi une contusion, et le Cabriolet fut brisé dans le dessus par le maître de la maison, en le sortant de la remise². A Dieu, mon bon ami. Mes amitiés à Mlle Levasseur.

LE NIEPS.

1. Cf. tome II, Appendice n° I.

2. Voyez plus haut, n° 612, p. 195, note 3.

N^o 620.

A M. [LENIEPS, À PARIS]¹.

A Montmorenci le 5 avril 1759².

Je n'avois pas besoin, cher Lenieps, de ce nouveau témoignage de vôtre amitié, pour la connoître; j'espère que pour juger de la mienne vous n'avez pas besoin de mes protestations, mais si vous voulez répondre à tout ce qu'on vous dira de moi, vous aurez souvent besoin d'eclaircissemens. Voici quant à présent ceux que vous me demandez. Je ne voudrois pas que vous prissiez souvent une pareille charge; bien que légère pour vôtre zèle, elle seroit lourde pour ma paresse.

Je sais donc enfin ce qu'est devenu mon opera des muses galantes. Après bien des perquisitions inutiles, je desespérois d'en avoir des nouvelles et je crois que sans vous je n'y serois jamais parvenu. Dites, je vous prie, à M. Philidor que j'ignore absolument comment cet ouvrage est entre ses mains, sous quelles conditions il l'a reçu, et ce qu'il compte d'en faire. Je l'avois remis à Mad^e D'Épinay; depuis seize mois que j'ai rompu avec elle, elle n'a pas jugé à propos de me rendre compte de mon dépôt, et quand je le lui ay fait redemander, elle m'a fait répondre par la phrase que je vais transcrire. *Si Mad^e D'Épinay me disoit que vôtre Opera des*

1. Les quatre premiers alinéas : « Je n'avois pas besoin... fort impertinent ? » n'ont pas encore figuré dans la *Correspondance*. La lettre entière a été transcrite en décembre 1910 par Th. Dufour, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de St-Petersbourg, in-4^o de 9 pages, la dernière ne contenant que huit lignes, plus la signature. — La présente lettre ne figure pas dans le recueil ms. de 1795. L'abbé de La Porte, le premier, en a publié, dans son édition des *Œuvres* de Rousseau (Paris, Duchesne, sous la rubrique de Neuchâtel, 1764), la partie commençant au 5^e alinéa, « Eh ! vive Dieu ! », qui a été reproduite par les éditeurs suivants.

2. C'est « 5 avril » qu'on lit sur l'original autographe, ainsi que dans l'impression de l'abbé de La Porte, et non 25 avril, comme chez tous les autres éditeurs.

Muses galantes est à Paris, que lui répondrois-je? Je prie donc M. Philidor de vouloir bien me rendre cet ouvrage qu'il sait m'appartenir, ou s'il a sur ce sujet quelque chose à me dire, de s'adresser directement à vous ou à moi.

Il n'a point travaillé sur cet exemplaire. En 1744 il voulut bien se charger de quelques remplissages qu'il ne fit pas, et je ne fus pas ainsi dans le cas de remplir les conditions que je lui avois proposées. Il donna à cet ouvrage une seule séance de deux heures durant lesquelles il fit l'accompagnement d'un petit air et le remplissage d'un Choeur; j'ai fait absolument seul tout le reste.

Cet opera est detestable; il a été fait avant que j'eusse aucune véritable idée de Musique; en un mot, c'est de la musique françoise, et je trouve M. Philidor bien bon de daigner s'en occuper: Mais enfin, tel qu'il est, il est à moi, c'est mon travail de trois ans. Il me vient là dessus une idée plaisante. Suposé que M. Philidor fut moins honnête-homme que je ne le crois; qu'après avoir un peu racomodé cet ouvrage il le donnât à l'opera, non pas tout à fait sous son nom; car l'ouvrage y est connu et y a même été répété, mais de sa part; qu'il en recut tranquillement les honoraires; qu'alors je vinsse à reclamer hautement mon bien; ne serois-je pas fort impertinent?

Eh vive Dieu, mon bon ami, que vôtre Lettre est réjouissante! Des cinquante loüis, des cent loüis, des deux cents loüis, des 4800 Livres! où prendrois-je des coffres pour mettre tout cela! Vraiment je suis tout émerveillé de la générosité de ces Messieurs de l'Opera! Qu'ils ont changé! ô les honnêtes gens! Il me semble que je vois déjà les monceaux d'or étalés¹ sur ma table! Malheureusement un pied cloche, mais je le ferai recloüer de peur que tant d'or ne vienne à rouler par les trous du plancher dans la cave, au lieu d'y entrer par la porte en bons tonneaux bien reliés, digne et vrai coffre-fort, non pas tout-à-fait d'un genevois, mais d'un suisse. Jusqu'ici M. Duclos m'a gardé le secret sur ces brillantes offres, mais

1. J.-J. avait d'abord écrit « rouler », mot qu'il a biffé pour mettre « étalés » en surcharge.

puisqu'il est chargé de me les faire, il me les fera ; je le connois bien, il ne gardera surement pas l'argent pour lui. Ô quand je serai riche, venez, venez avec vos monstres de l'escalade ! je vous ferai¹ manger un brochet long comme ma chambre !

O ça, nôtre ami ; c'est assés rire mais que l'argent vienne. Revenons aux faits. Vous verrez par le mémoire ci-joint² et par les deux Lettres qui l'accompagnent, l'état de la question. Ces Lettres ont resté toutes deux sans réponse. Vous me dites qu'on me blame dans cette affaire ; je serois bien curieux de savoir comment, et de quoi ? seroit-ce d'être assés insolent pour demander justice, et assés fou pour espérer que l'on me la rendra ?

Dans cette dernière affaire j'ai envoyé un double de mon mémoire à M. Duclos qui dans le tems ayant pris un grand intérêt à l'ouvrage, fut le médiateur et le témoin du traité. Encore échauffé d'un entretien qui ressembloit à ceux dont vous me parlez, je marquois un peu de colére et d'indignation dans ma Lettre, contre les procedés des Directeurs de l'Opera. Vn peu calmé, je lui récrivis pour le prier de supprimer ma première lettre. Il répondit à cette première qu'il m'approuvoit fort de réclamer tous mes droits ; qu'il m'étoit assurément bien permis d'être jaloux du peu que je m'étois réservé, et que je ne devois pas douter qu'il ne fit tout ce qui dépendroit de lui pour me procurer la justice qui m'étoit dûe. Il répondit à la seconde qu'il n'avoit rien apperçü dans l'autre que je pusse regretter d'avoir écrit ; qu'au surplus M^{rs} Rebel et Francœur ne faisoient aucune difficulté de me rendre mes entrées, et que, comme ils n'étoient pas les maitres de l'Opera lorsque l'on me les refusa, ce refus n'étoit pas de leur fait.

Pendant ces petites négociations, j'appris qu'ils alloient toujours leur train sans s'embarasser non plus de moi que si je

1. « ferai » est en surcharge sur « fais », biffé.

2. Voyez plus haut, t. II, p. 61, la lettre n° 161, adressée au Comte d'Argenson, le 6 mars 1754, et, dans le présent tome, p. 174, le n° 599 adressé le 11 février 1759, au Comte de Saint-Florentin, avec un Mémoire.

n'avois pas existé ; qu'ils avoient remis le Devin du Village.... vous savez comment ! sans m'écrire, sans me rien faire dire, sans m'envoyer même les billets qui m'avoient été promis en pareil cas quand on m'ôta mes entrées : De sorte que tout ce qu'avoient fait à cet égard les nouveaux Directeurs avoit été de rencherir sur la malhonnêteté des autres. Outré de tant d'insultes, je rejettai, dans ma 3^e Lettre à M. Duclos, l'offre tardive et forcée de me redonner les entrées, et je persistai à redemander la restitution de ma pièce. M. Duclos ne m'a pas répondu : voila exactement à quoi l'affaire en est restée.

Or, mon ami, voyons donc selon la rigueur du droit, en quoi je suis à blâmer. Je dis, selon la rigueur du droit, à moins que les Directeurs de l'Opera ne se fassent des insultes et des affronts qu'ils m'ont faits un titre pour exiger de ma part des honnêtetés et des graces.

Du moment que le traité est rompu, mon ouvrage m'appartient de nouveau ; les faits sont prouvés dans le mémoire. Ai-je tort de redemander mon bien ?

Mais disent les nouveaux Directeurs, la violation n'est pas de notre fait. Je le suppose un moment ; qu'importe ? le traité en est-il moins rompu. Je n'ai point traité avec les Directeurs mais avec la Direction. Ne tiendrait il donc qu'à des changemens simulés de directeurs pour faire impunément banqueroute tous les huit jours ? Je ne connois ni ne veux connoitre les S^{rs} Rebel et Francoeur. Que Gautier ou Garguille dirigent l'opéra, que me fait cela ? J'ai cédé mon ouvrage à l'opera sous des conditions qui ont été ¹ violées, je l'ai vendu pour un prix qui n'a point été payé ; mon ouvrage n'est donc pas à l'opera mais à moi, je le redemande ; en le retenant on le vole. Tout cela me paroît clair.

Il y a plus. En ne réparant pas le tort que m'avoient fait les anciens Directeurs les nouveaux l'ont confirmé ² ; en cela d'autant plus inexcusables qu'ils ne pouvoient pas ignorer les

1. « qu'on a », biffé, surchargé par : « qui ont été ».

2. « confirmé », en surcharge sur « partagé », biffé.

articles d'un traité fait avec eux-mêmes. Etois-je donc obligé de savoir que l'opera, où je n'allois plus, changeoit de directeurs ? Pouvois-je deviner si les derniers étoient moins iniques ? Pour l'apprendre¹, faloit-il m'exposer à de nouveaux affronts, aller leur faire ma cour à leur porte, et leur demander humblement en grace de vouloir bien ne me plus voler ? S'ils vouloient garder mon ouvrage c'étoit à eux de faire ce qu'il faloit pour qu'il leur appartint ; mais en ne desavoüant pas l'iniquité de leurs prédécesseurs ils l'ont partagée, en ne me rendant pas les entrées qu'ils savoient m'être dûes, ils me les ont ôtées une seconde fois. S'ils disent qu'ils ne savoient où me prendre, ils mentent ; car ils étoient environnés de gens de ma connoissance dont ils n'ignoroient pas qu'ils pouvoient apprendre où j'étois. S'ils disent qu'ils n'y ont pas songé, ils mentent encore. Car au moins en préparant une reprise du Devin du Village ils ne pouvoient ne pas penser à ce qu'ils devoient à l'auteur. Mais ils n'ont parlé de ne plus me refuser les entrées que quand ils y ont été forcés par le cri public. Il est donc faux que la violation du traité ne soit pas de leur fait.

Ils ont fait davantage, ils ont renchéri sur la malhonnêteté de leurs prédécesseurs, car en me refusant l'entrée, le S^r de Neuville me déclara de la part de ceux-ci que quand on joueroit le Devin du Village, on auroit soin de m'envoyer des Billets. Or non seulement les nouveaux ne m'ont parlé, ni écrit, ni fait écrire ; mais quand ils ont remis le Devin du Village ils n'ont pas même envoyé les billets que les autres avoient promis. On voit que ces gens-là tout fiers de pouvoir être iniques impunément, se croiroient déshonorés s'ils faisoient un acte de justice.

En recommençant à ne pas me refuser les entrées, ils appellent cela me les rendre. Voila qui est plaisant ! Qu'ils me rendent donc les cinq années écoulées depuis qu'ils me les ont ôtées. La jouissance de ces cinq années ne m'étoit-elle

1. « l'apprendre », en surcharge sur « le savoir », précédemment écrit.

pas dûe, n'entroit-elle pas dans le traité? Ces M^{rs} penseroient-ils donc être quittes avec moi en me donnant les entrées le dernier jour de ma vie. Mon ouvrage ne sauroit être à eux qu'ils ne m'en payent le prix en entier. Ils ne peuvent, me dira-t-on, me rendre le tems passé; pourquoi me l'ont-ils ôté? c'est leur faute; me le doivent-ils moins pour cela? C'etoit à eux par la représentation de cette impossibilité et par de bonnes manières d'obtenir que je voulusse bien me relâcher en cela de mon droit ou en accepter une compensation. Mais, bon! je vauz bien la peine qu'on daigne être juste¹ avec moi! soit. Voyons donc enfin, de mon côté à quel titre je suis obligé de leur faire grace? Ma foi, puisqu'ils sont si rogues, si vains si dédaigneux de toute justice, je demande, moi, la justice en toute rigueur; je veux tout le prix stipulé, ou que le marché soit nul. Que si l'on me refuse la justice qui m'est dûe, comment ce refus fait-il mon tort, et qui est-ce qui m'otera le droit de me plaindre? Qu'y a-t-il d'équitable de raisonnable à répondre à cela? Ne devrois-je point peut-être un remerciement à ces Messieurs, lorsqu'à regret et en rechignant ils veulent bien ne me voler qu'une partie de ce qui m'est dû?

De nos plaideurs Manceaux les maximes m'étonnent;
Ce qu'ils ne prennent pas, ils disent qu'ils le donnent.

Passons aux raisons de convenance. Après m'avoir ôté les entrées tandis que j'étois à Paris, me les rendre quand je n'y suis plus, n'est-ce pas joindre la raillerie à l'insulte, et ne savent-ils pas bien que je n'ai ni le moyen ni l'intention de profiter de leur offre? Eh pourquoi Diable irois-je si loin chercher leur opera, n'ai-je pas tout à ma portée les Choüettes de la forest de Montmorenci?

Ils ne refusent pas, dit M. Duclos, de me rendre mes entrées. J'entends bien: ils me les rendront volontiers aujourd'hui pour avoir le plaisir de me les ôter demain, et de me faire ainsi un second affront. Puisque ces gens-là n'ont ni foi

1. « juste » est en surcharge sur « honnête », biffé.

ni parole, qui est-ce qui me répondra d'eux et de leurs intentions? Ne me sera-t-il pas bien agréable de ne me jamais présenter à la porte que dans l'attente de me la voir fermer une seconde fois?

Ils n'en auront plus, direz-vous, le prétexte. Eh pardonnez-moi, Monsieur, ils l'auront toujours. Car sitôt qu'il faudra trouver leur Opera beau qu'on me remène aux Carrières! Que n'ont-ils proposé cette admirable condition dans leur marché! jamais ils n'auroient massacré mon pauvre Devin. Quand ils voudront me chicaner manqueront ils de prétextes? Avec des mensonges on n'en manque jamais. N'ont-ils pas dit que je faisais du bruit au Spectacle, et que mon exclusion étoit une affaire de police?

Prémièrement, ils mentent. J'en prends à témoin tout le parterre et tout l'amphithéâtre de ce tems-là. De ma vie je n'ai battu des mains aux bouffons et je ne pouvois ni rire ni baïller à l'opera françois puisque je n'y restois jamais, et qu'aussi tôt que j'entendois commencer la lugubre psalmodie je me sauois dans les corridors. S'ils avoient pu me prendre en faute au spectacle ils se seroient bien gardés de m'en éloigner. Tout le monde a su avec quel soin j'étois consigné, recomandé, aux sentinelles; par tout on n'attendoit qu'un mot qu'un geste pour m'arrêter, et sitôt que j'allois au parterre j'étois environné de mouches qui cherchoient à m'exciter. Imaginez-vous s'il falut user de prudence pour ne donner aucune prise sur moi. Tous leurs efforts furent vains; car il y a longtems que je me suis dit Jean Jaques; puisque tu prends le dangereux emploi de deffenseur de la vérité, sois sans cesse attentif sur toi-même, soumis en tout aux loix et aux régles afin que quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort. Plaise à Dieu que j'observe aussi bien ce precepte jusqu'à la fin de ma vie que je crois l'avoir observé jusqu'ici. Aussi, mon bon ami, je parle ferme et n'ai peur de rien; je sens qu'il n'y a homme sur la terre¹ qui puisse me faire du mal

1. « homme sur la terre », en surcharge sur « personne au monde ».

justement, et quant à l'injustice personne au monde n'en est à l'abri. Je suis le plus foible des êtres, tout le monde peut me faire du mal impunément, j'éprouve qu'on le sait bien, et les insultes des Directeurs de l'opera sont pour moi le coup de pied de l'ane. Rien de tout cela ne dépend de moi ; qu'y ferois-je ? Mais c'est mon affaire que quiconque me fera du mal, fasse mal, et voila de quoi je répons.

Prémièrement donc, ils mentent ; et en second lieu, quand ils ne mentiroient pas, ils ont tort : Car, quelque mal que j'eusse pu dire, écrire ; ou faire, il ne faloit point m'ôter les entrées, attendu que l'opera n'en étant pas moins possesseur de mon ouvrage n'en devoit pas moins payer le prix convenu. Que faloit-il donc faire ? M'arrêter ; me traduire devant les tribunaux ; me faire mon procès, me faire pendre, écarteler, bruler, jeter ma cendre au vent, si je l'avois mérité : Mais il ne faloit pas m'ôter les entrées. Aussi bien, comment, étant prisonnier ou pendu, serois-je allé faire du bruit à l'opera ?

Ils disent encore ; puisqu'il se déplaît à nôtre Theatre, quel mal lui a-t-on fait de lui en ôter l'entrée ? Je répons qu'on m'a fait tort, violence, injustice, affront ; et c'est du mal que cela. De ce que mon voisin ne veut pas employer son argent, est-ce à dire que je sois en droit d'aller lui couper la bourse ?

De quelque manière que je retourne la chose, quelque règle de justice que j'y puisse appliquer, je vois toujours qu'en jugement contradictoire, par devant tous les tribunaux de la terre, les Directeurs de l'Opera seroient à l'instant condamnés à restitution de ma pièce, à réparation, à dommages et intérêts. Mais il est clair que j'ai tort parce que je [ne] puis obtenir justice, et qu'ils ont raison parce qu'ils sont les plus forts. Je défie qui que ce soit au monde de pouvoir alléguer en leur faveur autre chose que cela.

Il faut à présent vous parler de mes libraires et je commencerai par M. Pissot. J'ignore s'il a gagné ou perdu avec moi ; toutes les fois que je lui demandois si la vente aloit bien, il me répondoit, *passablement*, sans que jamais j'en aye pu tirer autre chose. Il ne m'a pas donné un sol de mon premier discours, ni

aucune espèce de présent, sinon quelques exemplaires pour mes amis. J'ai traité avec lui pour la gravure du Devin du Village sur le pied de cinq cent francs, moitié en livres et moitié en argent qu'il s'obligea de me payer à¹ plusieurs fois, et en certains termes. Il ne tint parole à aucun, et j'ai été obligé de courir longtems après mes deux cent cinquante Livres.

Le même M. Pissot a depuis imprimé en deux volumes le recueil de ceux de mes écrits qui avoient paru jusqu'alors chez lui et ailleurs. Je n'ai jamais vû ce recueil ; et loin de me faire pour cela le moindre présent, il ne m'en a pas même offert un seul exemplaire².

Par raport à mon Libraire de Hollande³, je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête. Je lui demandai vingt cinq louis de mon discours sur l'inégalité, il me les donna sur le champ et il envoya de plus une robbe à ma gouvernante. Je lui ai demandé trente loüis de ma lettre à M. d'Alembert et il me les a donnés sur le champ ; il n'a fait, à cette occasion aucun présent, ni à moi, ni à ma gouvernante*, et il ne le devoit pas ; mais il m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de M. Pissot, en me déclarant de bon coeur qu'il faisoit bien ses affaires avec moi. Voila, mon ami, les faits dans leur exactitude ; si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai.

Si ceux qui m'accusent de manquer de desintéressement entendent par là que je ne me verrois⁴ pas ôter avec plaisir le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison, et il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paroître désintéressé que de me laisser mourir de faim. S'ils entendent que toutes ressources me sont également bonnes et que, pourvu que

1. « à » en surcharge sur « en », biffé.

2. Cet alinéa est *INÉDIT*.

3. Marc-Michel Rey.

* « Depuis lors il m'a fait une pension viagère de 300 livres ; et je me fais un sensible plaisir de rendre public un acte aussi rare de reconnoissance et de générosité » (*Note de J.-J. Rousseau, mise plusieurs années après, sur la copie, de la main de Lenieps, qui est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, dans le recueil 7901.*)

4. « verrois » en surcharge sur « vois » biffé.

l'argent vienne, je m'embarasse peu comment il vient, je crois qu'ils ont tort. Si j'étois plus facile sur les moyens d'acquérir, il me seroit moins douloureux de perdre, et l'on sait bien qu'il n'y a personne de si prodigue que les voleurs. Mais quand on me dépouille injustement de ce qui m'appartient, quand on m'ôte le modique produit de mon travail, on me fait un tort qu'il ne m'est pas aisé de réparer ; il m'est bien dur de n'avoir pas même la liberté de m'en plaindre. Il y a long-tems que le public de Paris se fait un Jean Jaques Rousseau à sa mode, et lui prodigue d'une main liberale des dons dont le Jean Jaques Rousseau de Montmorenci ne voit jamais rien. Infirme, et malade les trois quarts de l'année il faut que je trouve, sur le travail de l'autre quart, dequoi pourvoir à tout. Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voyes honnêtes connoissent le prix de ce pain, et ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien de grandes largesses.

Ne vous chargez point, croyez-moi, de me défendre des discours publics ; vous auriez trop à faire ; il suffit qu'ils ne vous abusent pas, et que votre estime et vôtre amitié me restent. J'ai à Paris et ailleurs des ennemis cachés¹ qui n'oublieront point² les maux qu'ils m'ont faits ; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Vous devez sentir combien la partie est inégale entre eux et moi. Répan- dus dans le monde, ils y font passer tout ce qu'il leur plait, sans que je puisse ni le savoir ni m'en deffendre : ne sait-on pas que l'absent a toujours tort. D'ailleurs, avec mon étourdie franchise, je commence par rompre ouvertement avec les gens qui m'ont trompé. En déclarant haut et clair que celui qui se dit mon ami ne l'est point³, et que je ne suis plus le sien, j'avertis le public de se tenir en garde contre le mal que j'en pourrois dire. Pour eux, ils ne sont pas si maladroits que cela. C'est une si belle chose que le vernis⁴ des procédés et le

1. « cachés » est en surcharge sur « secrets », biffé.

2. « point » est en surcharge sur « jamais », biffé.

3. J.-J. avait d'abord écrit : « plus », qu'il a biffé, pour écrire : « point ».

4. Il avait d'abord écrit : « les égards », qu'il a biffé, pour écrire : « le vernis ».

ménagement de la bienséance ! la haine en tire un si com-
mode parti ! on satisfait sa vengeance à son aise en faisant
admirer sa générosité¹. On cache doucement le poignard sous
le manteau de l'amitié, et l'on sait égorger en feignant de
plaindre. Ce pauvre Citoyen ! Dans le fond il n'est pas mé-
chant ; mais il a une mauvaise tête qui le conduit aussi mal
que feroit un mauvais coeur. On lâche mystérieusement quel-
que mot obscur, qui bientôt est relevé, commenté, répandu
par les apprentis philosophes, on prépare dans d'obscurs
conciliabules le poison qu'ils se chargent de répandre dans
le public. Tel a la grandeur d'ame de dire mille biens de moi,
après avoir pris ses mesures pour que personne n'en puisse
rien croire ; tel me défend du mal dont on m'accuse après
avoir fait en sorte qu'on n'en puisse douter. Voilà ce qui s'ap-
pelle de l'habileté ! Que voulez-vous que je fasse à cela ?
Entens-je de ma retraite les discours qu'on tient² dans les
cercles ? Quand je les entendrois, irois-je pour les démentir
révéler les secrets de l'amitié, même après qu'elle est éteinte.
Non, cher Lenieps, on peut repousser les coups portés par
des mains ennemies : mais quand on voit parmi les assassins
son ami le poignard à la main, il ne reste qu'à s'envelopper
la tête.

Voilà les éclaircissemens que vous m'avez demandés. Je
suis épouvanté de leur longueur, mais je n'ai pu les faire en
moins de paroles, et je m'y suis étendu pour n'y plus revenir.
Adieu, mon bon et digne ami, que de choses j'aurois à vous
dire ! mais vôtre coeur vous parlera pour le mien. Je me sens
l'ame émüe ; il faut quitter la plume.

J. J. ROUSSEAU

1. Il avait d'abord écrit : « douceur », qu'il a biffé, pour écrire : « générosité ».

2. Il avait écrit : « qu'on tient contre moi » ; il a biffé les deux derniers mots.

N^o 621.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY¹.

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 18 avril 1759.

[Rey a reçu « hier au soir, par le courrier » la première partie de *Julie*. Pour l'argent, il s'excuse de ne pouvoir en envoyer tout de suite ; d'ici à un mois au plus tard, il en enverra. Il demande des instructions sur la manière d'exécuter *Julie*.]

Il avoit été dit en 1757 qu'on y ajouteroit quelques figures. J'ay réimprimé votre Discour sur l'inégalité entre les hommes ; il tient 9 feuilles grand in douze, que je voudrois vous faire parvenir. Combien en voulez-vous et par quelle voye ? Je voudrois imprimer votre *Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon*. Voulez-vous me l'envoyer revu. De cette façon, je réimprimerai petit à petit vos ouvrages dont on me demande de tems en tems des exemplaires complets que je ne puis pas fournir ; je compte bien faire la collection complète (après *Julie*) et qu'il n'y aura plus de difficultés entre nous.

[Compliments de M. Auboin. Le bruit a couru il y a trois jours de la mort de Rousseau. « Je n'en ai rien cru. »]

1. INÉDIT. Résumé et transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 1 p. in-4° de texte. Timbre postal HOLLANDE, chiffre postal : 16. Cachet aux initiales de Rey sur oubliée.

N^o 622.

A. M. [COINDET] ¹.

M[ontmorency]: 27. avril [1759].

Voici, cher Coindet, vôtre Livre que je vous renvoye de peur que vous n'en ayez besoin, et puis voici force commissions dont vous ne ferez que celles que vous pourrez faire commodément et dans vôtre chemin, ce que je ne dis pas pour diminuer l'obligation que je vous aurai de celles que vous ferez, mais afin que vous sachiez qu'il n'y en a aucune qui presse.

Prémièrement le payement du cachet, avec des remerciemens à M. Romilli, ajoutant que j'attens le papier dont Mad^e Romilli m'a parlé dans sa lettre. De la cire quand vous viendrez.

Secondement, mes trois Exemplaires chez M. Durand ². Je serois bien aise de savoir s'il a reçu son envoi, s'il a fait faire le carton, s'il a commencé le débit de cette seconde édition &c.

En troisième lieu je voudrois faire tenir le billet inclus surement à son adresse. J'ai écrit deux fois à M. le Ch^{er}. de Lorenzy par la poste, il ne m'a point répondu, je crains qu'il n'ait pas reçu mes lettres. Je serois bien aise de vérifier ce fait. Je crois qu'il occupe le donjon qui est au-dessus de la grande porte du Luxembourg. Je pense aussi qu'on ne le trouve guères que le matin.

Voilà tout pour le présent. Adieu, cher Coindet, j'aime

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, signé d'initiales entrelacées, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 88. In-4^o. 1 page, verso blanc, sans adresse ni cachet.

2. Cf. 2^e alinéa de la lettre n^o 611, de Rey à Rousseau, vers le 23 mars 1759. Il s'agit de la seconde édition de la *Lettre à d'Alembert*, Amsterdam, 1759, in-12 de 232 p. (Th. Dufour, *Recherches bibliographiques*, tome I, n^o 78).

mieux vous aimer que vous remercier. Je vois pourtant qu'à force de vous donner du plaisir, je pourrais bien vous donner à la fin de l'importunité. Mais souvenez vous que ce sera votre faute.

J. J. R.

N^o 623.

DU CHEVALIER DE LORENZY¹.

Paris ce 29 avril [1759].

On m'avoit promis, Monsieur, le *Vitto pittagorico*, et l'on me faisoit espérer chaque jour de le recevoir, ce qui m'a fait différer de vous accuser la reception de vos deux agréables lettres. On vient enfin de m'envoyer le livre, mais je vois que c'est à la place une dissertation du Docteur *Cocchi* sur l'eau froide : je vous l'envoie toujours, puisque je l'ai, en attendant que je trouve le *vitto pittagorico*. J'ai montré vos lettres à M. et Mad^e de Luxembourg, qui ont eu bien du plaisir à les entendre lire. Ils me chargent de vous faire leurs complimens, et vous somment de leur tenir votre parole en prenant possession du logement au petit Château que vous avez bien voulu accepter. Mad^e de Luxembourg dit que vous vous êtes lourdement trompé en croyant que vous étiez resté trop longtems chez eux le jour de notre départ, que cela prouve seulement que vous n'avez pas une idée bien juste du plaisir que lui fait votre conversation, et qu'il ne faut pas qu'elle s'en rapporte à vous à juger de votre mérite. Je vous assure qu'ils sont charmés de vous et de votre obligeante sensibilité à leurs prévenances.

Oui, Monsieur, je me donnerai certainement le plaisir de vous venir voir, et vous auriez pu donner plus de valeur à l'invitation que vous me faites, et qui est pour moi d'un prix considérable, puisqu'elle est proportionnée à l'estime que je fais de votre amitié. Si j'avois votre talent d'écrire, je serois moins empressé de venir vous parler, mais il me semble que les sentimens du coeur rendus par la parole ont l'avantage sur

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 55.

ceux rendus par la plume que l'esprit y a moins de part et que la communication du coeur à la langue est plus immédiate. Je vous prie de garder pour l'hiver les livres que je vous ai envoyés, je n'en ai pas du tout besoin. Vous avez raison de donner la préférence à la promenade ; il n'y a pas de livre qui vaille celui de la nature, surtout lorsqu'elle est accompagnée de la parure et des agrémens que lui donne la saison où nous sommes. Je n'ai pu voir encore M. D'Azaincourt, mais M. D'Alembert a été fort sensible à vos complimens et a votre souvenir, et m'a fort prié de vous faire bien les siens. Il est après à publier ses ouvrages 4. vol in 12. qui verront le jour dans peu de semaines. Il m'a repeté que vous serez content de lui, et qu'il aimeroit mieux se tenir pour battu que de ne pas se battre comme il convient et comme vous méritez.

Adieu, Monsieur ; je suis charmé de faire main basse sur tout compliment, et vous demande en échange autant d'amitié, et d'être bien persuadé de toute la mienne.

N^o 624.

A M. [LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG]¹.

à Montmorenci, le 30 Avril 1759.

MONSIEUR,

Je n'ai oublié ni les graces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnoissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, Monsieur le Maréchal, cet engagement ne pouvoit être que conditionnel ; et, dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce seroit de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison, sans savoir si j'y serois vu de vous et de Madame la Maréchale avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le desir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid et repoussant les avances des grands qu'on n'estime pas : mais, comment sans m'oublier, en userois-je avec vous, Monsieur, que mon coeur honore, avec vous que je rechercherois si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre il faut modifier ce langage ; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang : mais je sais mieux encore que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable ; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant ; et ce danger

1. Transcrit de l'imprimé par Musset-Pathay en 1824.

même, qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou de rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, et qui n'aura qu'une fois en sa vie regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, Monsieur le Maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grace à laquelle je devois si peu m'attendre, et dont je voudrois ne pas abuser. Je n'ai point, quant à moi, changé de résolution ; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si M. Chassot m'apprend, de votre part et de celle de Madame la Maréchale, que je suis toujours le bienvenu, vous verrez, par mon empressement à profiter de vos graces, que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous, soit que je reste dans la distance qui me convient, les bontés dont vous m'avez honoré, et la manière dont j'ai tâché d'y répondre, ont mis desormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états ; quelque élevé que vous soyez, quelque obscur que je puisse être, la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : Souviens toi que Monsieur le Maréchal duc de Luxembourg t'honora de sa visite, et vint s'asseoir sur ta chaise de paille, au milieu de tes pots cassés, ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune, mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise ; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez, Monsieur le Maréchal, vous dire aussi quelquefois : Il est dans le patrimoine de mes pères un solitaire qui s'intéresse à moi, qui s'attendrit au bruit de ma bienfaisance, qui joint les bénédictions de son coeur à celles des malheureux que je soulage, et qui m'honore, non parceque je suis grand, mais parceque je suis bon.

Recevez, Monsieur le Maréchal, les humbles témoignages de ma reconnoissance et de mon profond respect.

N^o 625.

RÉPONSE DE M. DE LUXEMBOURG ¹.

A Bellevue ce mardy p^r may [1759].

Je serai toujours enchanté, Monsieur, que le haard ou la beauté de la situation de Montmorency vous ait engagé à vous y retirer, puisqu'il m'a procuré le plaisir de faire connoissance avec quelqu'un dont l'esprit et encore plus les vertus avoient gagné toute mon estime. Je desire de tout mon coeur qu'une connoissance plus suivie puisse me mériter votre amitié, et j'en serai plus glorieux que de tous les rangs dont vous me parlez dans votre lettre. Le desir d'être plus près de vous, et la crainte de vous voir périr sous les ruines de votre logement, nous a engagés Mad^e de Luxembourg et moi à vous proposer d'en prendre un au petit château. Quand vous nous connoîtrez davantage, vous ne douterez pas de la sincérité du desir que nous en avons. Venez-y donc, Monsieur, et le plus promptement sera le mieux. Soyez certain que par là vous ne prenez aucun engagement avec moi, que celui de m'accorder votre amitié, si vous m'en croyez digne, quand vous me connoîtrez. Pour moi, Monsieur, je prends avec vous celui de vous honorer autant que vos sentimens et vos vertus le méritent.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 58,

N^o 626.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

[2 mai 1759]².

Voici, mon cher Rey, la 2^e partie de la Julie³. Mon plancher étant prêt à tomber, j'ai été obligé de rassembler au grenier toutes mes guenilles et paperasses, et de me loger chez un paysan voisin en attendant qu'on raccommode ma chaudière. Ainsi n'ayant pas votre lettre sous la main, je n'y puis répondre, et je suppose que la réponse ne presse pas. Avec la 3^e partie et peut-être plustot, je vous écrirai plus au long. Adieu, mon cher Rey, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 36.

2. « Ce billet est sans date. Rey y a marqué qu'il est du 2 mai 1759 et que le cachet portait la devise *Vitam impendere vero*. Parmi les lettres qui suivent, il y en a dont les originaux ont encore ce cachet. » (*Note de Bosscha.*)

3. « Il comptait envoyer la première partie le dernier d'Avril. Voyez la lettre du 14 mars. Je n'ai pas trouvé la lettre qui se rapporte à cet envoi. » (*Note de Bosscha.*)

N^o 627.

LETTRE DE ROUSSEAU DE GENÈVE À M. PESSÉLIER ¹.

Montmorency 3 mai 1759.

Vitam impendere vero.

Pardonnez, Monsieur, si j'ai tardé trop longtemps à vous remercier de l'attention dont vous m'avez honoré en m'envoyant le prospectus de votre ouvrage sur les finances. Je voulois l'avoir lu pour vous en parler, mais j'ai trouvé que j'avois besoin pour le bien entendre de plus de connoissance que je n'en ai, ou de plus de réflexions que je ne peux y en donner dans ce moment-ci, où mon plancher tombant en ruine me force, en attendant qu'on le répare, d'aller chercher asyle chez mes voisins, avec autant de distraction pour moi que d'embarras pour eux. Je n'entends rien, Monsieur, à la matière que vous avez traitée, et, pour dire la vérité, je souhaiterois que personne n'eût besoin d'y rien entendre. Il me paroît bien triste que tant d'impôts soient nécessaires pour assurer l'état des citoyens, et qu'il faille les ruiner pour leur profit. Je pense avoir vu des pays où la sûreté civile n'est pas moins solidement établie, et où on ne la paye pas si cher. Au reste je suis persuadé, Monsieur, par la réputation de vos talens et de votre mérite, que vous saurez mettre dans tout leur jour les avantages de la matière que vous traitez et que, s'il y a un tour favorable et spécieux à donner à cette partie de l'administration, elle le recevra de vous.

Trouvez bon, Monsieur, qu'en vous réitérant mes humbles remercimens, j'achève cette lettre avec la simplicité conve-

1. Transcrit de l'imprimé par E.-G.-B. Rathery, dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1850 (n^{os} 22, 23 et 24), p. 880, 881.

nable à d'honnêtes gens qui s'estiment assez mutuellement pour supprimer entre eux les formalités mensongères.

J. J. ROUSSEAU

[Charles-Etienne Pesselier, littérateur, né le 9 juillet 1712, mort, à Paris, le 24 avril 1763, eut un emploi dans les fermes du roi et tenait chez lui une sorte d'école de finances, grâce à une subvention annuelle des fermiers généraux. Parmi ses ouvrages que cite la *Biographie Didot*, je remarque deux comédies en vers, 1738 et 1739, et des *Lettres sur l'éducation*, Paris, 1762. [TH. D.] — Rathery a reproduit la lettre de Rousseau à Pesselier d'après les papiers de Laurent-François Prault, libraire, dit Prault fils, qui écrit, à propos de Pesselier : « C'est un fort bon garçon qui s'est servi des muses pour faire son chemin, et il a bien fait. Petit de figure, faible de santé, médiocre de talent, M. Lallemand de Batz, fermier général, l'avoit pris sous sa grande protection, et Pesselier lui avoit inspiré d'établir une école de finances, à la tête de laquelle il étoit, qui, pendant quelque temps lui valut beaucoup d'argent, et qui a fini, comme bien d'autres projets, par ne servir à rien. Il a fait beaucoup de madrigaux, de petites fables,

De ces vers innocens, des chansons sans esprit,

et ne manquoit guère d'occasions d'en placer pour faire sa cour. Il étoit ami de mon père qui avoit imprimé quelques comédies, telles qu'*Esope au Parnasse*, et son *Recueil de fables*. J'ai imprimé de lui en 1753 son *Esprit de Montaigne*, dans lequel il n'y a rien du sien, et qui n'est autre chose que les maximes, pensées, jugemens et réflexions de cet auteur, rédigés par ordre des matières. Cet ouvrage s'est peu vendu. Comme il se croyoit grand financier, il avoit fait imprimer une espèce de prospectus, contenant un système encyclopédique de cette partie de l'administration et qui avoit pour titre : *Idée générale des finances* (1759, in-folio). Ce prospectus fut répandu avec faste. Il en envoya un exemplaire à Voltaire et à J.-J. Rousseau, qui lui firent chacun une réponse¹. »]

1. La réponse de Voltaire, du 30 octobre 1758, est imprimée dans sa *Correspondance*, édition Beuchot, tome LVII, p. 624

N^o 628.

DU CHEVALIER DE LORENZY¹.

A Paris le 5 May 1759.

Je regarde comme une bonne fortune d'avoir su déterrer qu'il existe une traduction française du vitto pittagorico, parce que je puis par là vous donner, Monsieur, une preuve que je m'occupe de vous. J'ai été aussi tôt à l'enquête du Livre, que je vous envoie ci-joint. Il pourra vous servir en attendant qu'arrive celui en Italien que j'ai demandé à Florence.

M. et Mad^e de Luxembourg m'ont lu la belle lettre que vous avez écrite au Maréchal². Ils en ont été charmés et j'en ai été enchanté. Il est vrai que vous m'impatentez du peu d'assurance que vous avez en vous-même, et de la défiance que vous avez de ne pas bien dire, tandis qu'au contraire l'on ne peut pas mieux dire, et qu'il n'y a que vous qui sache si bien dire. Adieu ; mon cher solitaire. Je viendrai vous voir un matin quand le tems se sera remis au beau. Je vous embrasse de tout mon coeur.

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 58.

2. *Cf.* lettre du 30 avril 1759, n^o 624.

N^o 629.

A M^{me} [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]¹.

Au petit Château de Montmorenci le 6 May 1759.

Madame,

Ma lettre entière est dans sa date². Que cette date m'honore ! que je l'écris de bon coeur ! Je ne vous louë point, Madame, je ne vous remercie point. Mais j'habite vôtre maison. Chacun a son langage, et j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, Madame la Mareschale, agréer mon profond respect.

J. J. ROUSSEAU

N^o 630.

REPONSE DE MAD^e LA MARÉCHALE DUCHESSE DE LUXEMBOURG³.

A Paris, ce mercredi [9 mai 1759].

Les remercimens, Monsieur, ne sont pas faits pour vous ; c'est de M. de Luxembourg et de moi que vous devez en recevoir. Cependant notre reconnoissance seroit plus grande si vous aviez bien voulu accepter un autre logement ; j'ai peur que vous ne soyez pas trop bien dans celui que vous avez choisi. J'ai beaucoup d'impatience de retourner à Montmorency ; mais ne craignez pas les importunités ; je sais votre façon de penser. Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai pour vous tous les sentimens de la plus grande estime, et que je desire infiniment dans la suite de mériter une petite part dans votre amitié.

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 9-10). 4 p. in-8°, les trois dernières blanches. Écriture très appliquée. [P.-P. P.]

2. Il y a dans le Recueil 7886 de Neuchâtel une copie autographe de ce billet : « A madame la Mareschale Duchesse de Luxembourg. » Rousseau l'a daté par erreur du « 15 may », et le début, dans la copie, est un peu différent : « Toute ma lettre est déjà dans sa date. »

3. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 39.

N^o 631.

A M^{me} [DUPIN]¹.

A Montmorency, le 6 mai 1759.

Vitam impendere vero.

Je suis inquiet, Madame, sur ce que vous me marquez de votre mauvaise santé. Ce n'est pas qu'il ne faille de temps en temps quelques petites incommodités pour l'amusement de la vie ; mais il faut que cela soit bien sérieux pour aller jusqu'à la saignée. Aussitôt que vous serez rétablie, comme je l'espère, je vous serai sensiblement obligé de vouloir bien me l'apprendre ; je ne serai point tranquille jusqu'à ce temps-là.

Qu'il ne soit plus question, s'il vous plaît, Madame, du petit écrit dont votre bonté pour moi vous a fait désirer la copie. En rédigeant cet abrégé, je savois que le projet étoit impraticable, et que, quand il ne l'auroit pas été par lui-même, il le seroit devenu par la forme que je lui ai donnée ; mais j'écrivois pour le public et non pour les ministres. J'espère que, de ma vie, je n'aurai rien à écrire pour ces gens-là.

Il est vrai. Madame, que je vais quelquefois au château de Montmorency, que j'ai le bonheur, ce me semble, d'y être reçu avec plaisir, et que j'y occupe le logement le plus agréable que j'aie jamais vu. Puisqu'on vous a dit tout cela, Madame, on vous aura dit aussi comment tout cela s'est fait. Ne me faites donc point compliment sur le progrès de ma raison. Je suis toujours le même, et je me flatte qu'en aucun temps de ma vie je n'aurois été assez déraisonnable, ou plutôt assez malhonnête, pour recevoir avec moins de respect et de reconnoissance les bontés dont M. et madame de Luxembourg m'ont honoré. Depuis le peu de temps qu'il y a que j'ai

1. Transcrit de l'imprimé en 1884, par M. de Villeneuve-Guibert, dans le *Porte-feuille de M^{me} Dupin*, p. 349-351.

eu l'honneur de les voir, je n'ai rien aperçu dans leur maison qui ne m'ait fait regretter d'avoir résisté si longtemps.

Le plancher de la cabane que j'occupe menaçoit tellement ruine qu'il en a fallu déloger à la hâte, pour faire place aux ouvriers. Quand cette petite maison sera rétablie, elle sera tout à fait jolie et commode, et le propriétaire n'épargne rien pour me la rendre agréable. Pendant ce temps, j'occupe mon appartement du petit château, et je n'avois pas besoin de cette circonstance pour m'en faire sentir tout le prix. Au mois de décembre¹ 1757, je n'avois pas, au coeur de l'hiver, une pierre pour y reposer ma tête. Maintenant je suis possesseur des deux plus jolis appartements, chacun dans son espèce, qui soient peut être au monde. Vicissitudes des choses ! je jouirai du bien-être, mais je ne m'y accoutumerai pas.

J'oublois, Madame, de vous parler de ma nouvelle édition, ou plutôt de celle de mon libraire, car je n'y ai pas la moindre part. Elle étoit déjà faite que j'ignorois qu'elle se fît, en sorte que le changement en question n'a pu se faire que par un carton. Si vous le trouvez bien, il restera dans le recueil de mes écrits tel qu'il est dans cette seconde édition.

Recevez, Madame, les assurances de mon immortelle reconnoissance et de mon respect.

J.-J. ROUSSEAU

1. L'imprimé dit : « septembre ». Je corrige en « décembre ». [Th. D.]

N° 632.

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS BANQUIER
RUE DE SAVOYE
A PARIS¹.

A Montmorenci le 7 may 1759.

Je vous remercie bien sincèrement, mon bon ami, de tous vos soins, votre amitié m'est chère, je suis sensible à votre zèle, mais il me semble que nous ne nous entendons pas.

Quand je vous ai écrit la longue lettre dont il est question je vous ai prévenu que je desirois d'en faire usage, et que seulement votre nom y paroîtroit ou n'y paroîtroit pas comme vous jugeriez à propos. Je vous ai demandé de me la renvoyer pour en tirer copie, au surplus je ne vous ai nullement prié ni permis d'en changer les expressions ni de l'altérer selon votre goût. A l'égard de l'affaire de M. Sellon² je ne vous en ai chargé en aucune manière, jugeant que vous ne seriez que trop occupé à répondre aux gens qui vous disent tant de mal de moi. Enfin pour M. Philidor, ce que je vous ai prié de lui dire sur ce que vous m'aviez rapporté vous même, étoit l'affaire d'un entretien de deux minutes, et d'un oui ou d'un non de sa part. En lui redemandant de la mienne un ouvrage qu'il sait m'appartenir et qu'on lui apprend qu'il n'a pas de mon consentement, il consent à le rendre et le rend à l'instant, un honnête homme ne garde jamais un moment par force le bien d'autrui ; ou bien il diffère et refuse, et tout est dit. Je ne vois point là d'affaire à traiter.

Sur tout cela, cher Lenieps, que faites-vous ? Je vous fais

1. Transcrit, le 23 janvier 1907, de l'original autographe signé, qui m'a été communiqué par la librairie Maggs frères, de Londres. [Th. D]. — Dans la copie de 1795, cette lettre est cotée « treizième ». [P.-P. P.]

2. Résident de Genève à Paris.

demander par M. Coindet la communication de ma lettre, vous la lui refusez sans un écrit de ma main ; j'envoie cet écrit de ma main, sur lequel vous la lui refusez encore, à cause d'une conversation que je ne vous ai point prié d'avoir avec M. Sellon, et d'après laquelle vous desapprouvez cette lettre. Vous en changez les termes sans scrupule quand vous la lisez à d'autres, vous vous inquiétez de ce que vous prétendez que je dois faire au bureau de M. de S^t Florentin, vous voulez que je demande grace au lieu de justice. Vous parlez d'affaire finie, de cinquante louis qu'on doit dites vous me donner comme si l'on pouvoit donner avant que d'offrir. Enfin vous faites par intérêt pour moi une multitude de choses qui sont fort bien selon vôtre intention — mais qui, n'étant point selon ma manière de penser, ne sauroient avoir ni mon approbation ni mon aveu.

Voici, mon bon ami, mon opinion sur tout cela. Je souhaite que le plustot qu'il vous sera possible vous me renvoyiez (*sic*) la longue lettre que je vous ai écrite, pour en user comme je jugerai à propos, vous réitérant la promesse que votre nom n'y paroitra que de vôtre consentement. Renvoyez-moi mon original que je garderai si vous ne vous en souciez pas, ou que je promets de vous renvoyer dans huit jours si vous le souhaitez. Je ne veux ni envoyer ni permettre qu'on aille de ma part dans les bureaux de M. de S^t Florentin, parce que ce que j'avois à faire, moi, c'étoit de demander justice, comme justice et non comme grace, je l'ai fait, le reste ne me regarde plus. Vous êtes le maître de parler de ma conduite comme il vous plaira, dites de vôtre ami ce que vous voudrez et comme vous voudrez ; mais quand vous le faites parler lui même, je vous prie et j'ai droit d'exiger que vous lui donniez ses expressions et non pas les vôtres ; ou ne lisez ma Lettre à personne, ou lisez-la telle qu'elle est, au surplus relisez la mieux vous-même et redoutez moins le tort qu'elle peut me faire. Je vous jure que je me verrai ôter mes pensions, mes emplois, mes places d'academies, mes biens sans le moindre chagrin. Sur tout le reste je les mets au pis. Au lieu de ma Pièce que je rede-

mande les directeurs de l'opera prétendent me donner les entrées, je ne me soucie point d'avoir entrée au sabat ; ils me donneront, dites-vous cinquante loüis ; ce sont cinquante loüis bons à leur jeter au nez s'ils osoient me les offrir de leur part. S'ils viennent de la part du ministre, c'est une autre affaire, j'en userai alors comme il convient au respect que je lui dois. De manière ou d'autre je ne suis point empressé d'obtenir justice, il me suffit de l'avoir demandée.

Si dans un moment de loisir vous voulez m'apprendre c[e]¹ que vous a dit M. Philidor et s'il vous a rendu l'opera comme je l'espère, vous me ferez plaisir, s'il ne l'a pas rendu sur le champ, il l'a refusé, et c'est encore un autre vol duquel il faudra demander une fois justice et non pas grace, et puis, si elle m'est refusée comme il est probable, m'en consoler comme du reste.

Excusez, cher Ami, ma franchise et mon barbouillage. Je ne saurois ni avec vous ni avec personne prendre un autre ton que le mien, et comme en attendant qu'on racomode mon taudis branlant j'ai été contraint d'en sortir, je vous écris de la maison d'autrui et avec beaucoup de distractions. Adieu mon bon Ami, je suis bien charmé d'apprendre le rétablissement de Mad^e vôtre fille, je vous prie de lui en témoigner ma joye et d'en recevoir mes félicitations.

J. J. ROUSSEAU

1. Trou du cachet, bouché par un raccommodage.

N^o 633.

[A] M^r J. J. ROUSSEAU
MONTMORENCY¹
(lettre du D^r Tronchin)
[Réponse au n^o 615]

17 $\frac{7}{5}$ 59².

Je ne me rappelle pas mot pour mot ce que je vous disois³ ; mon cher Monsieur, dans ma dernière lettre, mais je suis bien sûr que je ne vous ai rien dit de malhonnête ou de dur. L'esprit qui l'a dictée est le même que celui qui dicte celle-ci ; j'espère qu'il sera toujours le même tant que je me porterai bien, car qui sait mieux que moi qu'il dépend de l'état du corps, souvent sans qu'il s'en aperçoive. J'en ai fait quelquefois l'expérience en moi-même, et mon état m'a mis à même de la faire très-fréquemment dans les autres. Je la fais avec vous, mon bon ami, quand vous me dites « que ma manière de procéder ne ressemble pas mal à celle dont on use dans l'interrogatoire des infortunés qu'on défère à l'inquisition », quand vous me parlez « de délateurs secrets qui vous accusent et des mémoires sur lesquels je vous juge sans vous entendre », moi qui ne vous ai jamais rien dit et qui n'ai jamais rien pensé que d'honnête et de tendre à votre égard, moi qui n'ai jamais vu de délateurs secrets, ni vu de mémoire à votre charge, moi qui voudrais adoucir vos maux et partager avec vous l'innocence et la douceur de ma vie, moi qui ai fait tout ce qui

1. Transcrit de la copie, dans le 1^{er} *Registre des consultations et de copies de lettres* conservé au château de Bessinge (coté n^o 123), p. 229-231. — L'original autographe est à Neuchâtel.

2. C'est-à-dire 7 mai 1759, et non 5 mai, comme il est dit dans le 2^e ms. Adert, qui reproduit cette lettre, p. 127-130.

3. Le D^r Tronchin débute par un mensonge, car il avait le texte de sa dernière lettre (4 avril 1759) sous les yeux, dans son registre de consultations et de copies de lettres. [Th. D.]

était en mon pouvoir, et qui suis prêt de le faire encore, pour vous attirer dans votre patrie et pour y passer avec vous des jours calmes et sereins, moi enfin qui ne fais de cas que de la vertu et des hommes vertueux. Oh ! mon cher ami, vous avez blessé mon âme et mon âme n'avait pas mérité la plus petite plaie, mais que dis-je, la plaie que vous lui avez faite n'est qu'une preuve de sa faiblesse ; vous n'êtes pas coupable, mais je suis trop sensible, et je devrais ne pas l'être, puisque je me porte bien, et que je n'ai rien à me reprocher. Si vous vous portiez aussi bien, mon bon ami, l'encre dont vous vous servez serait moins noire, les malveillants que vous supposez disparaîtraient, vous ne vous reprocheriez point les éloges que vous avez donnés à votre patrie, vous n'imaginerez point qu'elle n'en est pas digne, vous ne vous feriez pas une si triste idée de ses mœurs, vous ne penseriez pas à fuir, pour en perdre le souvenir, vous n'aimeriez pas mieux vivre parmi les Français qu'avec vos concitoyens, vous sauriez qu'ils préfèrent encore un homme vertueux à tous les beaux esprits du monde, et vous vous diriez à vous-même que je ne suis point fait pour honorer votre patrie et qu'elle n'est pas faite pour que vous la pleuriez. Les citoyens qu'elle renferme dans son sein ne sont pas des hommes parfaits ; mais où en trouve-t-on, vous et moi le sommes-nous, mon bon ami, et pouvons-nous espérer de l'être ? Je dis plus, si nous l'étions, pourrions-nous espérer de l'être toujours ? Une fièvre tierce mal guérie, le plus petit dérangement de l'organe qui sert à la sécrétion de la bile, la plus légère altération de notre cerveau, ne peut-elle pas ébranler l'édifice de notre sagesse et nous rendre dans un instant plus petits ou plus faibles que ceux dont nous plaignons la faiblesse et la petitesse ? La plus profonde humilité est le seul état qui convient à l'homme. Les héros sont des fous ou des forcenés. Les philosophes extravagent. Les beaux esprits me font pitié. Il n'y a d'homme respectable que celui qui est pénétré de sa petitesse et de la grandeur de Dieu. Tâchons de l'être, mon bon ami, et conduisons-nous de façon que nous puissions attendre la mort sans la désirer ni la craindre.

N^o 634.

A M. [LE DOCTEUR TRONCHIN]¹.

A Montmorenci le 30 May 1759.

Quoi, Monsieur, je vous ai offensé ? Ce n'étoit assurément pas mon intention, et je crois que cela devoit se voir dans ma Lettre : mais vous m'accusez injustement, il faut bien que je me défende. Vous pouvez savoir que je n'ai qu'un ton, même avec les françois qui donnent tant de valeur aux mots ; en changer avec vous n'eut-ce pas été véritablement vous offenser ? Je vous ai dit en termes durs des choses honnêtes. Vous aviez fait tout le contraire. qui de nous avait plus lieu de se plaindre ? Vous m'avez accusé d'indifférence pour les hommes, ajoutant que vous vous serviez du mot le plus doux. Monsieur, si les mots sont doux, le sens ne l'est guères. Cette accusation non motivée m'a fourni la comparaison qui vous a déplu ; cependant en me la reprochant vous ne vous en justifiez pas, et il me reste toujours à savoir sur quoi vous fondez la haine dont vous me taxez contre le genre humain. Vous me trouvez la morale d'un malade et à vous celle d'un homme en santé². cela peut être ; mais vous m'écrivez comme à un homme robuste et vous voulez que je vous réponde comme à un infirme. Alors vous n'êtes pas consequent.

Eh Mon cher Monsieur, à quoi nous amusons nous là ? Laissons les femmes et les jeunes gens épiloguer sur les mots, et tâchons d'être plus sages. Vous pourriez m'écrire des injures et je pourrois vous en répondre d'autres, que je n'en

1. Transcrit, le 30 décembre 1915, de l'original autographe, signé, qui est conservé au château de Bessinge. Petit in-4^o, 2 p. écrites et 2 p. blanches, sans adresse ni cachet. — Imprimé par H. Tronchin en 1905 (*Annales de la Soc. J.-J. R.*, I, p. 42), avec un certain nombre d'erreurs et d'omissions. [Th. D.]

2. Ici, Rousseau avait commencé à écrire : « Mais vous m' », qu'il a biffé, oubliant de transformer le point en point et virgule.

aurois pas moins d'estime pour vous et je n'en compterois pas moins sur¹ celle que vous me devez ; car je sais qu'il faut juger les hommes sur ce qu'ils font et non pas sur ce qu'ils disent. Adieu, mon cher Philosophe, je vous aime, vous honore et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. « la vôtre », mots biffés.

N^o 635.

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS BANQUIER,
RUE DE SAVOIE
À PARIS¹.

Je reçois à l'instant, mon bon Ami, votre billet du 9, affranchi, je ne sais pourquoi, et par lequel je vois que vous n'avez pas reçu ma précédente lettre.

Si M. Coindet vous a tenu quelque propos trop vif, il est blamable en cela. La différence de vôtre âge au sien eût dû suffire, indépendamment de toute autre raison, pour le tenir avec vous dans les bornes du respect convenable. Sur le fond de la dispute, à en juger par vôtre propre exposé, je ne trouve pas que le tort soit de son côté.

Celui qui vous a dit que j'allois plaider avec les Directeurs de l'Opéra, et qu'il en étoit assuré, a menti : je n'en ai pas même eu la pensée. Je me garderai de faire à de pareils faquins l'honneur de plaider contre eux.

Celui qui vous a dit que j'avois demandé une place dans le carrosse de M^{de} de Copes, qui *ne me l'avoit pas refusée*, a menti. C'est tout le contraire : la place m'a été offerte, et je l'ai refusée ; le tout en présence de quatre témoins ; vous pouvez éclaircir le fait avec M^{rs} Voullaire et Berjon ; et vous n'ignorez pas que votre ami n'est pas dans l'usage de demander des grâces, ni de se contenter *qu'on ne les refuse pas*.

J'ai songé en effet au voyage, non de Geneve, mais de Suisse. Il est rompu et il y a longtems que je n'y songe plus : si j'avois été dans le cas, j'aurois profité avec grand plaisir de vos offres.

1. *INÉDIT*. C'est la « quatorzième » lettre de la copie ms. de 1795, d'où elle est ici transcrite [P.-P. P.].

Je ne sais pas, mon bon ami, dans quelles étranges sociétés vous vivez : mais comment se peut-il qu'un aussi honnête homme que vous se plaise avec des menteurs de profession ? Ne soyez pas étonné que l'Ami de la Vérité les haïsse. A mesure qu'ils vous débiteront leurs mensonges, vous pourrez leur lire mes démentis et leur laisser mes billets, s'ils le souhaitent. Adieu, mon bon Ami : j'attens toujours la lettre que vous avez promis de me renvoyer, et je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

A Montmorenci le 10 May 1759.

Je ne me souviens pas exactement de la datte de ma précédente lettre¹ : elle est, ce me semble, du 6 ou du 7. Si vous ne l'avez pas reçue, marquez-le moi. Adieu derechef.

1. Du 7 mai, n° 632.

N^o 636.

A MONSIEUR ROUSSEAU à MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 14 mai 1759.

Je vous accuse, mon cher Rousseau, la reception de la seconde partie de la Julie. Je prie par ce courier M^r de Saintvenant negociant à Rouen de vous faire payer dans ce mois 400 £. Je m'arrange pour vous en faire parvenir davantage et pour certain les 2160 £ dans le courant de l'année. Il faut, mon cher, que je sache comment vous voulez que je l'imprime, le format et le caractère, et à quelle adresse il faut vous envoyer les épreuves. En suite de quoi, je mettrai la main à l'œuvre. Voyez donc à me répondre.

[Rey insinue ensuite que Rousseau devrait consacrer une heure à tourner en ridicule nos astronomes, à propos de ce « retour prédit de la comète qui paroît actuellement ». Rey insérerait cette pièce « à la suite du *Journal des scavants* en guise de supplément ». En P. S., il annonce que « M^r Duvoisin pasteur de Bois-le-duc, né à Bonvillar, à 3 lieues de Neufchatel en allant à Yverdon, va remplacer M^r De Loches à Paris². C'est un bon Suisse et très honnête homme ; je le connois depuis bien des années ». Il pourrait être utile pour les épreuves de Julie, puisqu'il a les ports francs ; il partira dans quinze jours.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. de texte in-4^o ; l'adresse au verso. Cachet aux initiales de Rey sur oubliée. Chiffre postal 16.

2. Comme chapelain du Résident de Genève. [P.-P. P.]

N^o 637.

A M^{me} [DUPIN] ¹.

Vitam impendere vero.

A Montmorency, le 18 mai 1759.

L'inquiétude, Madame, que m'a laissée votre dernier billet m'a fait m'informer de votre santé, et l'on m'a dit qu'elle avoit été beaucoup plus dérangée que je ne l'avois présumé des termes dont vous vous étiez servie. Vous ne m'aviez pas donné la-dessus votre philosophie, mais elle m'avoit fait prendre le change, et j'ai appris, depuis, que non seulement vous aviez été saignée, mais que vous l'aviez été plusieurs fois. Heureusement j'ai appris en même temps que vous étiez mieux, et qu'il n'étoit plus question que de recouvrer les forces perdues. Je vous supplie, Madame, d'achever de me tranquilliser, en me faisant dire un mot sur votre rétablissement. J'y prends un intérêt d'autant plus vif que plus de gens le partagent, et que, sans parler de votre famille et de vos amis, les malheureux sur qui tombent vos bienfaits prendront part à la joie de tous ceux qui ont le bonheur de vous être attachés.

Agréez, Madame, les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1884, par M. de Villeneuve-Guibert, dans le *Portefeuille de M^{me} Dupin*, p. 351-352.

N^o 638.

A M. [COINDET]¹.

Ce 21 May [1759].

Bon jour, cher Coindet, n'oubliez pas mes remerciemens à M. d'Azaincourt. Je voudrois bien qu'il ne choisit pas pour venir me voir une des Fêtes de la pentecôte² car j'ai grande envie de le recevoir à mon aise et je ne serai pas seul dans ce tems-là. Pour bien faire il faut que je sois averti du jour à temps pour pouvoir répondre. Ne manquez pas aussi de me régler tous mes comptes, sans rien oublier, pour la quinzaine.

Adieu. Je vous embrasse.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 87. In-8^o. 1 page, verso blanc. Ni adresse, ni cachet.

2. En 1759, la Pentecôte était le 3 juin.

N^o 639.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY¹.

Au petit Château, le 21 may 1759.

J'ai fort prudemment fait, Monsieur, de supprimer avec vous les remerciemens ; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part, que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs le séjour enchanté que j'habite ne me laisse guère le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'usage de mes mains, et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie, j'en ai grand besoin aussi. Mad^e la Mareschale m'a marqué qu'elle craignoit que je ne fusse pas bien. Elle a raison, l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place ; et, dès qu'on en sort, on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurois me repentir de la faute que je puis avoir commise ; et, dussé-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étois pas fait, je ne voudrois pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière l'honneur et les graces dont m'ont comblé Monsieur et Mad^e de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurois changer ; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une ame honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang : s'ils réussissent, je répons qu'ils seront contents de moi.

Pour vous, Monsieur, je ne vous dis rien : j'ai trop à

1. Transcrit de la copie autographe (Bibliothèque de Neuchâtel, 7886).

vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher.
Bon jour.

M. D'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse¹. Je m'étois tenu à l'examen de la question, j'avois oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avois parlé de lui; il a donc tort.

1. La réponse de d'Alembert à la Lettre de Rousseau sur les spectacles.

N^o 640.

DE M. DELEYRE¹.

Paris, ce 24 may 1759.

J'irai demain ou samedi, mon cher Citoyen, vous faire mes adieux ; vous renouveler toutes les protestations d'attachement que je vous ai cent fois réitérées dans une vie obscure et philosophique, vous demander ces retours d'amitié qu'on mérite si rarement dans la carrière où je vais entrer. Votre exemple me rassure. J'espère échouer plustot que de changer. Ménagez-moi, je vous prie une retraite assez près de vous pour jouir des fruits de votre voisinage, assez loin pour ne pas troubler les douceurs de votre solitude. Entretenez dans mon coeur par vos écrits publics et quelquefois par vos lettres ces sentimens d'honnêteté qui vous ont donné quelque penchant pour moi. Je suis persuadé qu'on trouve dans un Hermitage tout le bonheur dont l'homme est susceptible, pourvu qu'on n'y apporte point les remords qui suivent l'ambition. La mienne est animée par un motif si doux et si pur que vous l'approuverez vous-même, quand vous en connoîtrez l'objet. C'est assez vous dire. Quand paroitra cette Julie que je crois de jour en jour moins romanesque ? Quand pourrons-nous réaliser en partie cette histoire touchante du véritable amour ? Soyez aussi heureux, mon cher Citoyen, qu'un homme sensible & vertueux peut desirer de l'être. J'écrivois l'autre jour à quelqu'un qui m'est bien cher que je ne vous avois jamais vu si content que depuis que l'on vous croit le plus malheureux. Je vais faire encore quelques épreuves de la société, afin de n'avoir rien à regretter quand mon caractère et ma situation me feront tout à fait renoncer à son commerce.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Vous m'avez fait entrevoir qu'on pouvoit conserver sa probité dans les affaires, et concilier la politique avec la vertu. La tentative est épineuse. Après tout je puis m'attendre à trouver quelque honnête homme à la Cour, puisque j'ai vu un fourbe parmi les philosophes. Mais quand on a été la dupe d'un faux sage, est-on bien propre à faire son chemin au milieu d'un monde corrompu ? Peut-être qu'oui. Les plus grands pièges m'ont été tendus, ceux de l'hypocrisie. Mon expérience servira du moins à perfectionner le système que je me suis fait sur le genre humain. Dans quelques années je saurai s'il faut rire ou pleurer sur notre espèce. Vous commencez à l'envisager, ce me semble, d'un oeil plus attendri que courroucé. Les sentimens qu'elle prend pour vous à mesure que nous la traitez plus doucement m'en donnent une assez bonne idée. On peut la gagner quand on l'aime. Vne preuve, c'est que les tyrans les plus adroits sont ceux qui caressent le peuple avec des principes de justice, lors-même qu'ils manient le fer et le feu. Les hommes sont de bonne foi ; c'est leur plus grand foible vis-à-vis des méchans. Mais je moralise encore. Est-ce à moi, surtout avec vous ? Pardon, je vous rends votre rôle. Le mien est d'écouter et de pratiquer. J'attends vos conseils. Vous m'avez dit qu'une ame droite et pure n'en avoit pas besoin. Non, mais il lui faut du courage, et vos leçons peuvent en inspirer. Adieu, mon cher Citoyen ; jusqu'au moment de vous embrasser pour deux ou trois ans. Si je ne vais pas chez vous cette semaine, ce sera pour la fin de l'autre, au plus tard. Mais ne vous gênez pas à m'attendre ; car je ne pourrai peut-être pas diner chez vous. J'ai lu la réponse de M. D'Alembert à vôtre lettre, et je crois que vous devez en être satisfait à tous égards. Je suis avec tous les sentimens d'estime et de devouement que vous m'avez inspirés pour jamais votre très humble et très obeissant serviteur.

N^o 641.

A M. [LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG]¹.

Au petit Château, le 27 mai 1759.

MONSIEUR,

Votre maison est charmante ; le séjour en est délicieux. Il le seroit plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent me laissoient un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, Monsieur le Maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit ; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherois-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne sembloient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, Monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron ; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste ; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très belle chose, et que notre société, si j'ose employer ce mot, sera, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, Monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et Madame la Maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pourtant une condition dont j'aurois peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent ; et si j'avois cru faire pour vous une exception, je ne l'aurois jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauroient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offenseroient tout autre que vous, la paix surtout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le Maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter ; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voye que de cette manière.

Je ne me pardonnerois jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres, et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir : car, en sentant quels devoirs j'allois contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurois couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderoient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie ; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurois l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le Maréchal, je pourrois, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

N^o 642.

DE M. DE LUXEMBOURG¹.

A Paris le 4 Juin 1759.

Je n'ai reçu, Monsieur, qu'à mon retour de S^t Hubert et de Choisy votre lettre du 27 du mois passé. Je suis charmé que votre santé se trouve bien de votre séjour au petit Château. Je desire avec empressement d'être au mois de Juillet pour être témoin de la tranquillité et de la solitude qui vous y accompagne; je vous promets qu'elle n'y sera point interrompue pendant mon séjour à Montmorency. Vous n'y verrez que Mad^e de Luxembourg et moi, et cela quand vous le voudrez. A l'égard de la compagnie qui pourra y venir, vous ne verrez que ceux que vous voudrez voir et ne serez importuné de personne. J'accepte avec grand plaisir la proposition que vous me faites de la société que nous pourrons lier ensemble. Quand vous me connoîtrez, vous verrez que je ne mérite ni ne peux souffrir les louanges. Ainsi, Monsieur, tenons-nous-en à l'amitié. Si je puis obtenir la vôtre, j'en serai plus flatté que de tous les termes et de toutes les expressions dont vous pourriez vous servir avec moi./.

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 66.

N^o 643.

DU CH^{er} DE LORENZY¹.

A Paris le 29 may 1759 [mardi].

Je ne vous écrivois pas, Monsieur, parce que j'avois projeté d'aller vous voir demain ou après demain, mais un voyage à la Campagne à dix lieues, où je dois indispensablement aller demain m'obligera à différer à la semaine prochaine que je serai de retour la visite que je voulois vous faire celle-ci. Je vous félicite mon cher solitaire du plaisir que vous goûtez dans les belles promenades du lieu où vous êtes à converser presque uniquement avec la belle nature. Elle a raison et vous doit ce retour, puisque personne n'a mieux su que vous démontrer et soutenir ses vrais droits, la délivrer de tout ce que la vanité des hommes lui avoit prêté de factice, et mettre dans leur vrai jour ses belles prérogatives. M. et Mad^e de Luxembourg me chargent de vous faire mille complimens de leur part. Je vous assure qu'ils ont un vrai plaisir de vous savoir logé chez eux, et que vous les payez amplement par votre sensibilité à leurs prévenances. Ils ont l'esprit trop bien fait pour ne pas donner la préférence au don que vous avez d'exprimer si bien vos sentimens naturels sur cette Cour que vous ne savez pas faire et qui est l'art d'exprimer des sentimens souvent factices. J'ai montré à M. D'Alembert l'article de votre lettre qui le regarde². Il dit qu'il n'a pas tort, et qu'il ne l'auroit pas, quand même il auroit parlé plus de vous que de la chose. Il m'a prié de vous faire mille complimens de sa part. Adieu, mon cher solitaire; je vous assure que j'ai grande envie de vous revoir et de vous embrasser.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 65).

2. Cf. n^o 639, dernier alinéa.

N^o 644.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci le p^r. Juin 1759.

Au mois de fevrier dernier, M. Rey m'écrivit qu'il me feroit payer trente Louis en mars ; mars s'est écoulé et je n'ai rien reçu.

En avril il m'écrivit qu'il alloit m'envoyer le plus d'argent qu'il pourroit ; avril s'est écoulé et je n'ai rien reçu.

Dernièrement après avoir reçu déjà deux parties de la Julie, le même M. Rey me marque qu'il écrit à je ne sais qui de me faire payer en mai quatre cents livres ; mai s'est écoulé et je n'ai pas reçu un sol.

M. Rey me réitère la promesse que les 2 160th seront payées avant la fin de l'année. Je ne conçois pas bien comment ne payant rien dans le cours de l'année tout se trouvera acquitté à la fin.

Je ne suis point homme d'intrigue. Je ne veux me mettre ni voleur ni emprunteur. Je n'ai pour vivre que le produit de mon travail. Si M. Rey continue à me faire des promesses, il faudra que je meure de faim.

Un nommé Chappuis associé de M. M. Bousquet a débite dans Paris que j'avois étrangement rançonné M. Rey ; que j'en avois extorqué plus de quatre mille livres ; que j'étois un Arabe, un Juif. Je conseillerois a Monsieur Rey pour éviter sa ruine de n'avoir plus d'affaire avec moi et de vouloir bien me renvoyer les deux parties de la Julie pour lesquelles il m'a déjà tant promis d'argent. Je le salue de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 37. La réponse est au n^o 650.

N^o 645.

DE M. DELEYRE ¹.

Paris 4 Juin 1759.

Si vous avez aimé, chez Citoyen, comme vos écrits le prouvent, vous devez sentir des remords sur la peine que vous m'avez causée. Je n'ai pas cru devoir vous la témoigner dans le moment, parce que j'étois aussi jaloux de la marque d'amitié que je croyois vous donner que vous pouviez l'être du prix qu'on attachoit à la complaisance que je vous demandois. Vous vous serez reproché, je l'espère, pour la première fois cet éloignement pour la société qui vous rend cruel envers vos amis, car quoique vous ne m'ayez pas accordé ce titre encore, je sens que j'ai le droit de le prendre. Croyez que ces Dames ont été offensées contre moi, quand je leur ai dit tout ce que j'avois fait pour vous engager à ne pas les éviter. Une surtout, j'ose le dire aujourd'hui que je connois son coeur, mérite qu'on la recherche. Si vous m'avez cru délicat dans le choix de mes amis, croyez que je ne le suis pas moins sur un article encore plus essentiel et plus intéressant.

Je vous respectois trop, et ma compagnie aussi, pour m'être fait un jeu de vous produire malgré vous. Si j'eusse voulu vous surprendre, vous aurois-je dit que j'étois avec des Dames? Aurois-je eu l'attention de les quitter sous votre porte pour monter seul chez vous? Mais j'insiste trop sur un procédé qui ne peut que vous chagriner. Ne craignez plus que j'expose ce que j'aime à vos dédains. Elle sera vengée; vous ne la connoîtrez jamais, je l'espère. Il seroit trop affreux pour vous d'apprendre qu'il y a des femmes à Paris dont les citoyens de bois envierioient la vertu. Ceci soit dit sans vous offenser;

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

vous méritez bien au moins un petit mot piquant pour un affront sensible. Adieu, pourtant, cher Citoyen ; j'ai le coeur trop tendre pour conserver de la rancune, et vous avez tant de qualités qui font qu'on vous pardonne tout. Adieu, malgré les reproches que vous me fites et à quoi j'attribue votre prompte fuite, je ne désire pas moins d'être vôtre ami. D'ailleurs je m'étois vanté de l'être et l'on n'en a rien cru. Vous me devez une réparation. N'ayez d'autre inquiétude que celle que je vous souhaite pour m'avoir désobligé, il vous restera assez de santé pour mener une vie heureuse. Tout à vous.

Mille complimens de ma part et mille remercimens de ces Dames à M^{lle} le Vasseur. Mais faites les-lui, je vous prie.

N^o 646.

[LE D^e TRONCHIN À ROUSSEAU]¹.

(Réponse au n^o 633.)

17 $\frac{6}{6}$ 59².

Vous voulez donc absolument que je m'explique, mon cher Monsieur ; puisque vous le voulez, je m'expliquerai. Vous que j'aime, puisque vous étiez fait pour aimer et pour être aimé, vous vous êtes insensiblement détaché de tous vos amis, *de celui même que vous regretterez sans cesse, et qui manque bien plus à votre coeur qu'à vos écrits. C'était votre Aristarque, il était severe et judicieux, vous ne l'avez plus et vous ne le voulez plus.* Ai-je besoin d'un autre argument pour vous prouver que je n'ai pas tort ? Mais cet ami, me répondrez-vous, avait des défauts ; je vous demanderai à mon tour s'il en est un parfait dans ce monde, si vous, qui vous en plaignez, croyez l'être, si moi, qui vous écris, le suis ou le serai ? Oh ! mon ami, il n'y a qu'un être parfait, et tous les autres ont des défauts absolus ou relatifs. *Optimus ille est qui minimis urgetur.* Encore si vous aviez pu remplir le vide qu'il a fait dans votre coeur, mais je sais que vous ne l'avez pas rempli, et puisque *vous ne le voulez pas*, vous ne le remplirez jamais. Vous le regretterez (*sic*) pourtant, c'est vous qui le dites, si vous le jugiez indigne de votre amitié, le diriez-vous ? Quel qu'il soit, vous avez été son juge et sa partie ; s'il en appeloit à un autre tribunal, ne pourrait-il pas se défendre, est-il bien sûr que le jugement que vous en portez serait confirmé ? *Et quoique vous aimiez mieux vivre parmi des Fran-*

1. Transcrit de la copie dans le *Registre des consultations & copies de lettres*, conservé au château de Bessinge, p. 244-246.

2. C'est-à-dire 6 juin 1759.

çais que d'en venir chercher à Genève, ce sont encore vos expressions, que voulez-vous que j'en pense, moi qui vous ai dit que j'ai le bonheur d'y vivre avec des hommes vertueux, et tels qu'on n'en voit nulle part de meilleurs. Je ne vous ai pas dit, il est vrai, qu'ils fussent parfaits, et comment le seraient-ils? Ils ne peuvent pas l'être, ils sont nés petits et faibles, ils mourront faibles et petits. Cette patrie pourtant où je vis avec eux, paraît à vos yeux si peu estimable que loin de vous en rapprocher, vous voudriez fuir plus loin encore, pour en être plus éloigné. Ne vous restait-il qu'à la pleurer, mon bon ami, lorsqu'en parlant d'un pays voisin, vous ne pûtes vous empêcher de dire : *Hélas ! il est sur la route du mien !*¹ Cette seule ligne valait une ode à sa louange, et il n'y a qu'un an que vous pensiez ainsi. Qu'est-il arrivé depuis ce temps-là? Je n'en suis pas sorti, et je pense que je ne me fais aucune illusion : votre patrie est cette année ce qu'elle était l'année passée, et si elle n'a rien gagné, au moins elle n'a rien perdu. Aujourd'hui comme alors, les citoyens les plus distingués sont ceux qui méritent le mieux de l'être. La vertu y jouit de tous ses avantages, la voix du peuple est celle de Dieu, du moins l'est-elle plus qu'ailleurs. Un magistrat sage, un clergé qui l'est aussi, une académie qui ne néglige rien de tout ce qui peut servir à l'éducation privée, un tribunal des moeurs qui veille à tout ce qui peut les maintenir, une police enfin aussi exacte qu'elle peut l'être, fait que nous plaignons ceux qui vivent à Montmorency, où, faute de tout ce que nous avons ici, un citoyen peut craindre un autre citoyen, et manquer tout à la fois, dans le besoin, et de la protection des lois et de la défense de soi-même. Si mon style vous paraît dur, ou si les choses que je vous dis le sont, je vous dirai, mon cher ami, ce que les quakers disaient au roi Jacques : accordez-nous la liberté que tu prends pour toi-même, et je n'en serai pas moins votre véritable ami².

1. Citation d'un passage de la *Lettre à d'Alembert* (édition originale, p. 109).

2. Rousseau a répondu à cette lettre le 23 juin. *Voy.* n° 655.

N^o 647.

A M^{me} [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]¹.

au petit Chateau le 8 juin 1759².

Madame

J'apprens que votre santé est parfaitement rétablie, et je compte au nombre de vos bienfaits le bonheur de m'en réjouir et de vous le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qui s'y intéressent, songez quelquefois, Madame, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de vôtre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescens, et pour moi je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller.

Agréez, Madame la Mareschale, les assurances de mon profond respect.

J. J. ROUSSEAU

N^o 648.

[DE LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]³.

A Paris, ce samedi [9 juin 1759].

J'ai beaucoup plus d'empressement d'aller à Montmorenci cette année. Ne vous en allarmez pas, Monsieur, et soyez persuadé que nous ne voulons pas du tout attenter à votre liberté. Nous désirerons dans le silence vous voir souvent, et vous ne vous en apercevrez pas. Recevez néanmoins mes remerciemens. Je me porte bien à présent, et je vous annonce que je compte comme un très grand bonheur pour moi l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé.

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, conservé à la bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 11. 12). 4 p. in-4^o, les trois dernières blanches. [P.-P. P.]

2. Les précédents éditeurs impriment « 3 juin ». C'est « 8 juin » qu'on lit sur l'original autographe. [P.-P. P.]

3. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibl. de Neuchâtel.

N^o 649.

DU CH^{er} DE LORENZY¹.

A l'Isle Adam ce samedi 7 [lisez 9] juin 1759²...

Je m'en retourne demain à Paris, mon cher ami, et j'aurai le plaisir de vous voir en passant à Montmorenci. Madame la Comtesse de Boufflers qui me ramène se fait un grand plaisir aussi d'avoir cette occasion de vous revoir, et vous pourrez de votre côté vous consoler de n'avoir pas connu Aspasia. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon coeur dans l'impatience de vous revoir.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel, 7887, p. 68.

2. En 1759, où Rousseau place cette lettre dans sa copie, le 7 juin était un jeudi. Il faudrait donc lire 9 juin 1759. A moins que le billet n'ait été écrit en 1760, où le 7 juin était effectivement un samedi.

N^o 650.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY ¹.

(Fragment d'une lettre de Rey).

Amsterdam, XI juin 1759.

Je ne comprend pas, mon cher Rousseau, comment vous pouvez prendre des impressions aussi à la légère. Depuis 1754, je n'ai aucune relation avec M^r Bousquet de Lausanne, et pour Chapuis, que j'ay vu dans ce païs en 1753, je vous le donne pour une mauvaise langue : je ne le connois que pour lui avoir rendu service dans ce païs et pour avoir fait de faux rapports à Bousquet quand il fut de retour en Suisse. Il ne faut pas, mon cher, croire tout ce qu'on dit. Il y a encore un nommé Grasset, que j'ay vu à Paris en 1754 dont j'ay lieu de me plaindre et que j'ay assez de raison[s] pour le faire cofrer s'il met jamais le pied dans cette ville.

J'ay dit vous avoir payé 30 Louïs pour votre dernier manuscrit et 600 £ pour le premier. Tout ce qu'on peut vous dire de plus est faux.

Voici l'arrangement fait avec M. De Saintvenant de Rouen, qui vous fera payer à Paris par ses amis :

1759 may	400 £
juillet	400 £
7 ^{bre}	400 £
9 ^{bre}	400 £
X ^{bre}	560 £
	<hr/>
	2 160

Si le premier n'a pas été effectué, il doit l'être presente-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4° de texte. Cachet aux initiales de Rey, sur oublié. Timbre postal : HOLLANDE. Chiffre postal : 16. Mention postale manuscrite : « Bonne pour enguint-lès-Paris. »

ment, lui ayant écrit de nouveau le 1^{er} du courant, à la veille d'un petit voyage dont je ne fais que d'arriver.

[Rey réitère ensuite ses demandes de renseignements au sujet de la manière d'imprimer *Julie*, qu'il voudrait commencer, et du mode d'envoi des épreuves.]

N^o 651.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINET
RUE MICHEL-LE-COMTE.
A PARIS ¹.

Ce Lundi 11 [juin 1759].

Vous pouvez, cher Coindet, amener Dimanche vôtre graveur. M. de Luxembourg ne viendra qu'au mois de Juillet, je vous prie de dire à Mad^e de Chenonceaux que ce n'est au moins que dans ce tems-là qu'il est attendu ici. J'ai du regret qu'une fausse attente m'ait privé du plaisir de voir plustot M. d'Azaincourt. J'espère n'avoir pas pour cela perdu sa visite.

M. Rey a enfin fait l'effort de me faire parvenir une grande somme de 400[£] en une lettre à vüe de M. de Saintrenant ² negociant à Roüen sur M^{rs} Robert Dufour Mallet et C^{ie}. rüe grenier S^t Lazare. Je voudrois vous prier de recevoir le montant de cette Lettre, mais comme je crains de ne pas mettre exactement l'endossement, je vous prie de m'en renvoyer par le retour de l'Epine la formule jusqu'à une virgule, afin que je vous envoie jeudi par le même l'Epine cette lettre endossée et que vous puissiez en recevoir s'il se peut le montant pour Dimanche. Nous parlerons aussi des échantillons ; l'argent vient si lentement que les emplettes ne sauroient aller vite. Adieu.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 73. In-4^o de 4 pages, la 2^e et la 3^e blanches, l'adresse sur la 4^e. Cachet à la devise, sur oubliée.

2. *Sic*, sur l'original autographe. Il faut lire « Saint-Venant ».

N^o 652.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t EVANGILE
AU BAS DE LA CITÉ
A GENÈVE ¹.

A Montmorenci le 14 Juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien ; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs Lettres ni les miennes, et quelque exacts qu'ils puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde je ne m'inquiète de mes torts apparens pourvu que je n'en aye pas de véritables, et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avois pris le parti de ne plus aller à geneve, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas fait², quant à présent, la résolution d'y aller, ou avoir fait² celle de n'y aller plus. J'ai si peu fait² cette dernière, que si je savois y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirois des demain. Mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les genevois n'ont pas pour moi le coeur de mon ami Vernes, tout ami de la vérité trouvera des ennemis par tout, et il m'est moins dur d'en trouver par tout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Genevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y reussit si bien que je vous trouve trop

1. Transcrit le 20 juin 1925 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 125. Petit in-4^o de 4 pages, l'adresse sur la 4^e. Cachet à la devise, sur cire rouge. [P.-P. P.]

2. Par trois fois, les éditeurs précédents impriment ici : « pris » au lieu de « fait », qu'on lit sur l'original autographe.

avancés pour moi. Vous voila tous si élégans si brillans si agréables, que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques ; que deviendrois-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maitre en plaisanteries qui vous instruit si bien ? Vous me trouveriez fort ridicule, et moi je vous trouverois fort jolis ; nous aurions grand-peine à nous accorder ensemble. Je ne veux point vous porter mes vieilles rabâcheries ni aller chercher de l'humeur parmi vous, il vaut mieux rester en des lieux où si je vois des choses qui me déplaisent l'intérêt que j'y prends n'est pas assés grand pour me tourmenter. Voila, quand à présent la disposition où je me trouve et mes raisons pour n'en pas changer, tant que, ne convenant pas mieux où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays un hôte très insupportable, et jusqu'ici je n'y suis pas traitté comme tel. Que s'il m'arrivoit jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrois pas si peu d'honneur à ma patrie que de la prendre pour un pis-aller¹.

Adieu, cher Vernes, je n'ai pas oublié le tems où vous m'offrites de me venir voir, et où quand je vous eus pris au mot vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit quand vous êtes resté garçon, et si maintenant que vous voila marié et qu'il ne peut être question de cela², je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne desespère point d'avoir un jour le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorenci mais à Genève. Adieu, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. J.-J. avait d'abord écrit : « j'espère que je ne rendrai pas *assés* peu d'honneur à ma patrie *pour* la prendre pour un pis-aller ». Il a biffé les deux mots ici soulignés, pour les remplacer par « si » et « que de ».

2. Sur la copie exécutée par l'ordre de Vernes pour Du Peyrou, et qui est conservée à Neuchâtel, on lit : « et que la chose est impossible », au lieu de « et qu'il ne peut être question de cela ».

N° 653.

A M. DE GAUFFECOURT¹.

[Montmorency] le 20^e juin 1759.

Infame trahison ! hommes indignes !... et c'est un Genevois², un Genevois, lui... vous avez raison de croire qu'ils n'ont pas tous la même âme ; Quoi, bon De Gauffecourt, vous étiez affligé, et je l'ignorois et à quoi donc suis-je bon, si ce n'est à partager les peines de mes amis, moi qui n'ai que trop appris à sentir celles des indifferents mêmes. Votre lettre me trouble d'autant plus que j'ignore à quel point ce coup imprévu peut déranger vos affaires et influencer sur votre situation. Qu'il seroit affreux mon cher et digne ami que vous qui m'offriez de si bon cœur votre bourse, fussiez réduit à partager la mienne, avec quelle amertume de cœur je remplirois le plus cher devoir de ma vie ! Je vois avec quelque consolation que vous n'aggravez pas votre mal par une colère inutile, et que dans ce premier moment même, vous ne vous sentez pas fait pour haïr longtems. Non, sans doute, et de quoi sert la haine ? Elle ne fait qu'ajouter au triomphe du méchant et tourmenter celui qui l'éprouve. Écoutez la voix de l'amitié s'il est quelque moyen de revenir sur cette affaire employez le et promptement ; la raison le veut, et je vous en prie. Mais une

1. Transcrit en 1879 d'une copie du XVIII^e siècle, intitulée : « Copie d'une lettre de M^r J. J. Rousseau, écrite de Montmorency à M^r de Gauffecourt, en date du 20^e Juin 1759 », que m'a communiquée M. Edouard Ador. [Th. D.]

2. Rousseau s'indigne contre le Genevois Marc Chappuis, qui avait supplanté Gauffecourt dans une de ses régies. Il y avait probablement avec un peu d'exagération dans le récit fait par Gauffecourt au premier moment. En tous cas, J.-J. resta depuis en correspondance avec Marc Chappuis. [Th. D.] C'est ce Marc Chappuis ou Chapuis qui, en 1762, a publié à Lausanne une contrefaçon en 3 vol. in-12 de la *Nouvelle Héloïse* (Voy. Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*, Paris, L. Giraud-Badin, 1925, 2 vol. in-8°, t. I, n° 95).

vengeance infructueuse est indigne de votre ame. Laissez l'ingrat remplir son misérable emploi. Il accumulera des ecus dans son coffre et des remords dans son coeur. Il sera plus à plaindre que vous. Je croiois qu'il ne manquoit rien aux flétrissures de mon coeur, Vous m'apprenés qu'il lui restoit de nouvelles peines à sentir et j'éprouve bien aussi dans cette occasion que la derniere est toujours la plus cruelle. Vous m'avez promis des détails sur le parti que vous allez prendre, souvenez-vous que vous me les devez. Les gens heureux peuvent soulager nos peines. Il n'y a que les infortunés qui les sachent sentir.

N^o 654.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 21 Juin 1759.

En réponse à votre lettre de l'onze de ce mois, je vous dirai, Monsieur, que le 17 j'ai reçu les 400th montant de la lettre de change qui m'avoit été envoyée quelques jours auparavant par M. de Saint-Venant et que vous m'aviez annoncée pour le courant de mai. Je ne puis rien vous dire de plus jusqu'à ce que j'aye vu si les autres payemens se feront plus exactement selon la note que vous m'avez envoyée. Quant aux copies, n'en soyez point en peine, quoique je sois dans les embarras des massons, du déménagement, du remmenagement, je vous promets que vous n'attendrez point et que je serai aussi exact que vous.

Je suis bien aise que vous songiez à vous mettre en train pour ce recueil. Que le caractère et le format ne vous arrêtent pas, car je m'en rapporterai volontiers à votre choix pourvu que le papier soit beau et le caractère net et bien lisible. Il me semble que je continuerois à préférer la forme octavo pour le repos de la vûe. La seconde édition de ma lettre à M. d'Alembert est très-vilaine. J'espère que vous ne la prendrez pas pour modèle. Si vous vouliez m'envoyer un essai du format, du papier, et du caractère que vous comptez employer, je vous en dirois mon avis. Quand vous me marquerez que vous serez prêt à commencer je vous enverrai l'adresse pour les épreuves. Je ne vous ai point parlé des planches parce que c'est une entreprise considérable que probablement vous ne vous soucieriez pas de faire. Il faudroit pour tout l'ouvrage douze planches dont les sujets sont charmans et propres à être traités supérieurement par M. Boucher peintre célèbre de ce pays.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 38.

J'ai calculé que les dessins et la gravure dans la perfection que l'entreprise exige seroient une affaire d'une centaine de Louis. Il est vrai que cela feroit un recueil admirable et sûrement très-recherché. Les planches seules feroient le succès du livre¹, mais encore une fois j'ai compris qu'il étoit inutile de vous faire cette proposition. Toutefois si contre mon attente elle étoit de votre goût, vous y seriez encore à tems, car les sujets des planches sont tous écrits, et M. Boucher a déjà donné son consentement ; il ne reste que le choix des graveurs, qui seroit bientôt fait. En vérité il ne se seroit pas fait en estampes un recueil plus agréable et plus intéressant dans ce siècle.

J'ai vu il y a quelques jours M. de la Broüe qui ne m'a point dit que son nouveau collègue fut encore arrivé. Ne doutez pas que tous ceux qui viendront me voir de votre part ne soient toujours bien receus. Bien des remerciemens et des salutations de ma part à M. Auboin, et des respects à Madame Rey que je suis charmé de savoir rétablie. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. « Les estampes qui se trouvent dans l'édition de Rey sont de l'invention de Hubert-François-Danville Gravelot, mort en 1773, qui a fait beaucoup de dessins pour différents ouvrages de littérature. » (*Note de Bosscha.*)

N^o 655.

A MONSIEUR
MONSIEUR TRONCHIN
PROFESSEUR EN MEDECINE
À GENEVE¹.

(Réponse au n^o 646).

A Montmorenci le 23 Juin 1759.

Vous me soulagez beaucoup, Monsieur, en m'apprenant sur quoi vous fondez les accusations que vous intentez contre moi ; je pense trop bien de vôtre jugement et je ne trouve pas vos raisons assés solides pour croire que la conclusion que vous en tirez soit sérieuse. Vous me reprochez de m'être détaché de tous mes amis ; vous vous trompez, Monsieur ; il est vrai que je me suis détaché de quelques personnes, mais très certainement je n'ai pas perdu un seul ami. Vous citez² en particulier l'aristarque dont je parle dans la préface de mon dernier écrit. Vous raportez mon passage et vous demandez si vous avez besoin d'autre argument pour prouver que vous n'avez pas tort, je ne sais comment vous l'entendez, mais pour moi je n'en ai pas besoin d'autre pour prouver que vous avez tort. Car enfin par quel étrange tour d'esprit pouvez-vous conclure que je hais les hommes, du regret que je montre d'être forcé de n'en plus aimer un ? A qui tenoit-il que vous ne vissiez dans ce passage un coeur aimant et sensible auquel il en coûte quand il est forcé de se détacher ?

1. Transcrit le 8 janvier 1916 de l'original autographe signé, conservé au château de Bessinge. In-4^o, 3 pages pleines. Sur la p. 4, adresse, avec timbre postal S^t DENIS, chiffre postal 12, cacheté d'une oublie sans empreinte. Les alinéas 2 et 3 ont été imprimés en 1858 par J. Gaberel (*Rousseau et les Genevois*, p. 113, 114, avec l'omission de 26 mots, la date inexacte du 25 juin et plusieurs fautes de lecture. La lettre entière a été imprimée en 1905 par M. H. Tronchin (*Annales J.-J. R.*, I, 43-45) avec quelques fautes de lecture. [Th. D.]

2. Le mot « citez » remplace le mot « nommez », précédemment écrit et biffé.

Pourquoi ne vous disiez-vous pas, il faut que des raisons bien graves le déterminent à combattre ainsi sa propre inclination ? Ce raisonnement est si naturel que tout le monde l'a fait hors vous, et il sera toujours fort singulier que vous ayez tiré le préjugé de ma haine contre les hommes du même écrit qui en a guéri le public. Vous examinez ensuite les raisons que vous supposez m'avoir détaché de cet ami prétendu. Vous me faites dire qu'il avoit des défauts ; eh tant mieux, Monsieur, il étoit homme, il lui en faloit beaucoup pour me convenir ; je ne voudrois pas d'un être parfait pour mon ami, car je veux reconnoître dans mon ami mon semblable. Vous me reprochez d'avoir été son juge et sa partie ; voila qui est bizarre, et qui voulez-vous donc qui juge si un ami me convient ou ne me convient pas ? Si je l'accusois de quelque crime, ce ne seroit pas à moi de le juger, je le sais ; mais par ma foi, quant à la convenance des coeurs, il me semble qu'il faut être partie pour être juge. Me voila donc, selon vous, Monsieur, détaché de tous mes amis. Que s'ensuit-il, que je suis détaché des hommes ? Tout au contraire ; car ce sont presque toujours les préférences qui nuisent à l'humanité. Trois ou quatre personnes concentrées entre elles ne se soucient guères du reste de l'univers, et il s'en faut peu qu'on ne se fasse honneur d'une injustice qui tourne au profit de son ami. Mais un coeur qui s'étend avec plaisir sur ses semblables est moins prompt à former des attachemens particuliers et plus modéré dans ses attachemens. O combien il faut de vertu pour concilier la justice avec l'amitié, et savoir être ami sans cesser d'être homme ! Je suis fâché que vous me fassiez un crime de n'oser pas tant présumer de moi.

Tout ce que vous me dites en faveur de mes concitoyens a réjoui mon coeur. Combien j'ai de plaisir de m'être trompé et avec quelle joye je me reproche mon injustice ! Mais, Monsieur, ce n'est pas assés pour m'attirer parmi eux, plus je leur dois d'estime, plus leur bienveillance me seroit chère et plus il me seroit dur de n'en pas jouïr. Vous ne voudriez pas que je vous crusse un des moins bien disposés pour moi ; or, à

juger des autres par vous, et de vos sentimens par vos lettres je ne vois pas que j'en doive attendre de personne de fort obligeans dans ma patrie. Je ne dis pas que j'aye mérité mieux, je dis seulement que cette sévérité quoique juste me seroit trop dure à supporter. Si tel est mon sort que j'aye à trouver par tout de la haine ou de l'indifférence, je la supporterai plus aisement des étrangers que de mes concitoyens. J'avoüe même que je trouve ici plus d'indulgence que je n'en mérite. Je n'ai pas lieu d'en espérer, autant à Genève; à tout prendre je trouve mieux mon compte à être jugé par ceux qui ont vu ma conduite, et il n'en coûte point à un honnête homme de mourir où il a vécu.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur. Le mot des Quakers au Roy Jaques et fort bon et m'ira du moins aussi bien qu'à vous. Car c'est ce me semble ce que vous me donnez le droit de vous dire, quand vous trouverez mauvais que je me défende des torts que vous m'imputez injustement.

J. J. ROUSSEAU

N^o 656.

M^r J. J. ROUSSEAU à MONTMORENCY¹.

(Lettre du D^r Tronchin.)

17 $\frac{2}{7}$ 59².

Quand on souhaite d'avoir tort, il est bien doux, mon cher Monsieur, d'être condamné. J'avais craint, mais je me suis trompé, que la douceur de l'amitié manquait au bonheur de

1. Transcrit du registre des *consultations et copies de lettres*, conservé au château de Bessinge, p. 252-253. Publié en 1905 par M. H. Tronchin, dans les *Annales de la soc. J.-J. R.*, I, p. 45-47. L'original autographe de cette lettre n'est pas à la Bibliothèque de Neuchâtel. Peut-être Rousseau ne l'a-t-il pas reçue. Il n'y répondit pas, et elle est la dernière de cette correspondance entre les deux hommes.

[Th. D.]

2. C'est-à-dire 2 juillet 1759.

votre vie. Vous n'imaginez pas combien je suis content de m'être trompé, car je ne crains point pour vous ce qui n'est à redouter que pour le commun des hommes, je suis sûr de vos principes comme des miens. L'affection qu'il nous est permis d'avoir pour quelques individus ne détruira point celle que nous devons à la société dont nous sommes membres, et au genre humain, dont chaque société fait partie. La douceur légitimement attachée à l'amitié particulière devient pour nous la récompense de la bienveillance générale, et ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons dire avec Cicéron que la véritable amitié est de toutes les choses la plus excellente, qui l'est dans toutes les saisons et dans tous les états de la vie et nous en concluons avec lui : *nihil melius homini a diis immortalibus datum*. L'abus donc de l'amitié ne nous effrayera point. Dirions-nous que le vin est un poison parce que ceux qui en boivent trop s'enivrent, ou que la religion est une mauvaise chose, parce que plus d'une fois elle a servi de prétexte à la vengeance ? Que celui dont les liaisons particulières se forment et s'entretiennent aux dépens de la bienfaisance générale rentre en soi-même et s'examine. Il découvrira dans son coeur quelque vice secret qui fait que le sentiment le plus doux, le plus naturel et le plus innocent dégénère. Lors donc, mon bon ami, que quatre personnes concentrées se soucieront peu du reste de l'Univers, est-ce à leur amitié qu'il faut s'en prendre ? Non, sans doute, c'est au vice du coeur et au défaut de principes. Commençons donc par rectifier notre coeur et par nous faire des principes, ils nous attacheront à cette chaîne invisible qui nous lie à tous nos semblables, et nous n'aimerons point l'individu aux dépens de l'espèce, car le plus grand de nos devoirs est d'aimer tous les hommes. Et qui doute qu'il ne faille de la vertu pour concilier l'amitié avec la justice, et savoir être ami sans cesser d'être homme. Eh bien, ayons de la vertu, peut-on être bon et heureux sans elle ? Je suis charmé, mon cher ami, que ce que je vous ai dit de vos concitoyens ait réjoui votre coeur. Il avait besoin de ce lénitif, mais je n'aime point la consé-

quence que vous en tirez. Quoi ! parce qu'ils méritent votre estime, parce que leur bienveillance vous est chère, vous craignez de n'en pas jouir ? Vous les croyez donc bien injustes, et s'ils le sont comment pouvez-vous les estimer ? Mais vous me dites une chose qui me fait encore plus de peine et qui me prouve bien que vous ne lisez pas mes lettres. Ce n'est pas ce qui m'afflige le plus, elles n'en valent pas la peine et si je vous en parle ce n'est que pour me justifier, je ne vous dirai pas de les relire, on ne conserve pas des lettres qu'on ne lit point. Je suis donc obligé de vous répéter, faites-moi la grâce d'y faire attention, qu'en jugeant de mes sentiments par mes lettres, vous ne pouvez pas douter que je m'intéresse à vous et que l'amitié la plus vraie ne dicte tout ce que je vous dis. D'autres y mettraient peut-être un peu plus de compliment, mais je crois que les compliments ne sont pas faits pour vous. Ils sont d'ailleurs si peu conformes à mon caractère, que je méprise ceux à qui je suis quelquefois obligé d'en faire ; je me méprise alors moi-même, car si je ne suis pas toujours obligé de dire tout ce que je pense, je dois penser tout ce que je dis. Je vous répète donc tout ce que je vous ai dit : *je voudrais partager avec vous la douceur de ma vie* ; cela s'appelle-t-il de la haine ou de l'indifférence ? Jugez-en vous même, mon bon ami.

N^o 657.

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS, BANQUIER,
RUE DE SAVOIE,
À PARIS¹.

A Montmorenci le 3 juillet 1759.

Vous me forcez, mon bon Ami, de vous répéter que je n'aime point les lettres affranchies, et qu'il vaut mieux ne point écrire à ses Amis que de leur écrire pour les désobliger.

J'apprends avec déplaisir que le rétablissement de Madame Lambert vient plus lentement que je n'avois cru, et que son fils est encore incommodé². Votre état demanderoit aussi d'être un peu moins sédentaire; et je pense qu'un voyage à Montmorenci ne vous feroit à tous trois que beaucoup de bien. Comme il me feroit, à moi, beaucoup de plaisir, vous ne sauriez mieux faire que de venir vous y promener quelque beau jour.

Je compte rentrer à Mont-Louis avant la fin de ce mois : aussitôt que j'y serai, j'aurai soin de vous l'écrire; et si vous aimez mieux venir avant ce tems-là, vous seriez difficile assurément, si vous ne pouviez passer commodément et agréablement une journée dans le logement que j'occupe en attendant. En ce cas, écrivez-moi d'avance, assez tôt pour recevoir ma réponse, parceque M. et Mad^e de Luxembourg étant attendus la semaine prochaine, j'aurai soin de me réserver libre le jour

1. *INÉDIT* à partir du 3^e alinéa : « Je compte rentrer », jusqu'à « ne me fâchent plus ». C'est la « quinzième » lettre de la copie ms. de 1795, d'où elle est ici transcrite. Lambert en a publié (p. 26-27) les deux premiers alinéas seulement : « Vous me forcez... quelque beau jour », et la phrase finale de salutation [P.-P. P.].

2. Cette phrase sur M^{me} Lambert : « J'apprends .. incommodé » est soulignée (cf. t. II, p. 29, note 1).

que vous me donnerez. Je vous préviens aussi qu'il ne faut pas entrer par la grille, mais faire le tour par le bas jusqu'à la porte du Jardinier, dans la cour duquel pourra rester votre voiture ; et vous n'aurez de là que quatre pas à faire dans le parc, pour arriver au petit château où je suis logé.

Pourquoi me dites-vous, mon bon Ami, que j'ai donné gain de cause à M. Coindet ? C'est ce que je n'ai point fait : mais je lui ai tenu la parole que je lui avois donnée. Prétendiez vous que je dusse y manquer ? N'ayant pas de tems pour faire une copie de la longue lettre que vous m'aviez envoyée¹, j'ai été trop heureux qu'il se soit offert de faire cette copie, et je l'ai pris au mot : de là, pour ne pas me faire renvoyer ici l'original à fin de vous le renvoyer à Paris, je l'ai prié de vous le rendre directement, ce qui épargneroit deux ports et trois jours de retard. Voilà tout ce que j'ai fait.

Je vous remercie, mon bon Ami, des soins nouveaux que vous vous êtes donnés auprès de M. Philidor. S'il eût été honnête homme, il n'eût rien eu de plus pressé que de rendre l'ouvrage dès le premier mot : s'il ne l'est pas, de quoi me serviroit maintenant qu'il me le rendît ? N'a-t-il pas eu le tems d'en piller ce qu'il a voulu ? Me voilà désormais tout accoutumé aux procédés des fripons : ci-devant ils ne m'étonnoient guère : à-présent ils ne me fâchent plus.

Adieu, cher Ami. Je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Il s'agit de la lettre n° 620.

N^o 658.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹.

Ce Lundi 9 [juillet 1759].

Je crois, cher Coindet, que nous aurons Dimanche 15 M. et Mad^e de Luxembourg et que j'aurai ce jour là l'embarras qui m'ôtera la liberté de vous recevoir. Si vous voulez donc remettre à la huitaine vous me ferez plaisir et nous ferons en sorte que l'arbre de cerises ne soit pas perdu.

Malgré toutes mes réflexions et tous mes calculs je vois que je ne saurois me passer de tapisserie, ou plutôt qu'on ne veut pas que je m'en passe. Je me suis donc déterminé pour l'échantillon ci-joint vous laissant pourtant la liberté de faire un autre choix si la couleur vous paroît de meilleur gout, moins passante, moins salissante &c. Vous voudrez bien m'en prendre vingt aunes avec la condition que vous avez proposée vous-même. Si vous pouviez me l'envoyer jeudi par l'Epine vous me feriez plaisir. Vous serez ma caution jusqu'à ce que sachant exactement ce qu'il m'en faut je puisse payer ce que je prends et renvoyer le reste, il y a pourtant apparence que je ne renverrai rien.

Adieu, je commence à être dans les embarras du déménagement, ma pauvre tête n'y tient pas, et je ne sais ce que je vous écris, mais ce que je sais bien, c'est que je vous aime. Bon jour.

Envoyez moi aussi pour essai une main ou deux de papier à tapisserie qui ne jure pas trop avec celle que vous choisirez; car ce papier est pour garnir le côté de la cloison afin de ne pas couper l'étoffe en petites lanières et épargner toujours cela.

1. Transcrit en sept. 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 37—In-4^o de 4 p., la 2^e blanche, le post-scriptum sur la 3^e et l'adresse sur la 4^e. Cachet à la devise sur oubliée.

N^o 659.

A MONSIEUR
MONSIEUR CARTIER HORLOGER,
ABBAYE DE S^t GERMAIN, LA SECONDE
ALLÉE A DROITE EN ENTRANT PAR LA RUE DU COLOMBIER
À PARIS ¹.

à Montmorenci, le 10 Juillet 1759.

Je te remercie de tout mon coeur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que, si la chose étoit faisable, j'accepterois ces offres avec autant et plus de plaisir de toi que de personne au monde : mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie ; le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation, apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnoissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connoître et d'estimer un de mes Concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable : pourquoi veux-tu t'excuser, puisqu'il est celui de l'amitié ? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon coeur. Ne serois-tu point par hasard un de nos frères les Quakers ? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup ; et à cela près que je ne tutoye pas tout le monde, je me crois plus Quaker que toi. Cependant peut-être n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre ; car c'est encore une autre

1. Transcrit d'une copie ancienne, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel, où se lit cette note : « le cachet porte la devise *Vitam impendere vero*. L'original est entre les mains du susdit M^r Cartier ».

folie que d'être sage parmi les fous. Quoi qu'il en soit, je suis très content de toi et de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi ; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu, cher patriote ; je te salue et t'embrasse de tout mon coeur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

N^o 660.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET CHEZ
M^{rs} THELUSSON. NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹.

J'apprends, cher Coindet, que M. et Mad^e de L. ne viendront peut-être dim : que l'après diné, ainsi si vous n'avez point pris d'engagement contraire venez demain au soir et j'irai peut être au devant de vous. Si vous ne pouvez pas venir vous me ferez plaisir de me le marquer par l'Epine afin que je ne perde pas mon tems et mes pas. Puisque vous préférez la siamoise Aurore dont vous m'avez envoyé l'échantillon vous pouvez la prendre et me l'envoyer aussi par l'Epine. Si Monsieur le Clerc porteur de la présente vous remet quelque chose pour moi vous pouvez vous en charger. Adieu à demain Samedi.

Ce vendredi 13 [juillet 1759].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 18. 4 p. in-8^o, les 2^e et 3^e blanches, l'adresse sur la 4^e. Cacheté d'une oublie sans empreinte.

N^o 661.

DE M. DELEYRE¹.

A Vienne le 14 Juillet 1759.

Je vis hier M. l'abbé Metastase, cher et cruel Citoyen. Il me parla si bien de vous, qu'il m'eut fait oublier vos injures, et surtout celle de votre silence, si mille qualités ne les avoient effacées de mon souvenir. Je ne puis, ni renoncer à votre amitié, ni rester avec vous dans un état de froideur et d'incertitude. Vous m'aviez procuré un ami qui vous a délaissé, qui m'a trahi, vous me devez des dédomagemens. A trois cents lieues de vous j'ai besoin et peut-être droit de les exiger. Vous n'avez pas, je crois, la puerile vanité de ne vouloir pour amis que des gens qui puissent être vos rivaux. Si vous ne cherchez que le coeur, je puis parler aussi haut qu'un autre, me plaindre vivement quand je me crois offensé, attendre qu'on reconnoisse ses torts : mais j'aime mieux vous prevenir encore que de vous laisser échapper. Vous n'aurez point tort à demi, si vous me manquez.

Revenons à M. l'Abbé Metastase que j'appellerois *divin* à plus juste titre que le Dante. Si celui-ci fut le premier Poete de l'Italie, celui-là sera le dernier ; il fermera la carrière que l'autre a ouverte. Eh bien, ce grand homme est enchanté de vos écrits. Le dernier surtout l'a singulièrement frappé. Il m'en parloit avec une joye qui passoit dans mon ame. J'étois en ce moment aussi fier que l'Editeur ou l'Imprimeur des essais de Montagne. Il trouve, cependant, comme le vulgaire et le public que vous outrez vos principes, mais avec tant d'esprit qu'il vous le pardonne. *Que fait-il donc*, m'a-t-il dit ? Il vit comme il écrit, ai-je répondu, toujours à l'écart, loin des

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

hommes, et peut-être au dessus. *Le bruit couroit qu'il étoit mort, j'en étois bien fâché; je le crois honnête homme.* Ici vous ne saurez point ma réponse; je passerois pour courtisan, quoique je ne sois que demi-politique. Ce qu'il fait, ai-je dit dans le cours de la conversation? Il s'amuse quelquefois à jouer et à chanter sur le Clavecin quelques uns de vos Aria qu'il a mis en Musique. Il lit vos Tragedies; il charme ses peines et ses maux par l'enthousiasme qu'il y puise. Tout ceci n'est venu, cher Citoyen, qu'après votre éloge qu'il m'avoit fait d'avance. *Mille amitiés de ma part, quand vous lui écrirez.* Enfin quoique j'eusse une lettre de recommandation pour lui, vous avez presque été mon introducteur, et votre nom m'a tenu lieu de titre et de mérite. Que répondrai-je de votre part, cher Citoyen, à toutes les politesses que vous m'avez valu? Dites-moi, du moins, quelques duretés; je les préfère à votre silence. Quoi! pour une bouderie assez légère et retractée encore à la fin de ma lettre, vous me tenez rigueur! De bonne foi, croyez-vous étouffer les remords en affectant de la vengeance? Ne vous reprochez-vous plus le refus que vous me fîtes d'une grace? — Mais quittons ce qui nous peine. Parlez-moi de vos plaisirs, de ce palais d'Armide que vous habitez. Je crois bien que la gloire ne vous en arracheroit pas. Ici je ne vois pas un arbre, par un ruisseau. Des bastions, des canons, des sentinelles; tout ce qui représente la mechanceté de l'homme, voilà ce qu'on trouve dans l'unique promenade de Vienne. Tous les jardins sont dans les fauxbourgs. On n'y reçoit guères les gens à pied; les portes ne s'en ouvrent qu'aux équipages; Bien différentes de la votre qui est étroite peu élevée, et jamais fermée qu'aux grands et aux riches? Oh! quand retournerai-je y frapper? M'y présenteriez-vous le fusil? C'est une de vos lettres qui me rappelle cette idée¹. Mais les Montagnons n'ont point d'armes* et vous vivez en Montagnon. La description des moeurs de ce peuple est un

1. Cf., tome II, n° 316, 4^e alinéa.

* « Voila une de ces décisions legeres à la françoise. Ils sont Suisses, et par consequent tous armés jusqu'aux dents. » (Note de J.-J. Rousseau sur sa copie.)

des morceaux qui a le plus touché notre Poete impérial. *Eh ! comment ne va-t-il pas habiter avec eux*, m'a-t-il dit ? C'est que nos goûts ne sont pas toujours nos destins, ai-je répondu pour vous. C'est qu'il est malade et qu'il veut vivre de son travail. Or il ne peut ni labourer, ni graver. *Mais il n'a donc aucune provision pour l'avenir ?* Sa vie est trop douloureuse pour lui faire desirer cet avenir. *Je me suis bien apperçu dans ses Ecrits qu'il souffroit.* Voilà nôtre conversation rendue dans tout son désordre, et vous en aimerez mieux ma lettre, cher Citoyen. J'attends de vous matière à de nouveaux entretiens. Croyez que je vous aimerai toujours et qu'à ce titre, au moins, je mérite un peu de retour. N'écoutez point des propos. Souvenez-vous que j'ai presque toujours mené une vie agitée depuis que je vous connois, et cependant mes peines ne m'ont point endurci sur les votres. Adieu, très cher Citoyen, j'attends des épreuves du tems une justice que vous ne m'avez point encore rendue, et votre amitié que je ne me suis point fait un art de surprendre. Tout à vous, de plus loin, mais plus fortement que jamais.

Mes complimens, je vous prie à M^{lle} le Vasseur. Nos dames m'ont pourtant chargé de vous remercier du gigot que vous m'aviez offert pour elles. Je l'oubliai dans ma dernière lettre.

N^o 662.

DE M. ROUSTAN¹.

.....1759*

Monsieur

Mon ami part et vous verra ; mon coeur le suivra ; c'est un ministre Genevois, digne de l'un et de l'autre titre. Son esprit n'admet pas tous vos principes, mais son coeur reçoit toutes vos consequences ; j'espère qu'en vous attestant son estime, il vous rappellera la mienne, et méritera la vôtre.

Que ne vous dois-je point, Monsieur, pour la dernière lettre dont vous m'avez honoré ? Comment vous peindre la reconnaissance dont m'ont pénétré vos bonnes leçons ? Je n'y sais d'autre moyen que de les suivre, c'est la meilleure monnoye dont je puisse vous payer, et je vous promets tous mes efforts pour n'être pas ingrat à cet égard.

Je sens parfaitement l'avantage de ma condition, et combien il est difficile d'être à la fois riche et vertueux. On est corrompu avant de savoir ce que c'est que corruption : Ce que ne font pas les parens, les domestiques s'en chargent, ou à leur défaut, les cliens du pere, les amis de la maison, les Maîtres mêmes, qui rarement sont eux-mêmes assez bien élevés, pour oser dire à un pere gros dos que son fils, s'il ne le corrige, sera un bavard ou un sot.

Enrollé par ses parens dans un cercle de personnes, où tous les préjugés du beau monde sont canonisés, il vient bientôt à penser de même, et content de faire parfois quelques petites libéralités, comme pour composer avec la conscience, on se croiroit ridicule ou avare de se refuser quelques aises à soi-

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7886, p. 85, 86).

* « Le reste de la date est déchiré. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

même; on habille magnifiquement ses parois, tandis qu'il y a des hommes nus; on habite de vastes Palais, tandis qu'il y a des infortunés qui n'ont pas de lieu ou reposer leur tête.

Que si par hazard quelque sage dans ses écrits, ou quelque digne Pasteur dans la chaire de vérité ose attaquer ces abus, *fœnum habet in cornu*; c'est un atrabilaire un envieux, qui ne dit du mal des richesses que parce qu'il en est privé. On n'ose pas tout à fait crier *haro*, mais on lui fait avaler mille couleuvres secrettes, on le harcèle, on le fatigue, on le force à se taire, et on lui fait payer bien cher son audace à parler.

Quel parti prendre? Hurler avec les loups, ou defendre les brébis au risque d'être égorgé avec elles? Quand nous n'aurions d'existence que ces trois ou quatre heures que nous passons ici-bas, il faudroit les vivre de manière à en mériter davantage : mais puisqu'il est une éternité, et une éternité spécialement destinée aux pauvres, il faut rendre grâces à Dieu qui nous a mis de leur nombre, garder fidèlement, j'ai presque dit fièrement le poste qu'il nous assigne, et le prier en toute humilité de nous accorder la constance et la force nécessaires pour repousser les assauts qu'on nous livrera.

Voilà, mon cher maitre, passez-moi ce titre, voilà la glorieuse milice où je tâcherai de suivre les pas de J. C. et les vôtres. Si le monde a besoin de riches bienfaisans, il a encore plus besoin de pauvres qui sachent l'être. C'est en lisant et relisant votre chere lettre que j'appelle un commentaire des beatitudes, c'est en me rappelant la dignité avec laquelle vous fournissez cette carrière que je m'efforcerais de donner à mon ame une trempe à l'épreuve de l'adversité. Non, grand Rousseau, vous n'êtes point inutile à la terre. Il est encore des mortels dont les yeux vous suivent dans votre désert, et dont le courage s'anime en voyant la manière dont vous soutenez le combat. Veuille le Dieu des compassions adoucir enfin vos douleurs, verser son baume dans votre ame, vous donner des ici-bas un avant gout des plaisirs qu'il réserve à ses bien aimés; veuille-t-il augmenter le nombre de vos disciples et mettre parmi eux vôtre &c.

N^o 663.

DE M. VERNES ¹.

23 Juillet [1759].

Votre lettre m'a étonné, mon cher Rousseau ; j'ignore d'où vous tenez les nouveaux mémoires sur vos concitoyens, mais ce que je sais bien, c'est qu'ils sont à peu près les mêmes qu'ils étoient lorsque vous en faisiez de grands éloges, et lorsque vous disiez, dans votre dernier ouvrage : « Hélas ! ce pays est sur la route qui conduit au mien. » Quant à notre maître en plaisanteries, s'il fait quelques prosélytes, ce sont quelques jeunes gens qui sont de Genève, mais qui n'avoient pas l'âme genevoise, ainsi nous n'y avons rien perdu. Si le ton, les manières et les maximes françoises en ont gâté quelques autres, ils sont en très-petit nombre et ils osent à peine se montrer. Je lisois votre lettre à mon bon ami de Rochemont, il me dit : « Oh ! mon cher, dites à cet honnête homme que nous sommes encore presque tous bons et bêtes », et il a raison. Il y a dans le gros de la bourgeoisie un instinct moral, un fond de vertu, qui n'a point encore reçu d'atteinte, et ces honnêtes gens-là vous aiment tous, vous estiment et vous révèrent. Ne jugez donc pas, mon cher Rousseau, de la généralité par quelques jeunes gens frivoles, qui ont le malheur de ne pas s'apercevoir qu'on les méprise, et qu'il ne sied pas à un homme de faire preuve d'un bel esprit pour démontrer qu'il n'a point d'âme. J'ose vous dire que la vertu est encore ici sur le trône, qu'elle seule conduit aux honneurs, et qu'il en faut au moins revêtir les apparences, si l'on veut se faire estimer et mériter les suffrages du public. Que voulez-vous de plus, mon cher Rousseau ? Exigez-vous de la perfection ?

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7885, p. 71, 72.

Vous connoissez trop bien les hommes. Eh ! des amis, cher concitoyen, en trouverez-vous nulle part de plus vrais, de plus sincères, de plus zélés ? J'ose vous en défier, et j'ose encore vis-à-vis de vous me mettre à la tête. Venez donc parmi nous, je vous prépare une société d'amis au milieu desquels votre coeur sera bien à son aise, il aimera, et il sentira qu'il lui seroit impossible de ne pas aimer.

Ah ! cher Rousseau, s'il n'avoit tenu qu'à moi d'aller à Montmorenci, il y a longtems que j'aurois eu le délicieux plaisir de vous presser contre ma poitrine et de me dire : j'embrasse un ami. Me voilà actuellement garrotté de chaînes que j'aime avec transport, c'est l'amitié, l'amour, l'estime et l'admiration qui les forment. Quelle âme que celle que j'ai rencontrée, mon cher Rousseau, elle est comme vous les aimez. Vous ne me dites rien de votre santé, de vos peines et de vos plaisirs ; imagineriez-vous que je ne sentirais pas les uns et les autres ? Vous seriez l'homme le plus injuste. Est-il vrai qu'il paroitra bientôt en Hollande des lettres de votre façon ? Si cela est, ne m'oubliez pas, cher Rousseau, que je vous lise au moins si je ne puis vous voir et vous entendre. Je vous envoie un billet de mon ami Roustan.

Notre histoire de Genève s'avance, j'espère que vous voudrez bien la lire en manuscrit, avant qu'elle soit imprimée et nous communiquer vos remarques.

Bon jour, cher et précieux ami ; quelques-uns de vos momens, je vous en conjure. Je suis bien à vous.

N^o 664.

DE M. ROUSTAN¹.

Genève le 25 Juillet 1759.

Monsieur.

Beni soit le Ciel qui vous conserve, et qui, dit-on, a un peu adouci vos maux. Mais vous vivez et vous ne vivez pas à Genève; vous ne nous croyez plus dignes de vous posséder; nous vous ridiculiserions, et vous nous mépriseriez. Ne feriez-vous donc de nous qu'une seule Classe. Ou croyez-vous celle des braves trop étranglée trop timide et trop dispersée pour venir vous mettre à sa tête? Ah, quand vous diriez vrai, ce seroit à vous à la réunir, à l'augmenter, à élever le courage de notre bataillon sacré. Vous seriez ridiculisé? Eh qu'importe au grand Rousseau, pourvu qu'il soit utile? Il ne s'agit pas pour lui de savoir quel traitement il recevra, mais quel bien son séjour peut faire à la patrie; quoiqu'après tout je suis convaincu que vous seriez très bien reçu. Nos petits-maitres eux-mêmes qu'on mène quelquefois vigoureusement si on ne peut les corriger, seroient la plus part interdits devant vous. La généralité de la bourgeoisie vous respecte, vous honore et ne vous trouve de défaut que votre absence. Nous avons rejeté la Comédie; quelques jeunes Citoyens ont voulu pour leur plaisir apprendre l'exercice prussien, et une foule d'autres de tout âge et de tout état les ont suivis avec cette fureur civique qui fait les Heros; nous avons actuellement vingt palestres, et nous aurons bientôt des Citoyens soldats. Cher Rousseau, c'est pour vivre avec nous que le Ciel vous fit naître parmi nous; c'est à nous à recevoir vos dernières instructions, à recueillir vos derniers soupirs, et à élever à vôtre gloire un Mausolée

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 102.

que nous vous devons encore plus que l'humanité. Vn mot pour moi, et je finis. J'ai recouvré mon chapeau, j'ai quitté M. Labat, je suis libre et Ministre ; daignez, s'il est possible, daignez trouver un moment pour m'apprendre à employer ma liberté et mon ministère à faire des hommes libres et des gens de bien. Croyez du moins que si vous trouvez sans peine des disciples plus capables, vous n'en aurez jamais de plus reconnoissant ni de plus docile que

Vôtre &c.

N^o 665.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 6 Aoust 1759.

Le mois de Juillet est passé, mon cher Rey, sans que j'aye entendu parler de vous. Ainsi voici depuis notre dernier traité la quatrième fois que vous m'avez manqué de parole. En vérité je ne puis me résoudre à vous imputer un procédé si malhonnête. J'aime mieux l'attribuer à la situation de vos affaires qui ne vous permet pas de remplir avec moi vos engagements, et à la mauvaise honte qui vous empêche de m'en faire l'aveu. Cela supposé, je crois devoir vous tirer de l'embarras où vous paroissez être, en vous proposant de résilier notre dernier accord et de nous rendre réciproquement, moi l'argent et vous la copie, que nous avons reçu. Si vous voulez me renvoyer par la poste ou autrement les deux premières parties de la Julie, je vous renverrai de mon côté les quatre cent francs que vous m'avez fait tenir ou je les rendrai en recevant ces deux parties à celui qui me les remettra. L'argent est prêt et sera compté sur-le-champ. Si peut-être vous étiez retenu par le scrupule de l'embarras où vous m'avez pu mettre, tranquillisez-vous ; je n'aurai dans cette occasion que le chagrin de ne pas faire affaire avec vous ; au surplus je ne puis vous dissimuler qu'il se présente une occasion de disposer de mon ouvrage beaucoup plus avantageusement qu'avec vous. Mais j'espère que vous me connoissez assez pour croire qu'une raison d'intérêt ne me détermine pas dans la proposition que je vous fais ; remplissez vos conditions et je suis prêt à remplir les miennes ; je veux seulement que vous sachiez que s'il convient à vos intérêts de rompre notre marché, cela ne conviendra pas moins aux miens et que si vous continuez à ne

1 Transcrit de l'imprimé en 1838 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 39.

tenir aucun compte de nos arrangemens vous me mettez dans la nécessité d'en prendre d'autres. Faites-moi, je vous prie, une réponse prompte et décisive, ou votre silence m'en servira. Je vous embrasse, mon cher Rey, de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 666.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 13 août 1759.

[Rey est mortifié des désagrémens qu'il cause à Rousseau et de ceux qu'il essuie par contre-coup. Il ignore pourquoi Rousseau n'a pas été payé des 400 £ en juillet. M. de Saint-Venant, de Rouen, lui a écrit le 19 juillet : « M^r Rousseau a été payé de ma remise de 400 £, mais il ne m'a pas fait de réponse ».]

Il s'agit sans doute des 400 £ de juin, ce dont vous ne lui aurez pas accusé la reception, en quoi vous avez eu tort. Je lui écris ce courrier et j'espère que les payemens se suivront ; quand ils seront tous faits et que j'aurai le manuscrit entier, je commencerai à imprimer...

... J'ay dit à l'Imprimeur qu'il falloit une fonte neuve pour l'impression de votre ouvrage, ne trouvant pas chez lui ce que j'aurois souhaité.

Nous ne ferons pas usage de planches, la dépense en est trop forte ; je suis comme vous voyez, bien décidé à garder votre manuscrit...

1. *INÉDIT*. Transcrit et résumé de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Un peu plus d'une demi-page in-4^o de texte. Timbre : HOLLANDE. Chiffre postal 20. Cacheté d'une oublie, empreinte effacée.

N^o 667.

A M^{me} [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]¹.

Madame,

Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi venez-vous troubler la paix d'un solitaire qui renonçoit aux douceurs² de la vie pour n'en plus sentir les ennuis ? J'ai passé mes jours à chercher inutilement³ des attachemens solides. Je n'en ai pu former dans les conditions auxquelles je pouvois atteindre, est-ce dans la vôtre que j'en dois trouver⁴ ? Jamais je n'ai pu resister aux caresses⁵ ; pourquoi m'attaquez-vous de concert⁶ par un foible qu'il faudroit⁷ vaincre, puisque dans la distance qui nous sépare les épanchemens des coeurs sensibles ne doivent point rapprocher le mien de vous. Quelle reconnoissance peut-il vous rendre, ce⁸ coeur qui ne connoit pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié ? D'amitié, Madame la Mareschale ! Ah voila mon malheur ! Il est beau à vous, à Monsieur le Mareschal, d'employer ce terme ; mais que je suis insensé de vous prendre au mot ! Vous vous joüez, moi je m'attache, et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres et que je vous plains de les porter ! Vous me semblez si digne de goûter les charmes de

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 13, 14). 4 p. in-4^o, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

2. Cette lettre a été citée par J.-J. dans ses *Confessions*, livre X, d'après son brouillon, avec quelques variantes de mots. Ici, au lieu de « douceurs », le ms. des *Confessions* dit « plaisirs ».

3. Ms. des *Confessions* : « inutilement », au lieu de « en vain ».

4. *Ibid.* « Chercher », au lieu de « trouver ».

5. *Ibid.* « L'ambition ni l'intérêt ne me tentent pas ; je suis vain, peu craintif ; je puis résister à tout, hors aux caresses », au lieu de « Jamais je n'ai..... caresses ».

6. *Ibid.* « tous deux », au lieu de « de concert ».

7. *Ibid.* « faut », au lieu de « faudroit ».

8. *Ibid.* « La reconnoissance suffira-t-elle pour un », au lieu de « Quelle... ce ».

la vie privée! Que n'habitez-vous Clarens : j'irois y chercher le bonheur de ma vie. Mais le château de Montmorenci, mais l'hôtel de Luxembourg! Est-ce là qu'on doit voir Jean Jaques? est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les affections d'une ame¹ sensible qui payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne croit rendre autant qu'elle² reçoit? La vôtre est aimante et sensible aussi; je l'ai vu, je le sais³, j'ai regret de n'avoir pu plus tost le croire: mais dans le rang où vous êtes, dans votre manière de vivre rien ne peut faire une impression durable⁴; tant d'objets nouveaux s'effacent successivement⁵ qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez, Madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter: Vous aurez beaucoup fait pour vous rendre inexcusable.

à Montmorenci le 13 aoust 1759⁶.

J. J. ROUSSEAU

N^o 668.

DE MAD^e DE LUXEMBOURG⁷.

Paris, ce samedi [18 août 1759].

Oui, Monsieur, j'ose le dire, mon coeur est digne du vôtre. Il n'y a point de sentiment tendre qu'il ne sente pour vous. Il

1. Ms. des *Confessions*: « d'un cœur », au lieu de: « d'une ame ».

2. *Ibid.* « qu'il » au lieu de: « qu'elle ».

3. *Ibid.* « Vous êtes bonne et sensible aussi, je le sais, je l'ai vu », au lieu de: « Là votre... sais ».

4. *Ibid.*: « durable, et tant ».

5. *Ibid.*: « si bien mutuellement », au lieu de « successivement ».

6. Dans la copie de lettres conservé à Neuchâtel (7886, p. 158, 159), Rousseau dit: « Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard ». Sa mémoire le trompait, l'original autographe est daté de sa main: « à Montmorenci le 13 aoust 1759 ». Le 13 août était un lundi. [P.-P. P.]

7. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886).

est impossible d'être plus affligée que je ne le suis de notre séparation. Je voudrais passer ma vie avec vous ; vous ne vous en trouvez pas digne. Je crois à votre supériorité, je la respecte et je l'admire.

Il faudroit être Julie pour habiter Clarens. Je sais bien que l'hôtel de Luxembourg ne lui ressemble pas, ainsi je ne vous dis pas qu'il y a un petit appartement qui seroit trop heureux de vous recevoir. Vous le savez, cela suffit, jamais vous ne serez importuné de mes demandes. Vous ne défendez pas les desirs, heureusement : j'aurois bien de la peine à vous obéir. J'ai été à Versailles, c'est ce qui m'a empêchée de vous faire réponse plustôt. Adieu, Monsieur. Il n'y a plus de momens dans ma vie où je ne vous regrette, ne vous desire et ne vous aime.

N^o 669.

A M. [LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG] ¹.

[fin août 1759.]

Assez d'autres vous feront des complimens. Je sais combien le Roi vous est cher, et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'estime ². Je sais combien vous êtes bon père, et ce témoignage est une grace pour votre fils. Vous voyez que mon coeur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus ; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah ! Monsieur le Maréchal, vous ne savez pas combien il m'est doux de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami.

N^o 670.

RÉPONSE DE M. DE LUXEMBOURG ³.

A Paris, le 1. 7^{bre} 1759.

Vous me faites connoître, Monsieur, des défauts que je ne me savois pas. Je croyois ne point aimer les louanges, et je ne les ai jamais aimées, mais je sens que ce que vous me dites de flatteur me touche plus que je ne puis l'exprimer.

Il est vrai que j'ai été enchanté de devoir au Roi la grace qu'il vient d'accorder à mon fils. Oui, vous y avez pris part, j'en suis sûr.

Voilà les voyages du Roi finis, et je compte sur ce que vous nous avez promis pour le mois de septembre. Quel plaisir de revoir un ami aussi cher, et sur lequel on peut compter./.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. La survivance de sa charge de capitaine des gardes accordée à son fils, le duc de Montmorency.

3. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 74.

N^o 671.

A M^{me} [DE LUXEMBOURG]¹.

Non, Madame la Mareschale, vous ne me faites point de présent, vous n'en faites qu'à ma Gouvernante. Quel détour ? Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assés pour croire me donner ainsi le change ? En vérité, Madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allois tout oublier peut-être, hormis mon devoir, et comme si j'étois vôtre égal mon coeur eut osé s'élever jusqu'à l'amitié : Mais vous ne voulez que de la reconnoissance. Il faut bien tâcher de vous obéir.

à Montmorenci ce Vendredi 31 [août 1759].

N^o 672.

RÉPONSE DE MAD^e DE LUXEMBOURG².

A Paris, ce Lundi [3 septembre 1759].

Est-il possible que vous ne soyez injuste que pour moi ? Ne m'avez-vous pas permis de donner à M^{lle} le Vasseur une robe de toile peinte, et n'avez-vous pas dit expressément que vous vouliez qu'elle fut bien laide et cela s'est passé comme vous l'aviez ordonné. Vous me grondez, et vous m'écrivez, Monsieur, la lettre la plus affligeante ; vous me menacez de ne me point aimer. En vérité, si je me laissois aller à vous dire tout ce que je pense, je crois que je vous querellerois ; mais j'aime bien mieux oublier votre lettre pour ne songer qu'à vous, et au plaisir infini que j'aurai si vous venez ici. Eh bien, Monsieur, malgré vos menaces je vous aime de tout mon coeur et je vous assure que je ne changerai jamais.

1. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibl. de la Chambre des Députés. P. 7074, f. 69, 70. 4 p. in-4^o, les 3 dernières blanches. [P.-P.P.]

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. (7886, p. 73.)

N^o 673.

DE MAD^e DE LUXEMBOURG¹.

[Paris, septembre 1759].

Eh bien, Monsieur, je vous propose de venir à l'hôtel de Luxembourg pour y manquer de tout. Vous n'y aurez pas seulement du sel sur une tuile. Si c'est la façon de vous attirer, il n'y a rien qu'on ne fasse. Vous dites que vous avez moins de réserve avec M. de Luxembourg qu'avec moi. Eh ! Monsieur, à mon âge on n'a plus de sexe ; il ne me reste qu'un coeur qui ne vieillit point pour vous et que vous trouverez toujours bien tendre. Le chevalier de Lorenzi est chez M. le prince de Conti. M. de Luxembourg arrive à Paris mercredi prochain, et jeudi, si vous vouliez, tous les deux, mais je me garde bien de le proposer. Vous me faites trembler, mais ne défendez pas les desirs. J'ai écrit au chevalier. Adieu, Monsieur, vous n'aurez jamais d'amie plus fidèle ni plus constante que moi.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibl. de Neuchâtel (7886).

N^o 674.

DE M. PICTET, BIBLIOTHÉCAIRE
DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE¹.

[vers le 3 septembre 1759]

Monsieur

J'ai été extrêmement surpris d'apprendre qu'on avoit négligé de vous remercier de votre générosité envers la Bibliothèque en vous accusant la reception de votre present*, dont nous faisons tout le cas possible, soit à cause de sa valeur intrinsèque, soit parce qu'il nous vient de vous que nous ne saurions trop considérer : c'est un pur oubli, mon cher Monsieur, causé par la démission de celui de nos Bibliothécaires chargé de la correspondance. J'ai ignoré jusqu'à aujourd'hui cette omission dont je vous demande mille pardons, et je vous prie d'être persuadé que si l'on a gardé le silence à votre égard, nous n'en avons pas été moins sensible à vôtre obligéant souvenir qui enrichit notre bibliothèque d'une pièce extrêmement curieuse; vôtre nom est parmi celui de ses bienfaiteurs, et si vous pouviez lire dans notre coeur vous verriez que vous y tenez une place très distinguée. Ayez donc la bonté d'être persuadé que nous avons reçu votre manuscrit avec beaucoup de reconnoissance, et que si je ne vous l'ai pas

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le ms. 7888 de la Bibliothèque de Neuchâtel, p. 77, avec cette note de J.-J. : « NB. Cette lettre sans date est transposée et doit être placée. p. 74, entre les n^o C. 24 et C. 25 », c'est-à-dire entre la lettre du maréchal de Luxembourg du 1^{er} septembre 1759 et celle de Deleyre, du 5 septembre 1759.

*. « Un manuscrit contenant toutes les pièces du procès de la pucelle d'Orléans et de la révision du même procès par les commissaires du Pape. » (*Note de J.-J. Rousseau.*) Ce manuscrit avoit été trouvé en 1754, sur les quais, à Paris, par J.-J., et offert par lui à la Bibliothèque de Genève cette année-là (*cf.* II, p. 116, 118, 159).

témoignée plutôt, c'est parce que je n'ai point douté que la chose n'eut été déjà faite.

J'embrasse avec joie cette occasion pour vous assurer de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

N^o 675.

DE M. DELEYRE¹.

A Vienne en Autriche ce 5. 7^{bre} 1759.

On veut me soutenir ici que vous êtes mort, cher Citoyen ; et que voulez-vous que je réponde, moi que votre silence ne peut qu'allarmer infiniment ? Depuis près de deux mois que je vous ai écrit, je suis encore à recevoir de vous quelque signe, je ne dis pas d'amitié mais de vie. Cependant M. l'Abbé Metastase dont je vous parlois méritoit bien que vous fissiez quelque mention de lui. Je ne sais à quoi attribuer ce froid mortel qui vous a saisi depuis quelque tems à l'égard de tous vos amis. Mandez-moi du moins une seule fois que vous ne voulez plus m'écrire. Quelque affligeante que soit une pareille résolution je la recevrai comme votre dernière volonté, c'est à dire avec douleur et respect. Au reste, vous aurez de mes lettres jusqu'à ce moment.

Je n'ai plus rien à vous dire de M. l'Abbé Metastase. Je le vois trop rarement. Mais un homme non moins rare en son espèce est M. Duval dont vous aurez certainement entendu parler, et qui de la garde des brébis qu'il avoit dans son enfance est parvenu à celle des Livres et des médailles de l'Empereur. Il a lui même écrit son histoire pour son amusement et pour son instruction. Dès les premiers entretiens j'ai gagné sa confiance au point qu'il m'a donné quelques lambeaux de sa vie, et m'a même permis de vous en faire part, tant je lui ai fait entendre que vous auriez de plaisir à la lire. Je me ferai donc un mérite de la lui surprendre en détail, pour vous la communiquer et vous en amuser quelquefois dans votre solitude. Mais à deux conditions, je vous prie ; c'est que vous

1. Transcrit par Joseph Richard, de la copie de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

n'en donnerez de copie à personne, et que vous me garderez celle que je vous envoie. Je commence au hasard par un trait de sa vie des plus singulieres. Voici comme il s'exprime lui-même.

[Suit un

« Premier Extrait de la vie
« de M. Duval Bibliothecaire de l'Empereur... »]

Mon adresse est à *M. De Leyre secretaire de M. le Comte de Choiseul, Ambassadeur de France auprès de L. L. M. M. P. P. à Vienne en Autriche*. Mais afin que vos lettres me parviennent plus surement, mettez-les, je vous prie, sous enveloppe à l'adresse de M. Charray, Commis à l'un des Bureaux des affaires étrangères A Versailles. Parlez-moi de votre santé, de vos occupations, de tout ce qui vous amuse ou vous interesse. Mes complimens, je vous prie, à M^{lle} le Vasseur et mes respects à sa mère.

N° 676.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

J'ai reçu, Monsieur, avant-hier le montant de votre seconde remise², et vous recevrez ci-joint ma 3^e partie. Vous pouvez compter toujours sur la même exactitude de ma part, et désormais je me contenterai pour vous accuser la réception d'un nouveau paiement, de vous faire un nouvel envoi, jusqu'à conclusion de l'un et de l'autre. Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

Montmorenci, le 5. 7^{bre} 1759.

Votre M. de Saint-Venant m'a écrit une singulière lettre. Il me paroît que les leçons lui coûtent moins à donner que les écus.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 40.

2. Cf. plus loin, n° 707, un billet à Coindet qui me semble avoir été par erreur daté du 9 décembre, et qui est, je pense, du 2 septembre 1759. [P.-P. P.]

N° 677.

A MONSIEUR
MONSIEUR MARTIN
MINISTRE DE S^t EVANGILE
A GENÈVE ¹.

Je suis doublement fâché, Monsieur, d'être privé du plaisir de vous embrasser avant vôtre départ. Je sens à la fois ce chagrin et ceux qui me l'attirent. Il me suffit de vous avoir vu une seule fois pour m'intéresser toute ma vie à ce qui vous touche et pour désirer d'être aimé de vous. Voila des lettres pour nos amis. Parlez-leur, je vous supplie de mes sentimens pour eux, j'espère qu'ils vous parleront des miens pour vous. Adieu, Monsieur, je vous souhaite un bon voyage et vous embrasse de tout mon coeur.

à Montmorenci, le 8. 7^{bre} 1759.

J. J. ROUSSEAU

[Jean-Ami Martin, allié Gourgas, né en 1736, ministre en 1758, pasteur à Chêne (près Genève) en 1763, à Genève en 1766, à Vandœuvres en 1770, de nouveau à Genève en 1778, Bibliothécaire de la Bibl. publique de Genève de 1790 à 1807. Député à Paris lors du sacre de Napoléon I, en 1804. Auteur de plusieurs ouvrages; mort en 1807. En 1759, il avait vingt-trois ans. — TH. D.]

1. Transcrit en décembre 1896 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. le Dr Léon Revilliod, descendant du destinataire. 4 p. in-4°. Sur la première, le texte, en 13 lignes, plus la signature et la date. Pages 2 et 3 blanches. Sur la page 4, l'adresse, avec cette note, d'une autre main, qui est celle de J.-A. Martin : « Montmorency 8^e 7^{bre} 1759. M. Rousseau ». — Cachet de cire rouge avec la devise VITAM IMPENDERE VERO. — C'est peut-être par distraction que, sur l'adresse, J.-J. a écrit « A Genève », au lieu de « A Paris ». Il paraît évident que J.-A. Martin était encore à ce moment à Paris, et il est probable qu'il y était encore le 14 septembre 1759. Ou peut-être la mention « à Genève » vient-elle du titre de « Ministre du S^t Evangile ». D'ailleurs la lettre n'a pas été confiée à la poste et a été portée à domicile. — Publiée, avec la suivante, par M. Eug. Ritter, dans le *Bulletin du protestantisme français*, 1900, p. 254 et suivantes. [Th. D.]

N^o 678.

A MONSIEUR
MONSIEUR [J.-A.] MARTIN
A PARIS¹.

A Montm : ce Vendredi 14. [septembre ou décembre 1759].

Obsédé sans relâche de mille importuns, je n'ai pu, Monsieur, lire vôtre Ecrit que très à la hâte, à plus forte raison ne puis-je y faire les petites observations qui pourroient me venir et qui demanderoient beaucoup d'écriture pour dire peu de chose. En tout j'en ai été fort content, je ne sais si tout le monde en trouvera la doctrine bien orthodoxe, mais je sais bien qu'on y verra par tout les sentimens d'un honnête homme et d'un vrai² Chrétien. Cependant je crois qu'il convient de ne donner cet ouvrage au public qu'après avoir bien consulté M^{rs} vos Collègues, à cause des consequences. Sur tout quoique je n'entende rien en theologie il me semble que n'attribüer à J. C. la divinité que par communication c'est le déclarer purement homme. Si sans entrer dans l'explication des dogmes vous vous étiez contenté de montrer l'injustice, l'incompétence, et la malhonnêteté de ceux qui l'osent demander ainsi, je crois que vous auriez fait le même bien sans courir les mêmes risques. Quel beau jeu n'aviez vous pas, sur tout contre les notes du Theologien vrai ou faux qui gardant lâchement l'anonyme se met à couvert en faisant courir des

1. Transcrit en décembre 1896 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. le Dr Léon Revilliod. 4 p. in-4°. Sur la première, 19 lignes, plus la date, sur la page 2, 21 lignes, sur la page 3, 14 lignes plus la signature, l'adresse sur la 4^e, avec cette note, de la main de J.-A. Martin : « Montmorency, 14^e 9^{bre} 1759. M. Rousseau ». Cacheté d'un pain à cacheter. La date du 14. 9^{bre} doit être une erreur ; dans l'année 1759, le 14 n'est tombé un vendredi qu'en septembre et en décembre. [Th. D.]

2. J.-J. avait d'abord écrit « bon », qu'il a biffé et remplacé par « vrai ».

risques à d'autres et cite impudemment toute une Comp^e au tribunal d'un quidam ? Je ne voudrais pas pourtant que vous laissassiez tomber sur M. d'Alembert lui-même l'imputation d'être l'auteur de ces notes, à moins que vous ne soyez bien sur du fait. S'il en étoit l'auteur en effet, ce que je ne puis croire, ce seroit un homme à étouffer, et voyez quel avantage on auroit contre lui en retorquant contre lui-même sa manière de raisonner et sur tout sa note *b*. Quoiqu'il en soit il me paroît clair que ces notes sont d'un catholique¹ qui non content de nous danner dans l'autre monde ne seroit pas fâché de nous tourmenter dans celui-ci : car proscrivant également les sociniens et les calvinistes², que lui importe de savoir à quel titre nous irons en enfer ? Vn Theologien catholique qui se mêle dans³ les querelles des protestans et qui a l'impertinence de leur demander compte de leur doctrine me paroît faire un rolle bien infame et bien ridicule, il empiète sur le métier du Diable, je voudrais que vous eussiez mieux fait sentir cela. En un mot montrez la bassesse et la méchanceté des accusateurs l'accusation tombera d'elle-même et les gens d'honneur auront toujours honte de faire cause com[mune]⁴ avec les méchans.

Bon jour, Monsieur, je vous remerci[e de] vôtre confiance, et j'ai lu votre ouvrage [avec] d'autant plus de plaisir qu'il m'a fait redoubler d'estime et d'amitié pour vous.

J. J. ROUSSEAU

1. J.-J. avait commencé à écrire « d'une main » ; il a biffé l'*e* d' « une » et les trois lettres « mai », sans achever ce mot.

2. Il avait d'abord écrit « catholiques », qu'il a biffé pour écrire en surcharge : « calvinistes ».

3. Il avait d'abord écrit « des ».

4. Les lettres entre crochets ont été enlevées par le trou du cachet.

N^o 679.

DE M. MARTIN MINISTRE ¹.

[Genève, fin 1759?]

Monsieur,

Si notre ami M. Coindet vous a exprimé mes sentimens, vous êtes déjà persuadé que personne ne vous rend plus que moi l'amour que vous témoignés pour la patrie et pour l'humanité. Je m'échappe souvent dans votre retraite, je vous regrette pour moi et pour mes compatriotes ; je crois appercevoir quelques motifs capables de suspendre votre résolution, mais j'ignore sans doute ceux qui paroissent vous fixer loin de nous. L'indépendance laisse à vos écrits plus de liberté, et vous donne le droit de penser haut, mais un seul exemple instruit mieux qu'une foule de preceptes. Si vous avez à vous plaindre des hommes, il est généreux de les aimer encore assez pour vouloir les éclairer ; ne le seroit-il pas davantage de supporter leurs vices, et de les corriger par l'influence de la vertu ? Avec la satisfaction d'être utile, vous auriez celle de vous réunir à des frères pour rendre hommage avec eux à notre commun père, et de trouver parmi vos concitoyens édifiés des amis dignes de votre estime et de votre coeur. Pourquoi en croiriez-vous plustot quelques déclamateurs qui se faisant un mérite d'une humeur sombre et atrabilaire se plaisent à exagérer nos vices et à noircir le tableau de nos moeurs ? Je les plains de n'avoir pas connu ce qu'ils auroient pu estimer. Eh ! rendons l'humanité respectable à l'homme, et la patrie chère à nos compatriotes ! J'avouerais que le titre de bonnes gens n'est plus fait pour nous, et que nous y avons perdu : mais les vertus morales et politiques ne sont pas éteintes parmi nous ; le Magistrat y est intègre et mérite

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 154, 155.

encore le beau nom de père du peuple, ses fautes sont des erreurs : Le Citoyen aime encore les loix, la liberté, la patrie ; on y respecte d'autres titres que l'opulence ; et les distinctions que le luxe introduit ne decident point du degré d'estime et de considération qu'on peut obtenir. Peut-être enfin, si vous aimez à voir l'humanité par un côté favorable pourriez-vous la trouver belle chez un grand nombre de vos Concitoyens. Je ne dis plus rien ; si la patrie vous est chère, je l'ai nommée, j'ai tout dit, mais j'ai trop parlé si votre coeur se tait.

J'attends impatiemment quelque nouvelle production de votre genie ; je vous revois dans vos ouvrages, je m'instruis, je m'anime au bien, lors même que je ne suis pas du même sentiment que vous. Il paroît que nos querelles ecclesiastiques sont finies ; la moderation de notre Clergé a mis fin au scandale. Je montrai à quelques Pasteurs le manuscrit que j'avois laissé entre vos mains ; ils me conseillèrent de garder le silence ; je l'ai fait par égard pour leur avis, et par amour pour la paix ; je me suis contenté de l'envoyer à Paris à quelques uns de nos frères qui me l'avoient demandé ; je n'en ai pas entendu parler depuis. Mais vous, Monsieur, j'ai oui dire que vous vous proposiez d'écrire sur la tolérance. Le projet est digne de l'ami des hommes. Je voudrois voir de votre main le catéchisme de l'homme de bien et celui du vrai Chrétien, et imprimer dans mon coeur l'un et l'autre.

N^o 680.

DE M. DE LUXEMBOURG¹.

A Paris ce 27 7^{bre} 1759.

Je ne vous ai point encore remercié de votre portrait², parce que j'étois à Versailles, mais il me fait un plaisir infini et me donne beaucoup de distractions quand je lis le matin dans mon cabinet; mais les reflexions sont agréables quand on pense que ce sont les traits d'un ami sur lequel on compte autant. Vous m'en donnez encore des preuves dans la lettre que je reçois ce matin au sujet de mon petit fils³; il se porte fort bien aujourd'hui et sa fièvre n'a été que passagère et occasionnée, je crois, par des drogues que ses mîes lui font manger en cachette. Je suivrai autant que je pourrai, les conseils que vous me donnez pour son éducation, je voudrois les suivre exactement en tout, mais il faudroit pouvoir y être toujours présent. Vous voulez savoir de nos nouvelles; nous nous portons bien, je vais dimanche à Versailles, et Mad^e de Luxembourg mercredi. Je vous assure qu'à Versailles comme à Paris vous serez le sujet de nos entretiens, et le seul de nos disputes, pour savoir lequel des deux vous aime plus tendrement.

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886.

2. Le portrait de J.-J. Rousseau par Latour, *cf.* t. III, frontispice et p. 108, note 4.

3. Le comte de Luxembourg, fils du duc de Montmorency (la lettre de Rousseau dont parle le maréchal ne m'est pas connue).

N^o 681.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINET
CHEZ M^{rs} THELUSSON NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
A PARIS ¹.

Ce 3^e 8^{bre} [1759].

Voici, mon cher Coindet, une Lettre de change dont je vous prie de recevoir le montant à vôtre loisir. Je vous attens Dimanche matin, et j'ai attendu à faire ce jour là mon voyage de Clichy pour faire à votre retour une plus grande partie du chemin avec vous.

Adieu, je vous embrasse.

N'oubliez pas les plumes, le Carmin, et le mémoire.

[au-dessous, de la main de Coindet :

« Lettre de 400 £ sur Dufour Mallet et C^e. »]

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n^o 74. In-4^o de 4 p. les 2^e et 3^e blanches, l'adresse sur la 4^e. Cachet oriental sur cire rouge.

N^o 682.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 7. 8^{bre} 1759.

J'ai reçu, Monsieur, de M. de Saint-Venant une troisième remise de quatre cents livres laquelle a été exactement payée. Je n'attends pour vous envoyer ma 4^e partie que l'avis que la 3^e vous est parvenue. Vous qui prononcez que j'ai tort de ne pas accuser à M. de St. Venant la réception d'un envoi que je vous accuse à vous même, ne devez pas croire avoir raison de garder envers moi le silence en pareille occasion, et il n'est pas naturel que je hasarde consécutivement tout mon ouvrage par la poste, sans savoir s'il vous parvient; je ne vois pas d'ailleurs de votre part des signes d'empressement pour imprimer ce recueil qui me fassent imaginer le moindre préjudice à ce retard.

Au reste, vous serez averti qu'il y a un autre M. Rousseau à Montmorenci, que pour me distinguer de lui, il faut ajouter après mon nom *Citoyen de Genève*, et ne point faire mention de *St. Denis* dans l'adresse, parce qu'alors les lettres s'arrêtant à ce bureau souffrent un retard. Adieu, Monsieur; j'attends de vos nouvelles à votre loisir et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 41.

N^o 683.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINET
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS¹.

Vous voyez, cher Coindet, qu'il ne fait pas un tems qui permette de songer au voyage du Bourget. Ainsi donc à la huitaine. Adieu, voila des chataignes de Montmorenci qui ne paroissent pas indignes de votre avaloire. Je souhaite que vous les trouviez bonnes.

Ce vendredi 12 [octobre 1759?] ².

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la bibliothèque de Genève, ms. f. 203, n^o 28. 4 p. petit in-4^o, p. 2 et 3 bl., l'adresse sur la 4^e, cacheté d'une oublie (navire).

2. Streckeisen-Moultou, qui a reproduit ce billet (p. 387-388, n^o XII des *Œuvres inédites*), en omettant deux mots (« de Montmorenci »), lui donne la date de 1761. En 1761, il n'y a qu'un vendredi 12, et c'est en juin, ce qui ne concorde pas avec les châtaignes. Peut-être est-ce le vendredi 12 [octobre 1759] ou le vendredi 12 [septembre 1760].

N^o 684.

A MONSIEUR ROUSSEAU, À MONTMORENCY¹.

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam 13. 8^{bre} 1759.

[Rey allait partir pour la Haye, quand il a reçu la troisième partie de *Julie*. Il n'a « eu que le temps de la mettre sous la clef », et il a oublié d'en accuser réception à Rousseau, en quoi il a « eu tort ». Les parties n'ayant pas le même nombre de pages, cela fera des volumes qui seront inégaux de grosseur. Ne pourrait-on pas couper l'ouvrage en six parties égales? « Mon maître imprimeur est malade depuis deux mois. Je ne sais où il en est avec sa nouvelle fonte ».]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une demi-page de texte in-4°. Timbre HOLLANDE. Chiffre postal 20. Cachet aux initiales de Rey, sur oublié.

N^o 685.

DE M. DE LUXEMBOURG¹.

Versailles le 14. 8^{bre} 1759.

Vous voulez savoir de nos nouvelles, et moi je suis très aise de vous en donner. Mad^e de Luxembourg et moi nous portons très-bien. Mais vous écrivez sans me mander comment vous vous portez ; il me semble que nous ne sommes pas convenus de cela, et je serois bien affligé si vous n'étiez pas persuadé de tout l'intérêt que je prends à vôtre santé.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 77.

N^o 686.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 20. 8^{bre} 1759.

Je reçois dans l'instant, Monsieur, votre lettre du 13, et voilà ma 4^e partie. Les autres suivront dans leur tems avec la même exactitude.

L'inégalité des parties est en effet un inconvénient, mais il est inévitable ; on ne sauroit mesurer cette espèce de travail à l'aune. Des coupures mieux faites importent plus, même pour vous, que des volumes plus égaux. Au surplus, la différence n'est pas si grande qu'en resserrant sa composition dans les parties plus longues et l'étendant dans les plus courtes, un imprimeur intelligent ne la rende très-supportable.

Je suis bien aise que vous me marquiez que vous enfermez sous la clé les parties de ce recueil à mesure que vous les recevez. Cela me rassure sur la crainte des communications indiscrètes, et me confirme dans la résolution de ne point écouter les rapports du tiers et du quart. On dit que vous êtes maintenant occupé d'entreprises plus importantes qui vous feront négliger celle-là. Faites ce qui vous paroitra le mieux pour votre intérêt, le mien seroit plustot que ce recueil parût tard que tôt ; mais je dois vous dire qu'il est attendu ici depuis longtems avec quelque sorte d'impatience qu'une longue disette de Romans doit naturellement augmenter. Mais comme il y a maintenant sous presse plusieurs ouvrages de cette espèce, et que la vivacité françoise ne s'occupe pas longtems du même objet, il est à croire que la curiosité sera éteinte avant que vous vous soyez mis en état de la contenter. Je devois à vous et à moi cet avertissement, du reste je vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 42.

répète que je trouverai bon tout ce que vous ferez à cet égard pourvu que vous exécutiez l'ouvrage avec soin.

Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 687.

A MONSIEUR ROUSSEAU À MONTMORENCY¹.

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 27. 8^{bre} 1759.

[Rey vient de recevoir la 4^e partie de *Julie* et il compte que M^r De Saint-Venant aura soin, dans les deux mois prochains, de faire les paiements convenus. Rey fera ce qu'il pourra « pour qu'il n'y ait pas une si grande différence dans la grosseur des volumes, ce qui est assez difficile ; ils subsisteront comme vous les avez partagés... ».]

Personne au monde n'a vu votre manuscrit. J'ay bien dit que j'allois travailler à 6 nouveaux volumes de vous, mais je n'en ay pas fait voir une feuille à personne. Il n'y a point d'entreprise pour moi qui m'ait été aussi avantageuse que l'impression de vos ouvrages... Je suis obligé de faire mes petits arrangements pour ne pas rester à moitié chemin dans une entreprise. Voilà en grande partie la raison du retard de cet ouvrage. Je compte, avec l'aide de Dieu, en commencer l'impression dans 2 ou 3 mois et la suivre aussi promptement qu'une attention soutenue pour l'exécution peut le permettre...

[Rey espère avoir la satisfaction d'embrasser Rousseau à Paris l'année prochaine.]

1. *INÉDIT*. Résumé et transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une page in-4^o et deux lignes de texte, plus l'adresse au v^o d'un second feuillet. Cachet aux initiales de Rey, sur oubliée. Timbre HOLLANDE, chiffre postal : 20.

N^o 688.

DE M. DE LUXEMBOURG¹.

Versailles ce 28. 8^{bre} 1759.

Je suis si occupé ici, Monsieur, que je n'ai que le tems de vous parler des sentimens de mon coeur. Mad^e de Luxembourg et moi vous aimons autant que nous désirons être aimés de vous; nous nous portons très-bien. Donnez-nous de tems en tems des nouvelles de vos sentimens pour nous et de votre santé.

N^o 689.

A M^{me} [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]².

à Montmorenci, le 29. 8^{bre} 1759.

Où êtes-vous à présent, Madame la Mareschale? A Paris, à l'Isle-Adam? à Versailles? Car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux; mais puisque cette curiosité m'intéresse, elle est dans l'ordre. A Versailles, vous parlez de moi avec Monsieur le Mareschal; à l'Isle-Adam, vous en parlez avec le Chevalier de Lorenzi, mais à Paris avec qui en parlez-vous? Je m'imagine que c'est

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 80

2. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés (P. 7074, f. 15, 16), 4 p. in-4°, la dernière blanche. Le texte s'arrête au milieu de la page 3. Sans adresse, ni cachet. [P.-P. P.]

à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime ; et comme je le hais, je l'accuse de tous les maux que je crains. De grace, Madame la Mareschale, songez quelquefois qu'il existe à Montmorenci un pauvre hermite à qui vous avez rendu vôtre souvenir nécessaire, et qui ne va point à Paris. Mais en vérité, je ne sais dequoi je m'inquiete ; après les bontés dont vous m'avez honoré, dois-je craindre d'être oublié dans vos courses, et dans quelque lieu que vous puissiez être, n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point ?

Vos copies ne sont pas encore commencées, mais elles vont l'être. En toutes choses, il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en datte avant vous ; ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurois de la retirer. Je vais finir la 5^e partie et avant de commencer la 6^e, je ferai en sorte de vous envoyer la première. Mais, Madame la Mareschale, quoique vous soyez surement une fort bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent. Régulièrement, ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu Monsieur le Mareschal, je vous supplie, de ce que dans l'embarras où il est, il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai désiré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres, mais non pas que ce fut lui qui m'en donnât ; ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive ? S'il m'écrit encore une fois de tout le quartier, je croirai lui avoir déplu. Pour vous, Madame, il n'en est pas tout à fait de même. Je crois que j'ai encore besoin de quelques mots d'amitié, et puis quand je serai sur également de tous deux, vous pourrez ne jamais m'écrire ni l'un ni l'autre que je n'en serai pas moins content, pourvu que Mad^elle Gertrude ou M. Dubettier m'apprennent de tems en tems que vous vous portez bien.

N^o 690.

[LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG À ROUSSEAU]¹.

A Versailles, ce mardi 5 dec. [*lisez* 6 novembre 1759]².

Je suis ravie, je suis contente ; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier.

Voici les propres termes de votre lettre. *Quoique vous soyez surement une très bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre votre argent : régulièrement ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurois à travailler pour vous.* Je ne vous en dis pas davantage. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé. Rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon coeur ; et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurois bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous aime et vous embrasse de tout son coeur.

N^o 691.

A M^{me} [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]³.

A Montmorenci, le 8 decembre [*lisez* novembre⁴] 1759.

Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent et cent fois le passage en question. Je l'ai considéré par son sens propre et

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le ms. autographe des *Confessions*, conservé à la Bibliothèque publique de Genève.

2. Le 5 décembre était un mercredi ; d'autre part, ce billet, qui répond à la lettre de Rousseau du [lundi] 29 octobre, doit être du commencement de novembre, et non de décembre ; mais le 5 novembre était un lundi. Je propose donc « mardi 6 novembre ». [P.-P. P.]

3. Transcrit de la copie autographe, dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque publique de Genève.

4. Cf. note 2.

naturel ; je l'ai considéré par tous les sens qu'on peut lui donner, et je vous avoue, Madame la Maréchale, que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, ou si ce n'est point vous qui m'en devez.

[Ce billet n'a probablement pas été envoyé ; voici le texte de celui qu'a reçu M^{me} de Luxembourg:]

N^o 691^{bis}.

A MADAME
MADAME LA MARESCHALE
DUCHESSÉ DE LUXEMBOURG
À VERSAILLES¹.

Ce mercredi soir [7 novembre 1759].

J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut Madame, que je vous avoue ma bêtise, je n'y vois point ce qui peut vous offenser ; je n'y vois qu'une plaisanterie mauvaise, à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté fait le crime ; je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu, et sans ce malheur je la pourrois faire encore, et ne me la reprocherois pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage, dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente, et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé ; je me proposois de répondre aujourd'hui là-dessus en petit billet que Monsieur le Mareschal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse² vous soit commune, ainsi que tous les sentimens de mon coeur. Je me

1. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, f. 67, 68, 4 pages in-4^o, les p. 2 et 3 blanches, l'adresse sur la 4^e, traces de cachet de cire rouge, à la devise. [P.-P. P.]

2. « là dessus », biffé.

porte moins bien depuis quelque tems ; les approches de l'hyver ne sont point pour moi sans consequence, les premières gelées se sont fait sentir si vivement que je me suis crû tout-à-fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours ; le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé ; et si cet état continüe, je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle étoit si bonne, que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

N^o 692.

DE MAD^e DE LUXEMBOURG ¹.

A Versailles, ce samedi [10 novembre 1759] ².

Vous m'effrayez avec le sérieux de votre lettre. La mienne n'étoit qu'une plaisanterie et qui rouloit sur ce que vous dites que vous ne voulez pas prendre de mon argent, à l'occasion des cahiers que vous m'avez promis et sur lesquels je compte, comme on doit compter sur tout ce que vous dites. Je meurs d'envie de vous voir. Il n'y a plus qu'un mois jusqu'à la fin du quartier de M. de Luxembourg ; si vous ne venez pas nous voir, nous irons vous trouver. Je souhaite, Monsieur, que votre santé soit bonne, personne ne vous aimant plus tendrement que moi.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7886).

2. Je pense que ce billet est du 10 novembre parce que M^{me} de Luxembourg dit « il n'y a plus qu'un mois jusqu'à la fin du quartier de M. de Luxembourg ». Si le n^o 690 étoit du 5 décembre, comme le dit Rousseau dans sa copie des *Confessions*, cela reporterait celui-ci au samedi suivant, au plus tôt, soit le 13 décembre. Or, le maréchal de Luxembourg dit, le 29 déc. (voyez n^o 716) qu'il achève son quartier. En écrivant au milieu de décembre, M^{me} de Luxembourg ne pourrait pas dire « il y a encore un mois » ; elle dirait qu'il y a encore quinze jours ; mais, en écrivant en novembre, elle peut dire approximativement qu'il y a encore un mois. D'autre part, il est évident que le présent billet répond au n^o 691 bis. [P.-P. P.]

N^o 693.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE
A MONTMORENCY¹.

(lettre du chevalier de Lorenzi).

A l'Isle-Adam, le 6 novembre 1759.

Votre lettre, mon cher ami, m'a trouvé ici, où je serai jusqu'à la veille de la S^t Martin. Le plaisir que j'aurai de revoir M. et Mad. de Luxembourg, à mon retour à Paris, sera encore plus grand parce que je parlerai de vous avec eux ; et je sens que j'aurai besoin de vous venir voir bientôt, quoique votre obligeante facilité me propose de ne vous tenir ma parole qu'à la belle saison. La grande et nombreuse compagnie n'est plus qu'une solitude quand on ne voit plus ses vrais amis, et le plaisir de s'entretenir avec eux est d'une espèce à part qui ne se remplace pas par tous ceux de la dissipation. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici toutes sortes d'agrémens fournis profusément par l'opulence et ravivés par la variété ; et un grand seigneur y fait les honneurs avec une intelligence et une affabilité qui couvrent le défaut d'être prince du sang. Je suis fort empressé de savoir des nouvelles de *La Nouvelle Aloyse*, et où vous en êtes avec votre libraire hollandois. Je voudrais du moins, qu'il sentît tous les bons procédés que vous voulez avoir avec lui, et qu'il ne tardât pas davantage à faire jouir le public de cet ouvrage. J'aime à me flatter que vous vous plaisez avec moi comme moi avec vous, et de là à conclure à notre amitié indissoluble. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon coeur.

LE CH^r DE LORENZY.

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il y en a une copie, de la main de Rousseau, dans le recueil 7886, p. 80.

N^o 694.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]¹.

Le P. S. de ma dernière lettre, Mon cher Concitoyen, dut son origine à une cause bien opposée à celle que vous pensiez. Que le vrai sujet de votre silence étoit éloigné de ma pensée! Rien ne m'a plus surpris et en même tems rien ne m'a été plus sensible que le rapport de mon fils à cet égard. Pouviés-vous croire qu'un homme que vous avés appelé tant de fois votre bon ami, comme j'ose vous assurer que je le suis en effet, eut changé au point de vous condamner sans vous entendre? Non, Mon cher Concitoyen, ce malheureux P. S. devoit sa source à des motifs diametralement contraires.

Le paragraphe de votre chère Lettre qui concerne Madame D'Epinaï, joint aux reflexions qu'il me donna lieu de faire, m'oterent même le plaisir que j'avois à l'aller voir auparavant; ensorte que ne pouvant me resoudre à m'acquiter de votre Commission par moi-même, ni de vous en informer jusques à une plus ample confirmation, (ce qui m'a prouvé que votre idée à son égard étoit juste) je me determinai d'attendre l'arrivée de mon fils aîné qui étoit alors en voyage.

Cependant le desir d'accelerer la nouvelle edition que je meditois de votre admirable Reponse à M^r D'Alembert, me fit prendre très innocemment le biais qui vous a induit en erreur, & qui m'a frustré des eclaircissemens dont j'avois besoin touchant votre Libraire, que je me flatois de recevoir avant l'arrivée de mon fils aîné.

J'espere, Mon cher Concitoyen, que l'exposition naïve de ces faits me retablira dans votre coeur, en vous portant à me

1. *INÉDIT*. Transcrit en 1878 d'une copie de la main même de J.-F. De Luc, que m'a communiquée M^{me} Ruegger-De Luc. Ce texte se trouve copié par Ph. Plan dans le 1^{er} manuscrit Adert, f. 64, 65, et dans le second, p. 136-140. [Th. D.]

faire part de toutes les conditions auxquelles vous avés remis à M. M. Rey tant vos precedens, que vôtre dernier Ouvrage.

Le vif intérêt que je prends à vôtre bien-être, m'a déterminé depuis la reception de vôtre chere Lettre du 9^e fevrier, à vous faire une proposition qui me paroît convenir à vôtre vertueuse maniere de penser. Cette proposition tend à vous faire tirer de l'Edition complete de toutes vos Oeuvres, l'entier profit dont elle peut être susceptible.

Les lumieres que la tyrannie de vôtre Libraire m'a fait acquerir sur les fraix de l'impression, m'ont fait connoître que si vous voulés vous prêter à mes amicales sollicitations, je suis persuadé que cette Edition-là vous vaudra un très considerable profit, & tres legitime.

Permettés moi donc, Mon cher Concitoyen, de vous représenter en ami sincere, que ne voulant devoir vôtre subsistance qu'à vôtre travail, je me flate que vous voudrés bien en profiter dans toute son étenduë, plutot que d'en enrichir des ingrats.

Quelque trivial que soit ce Proverbe, *Qui se fait brebis le Loup le mange*; il convient trop à vous & à vôtre Libraire pour ne pas vous l'appliquer dans cette occasion. En effet, n'est-ce pas être brebis que d'acquiescer aux pretentions de cet homme, *que vous n'etes nullement en droit de faire imprimer par un autre le Recueil de tous vos Ecrits; et qu'ayant une fois acheté vôtre Copie, il en est l'unique propriétaire pour toutes les Editions à venir, sans que vous ayés desormais aucun droit sur vos propres Ouvrages?* N'est-ce pas être trop bon que d'acquiescer à des propositions aussi injustes, par l'idée où vous etes, *que n'ayant pas nommément reservé vôtre droit de réimpression dans les deux manuscrits qu'il a imprimé, vôtre Edition generale est accrochée?*

Non, Mon cher Concitoyen, bien loin de là; car voici le resultat de toutes les informations que j'ai prises, & entr'autre d'un Savant de Hollande et d'un Imprimeur sexenaire d'ici: Ils m'ont assuré de la maniere la plus positive, que *dès qu'un Libraire a debité la premiere Edition d'un Livre;*



Librairie Armand Colin, Paris.

JACQUES-FRANÇOIS DE LUC

Peint en 1754 par Gardelle.

Bibliothèque publique de Genève.

L'Auteur a le droit des Editions suivantes, à moins qu'il n'y ait nommément renoncé.

Je vous instruirai des moyens de vous rendre fructueuse l'Édition complete de tous vos Ouvrages, dont vous m'avez parlé dans votre chere dernière, lors que vous m'avez favorisé de votre assentiment sur celle-ci.

Je ne dois pas omettre de vous informer que son retard depuis l'arrivée de mon cher fils d'Angleterre, est occasionné par une Pleuresie, dont, par une Grace toute particuliere du Très-Haut, ma chere Epouse est actuellement convalescente.

Mes bien-aimé fils et moi vous embrassons de tout nôtre coeur.

Geneve le 7^e 9^{bre} 1759.

N^o 695.

A MONSIEUR
MONSIEUR DELEYRE
SECRETAIRE DE M. LE COMTE DE
CHOISEUIL (*sic*) AMBASSADEUR DE FRANCE
AUPRÈS DE L.L. M.M. I. I.
A VIENNE EN AUSTRICHE¹.

A Montmorenci le 10. 9^{bre} 1759.

Vous voila donc, mon cher DeLeyre, bien décidement fou ; car il n'y a plus de doute sur vôtre dernière Lettre. Heureusement ce sont de ces folies qui ont leur terme, qui ne laissent après leur guérison qu'un peu de honte pour cicatrice, et que bien peu d'hommes ont droit de ne pas pardonner ; pour moi, vous jugez bien que je vous la pardonne de tout mon coeur ; je souhaite seulement qu'elle ne vous fasse pas faire de sottise.

Puis que vous aimez, vous n'aimez qu'un objet parfait ; cela est clair, et ce n'est assurément pas de quoi je dispute : mais il faut m'excuser d'avoir profané, je ne dis pas l'idole mais la divinité de vôtre coeur. Il faut d'abord vous dire que je crus qu'à vôtre départ tout étoit fini, et que vous ne vous souveniez plus de vos anciennes adorations que pour vous moquer de vous-même et de vôtre simplicité. Naturellement vous conviendrez que cette opinion n'étoit pas sans vraisemblance et que les amours de Paris ne doivent guères durer plus longtems que cela. J'avois donc pris le ton que j'imaginois que vous prendriez vous même ou que du moins vous écouteriez volontiers. Mais non, l'absence, le sort cruel, vous

1. Transcrit, le 18 mai 1912, de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. Noël Charavay, et qui a passé en vente à Paris le 23 mai 1912. In-4^o, 3 pages pleines, l'adresse sur la 4^e. Cachet de cire rouge sans empreinte. [Th. D.]

voilà toujours dans les sentimens heroïques, a présent que je le sais, je changerai de ton. Assurément je n'ai pas dessein de vous offenser, et je conviens que celui qui laisse mal parler de ce qu'il aime ou n'aime point ou n'est qu'un lâche.

Mais quelle insulte affreuse lui ai-je donc faite pour vous plonger dans le desespoir où vous semblez être? Ai-je outragé ses moeurs, sa vertu, son honnêteté? car c'est sur tout cela que vous vous épuisez en apologies, et sans mentir j'aimerois autant que vous ne vous fussiez pas tant gendarmé là dessus puis qu'il n'en étoit pas question; c'est, mon cher Deleyre, une maxime de guerre qu'il faut toujours attaquer les places du côté le mieux fortifié. Je l'ai traitée de Commère, il est vrai j'ai eu tort sans doute et je l'aurois bien plus aujourd'hui que je vous sais toujours sous le charme, si je confirmois une épithète aussi peu respectueuse. Mais mettez-vous un moment à ma place. Je me disois, les Commères sont importunes, curieuses, babillardes; pour contenter leur curiosité peu importe de troubler le repos d'autrui. Je me disois qu'une personne discrète et modeste telle que vous m'aviez peint votre maitresse loin de vous exciter à me l'amener vous en auroit détourné; elle vous aurois (*sic*) dit, (me figurois-je) pourquoi voulez-vous inquiéter ce pauvre solitaire? laissons-le dans sa retraite, puisqu'il veut y rester, je n'aime point à contenter mes fantaisies aux dépens d'autrui. Au lieu de cela, on vient, on se met au guet, on me poursuit, on s'embarrasse fort peu de me chasser de chez moi, on questionne ma gouvernante, pour quoi ceci? pour quoi cela? On s'amuse à me faire faire un fort sot personnage, et à vous même un autre, ne vous déplaît, qui ne valoit guères mieux. Excusez, mon cher Deleyre, si, dans la grossièreté de ma nomenclature j'ai osé appeler cela du commérage; pareille expression ne m'échappera plus; mais permettez-moi de vous dire pour la dernière fois que, bien que foible autant qu'un autre, jamais femme ni fille à pareils procédés n'aura l'honneur de me rendre amoureux d'elle.

Quant à la femme dont vous me parlez et qui s'est, dites

vous vantée de dîner avec moi, j'espère qu'elle n'a pas tenu parole, et quant à moi je n'en ai entendu parler que par vous, non plus que de votre maitresse dont je ne sais pas même le nom. Oh pour celle-là puisque vous ne la protégez pas, je vais me vanger sur elle et en faire une véritable Commère, car voyez-vous il m'en faut une absolument, et je vois bien que vous m'abandonnez celle-ci comme le chasseur jette à l'épervier un morceau de chair pour lui faire lâcher sa proie.

Enfin donc vous vous êtes choisi une maitresse tendre et vertueuse? Cela n'est pas étonnant; toutes les maitresses le sont. Vous vous l'êtes choisie à Paris? Trouver à Paris une maitresse tendre et vertueuse, c'est n'être pas malheureux. Vous lui avez fait une promesse de mariage? Cher Deleyre, vous avez fait une sotise: Car si vous continuez d'aimer, la promesse est superflüe, si vous cessez, elle est inutile, et vous peut donner de grands embarras, mais peut-être cette promesse a-t-elle été payée comptant; en ce cas je n'ai plus rien à dire. Vous l'avez signée de votre sang? Cela est presque tragique. Mais je ne sais si le choix de l'encre dont on écrit fait quelque chose à la foi de celui qui signe. Je vois bien que l'amour rend enfants les philosophes tout aussi bien que nous autres. Cher Deleyre, sans être votre ami, j'ai de l'amitié pour vous et je suis allarmé de l'état où vous êtes. Ah de grace songez que l'amour n'est qu'une illusion, qu'on ne voit rien tel qu'il est tant qu'on aime, et s'il vous reste une étincelle de raison, ne faites rien sans l'avis de vos parens.

[C'est près d'un an plus tard, le 27 octobre 1760 qu'a été célébré à S^t Sulpice, le mariage « d'Alexandre Deleyre, bibliothécaire du prince de Parme, âgé de 35 ans, fils du S^r Jean Deleyre, bourgeois de Bordeaux et juge de la juridiction et baronnie de S^t Sene, absent et consentant, et de defunte Françoise Bonet, avec Caroline-Alexandrine Loiseau, âgée de 32 ans, fille de Mathurin Loiseau, ancien caissier des états de Bourgogne, et de demoiselle Jeanne Delalor, présents et consentants. Les deux parties, de cette paroisse: l'époux depuis environ 2 ans, présentement rue S^t Benoît, et l'épouse, depuis sa naissance, rue de Vaugirard. » (*D'après une note de Joseph Richard*).]

N^o 696.

BILLET DE M. DU BETTIER¹.

A Versailles le 14. 9^{bre} [1759].

M. et Madame la Mareschale se portent bien.

M. le Mareschal n'ayant pas un moment pour écrire a ordonné à Du Bettier de s'informer de la santé de Monsieur Rousseau.

L'écrivain le remercie de l'honneur de son souvenir, et lui présente ses respects et à Mademoiselle le Vasseur.

[Du Bettier était un des secrétaires de la maison de Luxembourg.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 80, parmi les lettres de l'année 1759).

N^o 697.

A M^m* [LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG]¹.

Vous ne me répondez point, Madame la Mareschale ; vôtre silence m'effraye. Il faut que j'aye avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aye eu trop de raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de carresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisoit trouver digne ? Mais où est ma faute ? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion ? qu'ai-je fait pour la détruire ? Elle auroit dû ne point commencer, ou ne point finir... Quoi sitôt !... C'eût été toujours trop tôt. Si mes allarmes vous ont offensée, étoit-ce en les justifiant qu'il falloit m'en punir ?

En verité, Madame la Mareschale, j'ai le regret de ne savoir dequoi m'accuser : car dans la distance qui nous sépare, il vaudroit mieux que le tort fut à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez moins grande Dame, je volerois, j'irois me mettre à vos pieds, et je n'épargnerois ni soumissions ni prières pour effacer vos mécontentemens, bien ou mal fondés. Mais, dans le rang où vous êtes ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon coeur me demande. Je dois bien plustôt me punir de l'avoir trop écouté, et si cette lettre reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

A Montmorenci le 15. 9^{bre} 1759.

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe non signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 21-22). 4 p. in-4°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

N^o 698.

DE M^{me} DE LUXEMBOURG¹.

A Versailles, ce Lundi [19 novembre 1759].

Ce n'est point à vous à vous mettre à mes pieds, c'est à moi à me jeter aux vôtres. Est-il possible d'avoir tort avec vous ? On ne doit jamais se le pardonner. C'est à votre clemence et à votre amitié que je demande ce pardon si vous m'en croyez encore digne. Cependant je pourrois dire quelque chose pour ma justification, mais ce ne seroient que des lieux communs qui ne sont pas faits pour être lus par vous ; comme par exemple, que je n'étois pas ici, que je n'ai pas reçu votre lettre d'abord, et mille autres bêtises comme cela. Oui, Monsieur, je parle de vous avec M. de Luxembourg et c'est je vous assure l'entretien le plus agréable que nous puissions avoir, surtout dans un aussi vilain pays que celui-ci où l'on ne trouve personne dont on puisse dire les mêmes choses que nous disons de vous, et je vous assure que M. de Luxembourg vous aime bien tendrement.

Je n'ose rien dire sur ce que vous me mandez du Livre que vous m'avez promis et des conventions que nous avons faites ensemble. Ce n'est pas à moi de gronder dans ce moment-ci. Mais cependant, mais cependant ; vous m'entendez, et je n'ose en dire davantage jusqu'à ce que j'aye reçu mon pardon en bonne forme, ce que je vous demande avec la plus grande instance. Je n'ose me plaindre que vous ayez pu soupçonner mon coeur ; il est pourtant bien tendrement à vous et il y sera toute ma vie. Je serai dans la tristesse tant que je n'aurai plus de certitude que vous n'êtes plus fâché contre moi : ainsi, Monsieur, je vous demande à deux genoux un petit mot pour ma tranquillité, et je vous supplie d'être persuadé que mes sentimens pour vous sont de nature à ne jamais finir .|.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7886, p. 82.

N^o 699.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t EVANGILE
A GENÈVE ¹.

à Montmorenci le 18. 9^{bre} 1759.

Je savois, mon cher Vernes, la bonne reception que vous aviez faite à l'Abbé de S^t-Nom, que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami. Il est parti le coeur plein de vous et sa reconnoissance a débordé dans le mien : Mais pourquoi vous dire cela ? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger, ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance ; n'est-ce pas à vous désormais de vous acquiter envers moi ?

Il n'y a rien de moi sous la presse ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite et j'en reste là. Je ne sais pas assés le latin pour l'entendre et n'ai pas assés de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai. Je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître ; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Genève. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise je n'en ai pas changé. tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous ayez fait un ouvrage assés vrai, assés beau, assés utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer. Alors quoi qu'il arrive vôtre manuscrit deviendra un monument

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, m. fr. 203, n^o 126. Petit in-4^o de 4 p., la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e. Le cachet a été arraché.

précieux qui fera bénir à jamais vôtre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage ; mais si vous trouvez quelque voye pour me le faire parvenir, à la bonne heure ; car, pour moi, dans ma retraite je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Genève à Paris et de Paris à Genève mais je connois peu tous ces voyageurs, et n'ai nul desir d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux me passer de vous lire.

Vous me demandez de la Musique. Eh Dieu cher Vernes de quoi me parlez-vous ? Je ne connois plus d'autre musique que celle des Rossignols, et les chouettes de la forest m'ont dédomagé de l'opera de Paris. Revenu au seul gout des plaisirs de la nature, je méprise l'apréêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant mes vieilles chansons de Genève, je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survecu. Adieu.

N^o 700.

DE M. DE LUXEMBOURG¹.

Versailles, le 30 novembre 1759.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de me mander que vous êtes assez content de votre santé pour la saison où nous sommes. Je voudrois que nous eussions un printems continuél ; il me semble que c'est la saison où vous vous portez le mieux. Mon fils est je crois en chemin, et j' imagine qu'il pourra arriver vers le milieu de la semaine prochaine. Ma santé est assez bonne, mais elle seroit bien meilleure, si j'étois à portée de faire les promenades dont vous me parlez et que je me rappelle toujours avec délices ; sur tout quand en rentrant le soir dans la Cour, nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosse*.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886).

* « Parce qu'ordinairement quand il n'étoit pas survenu de monde, je restois le soir à souper » (*Note de Rousseau sur sa copie dans le recueil 7886*). Cf. : « On entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg, où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades ; sur tout, ajoute-t-il, quand en rentrant le soir dans la cour, nous n'y trouvions point de traces de carrosses ; c'est que, comme on passoit tous les matins le rateau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeois par le nombre de ces traces du monde qui étoit survenu dans l'après-midi. » (*Confessions*, livre XI)

N^o 701.

A M. [LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG]¹.

[Novembre 1759.]

Quelle vie triste et pénible ! que je pressens d'ici vos ennuis, et que je les partage ! O Monsieur le Mareschal ! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la simplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la sérénité d'esprit ? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous : elle n'est plus parfaite quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière Lettre je n'ai point eu de rechute, et je suis aussi bien que je puisse être pour la saison. Mais vous, Monsieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous supplie. Je voudrais bien aussi savoir où est Monsieur le Duc de Montmorenci, et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

1. Transcrit par J. Richard de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel 7886).

N^o 702.

A M. J.-F. DE LUC¹.

(Réponse au n^o 694.)

A Montmorenci, le 2 décembre 1759.

J'ai tardé longtems à vous répondre, mon cher concitoyen, mais ce n'est assurément pas par indifférence pour votre amitié ni pour votre souvenir ; ce n'est pas la peine de recommencer incessamment des excuses d'un défaut dont je ne me corrigerai jamais.

Je suis trop charmé de l'eclaircissement que vous me donnez au sujet de la commission concernant mon opéra des muses galantes, pour me rendre fort difficile sur les petites difficultés qui semblent y rester. Vous pouvez avoir eu vos raisons bonnes ou mauvaises, et comme cette affaire est finie, pourvu que vous m'aimiez toujours, le reste m'est indifférent.

Je suis sensible au zèle que votre amitié pour moi vous fait prendre à mes intérêts et surement je ne demande pas mieux que de m'en prévaloir dans toute occasion juste et raisonnable ; mais quoi qu'on ait pu vous dire au sujet d'une nouvelle édition de ma lettre à M^r D'Alembert, mon avis est que ni vous ni moi n'avons le droit de la faire sans l'aveu de mon Libraire, car nul ne sait mieux que moi qu'en traitant avec lui je n'ai eu nulle intention de me réserver ce droit.

A l'égard d'une édition complete de mes écrits, c'est une autre affaire, et par le même principe que je viens d'établir, je ne doute point que je ne puisse la faire sans injustice. Mais ce qui me met dans quelque embarras c'est que mon Libraire s'en rapporte à moi et me laisse le juge de notre dis-

1. Transcrit en 1878 d'une copie de la main de J.-A. De Luc, petit-fils du destinataire. Il y en a une autre copie dans le ms. Adert, conservé à la bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 236, f. 66.

pute ; or si j'abuse en pareil cas de la liberté qu'il me laisse je fais une chose qui peut n'être pas injuste, mais qui a je ne sais quoi de bas qui me déplaît. Toutefois, quand vous voudrez me faire part des arrangemens que vous méditez pour cette édition, je serai bien en état de juger s'il me convient de l'entreprendre. En tout état de cause nous avons du tems pour attendre et rien au monde n'est moins pressé.

J'apprends avec grand plaisir le rétablissement de Madame de Luc en même tems que sa maladie ; je vous prie de lui en témoigner ma joye et de l'assurer de mon respect.

Adieu, mon cher Concitoyen, je vous embrassé et vous félicite, à présent que vos deux béquilles en ont d'autres, vous voilà donc bien échaffaudé. Et si le bonheur de la vie contribue à la prolonger j'espère que vous ne manquerez pas si tot à votre Patrie et à vos amis.

J. J. ROUSSEAU

[A cette lettre, était joint le billet suivant, adressé à Guillaume-Antoine De Luc:]

N^o 703.

A M. [G.-A. DE LUC]¹.

[2 décembre 1759]².

Bon jour, cher Guillot, et bonjour de toutes manières, car selon votre lettre, c'est aujourd'hui le grand jour pour vous,

1. Transcrit d'une copie de l'original autographe faite le 11 juin 1830 par Jean-André De Luc, fils de Guillaume-Antoine, conservée à la Bibliothèque publique de Genève, ms. suppl. 151, f. 152. Il y en a une autre copie, de la main d'Adert, dans le ms. fr. 236, f. 67.

2. D'après J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques*, III, p. 180, c'est bien le 2 décembre 1759, que J.-A. De Luc épousa sa cousine-germaine, Marie-Rose, fille de Georges-André Merklin, de Nuremberg, et de Camille-Antoinette Huault ; cette dernière était la sœur de M^{me} J.-F. De Luc, mère du jeune époux.

pour la chère cousine, et comme j'espère, le bon jour pour tous les deux. Que Dieu bénisse cet heureux mariage, je le verrai prospérer dans la joye de mon coeur. Il est juste qu'un bon mari trouve une bonne femme, et jamais mauvais mari ne s'appela Guillot. Si jamais vous démentiez cet augure, il faudroit vous débatiser. Je prie Monsieur votre frère, d'embrasser bien tendrement en mon nom cette aimable épouse. C'est une commission que je ne vous donne pas, et pour cause, la bouche d'un nouveau mari ne sait pas donner si tot les baiser[s] de l'amitié.

Je vous remercie de tous les jolis détails sur la reception de Mad^e de Rochechouart ¹ et sur la surprise de M. votre frère. Heureuse famille ! restez ainsi toujours unis, en attendant la fortune, vous jouirez du bonheur.

J. J. ROUSSEAU

M^{lle} le Vasseur vous assure tous de ses respects et je vous prie de faire agréer les miens à M. Jalabert.

1. « La comtesse de Rochechouart étoit fille du marquis de Praslin et veuve du comte de Rochechouart, dont elle eut deux fils et une fille. Le plus jeune des fils, celui qui promettoit le plus, eut le malheur de se noyer dans une pièce d'eau des jardins d'Agey, perte irréparable pour cette bonne mère qui n'a jamais pu s'en consoler. Sa fille s'est mariée depuis notre visite à Agey avec le marquis de Tournafort. » (*Note de G.-A. De Luc.*) A la suite de cette note, dans le 2^o manuscrit Adert, où se trouve également une copie de la lettre à Guillot, p. 150, Adert a noté : « Il est a remarqué que ce fut la comtesse de Rochechouart qui donna à Coindet, à son passage à Dijon, une lettre pour MM. Thellusson, Necker et C^{ie}, et qui introduisit par conséquent Coindet dans cette maison de banque. Il est probable que Coindet fut adressé à la comtesse de Rochechouart par l'un ou l'autre des frères De Luc. »

N^o 704.

LETTRE
ÉCRITE À M. DE SILHOÛETTE¹.

le 2. Xbre 1759.

Daignez, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par vôtre administration, et qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas long temps. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépends de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gagneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous envoie vôtre place ; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monsieur ; elle vous laisse un honneur dont vous jouïrez longtems sans concurrent. Les malédictions des fripons font la gloire de l'homme juste.

J. J. ROUSSEAU

N^o 705.

DE MAD^e DE LUXEMBOURG².

A Paris, ce lundi [décembre 1759(?)].

Si je ne vous écris pas souvent, c'est que mes lettres sont faites pour vous ennuyer. Je ne pourrois vous parler que des

1. Transcrit le 29 mars 1925 de la copie autographe signée, conservée à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 25, 26), 4 p. in-8^o, les trois dernières blanches. Cette copie est jointe aux lettres adressées par Rousseau à la maréchale de Luxembourg. [P.-P. P.]

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel (7886). La lettre est peut-être de décembre 1759, ou peut-être de janvier 1760.

sentimens de mon coeur, vous les connoissez et vous lui faites dire bien mieux que moi ce que je pourrois vous mander. Mon coeur n'a point d'esprit, il n'est pas fait pour cela ; mais il en faudroit dans les lettres qu'on vous écrit. Je ne vous ai pas fait réponse d'abord à votre premiere lettre, je n'étois pas ici. Je trouve la lettre à M. Silhouette bien belle, mais je crains qu'il ne la mérite pas. Je vous rends mille et mille graces de votre diligence, mais j'ai peur que cela ne vous fatigue. C'est pour moi le plus grand plaisir. Je trouve les gens qui vous porteront ma lettre bien heureux. Adieu, Monsieur, personne au monde ne vous aime plus tendrement que moi.

[« Mad^e de Luxembourg, qui savoit que j'avois écrit cette lettre » (à Silhouette, du 2 déc.), « m'en parla au voyage de Paques ; je la lui montrai ; elle en souhaita une copie. Je la lui donnai. » (*Confessions*, livre X.) J.-J. s'est-il trompé dans ses souvenirs ? La présente lettre de M^{me} de Luxembourg est datée de Paris et l'on voit bien (« si je ne vous écris pas souvent ») que ce n'est pas à l'époque du voyage de Pâques. M^{me} de Luxembourg trouve la lettre à M. Silhouette « très belle ». Faut-il supposer qu'elle l'aura lue à Paris au moment où elle venait d'être écrite et que, plus tard, au voyage de Pâques, elle en aura demandé une copie ? C'est ainsi que cette copie autographe se trouve dans le dossier des lettres à elle adressées que conserve la Bibliothèque de la Chambre des députés. — P.-P. P.]

N^o 706.

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS,
RUE DE SAVOIE, À PARIS¹.

Il faut, mon cher Lenieps, que je vous réponde quatre mots à la hâte pour profiter du retour de M. Coindet. Je ne suis plus fâché de vôtre long silence mais je le suis fort de l'accident qui y a donné lieu. Madame Lambert ne peut rien faire de bien qui me surprenne. Vous me consolez un peu de sa peine en apprenant que son fils commence à se rétablir. Je suis bien aise qu'il m'aime un peu, car moi je le trouve bien aimable².

Je n'irai point à Paris faire l'escalade, mais si vous voulez la venir faire avec moi, vous et Monsieur Roguin, vous me ferez un très grand plaisir. Vous aurez M. Coindet pour quatrième, et l'escalade ne se fera point au cabaret, mais chez moi. Qu'il ne soit point question d'apporter vôtre plat, je vous prie, apportez vôtre personne, quoique ce ne soit pas pour la manger vous ne sauriez mieux me regaler. Mais vous m'obligerez l'un et l'autre de ne m'amener personne que vous. Je n'aime point les nouvelles connoissances quelles qu'elles soient, et un seul visage inconnu trouble tout le plaisir que j'ai de voir mes amis. Prevenez aussi mon digne ami M. Roguin que l'escalade ne se célèbre pas avec du lait mais avec du vin, et qu'ainsi il ait la bonté de mettre à quartier pour ce jour là son regime. En ne venant que vous deux, je

1. Transcrit le 28 mars 1912, à Londres, de l'original autographe non signé, faisant alors partie de la collection Alf. Morrison. Cette lettre a été imprimée dans *l'Amateur d'autographes* du 1^{er} nov. 1863, p. 322, alors que l'original était dans la collection du marquis Philippe Raffaeli (vente des 19-21 nov. 1863, n^o 402) [Th. D.]. Elle est la « seizième » du recueil de 1795 [P.-P. P.].

2. Ces trois phrases : « Madame Lambert... bien aimable », sont soulignées sur l'original autographe et sur la copie de 1795 (cf. T. II, p. 29, note 1).

pense qu'au lieu d'un carrosse vous pourrez prendre un cabriolet. Mais vous savez que je n'ai point de lit. Adieu mon bon Ami, je vous aime et je vous embrasse de tout mon coeur, quanqué u dosé de decembro¹.

a Montmorenci le 2 X^{bre} 1759.

1. Rousseau a écrit en plus gros caractères les cinq derniers mots, « quanqué u dosé de decembro », qui signifient, en patois savoyard : « jusqu'au 12 décembre ». [Th. D.] C'est-à-dire jusqu'au jour de la fête de l'Escalade (cf. n° 572, p. 116, note 1). Lenieps et Coindet étaient Genevois, comme Rousseau ; mais D. Roguin était d'Yverdon, c'est pourquoi J.-J. recommande à Lenieps de le mettre d'avance au courant des rites. On verra plus loin, n° 711, note, que Rousseau dut vraisemblablement fêter l'Escalade sans Lenieps, dont le petit-fils tomba soudain malade et mourut précisément le 12 décembre. [P.-P. P.]

N^o 707.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M^{rs} THELUSSON NECKER ET C^e
RUE MICHEL-LE-COMTE
A PARIS¹.

Ce Dim : au soir [9 déc. (lisez 2 septembre?) 1759]².

Quoique je n'aye point de vos nouvelles, cher Concitoyen, je vous attends mercredi et je vous attends seul ; nous n'en célébrerons pas moins et j'espère pas moins gaiement la s^{te} crève. Voici une lettre de change dont vous voudrez bien recevoir le montant. A mercredi, adieu.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n^o 75. In-4^o de 4 p., les 2^e et 3^e blanches, l'adresse sur la 4^e, cachet à la devise sur cire rouge. [Th. D.] (La date entre crochets est proposée en tête du recueil, à la table, par une note au crayon, note postérieure au décès de Th. Dufour).

2. Si ce billet était, ce qui est peu probable, du 9 déc. 1759, comme on l'a proposé par une note au crayon dans la table manuscrite du Recueil ms. fr. 203 de la Bibliothèque de Genève, le mercredi suivant serait le 12 décembre, fête de l'Escalade, à la célébration de laquelle Rousseau avait invité Lenieps et Roguin. Cf. n^o 707. Or, le 9 décembre, Rousseau ignorait que Lenieps serait empêché, par un deuil, de se rendre à l'invitation (Cf., n^o 711, note), et il n'aurait pas pu dire à Coindet : « Je vous attends seul ». D'autre part, jamais les mots « S^{te} Crève » n'ont servi à désigner la fête de l'Escalade. Il paraît vraisemblable que Rousseau veuille dire : « Nous serons seuls, ce qui ne nous empêchera pas de célébrer gaiement notre misère, puisque voilà une lettre de change que viens de recevoir et que vous allez toucher pour moi. » Cette lettre de change ne serait-elle pas celle que Rousseau dit avoir touchée « avant-hier », dans sa lettre à Rey du 5 septembre (n^o 676). Il l'aurait alors touchée non l'avant-veille, qui était un lundi, mais le dimanche 2 septembre, qui serait la date du présent billet, ou peut-être même la veille. [P.-P. P.]

N^o 708.

DE M. DELEYRE¹.

A Vienne en Autriche le 12. x^{bre} 1759.

Votre reponse, cher Citoyen, quoique moins satisfaisante que je ne l'aurois souhaitée, m'a cependant consolé. Vous m'y traitez de fou; mais pour une folie dont je fais gloire il n'y a point à s'en plaindre. De toutes les erreurs de la vie vous n'ignorez pas que celle qui me berce est la plus douce. Dût-elle finir, ce que je ne sens ni ne prévois, il est beau d'en revenir. La Philosophie ne remplit que les ames épuisées; ou plustot je ne la vois point incompatible avec une passion honnête et violente, à qui l'on ne veut sacrifier que sa vie et ce qu'on appelle dans le monde sa fortune. Il me semble même que vous en jugiez ainsi, lorsque vous dessiniez votre Julie. Enfant tant que vous voudrez, pourvu que j'aime et que je sois aimé je ne connois plus d'autre bonheur. J'espérois de votre gravité que vous ne vous feriez pas de ma situation un sujet de plaisanterie. Mais je méritois d'être puni d'une lettre fort légère pour ne pas dire imprudente que je vous écrivis il y a plus de deux ans : cependant je vous en avois fait de très fortes excuses, et vous me l'aviez pardonnée. Enfin, mon cher Citoyen, je reçois avec une sorte de plaisir toutes les injures que m'attire ma passion, dès que l'objet n'en est point blessé. Il est aussi doux de souffrir pour ce qu'on aime qu'il est affreux de le voir insulter. Ne vous en prenez point à ma maitresse de ce voyage à Montmorenci. Je l'ai seul proposé, mais uniquement dans l'intention de vous voir et de procurer une promenade à mon amie. Si l'occasion a piqué la curiosité de sa compagnie, elle n'a point eu de part aux petits stratagèmes dont on se sert pour vous aborder, ni, je crois aux

1. Transcrit, par J. Richard, de la copie de Rousseau, conservée à Neuchâtel.

questions que l'on fit à M^{lle} le Vasseur. Du reste, je suis très repentant de toutes les peines que vous a occasionnées cette démarche de ma part, étourdie, si vous voulez, mais d'ailleurs innocente. Vous me dispenserez de suivre votre réponse jusqu'à la fin. J'observerai seulement que le ton de ma lettre devoit éloigner de vous un soupçon injurieux à la vertu, et plus offensant encore que le terme dont je me plaignois. Non, mon cher Citoyen, non ; les sermens que j'ai faits n'ont eu d'autre prix que la douceur de les faire. Je respecte trop l'honneur et l'amour pour exiger d'autres sacrifices que ceux de l'ame. Riez tant qu'il vous plaira d'une conduite qu'on traite dans le monde de sotise. Je connois le charme des privations qui nous épargnent de longs remords et nous préparent à des satisfactions plus sensibles. La retenue eut été pour moi une nécessité, quand même l'amour ne me l'auroit pas inspirée. Il reste encore plus de vertu dans Paris même que vous ne le pensez, et qu'on ne devoit l'attendre dans le centre du débordement où le siècle le plus dépravé pouvoit plonger une nation naturellement vicieuse et corrompue. Oui, mon vertueux et respectable maître, j'ai trouvé dans un objet cette pudeur que vous chérissez et que vous avez si bien décrite. Dans un corps foible et délicat, j'ai trouvé une ame forte, un coeur à l'épreuve de toutes les peines, excepté de la honte. Mais j'oublie que je parle à un homme rassis et sensé. De grace, plaignez-moi ; mais ne m'avilissez pas dans un autre moi-même. J'ai promis, il est vrai ; mais croyez que je remplirai tous mes devoirs, et que l'amour ne me rendra ni fils ingrat ni mauvais ami. Je reçois avec respect la leçon que vous me faites, et j'espère que vous n'aurez pas à me reprocher une folie aussi complète que vous la supposez. Une heure d'entretien avec vous m'eut sauvé bien des mauvais jours.

Revenons à vous seul. Je suis bien charmé que vôtre santé prenne un peu de consistance, et que le calme de toutes les passions vous fasse jouir pleinement de vous-même. Sans être mon ami recevez mon amitié, et donnez moi le tems par de longs jours de mériter la votre ; j'en sens de plus en plus

le prix, et veux, malgré vous même la réconcilier avec mon amour.

Mais c'est assez vous amuser d'un enfant et d'un fou ; je vous remets avec un véritable philosophe. Portez-vous bien, et mandez-moi ce qu'il en est. Mes complimens à M^{lle} le Vasseur, je vous prie, et mes respects à Mad^e sa mère.

[« N. B. A cette lettre étoit joint l'extrait suivant

« Second Extrait
de la vie de M. Duval Bibliothécaire de l'Empereur,

« Description
de la dévotion fortuite et machinale qui me survint à l'hermitage de la Rochette, ma sortie de ce desert, et mon arrivée à S^{te} Anne près de Luneville...

« De toutes mes lectures celle qui me frappa le plus fut l'effroyable description que [8 pages] sans daigner seulement s'en appercevoir et sans que le public y fit attention... »]

N^o 709.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]¹.

A Montmorenci, le 15 X^{bre} 1759.

Je vous ai expédié, Monsieur, l'ordinaire dernier la 5^e partie de la Julie en vous accusant la réception du 4^e paiement ; il faut maintenant répondre à votre lettre du 27 8^{bre}.

Je n'ai rien à dire aux raisons de vôtre retard parce que personne ne connoit mieux votre intérêt que vous-même ; cependant je doute que ce retard vous tourne à compte ; parce que l'ouvrage ne vaut certainement pas le bruit qu'il fait, et qu'après l'avoir si longtems vainement attendu, je crains qu'on ne s'en dégoûte en le voyant paroître.

Je suis fort en peine de la manière dont vous me ferez parvenir les épreuves ; car au prix exorbitant dont on a renchéri les postes, les ports de lettres ne me deviennent déjà que trop onéreux et, si quand elles ne sont pas bien pressées, vous trouviez quelque occasion comme autrefois jusqu'à Paris, vous m'obligeriez beaucoup. Quant aux épreuves, les ports directs par la poste absorberoient et au-de-là tout l'honoraire que vous m'avez donné pour cet ouvrage. Il n'y faut pas penser. Cependant s'il ne vous étoit pas trop onéreux d'entrer dans cette dépense non pas par de l'argent mais par des exemplaires, j'essayerois d'entrer dans quelque arrangement avec M^{rs}. des Postes pour modérer les ports des paquets et rendre cette voye praticable. Si M. de Malesherbes avoit ses ports francs, ce que j'ignore, ne pourriez-vous sans indiscretion lui adresser les épreuves afin qu'il vît l'ouvrage à mesure et le prier de me les faire parvenir. Il m'a toujours témoigné de la bonté et s'il consentoit à cet arrangement je lui écrierois volontiers pour l'en remercier. En attendant que quelqu'une de ces voyes

1. Transcrit de l'imprimé en 1858, par Bosscha, *loc. cit.*, n^o 43.

puisse avoir lieu, vous pouvez m'envoyer les échantillons et même les premières épreuves sous les adresses ci-après ; mais il faut avoir pour cela les attentions suivantes.

1. Faire tous vos paquets petits et chacun d'une feuille seulement, ou de deux tout au plus.

2. Envelopper le paquet d'un simple fil cacheté ou de deux bandes de papier, sans que mon nom y paraisse ; puis plier le tout dans une seule enveloppe à l'adresse indiquée. Le paquet me parviendra quoique mon nom n'y soit pas ; cela est convenu d'avance.

3. Si vous joignez un billet au paquet, faites en sorte que ce billet ne contienne rien d'où l'on puisse inférer que le paquet n'est pas pour la personne à laquelle il est adressé. Quand vous serez obligé d'écrire quelque particularité qui me désigne, écrivez à part et directement à mon adresse.

4. Servez vous alternativement des deux adresses et n'employez pas la même deux fois de suite. Il seroit même à désirer que le cachet ne fût pas le même, ni l'écriture de la même main.

Voilà, mon cher Rey, bien des soins pour un homme aussi vif que vous. Si vous n'en oubliez que le quart, je n'aurai pas trop à me plaindre.

1. A Monsieur de Chenonceaux, fermier général du Roy, à l'Hôtel des fermes. A Paris.

2. A Monsieur Lecointe secrétaire de M. le Garde-des-Sceaux de Machault. A Arnouville, par Paris.

Vous me ferez plaisir de choisir pour échantillon la préface, parce que j'ai quelque changement à y faire et que je n'en ai point de copie exacte. J'ai aussi plusieurs changemens à faire dans le texte, ils sont peu considérables, mais nécessaires et assez nombreux, marquez moi si vous aimez mieux que je vous les envoie à part, ou que j'attende à les marquer dans les épreuves.

Je serai fort aise de vous voir à votre voyage dans ce pays, et je ne serois même pas fâché de savoir dans quel tems à peu près vous vous proposez de le faire. Ce voyage, outre vos autres affaires, peut n'être pas inutile pour vous et pour moi. Bonjour, mon cher Rey, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N^o 710.

A MONSIEUR,
MONSIEUR LENIEPS, BANQUIER,
RUE DE SAVOIE,
À PARIS¹.

A Montmorenci le 17. X^{b^{re}} 1759.

Vôtre première Lettre, mon Ami, m'avoit donné un presentiment du malheur que vous m'annoncez par la seconde : j'ai senti vôtre perte avec un coeur d'ami, et je n'eus jamais tant de regret qu'en ce moment de vivre éloigné de vous. Sans vôtre Fille je vous presserois de venir passer quelques jours ici, mais je sens combien, en cette occasion, vous avez besoin l'un de l'autre. Cependant il faut tout dire, vôtre Fille est si jeune, que je ne puis regarder cette perte comme irréparable², quoique, à la vérité, on trouve peu d'enfants aussi aimables que l'étoit celui-là : mais, mon ami, l'éducation peut tant de choses ! Qu'il en vienne un seulement : nous en causerons, et peut-être n'aurez-vous rien perdu³. Cher Lenieps, je voudrois que mon amitié pût vous tenir lieu de quelque chose. Je ne sens jamais tant d'attachement pour mes amis, que dans leurs peines, et malheureusement vous ne me fûtes jamais si cher que dans ce moment⁴. Adieu mon bon Ami : écrivez-moi de tems en tems : je crois que vous avez besoin d'écrire et j'ai besoin que vous m'écriviez.

1. Cette lettre et la suivante, adressée à la fille de Lenieps, sont cotées « dix-septième et dix-huitième » dans la copie ms. de 1795, d'où elles sont ici transcrites. Elles ont été toutes deux imprimées par Lambert, dans sa brochure (p. 27-29), où elles sont datées par erreur du 17 septembre au lieu de l'être du 17 décembre [P.-P. P.].

2, 3, 4. Les passages : « Sans votre Fille... irréparable », « l'éducation... perdu », « Je ne sens... moment » sont soulignés. (Cf. t. II, p. 29, note 1.)

N^o 711.

Copie de la Lettre de M^r J. J. ROUSSEAU à MILADI LAMBERT
jointe à la précédente ¹.

Montmorenci 17. X^{bre} 1759.

En apprenant vôtre perte, Madame, j'ai senti combien j'étois l'ami de votre bon Pere et le votre. J'aurois regretté cet aimable enfant quand même il ne vous auroit pas appartenu. Ce n'est pas de moi qu'il faut attendre des consolations que les coeurs durs trouvent toujours prêtes pour les maux qu'ils ne sentent point. L'amitié ne connoît qu'une sorte de consolation, c'est le partage des peines, et je suis bien sûr que personne, hors de votre famille, ne vous rend plus que moi ce triste devoir. Votre digne Pere me paroît encore plus à plaindre que vous, car il porte à la fois sa douleur et la vôtre. Votre coeur doit vous dire à quoi cela vous oblige; car qui sait mieux que vous combien on s'affecte pour ses enfans; et qui mérite mieux vos ménagements qu'un tel Pere? Comptez bien ce qui vous reste, et vous regretterez moins ce que vous avez perdu. Recevez, Madame les assurances de ma tendre amitié et de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de la copie ms. de 1795. Lambert, le gendre de Lenieps, était d'origine anglaise. En publiant cette lettre dans sa brochure, il dit qu'elle a été écrite par Jean-Jacques Rousseau « à la Citoyenne Lambert, sur la mort de son fils, âgé de cinq ans. » Le petit Jean Lambert, né le 1^{er} mai 1755 à Paris, venait de mourir, le 12 décembre 1759, justement le jour où J.-J. (voyez n^o 706) avait convié Lenieps à Montmorency pour célébrer l'Escalade. M^{me} Lambert eut un second fils, Henri-Aimé, né le 16 octobre 1760. En mourant, deux ans plus tard (17 avril 1762), elle fit promettre à son mari de faire passer ce fils en Angleterre pour y être élevé dès qu'il serait en état de faire le voyage « détestant le Gouvernement arbitraire de la France dont son père (Lenieps) avait éprouvé les injustices les plus criantes par la captivité qu'il avait éprouvée deux fois à la Bastille » (Lambert, p. 10). [P.-P. P.]

N^o 712.

DU CH^{er} DE LORENZY ¹.

A Paris le 22. X^{bre} 1759.

Il faut, mon cher ami, que je me dédommage du moins comme je puis du déplaisir que j'ai de n'être pas encore venu vous voir. Tous les jours j'ai cent choses à vous dire ; je me propose de donner une demi-journée à m'entretenir avec vous, et avec cela tous les jours j'ai quelque empêchement qui m'oblige à differer à vous venir trouver ; je n'aurois pas cru que cela me meneroit à l'année prochaine ; cependant je pars encore pour la campagne d'où je ne reviens qu'après les fêtes. Il y a un siècle que je n'ai vu M. de Luxembourg, parce qu'il a été trois mois de quartier à Versailles, et j'ai une répugnance à aller à Versailles, parce que

Viddi, e conobbi pur le inique Corti.

Il sera de retour à Paris le p^r. de Janvier, et je vous apporterai de ses nouvelles.

Vous savez, mon cher solitaire, ce bel hemistiche de Voltaire sur l'amitié ; sans toi tout homme est seul. Il me semble qu'on peut dire de vous l'inverse de cela, que dans votre solitude vous jouissez bien de la compagnie, si bien vos amis vous aiment, et si bien vous savez les aimer.

Je suis fâché que votre Libraire avec sa lourde indolence Hollandoise nous fasse tant attendre votre nouvelle Aloyse. En attendant, je vous parodie ces deux vers de je ne sais pas qui.

*Coedite nunc Angli scriptores, coedite Galli,
Nescio quid majus nascitur ; Aloyses.*

1. INÉDIT. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel (7886, p. 89).

Mandez-moi comment vous vous portez. Le plaisir que j'ai de penser à vous se trouve diminué parce que je suis en peine de votre santé, à laquelle je sais que l'hiver est contraire. Il semble que la nature ait voulu vous faire payer l'estime et la distinction que vos talens vous donnent dans le monde. Adieu, mon cher ami, je pars tout à l'heure. Je vous embrasse de tout mon coeur.

N^o 713.

A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR DE LAMOIGNON DE MALESHERBES
PREMIER PRÉSIDENT A LA COUR DES AIDES
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA LIBRAIRIE DE FRANCE, &C.,
A PARIS¹.

(Fragment d'une lettre de Rey).

Amsterdam le 24^e X^{bre} 1759.

Monseigneur,

J'ay deux graces a vous demander et que je vous prie de vouloir m'accorder.

La Premiere est de me permettre de vous adresser les épreuves d'un nouvel ouvrage que je vay entreprendre dont L'auteur est M^r Rousseau sitoyen de Geneve, voici ce qu'il me mande par sa Lettre du 15^e X^{bre} 1759 de *Montmorenci*.

« Si Monsieur de Malesherbes avoit ses ports francs, ce
« que j'ignore, ne pourriez-vous sans indiscretion lui adresser
« les epreuves afin qu'il vit l'ouvrage à mesure et le prier de
« me les faire parvenir. Il ma toujours témoigné de la bonté
« et s'il consentoit a cet arrangement je lui ecrirois volontier
« pour l'en remercier. »

Je mande par se courrier a M^r Rousseau que je vous ay fait la demande et que je l'instruirai de la reponse dont je vous prie de m'honorer.

La seconde est que M^r Sepher Docteur en Sorbonne m'a demandé des livres dans mon voyage de 9^{bre} 1757 à Paris, que j'ay eu beaucoup de peine pour les rassembler, qu'enfin je les ai fait partir en X^{bre} 1758 à l'adresse de M. Durand...

1. *INÉDIT*. Transcrit le 14 mars 1912 de l'original autographe signé Rey, conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale, Collection Anisson-Duperron, fr. 22191, pp. 299-300.

[... etc. Les livres ont été arrêtés à la Chambre, ou M. Sepher refuse de les retirer, les trouvant trop chers et offrant un prix très inférieur. De là, réclamation de Rey ¹.]

N^o 714.

A MONSIEUR ROUSSEAU à MONTMORENCY ²:

(Analyse d'une lettre de Rey).

Amsterdam, 24. X^{bre} 1759.

[Rey a reçu la cinquième partie et, afin de recevoir la sixième, il souhaite que Rousseau ait reçu le dernier paiement de M^r De S^t Venant, de Rouen. Il écrit aujourd'hui à M^r de Malesherbes pour lui demander s'il consent à ce que les épreuves lui soient envoyées. Il renvoie la préface pour que Rousseau la mette dans l'état qu'il veut; Rousseau pourra la renvoyer avec la sixième partie et avec tous les changements à faire aux cinq premières parties, que Rey rangera à leur place, car les changements sont désagréables pour les imprimeurs et correcteurs, « outre que cela expose à avoir des pages serrées ou trop ouvertes ». Dès qu'il aura reçu la sixième partie, Rey enverra des échantillons pour que Rousseau choisisse. Il voudrait entreprendre la 1^{re} et la 2^e partie en même temps. Il ne peut encore déterminer l'époque de son voyage à Paris, mais il aura lieu sûrement. Rey a eu cette année « M. David et ensuite Durend, tous deux libraires, mais quelle différence de l'un à l'autre ! »... « Les fraix de poste me coutent par an plus de 2000 £, mais que faire? C'est une chose dont on ne peut pas se passer. » Si les adresses que Rousseau a données et celle de M^r de Malesherbes manquent, Rey demande à Rousseau de s'arranger « avec M^{rs} des Postes, et je vous payerai ce dont vous

1. La facture détaillée de cet envoi de livres à M. Sepher occupe, dans le ms. 22191, à la Bibl. nationale, le feuillet 295, recto et verso.

2. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une page 1/2 de texte in-4^o, l'adresse occupant la moitié de la seconde page. Cachet aux initiales de Rey, sur oublié. Timbre circulaire à l'encre rouge, qui n'est pas aux précédentes lettres : ce timbre porte une fleur de lys surmontée d'une couronne, avec les lettres P. P. (port payé ?). Mention manuscrite postale illisible (franco ?).

serez convenu ». Il est essentiel qu'on ne distribue rien à Paris avant que les exemplaires de Rey y soient parvenus, car c'est de Paris que Rey compte récupérer la plus grande partie de ses débours. « J'espère que nous nous arrangerons de bouche pour vos autres ouvrages. On m'a demandé de Geneve le contenu de votre ouvrage, ce que j'ay refusé de donner par déférence pour vous. »]

N^o 715.

A M. DE LUXEMBOURG.¹

à Montmorenci le 26 X^{bre} 1759.

J'apprends, M. le Mareschal, la perte que vous venez de faire*, et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous ; car la joie se suffit à elle-même, mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables ! Ah ! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards ! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent ; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe ? en sont-elles moins naturelles ? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

N^o 716.

RÉPONSE DE M. DE LUXEMBOURG².

A Versailles le 29 X^{bre} 1759.

Je connois trop votre bon coeur, Monsieur, et je suis trop

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 100).

* « De mad^e la Duchesse de Villeroy, sa sœur » (*Note de J.-J. Rousseau*). Il aurait dû dire « sa belle-sœur ».

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservé à la Bibl. de Neuchâtel (7886, p. 101).

sur de vôtre amitié pour moi pour ne pas être sur que vous partagez ma douleur. Ce seroit une grande consolation pour moi si j'étois avec vous ; mais quoique mon quartier finisse, je ne m'y retrouverai que des instans ; encore, puis-je m'en flatter ? Que je hais l'hiver et que vous me faites trouver de charmes à l'été ! Je l'attends avec grande impatience puisque j'aurai le plaisir de vous embrasser et de me retrouver avec vous.

ADDITION AU TOME II.

[M. Albert Schinz, professeur au Smith College de Northampton (Mass.) m'a obligeamment communiqué la lettre suivante, jusqu'ici inédite, qu'il publie dans les *Studies* de ce collège (n° daté d'avril et paru en octobre 1925). Cette lettre donne l'indication de la date de la première visite (fin décembre 1756) que Rousseau fit à Gauffecourt malade, la seconde étant de la quatrième semaine de janvier 1757 (cf. t. III, n° 336) — P.-P. P.] :

N° 717 (ou 328^{bis}).

A MADAME
MADAME GALLATIN VAUDENET
A GENÈVE¹.

A Paris, le 29 X^{bre} 1756.

Votre lettre, Madame, a fait grand plaisir à nôtre ami M. de Gauffecourt, et quoiqu'il n'ait pas été bien en état de la lire, par le compte rendu que je lui en ai rendu² il a paru extrêmement satisfait du sentiment de M. Tronchin sur son état, et plus encore du tendre intérêt que vous, Mr. Tronchin et tous ses amis de Genève prenez à sa vie et à sa santé. Il a d'autres amis à Paris qui n'en prennent pas moins et qui tâchent par leurs soins de conserver l'une et de rétablir l'autre. Mr Tronchin qui a été instruit exactement de l'état des choses pourra vous dire quels accidens sont survenus et quels remèdes les Medecins se sont crus forcés d'y apporter, c'est à lui à prescrire comment il faut se conduire dans la suite, car on ne peut revenir sur le passé. Quoique j'eusse

1. Transcrit par M. Albert Schinz de l'original autographe signé, conservé à New-York, dans la bibliothèque de M. J. Pierpont-Morgan (4 p., la 3^e blanche, l'adresse sur la 4^e, cachet brisé).

2. *Sic*, sur la copie de M. A. Schinz.

résolu de ne plus sortir de mes bois que pour aller à Genève l'allarme qu'on m'a donnée m'a rappelé à Paris d'où je ne (*sic*) pars demain tranquilisé sur la situation présente de Mr de Gauffecourt, que je n'espere pas de voir rétablir de l'hiver mais pour lequel je ne vois pas qu'il y ait non plus à craindre ; la seule incommodité qui lui reste est le defaut de mémoire vocale qui l'empêche de trouver aisément ses mots et de lire dans sa tête les idées d'autrui, mais il lie très bien les siennes et raisonne exactement et même clairement pour ceux qui ont la patience de l'attendre et l'attention de rétablir les mots qu'il estropie.

Voilà, Madame, ce que je crois pouvoir ajouter de son état actuel à ce qu'on en a mandé à Mr Tronchin. Au surplus, Madame d'Epinaÿ ne le quitte pas non plus que Mad^e de Vernéges, rien ne lui manque du côté des soins mais il a trois Medecins de trop dont je voudrois bien le défaire.

Recevez ses remerciemens et les miens de vôtre consolante Lettre. Recevez aussi mes très humbles excuses sur le désordre de celle-ci, mais je l'écris dans sa chambre au milieu de tant de gens et avec tant de distractions que je ne sais ce que je fais sinon au moment que je me dis avec respect Madame, vôtre très humble et très obeissant serviteur

J. J. ROUSSEAU

[M^{me} Gallatin, à qui cette lettre est adressée, était née Louise-Suzanne Vaudenet ; elle avait épousé le 7 avril 1732 l'auditeur Abraham Gallatin, plus tard trésorier de la Chambre des Blés. (*Voy. Galliffe, t. I, p. 377*).]

TABLE

	Pages.
507. A M. Coindet, à Montmorency. [13 mai 1758 au soir].	1
(En note, billet de Coindet à Rousseau.)	1
508. M.-M. Rey à Rousseau (fragments). 12 juin 1758.	2
509. A M. M.-M. Rey, libraire à Amsterdam. A Montmorency, le 17 Juin 1758.	2
510. A M. M.-M. Rey, libraire à Amsterdam. A Montmorency, le 21 Juin 1758.	5
511. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragment). Amsterdam, 22 Juin 1758.	7
512. St Lambert à J.-J. Rousseau. Paris, 23 Juin 1758.	8
513. A M. d'Alembert. à Montmorency, le 25 Juin 1758.	9
514. D'Alembert à J.-J. Rousseau. à Paris, le 27 juin [1758].	10
515. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragment). Amsterdam 29 juin 1758.	11
516. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 28 Juin 1758.	12
517. M.-M. Rey à Malesherbes. A Amsterdam. Le 3 ^e juillet 1758.	15
518. A M. [Jacob] Vernes à Genève. A Montmorency, le 4 Juillet 1758.	16
519. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 5 juillet 1758.	18
520. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 5 Juillet 1758.	19
521. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 8 Juillet 1758.	20
522. D'Alembert à Malesherbes. à Paris, ce 8 juillet [1758].	23
523. A M. M.-M. Rey. A Montmorency le 9 Juillet [1758].	24
(En note, billet de Coindet à Rey.)	
— Première version, inédite, des pages finales de la <i>Préface</i> de la <i>Lettre à d'Alembert.</i>	25
524. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 12 Juillet 1758.	29
525. M.-M. Rey à Rousseau. Amsterdam, 15 juillet 1758.	31
526. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 20 Juillet 1758.	33
527. D'Alembert à Malesherbes. Paris ce Samedi 22 [Juillet 1758].	35
528. J. Vernes à J.-J. Rousseau. [Genève] 23 Juillet [1758].	36
529. A M. M.-M. Rey. A Montmorency, le 23 Juin [lisez Juillet] 1758.	38

530. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau. [Vers le 16 juillet 1758].	39
531. A M.-M. Rey. A Montmorenci, le 10 Aoust 1758.	41
532. D'Alembert à Malesherbes. Ce 12 août 1758.	43
533. M.-M. Rey à Malesherbes. à Amsterd. Le 21 ^e aoust 1758.	44
534. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 21 août 1758..	45
535. A M. Lenieps, à Lyon. A Montmorenci, le 20 Août 1758.	47
536. D'Alembert à Malesherbes. à Paris ce 1 ^{er} Sept. 1758.	49
537. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragment). Amsterdam 4 sept ^{bre} 1758..	50
538. A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 6. 7 ^{bre} 1758..	51
539. A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 13. 7 ^{bre} 1758.	52
540. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 13 sept ^{bre} 1758..	55
541. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 20 sept. 1758..	56
542. Salley à Malesherbes. A Pontchartrain, le 21 sept. 1758.	58
543. A M. Coindet. A Montmorenci, le 26. 7 ^{bre} 1758.	59
544. A M. Coindet. Ce mercredi [4 octobre 1758].	60
545. A M ^{me} de [Chenonceaux]. Montmorency, 4 octobre 1758.	60
546. A M. de L[eyre]. A Montmorency, le 5 octobre 1758.	63
547. De M. De Leyre. A Liege ce 28. 8 ^{bre} 1758..	65
548. A M. Coindet. Ce vendredi [6 octobre 1758].	68
549. A M. Vernes. A Montmorenci le 6. 8 ^{bre} 1758..	70
550. A M. Coindet. Ce Dim : au soir [8 octobre 1758].	73
551. Saint-Lambert à J.-J. Rousseau. Aubonne 9. 8 ^{bre} [1758].	74
552. Saint-Lambert à J.-J. Rousseau. Aubonne, le 10 octobre 1758.	74
553. A M. [de Saint-Lambert]. A Montmorenci, le 11 octobre 1758.	75
554. De La Live d'Épinay à J.-J. Rousseau. Ce jeudi 26 [octobre 1758].	76
555. Francueil à J.-J. Rousseau. [Vers le jeudi 12 octobre 1758].	78
556. La Marquise de Créqui à J.-J. Rousseau. [Vers le 12 octobre 1758].	80
557. A M ^{me} la marquise de Créqui. A Montmorenci, le 13. 8 ^{bre} 1758.	81
558. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (analyse). Amsterdam, 12 octobre 1758..	84
559. Réponse de J.-J. Rousseau à une lettre anonyme à lui adressée par des « gens de loi ». 15 octobre 1758.	85
— Réplique des « gens de loi ».	89
560. A M. Vernes. A Montmorenci, le 22. 8 ^{bre} 1758.	90
561. A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 24. 8 ^{bre} 1758.	93
562. A M. Lenieps. A Montmorenci, le 26. 8 ^{bre} 1758.	96
563. A M. Coindet. Ce vendredi 26 [lisez 27 octobre 1758].	98
564. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam, 31. 8 ^{bre} 1758..	99
565. A.-J. Roustan à J.-J. Rousseau. Genève ce 3. 9 ^{bre} 1758.	103
566. J.-D. Le Roy à J.-J. Rousseau. [début de novembre 1758].	105
567. A M. Le Roy. Montmorenci, le 4 novembre 1758.	106

568. Daniel de Rochemont à J.-J. Rousseau. [vers novembre 1758].	108
569. Jean Sarasin l'aîné à J.-J. Rousseau. Genève, ce 4. 9 ^{bre} 1758.	110
570. A M. Sarasin l'aîné. A Montmorenci, le 29 novembre 1758.	111
571. De La Live à J.-J. Rousseau. A Paris ce 8 novembre 1758.	113
572. A M. Lenieps. A Montmorenci le 8. 9 ^{bre} 1758.	114
573. Le docteur Th. Tronchin à J.-J. Rousseau. à Genève 17 ^{$\frac{13}{11}$} 1758.	117
574. Perdriau à J.-J. Rousseau. 15. 9 ^{bre} 1758.	120
575. J.-F. De Luc à J.-J. Rousseau. 15 ^e 9 ^{bre} 1758.	125
576. A M. J.-F. De Luc. A Montmorenci, le 2 décembre 1758.	128
577. Lettre anonyme d'un Jésuite (à J.-J. Rousseau). A Nancy ce 18. 9 ^{bre} 1758.	131
578. A M. Vernes. A Montm : le 21 9 ^{bre} 1758.	133
579. De M. De Leyre. A Liège le 22. 9 ^{bre} 1758.	137
580. De M. le professeur Vernet. Genève 24. 9 ^{bre} 1758.	139
581. A M. [Tronchin]. A Montmorenci le 26. 9 ^{bre} . 1758.	142
582. Paul Moultoù à J.-J. Rousseau. [Début de décembre 1758].	145
583. A M. Moultoù. à Montmorenci le 15. X ^{bre} 1758.	147
584. A M. Lenieps. Ce 4 ^e X ^{bre} 1758.	149
585. A M. Coindet. Ce Jeudi 7 X ^{bre} 1758.	151
586. A M. Jacob Vernet. Montmorency, le 18 décembre 1758.	152
587. Gauffecourt à J.-J. Rousseau. à Lion le 5 janvier 1759.	154
588. à M. Vernes. à Montmorenci, le 6 janvier 1759.	155
589. La Marquise de Créqui à J.-J. Rousseau. [janvier 1759].	157
590. A M ^{me} la marquise de Créqui. Montmorency le 15 janvier 1759.	158
591. La marquise de Créqui à J.-J. Rousseau. [20 janvier 1759].	160
592. A M ^{me} Dupin. A Montmorency, le 19 janvier 1759.	162
593. A M ^{me} Dupin. A Montmorency, le 25 janvier 1759.	163
594. De La Condamine à J.-J. Rousseau. A Étouille près Ham, en Picardie. 27 janvier 1759.	165
595. à M ^{me} Dupin. Mardi 30 [janvier 1759].	168
596. à M. [J.-E.] R[omilly], étudiant à Genève. A Montmorenci le 6 février 1759.	169
597. A M. [J.-F. De Luc]. à Montmorenci, le 9 février 1759.	171
598. A M ^{me} Dupin. à Montmorenci, dimanche 11 février 1759.	173
599. A M. le comte de Saint-Florentin. [Montmorency] le 11 févr. 1759.	174
600. A M. Duclos. Montmorenci, 13 février 1759.	178
601. Duclos à J.-J. Rousseau. A Paris, le 14 février 1759.	179
602. Duclos à J.-J. Rousseau. A Paris, le 19 février 1759.	180
603. A M. Duclos. à Montmorenci le 21 février 1759.	180
604. M. de Prémagny à J.-J. Rousseau. A Rouen ce 16 février 1759.	182
605. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam, 19 février 1759.	184
606. J.-F. De Luc à J.-J. Rousseau. Genève le 21 février 1759.	185
607. A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 22 février 1759.	187
608. M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 27 février 1759.	187

609.	Francueil à J.-J. Rousseau. A Paris, ce 4 mars 1759.	189
610.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 14 mars 1759.	190
611.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau. Amsterdam [vers le 23] mars 1759.	193
612.	A M. Coindet. ce Dim : 18 [mars 1759].	195
	En note, billet de M ^{me} Levasseur à Coindet.	196
613.	A M. [le docteur Th. Tronchin]. A Montmorenci le 23 mars 1759.	197
614.	Le Docteur Th. Tronchin à J.-J. Rousseau. 17 $\frac{4}{4}$ 59.	198
615.	A M. [Th.] Tronchin. A Montmorenci le 28 avril 1759.	200
616.	A M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève. [signé L. B.] A la Ch*** le 23 mars 1759.	204
617.	M ^{me} de Chenonceaux à J.-J. Rousseau. [1759].	209
618.	A M. Coindet. A Montmor: le vendredi au soir [30 mars 1759].	210
619.	Lenieps à J.-J. Rousseau. Paris, 2 ^e avril 1759.	212
620.	A M. Lenieps. A Montmorenci le 5 avril 1759.	214
621.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragment). Amsterdam, 18 avril 1759.	225
622.	A M. [Coindet]. M: [ontmorency] 27 avril [1759].	226
623.	Du chevalier de Lorenzy. Paris ce 29 avril [1759].	228
624.	A M. [le Maréchal de Luxembourg]. à Montmorenci, le 30 avril 1759.	230
625.	Réponse de M. de Luxembourg. A Bellevue ce mardy p ^r may [1759].	232
626.	A M. M.-M. Rey. [2 mai 1759].	233
627.	A M. Pesselier. Montmorency 3 mai 1759.	234
628.	Le chevalier de Lorenzy à J.-J. Rousseau. A Paris le 5 May 1759.	236
629.	A M ^{me} [la Maréchale de Luxembourg]. Au petit Château de Montmorency, le 6 may 1759.	237
630.	Réponse de Mad ^e la Mareschale Duchesse de Luxembourg. A Paris, ce mercredi [9 mai 1759].	237
631.	A M ^{me} Dupin. A Montmorency, le 6 mai 1759.	238
632.	A M. Lenieps. A Montmorenci le 7 may 1759.	240
633.	Le d ^r Th. Tronchin à J.-J. Rousseau. 17 $\frac{7}{5}$ 59.	243
634.	A M. [le docteur Tronchin]. A Montmorenci le 30 May 1759.	245
635.	A M. Lenieps. A Montmorenci le 10 May 1759.	247
636.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam 14 mai 1759.	249
637.	A M ^{me} Dupin. A Montmorency, le 18 mai 1759.	250
638.	A M. [Coindet]. Ce 21 May [1759].	251
639.	A M. le Chevalier de Lorenzy. Au petit Château, le 21 may 1759.	252
640.	De M. Deleyre. Paris, ce 24 may 1759.	254
641.	A M. le Maréchal de Luxembourg. Au petit Château, le 27 mai 1759.	256
642.	De M. de Luxembourg. Paris, le 4 juin 1759.	258
643.	Du Chevalier de Lorenzy. A Paris, le 29 may 1759.	259
644.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci le p ^r Juin 1759.	260

645.	De M. De Leyre. Paris 4 Juin 1759.	261
646.	Le d ^r Th. Tronchin à J.-J. Rousseau. 17 $\frac{6}{8}$ 59.	263
647.	A M ^{me} [la maréchale de Luxembourg]. au petit Chateau le 8 juin 1759.. . . .	265
648.	La Maréchale de Luxembourg à J.-J. Rousseau. A Paris ce samedi [9 juin 1759].	265
649.	Du Chevalier de Lorenzy. A l'Isle Adam ce samedi 7 [lisez 9] juin 1759.	266
650.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragment). Amsterdam, XI juin 1759.. . . .	267
651.	A M. Coindet. Ce Lundi 11 [juin 1759].	268
652.	A M. Vernes. A Montmorenci le 14 juin 1759.	269
653.	A M. de Gauffecourt. [Montmorency] le 20 ^e juin 1759.	271
654.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 21 Juin 1759.. . . .	273
655.	A M. Tronchin professeur de médecine à Genève. à Montmorenci le 23 Juin 1759.	275
656.	Le d ^r Tronchin à J.-J. Rousseau. 17 $\frac{2}{7}$ 59.	277
657.	A M. Lenieps. A Montmorenci le 3 juillet 1759.	280
658.	A M. Coindet. Ce Lundi 9 [juillet 1759].	282
659.	A M. Cartier, horloger. A Montmorenci, le 10 Juillet 1759.	283
660.	A M. Coindet. Ce vendredi 13 [juillet 1759].	285
661.	De M. De Leyre. A Vienne le 14 Juillet 1759.	286
662.	De M. Roustan. 1759.	289
663.	De M. Vernes. [Genève] 23 Juillet 1759.	291
664.	De M. Roustan. Genève le 23 Juillet 1759.. . . .	293
665.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 6 Aoust 1759.	295
666.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam, 13 août 1759.. . . .	296
667.	A M ^{me} [la Maréchale de Luxembourg]. A Montmorenci le 13 aoust 1759.	297
668.	La Maréchale de Luxembourg à J.-J. Rousseau. Paris, ce samedi [18 août 1759].	298
669.	A M. [le Maréchal de Luxembourg]. [fin août 1759].	300
670.	Réponse de M. de Luxembourg. A Paris le 1 septembre 1759.. . . .	300
671.	A M ^{me} [la maréchale de Luxembourg]. à Montmorenci, le 31 aoust 1759.	301
672.	Réponse de Mad ^e de Luxembourg. Paris, ce Lundi [3 sept. 1759].	301
673.	De Mad ^e de Luxembourg. [Paris, septembre 1759].	302
674.	De M. Pictet, bibliothécaire de la république de Genève. [vers le 3 septembre 1759].	303
675.	De M. De Leyre. A Vienne en Autriche ce 5. 7 ^{bre} 1759.	305
676.	A M. M.-M. Rey. Montmorenci, le 5. 7 ^{bre} 1759.. . . .	307
677.	A M. [J.-A.] Martin. A Montmorenci le 8. 7 ^{bre} 1759.	308
678.	A M. [J.-A.] Martin. A Montm : ce Vendredi 14 [septembre ou décembre 1759].	309

679.	De M. [J.-A.] Martin. [fin 1759 ?].	311
680.	De M. de Luxembourg. A Paris, le 27. 7 ^{bre} 1759.	313
681.	A M. Coindet. Ce 3 ^e 8 ^{bre} 1759.	314
682.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 7. 8 ^{bre} 1759.	315
683.	A M. Coindet. Ce vendredi 12 [octobre 1759 ?].	316
684.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (résumé). Amsterdam. 13. 8 ^{bre} 1759..	317
685.	De M. de Luxembourg. A Versailles, le 14. 8 ^{bre} 1759.	318
686.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 20. 8 ^{bre} 1759.. . . .	319
687.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (fragments). Amsterdam, 27. 8 ^{bre} 1759..	320
688.	De M. de Luxembourg. A Versailles, le 28. 8 ^{bre} 1759.	321
689.	A M ^{me} [la Maréchale de Luxembourg]. A Montmorenci le 29. 8 ^{bre} 1759.	321
690.	La maréchale de Luxembourg à J.-J. Rousseau. A Versailles, ce mardi 5 déc. [<i>lisez</i> 6 novembre 1759].	323
691.	A M ^{me} la Maréchale de Luxembourg. A Montmorenci, le 8 décembre [<i>lisez</i> novembre 1759].	323
691 ^{bis} .	A M ^{me} de Luxembourg. Ce mercredi soir [7 novembre 1759]	324
692.	De Mad ^e de Luxembourg. A Versailles, ce samedi [10 novem- bre 1759].	325
693.	Le chevalier de Lorenzy à J.-J. Rousseau. A l'Isle Adam, le 6 novembre 1759.	326
694.	J.-F. Deluc à J.-J. Rousseau. Genève le 7 ^e 9 ^{bre} 1759.	327
695.	A M. De Leyre. A Montmorenci le 10. 9 ^{bre} 1759.	330
696.	Billet de M. du Bettier. A Versailles, le 14. 9 ^{bre} 1759.	333
697.	A M ^{me} la Maréchale de Luxembourg. A Montmorenci le 15. 9 ^{bre} 1759..	334
698.	De Mad ^e de Luxembourg. A Versailles ce lundi [19 nov. 1759].	335
699.	A M. Vernes. à Montmorenci le 18. 9 ^{bre} 1759.	336
700.	De M. de Luxembourg. A Versailles, le 30 nov. 1759.	338
701.	A M. le Maréchal de Luxembourg. [novembre 1759].	339
702.	A M. J.-F. De Luc. A Montmorenci, le 2 décembre 1759 . . .	340
703.	A M. [G.-A. De Luc]. [2 décembre 1759].	341
704.	A M. de Silhouëtte. Le 2 X ^{bre} 1759.	343
705.	La maréchale de Luxembourg à J.-J. Rousseau. A Paris, ce lundi [décembre 1759 (?)].	343
706.	A M. Lenieps. a Montmorenci le 2 X ^{bre} 1759.	345
707.	A M. Coindet. Ce Dim : au soir [9 décembre (<i>lisez</i> 2 sept.) 1759].	347
708.	De M. DeLeyre. A Vienne en Autriche le 12. X ^{bre} 1759.	348
709.	A M. M.-M. Rey. A Montmorenci, le 15 X ^{bre} 1759.	351
710.	A M. Lenieps. A Montmorency, le 17. X ^{bre} 1759.	354
711.	A Milady Lambert. Montmorenci 17. X ^{bre} 1759.. . . .	355
712.	Du Chevalier de Lorenzy. A Paris le 22. X ^{bre} 1759.	356
713.	M.-M. Rey à Malesherbes (fragment). Amsterdam le 24 ^e X ^{bre} 1759..	358
714.	M.-M. Rey à J.-J. Rousseau (analyse.). Amsterdam, 24 X ^{bre} 1759.	359

715. A M. de Luxembourg. à Montmorency, le 26 X ^{bre} 1759. . . .	361
716. Réponse de M. de Luxembourg. A Versailles, le 29 X ^{bre} 1759..	361

ADDITION AU TOME II

717 (ou 328 ^{bis}). A Madame Gallatin-Vaudenet. A Paris, le 29 X ^{bre} 1756.	363
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

PLANCHES

1. François Coindet, par F. Massot.	<i>En frontispice.</i>
2. J. d'Alembert, dessin de C.-N. Cochin gravé par Watelet.	9
3. Firmin Abauzit, estampe anonyme.	136
4. Charles Duclos, dessin de C.-N. Cochin fils.	182
5. J.-F. De Luc, peint par Gardelle.	329

ERRATA DU TOME III

- Page 52, dernier mot de la note 2, *lisez* : « mars », au lieu de « février ».
- Page 143, dernier mot de la 20^e ligne, *lisez* : « par », au lieu de « pour ».
- Page 182, ligne 7 du texte, *lisez* : « que je me » et non « que je ne ».
- Page 270, ligne 7, *lisez* : « n'est plus un tems », et non « n'est plus en tems ».
- Page 283, ligne 21 du texte, *lisez* : « de ce qui s'est passé », et non « de ce qu'on a passé ».
- Page 295, dernier mot de la note 2, *lisez* : « 1754 » (29 janvier), et non « 1756 ».
- Page 295, ligne 27, *lisez* : « mais c'est dans la société qu'il les porte », au lieu de « mais c'est dans la solitude qu'il les porte ».
- Page 345, ligne 6 du texte, *lisez* : « le vice humilié », au lieu de « le vice humilité ».
- Page 348, ligne 29, *lisez* : « l'homme vil », au lieu de « l'homme vif ».
- Page 351, ligne 9, *lisez* : « réunissent », au lieu de réunis sont ».
- Page 359, ligne 13, *lisez* : « élèvent », au lieu de « élément ».
- Page 367, 5^e ligne du texte, en remontant, *lisez* : « en combattant », au lieu de « ne combattent ».
- Page 377, troisième ligne de l'errata, *lisez* : « Littré, t. I, p. 1602 », au lieu de « Littré, t. I, p. 1662 ».
-

INDEX DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE QUATRIÈME TOME

- ABAUZIT (Firmin)** [Uzès, 11 novembre 1679-Genève, 20 mars 1767], p. 134-136, 147, 148, 156.
ABAUZIT (famille), p. 134.
ADERT (Jacques) [1817-1886], p. 103, 117, 125, 126, 129, 171, 185, 202, 243, 327, 340, 341, 342.
ADOR (Edouard), p. 271.
ALEMBERT (Jean Le Rond d') [1717-1783], p. 6, 9, 10, 13, 14, 17, 21, 22, 24, 25, 31, 34, 35, 38, 39-45, 53, 56, 69, 71, 76, 80, 84, 90, 91, 96, 101, 119, 126, 152, 165, 184, 188, 191, 204, 205, 222, 253, 255, 259, 264, 273, 310, 327.
AMYOT (Jacques) [Melun, 1513-Auxerre, 1593], p. 182.
ANISSON-DUPERRON, p. 359.
ARGENSON (Marie-Pierre Voyer de Paulmy, comte d') [1696-1764], p. 174, 212, 213, 216.
ATHÉNÉE, p. 107.
AUBOIN, p. 194, 225, 274.
AZAINCOURT (d'), p. 211, 229, 251, 268.
BÉHAGUE (comtesse de), p. vi, 24, 25.
BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte, puis duc de) [1684, 1781], maréchal de France, petit-fils du sur-intendant Fouquet, p. 10, 65, 66.
BENSERADE (Isaac de) [Paris, 1613-Paris, 19 octobre 1691], p. 157.
BERJON, banquier à Paris, associé de Voullaire, p. 247.
BOERHAAVE (Hermann Boerhaaven, dit) [Leyde, 13 déc. 1668-Leyde, 23 octobre 1738], p. 197.
BODIN (Jean) [Angers, 1520-Laon, 1596], p. 86.
BONNET (Charles) [Genève, 13 mars 1720-Genève, 20 juin 1793], p. 170.
BOSSCHA, p. 2-4, 6, 13, 14, 19, 20, 21, 29, 33, 38, 41, 51, 52, 93, 187, 190, 192, 233, 260, 274, 295, 307, 315, 319.
BOUCHER (François) [1703-1770], p. 210, 211, 273, 274.
BOUFFLERS (comtesse de), née H. de Saujon, p. 266.
BOULAINVILLIERS (Henri, comte de) [St Clair (Seine-Inférieure), 11 octobre 1658-Paris, 23 janvier 1722], p. 86.
BOY DE LA TOUR (Jean-Pierre) [1706-1758], p. 47.
BRIASSON, libraire à Paris, p. 55.
CARRIO, dit CARRION, secrétaire de l'ambassade d'Espagne, p. 73.
CARTIER, horloger genevois à Paris, p. 283.
CATON, p. 147.
CHAPPUIS (Marc) [1734-1779], p. 17, 47, 70, 72.
CHARAVAY (Étienne), p. 149.
CHARAVAY (Noël), p. 330.
CHARLES-EMMANUEL II, duc de Savoie [Rivoli, 12 janvier 1562-Savillan, 26 juillet 1630], p. 116.
CHARLES-EMMANUEL III, duc de Savoie, roi de Sardaigne [Turin, 27 avril 1701-20 février 1773], p. 71.
CHARRAY, commis aux affaires étrangères, p. 306.
CHARS, 101.

- CHENONCEAUX (Jacques-Armand Dupin de) [1730-1767], p. 6, 11, 14, 20, 90, 352.
- CHENONCEAUX (M^{me} Dupin de), née Marie-Alexandrine-Sophie de Rochechouart-Ponville [1730-1767], p. 61, 209, 268.
- CHOISEUL (Etienne-François, duc de), comte de Stainville [23 juin 1719-Paris, 8 mai 1785], p. 306, 330.
- CICÉRON, p. 278.
- COCCHI (D^r), p. 228.
- COINDET (François) [1734-1809], p. vi, 1, 2, 11, 14, 16, 20, 24, 31, 41, 53, 59-61, 68, 69, 73, 78, 96, 98, 148, 151, 195, 196, 210, 215, 226, 243, 251, 268, 281, 282, 285, 311, 314, 316, 342, 345, 347.
- CONTI (Louis-François de Bourbon, prince de) [1717-2 août 1776], p. 302.
- COPES (M^{me} de), p. 247.
- CORANCEZ (M^{me} Olivier de), née Romilly, p. 170.
- CRAGIUS, p. 106.
- CRÉQUI (la Marquise de), née Renée-Caroline (ou Renée-Charlotte) de Froullay [1714-1803], p. 80-82, 157, 158.
- CRÉQUI (le marquis de), fils de la précédente, p. 81, 82, 158, 159.
- CURÉ (le Père), p. 63.
- DANTE ALIGHIERI (dit DANTE) [Florence, entre le 21 mai et le 21 juin 1265-Ravenne, 11 août ou 14 septembre 1321], p. 286.
- DAVID, libraire à Paris, p. 359.
- DELEYRE (Jean), bourgeois de Bordeaux, p. 332.
- DELEYRE (M^{me} Jean), née Françoise Bonet, femme du précédent, p. 332.
- DELEYRE (Alexandre) [1726-1797], fils des précédents, p. 10, 63, 64, 65, 137, 254, 261, 286, 305, 306, 330, 332, 348.
- DELEYRE (M^{me} Alexandre), née Caroline-Alexandrine Loiseau, femme du précédent [née en 1728], p. 332.
- DE LOCHES, pasteur, chapelain du résident de Genève à Paris, p. 249.
- DE LUC (Jacques-François) [1698-1780], horloger et magistrat de Genève, p. 71, 72, 103, 125, 126, 128, 129, 171, 185, 127, 340, 341.
- DE LUC (M^{me} J.-F.), née Huault, femme du précédent, p. 329, 341.
- DE LUC (Guillaume-Antoine) [1729-1812], fils cadet des précédents, p. 341, 342.
- DE LUC (M^{me} G.-A.), femme du précédent, née Marie-Rose Merklin, p. 341.
- DE LUC (Jean-André) [1763-1847], petit-fils de Jacques-François, p. 185.
- DESAINTE (Jean), libraire à Paris, p. 55.
- DIDEROT (Denis) [Langres, 1713-Paris, 1784], p. v, vi, 20, 28, 53, 56, 67, 75, 212.
- DIMOFF (Paul), professeur à l'Université de Nancy, p. vi, 178, 180.
- DIOGÈNE, p. 130.
- DONZEL, confiseur à Saint-Gervais (quartier de Genève), p. 72.
- DU BETTIER, intendant du maréchal de Luxembourg, p. 333.
- DUCHESNE (Nicolas-Bonaventure) [1712-août 1765], libraire à Paris, p. 214.
- DUCLOS (Charles Pineau-) [1704-1772], p. v, 174, 175, 178-180, 213, 215-217, 219.
- DUFOUR (Robert), banquier genevois à Paris, associé de Mallet, p. 268, 314.
- DUPAN (Jean-Marc), p. 111.
- DU PEYROU (Pierre-Alexandre) [Surinam, 7 mai 1729-Neuchâtel, 13 novembre 1794], p. 270.
- DUPIN (Claude) [1684-1769], fermier-général, p. 20, 73, 76, 162, 163.
- DUPIN DE FRANCUEIL (Claude-Louis) [1716-vers 1780], fils du précédent, p. 76, 78, 189.
- DUPIN (M^{me}) [1707-1799], née Louise-Marie-Madeleine Fontaine, seconde femme de Claude Dupin, p. 76, 162, 163, 168, 173, 238, 250.
- DURAND, libraire à Paris, p. 15, 45, 50, 53, 56, 68, 84, 99, 193, 358, 359.
- DUVAL, bibliothécaire de l'empereur d'Autriche, p. 305, 306, 350.
- DU VILLARD (Emmanuel), libraire à Genève, p. 16, 91, 156.
- DUVOISIN, chapelain du Résident de Genève à Paris, p. 249.
- ÉPINAY (Louis-Denis-Joseph de Lalive d') [1724-1782], fermier-général, p. 76-79, 113, 172.
- ÉPINAY (M^{me} d'), née Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles [1726-1783], femme du précédent, p. 17, 78, 79, 127, 130, 214, 364.

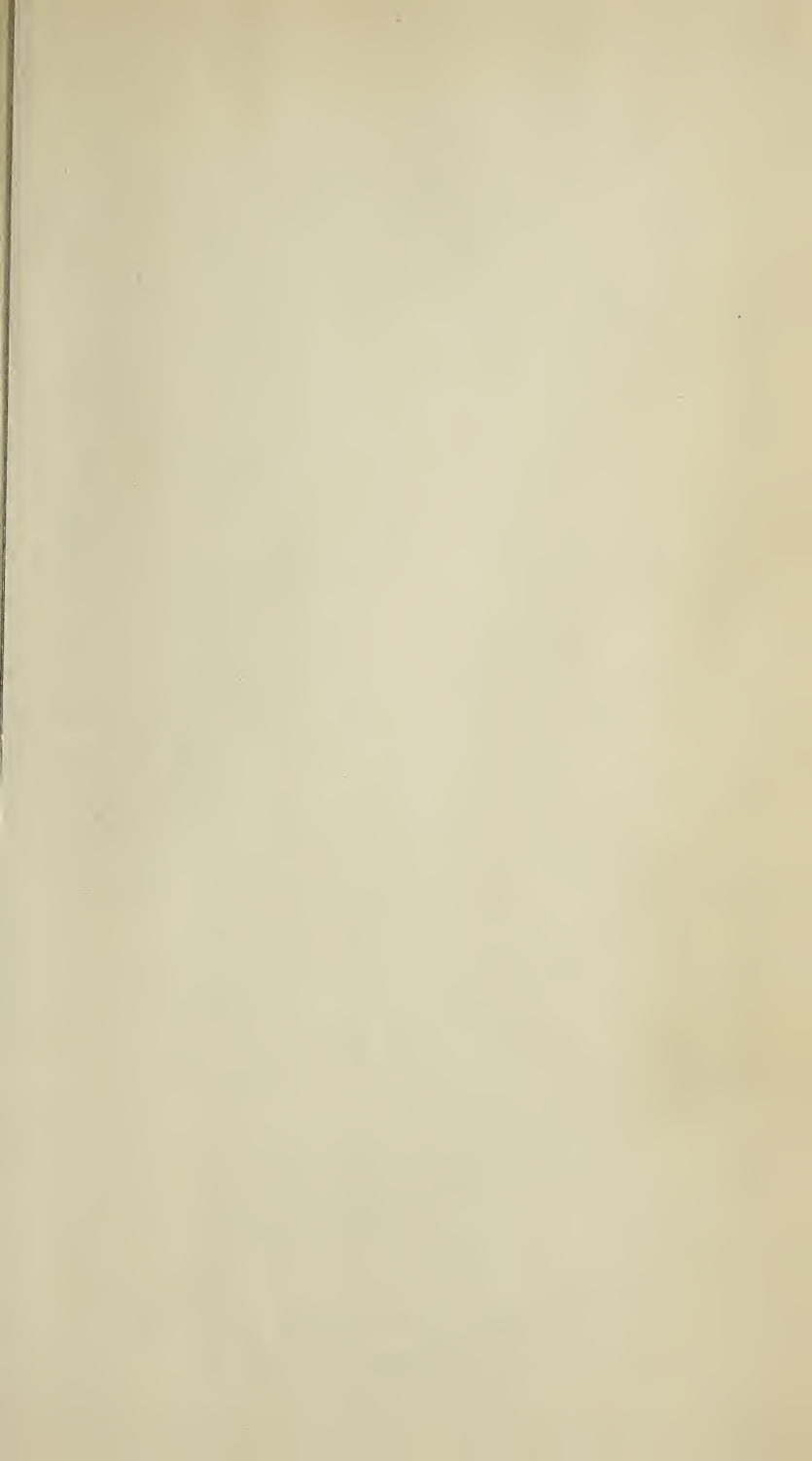
- EUSTATHE, p. 107.
- FÉNELON (François de Salignac de La Mothe-) [Sarlat, 6 août 1651-Cambrai, 7 janvier 1715], p. 86.
- FONCET de MONTAILLEUR, envoyé du roi de Sardaigne à Genève, p. 71.
- FOSSET, bourgeois de Montmorency, p. 197.
- FOUQUET (Louis-Marie), comte de Bellegarde, comte de Gisors [1732-23 juin 1758], p. 10.
- FRANCUEIL, voyez DUPIN (de).
- FRANCOEUR, associé de REBEL à la direction de l'Opéra, p. 174, 175, 180, 181; 189, 212, 216, 217.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse de 1740 à 1786 [né à Berlin le 24 janvier 1712, mort à Sans-Souci le 17 août 1786], p. 56, 149.
- FRÉRON (Elie-Catherine) [1719-1776], p. 97, 114.
- FOULLAY (le bailli de), ambassadeur de Malte, oncle de M^{me} de Créqui, p. 82, 158.
- GABEREL (Jean), p. 275.
- GALLATIN (N ?), p. 72.
- GALLATIN (Abraham), auditeur, puis trésorier de la chambre des blés à Genève, p. 364.
- GALLATIN (M^{me} Abraham), née Louise-Suzanne Vaudenet, femme du précédent, p. 363, 364.
- GALLIFFE (J.-A.), historien de Genève, p. 364.
- GARCIN, p. 151.
- GAUFFECOURT (Jean-Vincent Capperonnier de) [1691-1766], p. VI, 72, 152, 167, 363, 364.
- GERTRUDE (M^{lle}), l'une des femmes de M^{me} de Luxembourg, p. 322.
- GIRAUD-BADIN (Louis), libraire à Paris, p. 1, 16, 271.
- GISORS (comte de). Voyez FOUQUET (Louis-Marie).
- GONCERUT (M^{me} Isaac-Henri), née Suzanne Rousseau [1673-1774], tante de J.-J. Rousseau, p. 70, 72, 125, 129.
- GOSSE (Pierre-Frédéric), dit junior, libraire à La Haye [1717-1794], p. 50, 100.
- GOSSE (Henri-Albert), dit l'aîné [La Haye, 1712-Genève, 1780], frère du précédent, libraire à Genève, successeur de Péliissari et Compagnie, p. 128.
- GOURAUD (Charles), p. 129.
- GRASSET, libraire à Lausanne, p. 267.
- GRAVELOT (Hubert-François Bourguignon, dit) [Paris, 26 mars 1699-Paris, 19 avril 1773], p. 211, 274.
- GRENUS (baron de), p. 71.
- GRIMM (Frédéric-Melchior) [1723-1807], p. 78, 203.
- HELVÉTIUS (Claude-Adrien) [Paris, 1715-26 décembre 1771], fermier-général, p. 64.
- HOUBRAKEN, graveur, p. 101.
- HOUDETOT (M^{me} d'), née Elisabeth-Sophie-Françoise de Lalive de Bellegarde [1730-1813], p. 8, 74, 77.
- JALABERT (Jean) [1713-1768], p. 71, 342.
- LABAT, p. 91, 294.
- LA BROUE (de), p. 274.
- LA CONDAMINE (Charles-Marie de) [Paris, 28 janvier 1701-Paris, 4 février 1774], de l'Académie française, p. 165.
- LA FONTAINE (Jean de) [Château-Thierry, 7 juillet 1621-Paris, 13 avril 1695], p. 127, 166.
- LA GRANGE (Ed. de), p. 59.
- LA GUILLETIÈRE, p. 107.
- LALLEMAND DE BATZ, fermier général, p. 235.
- LAMBERT (Jean-François) [1726-vers 1800], gendre de T.-P. Lenieps, p. 96, 106, 280, 354, 355.
- LAMBERT (M^{me} ou Milady), née Marie Lenieps, femme du précédent [1730-17 avril 1762], p. 97, 213, 242, 245, 280, 354, 355.
- LAMBERT (Jean) [1^{er} mai 1755-12 décembre 1759], fils des précédents, p. 355.
- LAMBERT (Henri-André) [né le 16 octobre 1760], frère du précédent, p. 355.
- LA PORTE (l'abbé Joseph de) [Belfort, 1718-Paris, 19 décembre 1779], p. 96, 114, 214.
- LA TOUR (Maurice-Quentin de) [1704-1788], peintre, p. 313.
- LAUTREC (Daniel-François, comte de Gélais-Voisins, vicomte de), p. 128.
- LAVAL (P.-A.), comédien, p. 128.
- LE CLERC, p. 285.
- LE COINTE, secrétaire du Garde des Sceaux, p. 352.

- LENIÈPES (Toussaint-Pierre) [1694-1774], banquier genevois à Paris, p. 47, 96, 114, 115, 149, 151, 195, 212, 214, 220, 222, 247, 280, 346, 347, 354.
- LÉPINE, commissionnaire de Montmorency, p. 69, 73, 211, 268, 282, 285.
- LE ROY (Julien-David) [6 mai 1724-28 janvier 1803], de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, p. 105-107, 200.
- LEVASSEUR (M^{me} François), née Marie Renoult ou Renoux, p. 54, 98, 196, 203, 306.
- LEVASSEUR (Marie-Thérèse) [Orléans, 21 sept. 1721-Plessis-Belleville, 12 juillet 1801], p. 5, 30, 52, 54, 73, 95, 97, 154, 183, 213, 220, 262, 288, 301, 306, 333, 342, 350.
- LOCHNER, commis du libraire Rey, p. 102.
- LOISEAU (Mathurin), père de M^{me} Alexandre Deleyre, p. 332.
- LOISEAU (M^{me} Mathurin), née Jeanne Delalor, femme du précédent, p. 332.
- LOISEL, p. 86.
- LORENZI ou LORENZY (le Chevalier de), gentilhomme florentin, p. 228, 235, 252, 266, 302, 326, 356.
- LOUIS XV, roi de France [Versailles, 15 février 1710-Versailles, 10 mai 1774], p. 168, 210, 300.
- LUXEMBOURG (Charles-François-Frédéric de Montmorency, duc de) [31 déc. 1702-18 mai 1724], maréchal de France, p. 228, 230-232, 236-238, 252, 256-259, 268, 280, 282, 285, 297, 300-305, 313, 317, 323-227, 334, 339, 340, 356, 361.
- LUXEMBOURG (la maréchale, duchesse de), née Madeleine-Angélique de Neuville de Villeroy, veuve du duc de Boufflers [Paris, 27 oct. 1707-Paris, 24 janvier 1787], femme du précédent, p. 8, 228, 230, 231, 236-238, 252, 257-259, 265, 280, 282, 285, 297, 298, 301, 302, 313, 317, 322-325, 334-336, 343, 344.
- MABLY (Abbé Gabriel Bonnot de) [11 mars 1709-23 avril 1785], p. 87.
- MAGGS FRÈRES, libraires à Londres, p. 240.
- MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de Lamignon de) [1781-1794], p. 4, 10, 15, 19-22, 31, 34, 35, 38, 41, 43-45, 49-51, 56, 58, 84, 167, 351, 358, 359.
- MALLET, banquier genevois à Paris, associé de Robert Dufour, p. 268, 314.
- MANDEVILLE p. 125, 129.
- MARCEL, maître de danse, p. 115.
- MARCEL DE MÉZIÈRES (Isaac-Ami) [1695-1763], p. 128, 130.
- MARMONTEL (Jean-François) [1723-1799], p. 159.
- MARTIN (Jean-Ami) [1736-1807], p. 308-312.
- MASSOT (Firmin) [1766-1849], p. vi.
- MATHAS (Jacques-Joseph) [mort à Montmorency le 31 décembre 1762], écuyer, propriétaire de Rousseau à Montlouis, p. 351.
- MAYSTER (Jean-Luc), p. 99.
- MENOUX (le P.), Jésuite, p. 131.
- MERKLIN (Georges-André), père de M^{me} G.-A. De Luc, p. 341.
- MERKLIN (M^{me} G.-A.), née Camille-Antoinette Huault, femme du précédent, p. 341.
- MÉTASTASE (Pietro-Bonaventura Metastasio, dit) [Rome, 13 janvier 1698-Vienne, 12 avril 1783], p. 286, 305.
- MIRABEAU (Victor Riquetti, marquis de) [1715-1789], économiste, p. 86.
- MOLIÈRE (J.-B. Poquelin, dit) [Paris, 15 janvier 1622-Paris, 17 février 1673], p. 6.
- MONTMORENCY (duc de) [mort en 1761], fils du maréchal de Luxembourg et de Marie-Sophie-Honorate Colbert de Seigneley, p. 300, 313, 339.
- MONTMORENCY (comte de) [mort en 1761], fils du précédent, p. 313.
- MONTPÉROUX (Etienne-Jean Guymard des Rocheretz, baron de), résident de France à Genève de mai 1750 à septembre 1765 [mort à Genève le 9 septembre 1765], p. 72.
- MONTAIGNE (Michel Eyquem de) [153-1592], p. 235.
- MONTESQUIEU (Charles de Secondat, baron de) [La Brède, 18 janvier 1689-Paris, 10 février 1755], p. 86.
- MORISSON (Alfred), p. 81, 345.
- MORICAND (Philippe), arrière-petit-neveu de François Coindet, p. vi.
- MOULTOU (Paul-Claude) [novembre 1731-juin 1787], p. 72, 145, 147, 148.
- MOULTOU (M^{me}), née Marianne Fuzier-Cayla, femme du précédent, p. 148.

- MUSSARD (le syndic Pierre) [1690-1767], p. 71.
- MUSSARD (Bénigne), père du précédent, p. 71.
- MUSSARD (M^{me}), née Élisabeth Morand, femme du précédent, p. 71.
- MUSSARD (François) [1691-24 août 1755], joaillier genevois et conchyliographe, établi à Passy, p. 210.
- MUSSET-PATHAY (Victor-Donatien de Musset, dit) [1768-1832], p. 106, 111, 112, 256.
- NECKER (Jacques) [1732-1804], p. 16, 31, 59, 61, 68, 71, 73, 98, 151, 195, 285, 314, 347.
- NECKER (Louis), dit NECKER DE GERMANY [1730-1804], frère du précédent, p. 71.
- NEUVILLE (de), p. 175.
- NIVERNOIS (Louis-Jules-Barbon MANCINI-MAZARINI, duc de) [1716-1798], de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, ambassadeur de France à Rome, puis à Londres, p. 65.
- PALISSOT DE MONTENOY (Charles) [1730-1814], p. 170.
- PAUSANIAS, p. 105, 107.
- PERDRIAU (Jean) [1712-1786], p. 71, 119.
- PESSÉLIER (Charles-Étienne) (Paris, 9 juillet 1712-24 avril 1763), p. 234, 235.
- PHILIDOR (Anne DANICAN-) [né à Paris en 1681, frère aîné du compositeur François-André Danican-Philidor [7 sept. 1726-août 1795], p. 210, 214, 215, 242, 281.
- PICTET, Bibliothécaire de Genève, p. 303.
- PIERPONT-MORGAN (Jean), p. 364.
- PISSOT, libraire à Paris, p. 55, 100, 213, 221, 222.
- PLAN (Philippe) [1827-1885], conservateur de la Bibliothèque publique de Genève, p. 125, 327.
- PLATON, p. 4, 29.
- PLUTARQUE, p. v, 105, 182.
- POYANE (de), p. 66.
- PRASLIN (Marquis de), p. 342.
- PRAUTL, libraire à Paris, p. 213, 235.
- PRAUTL (Laurent-François), libraire à Paris, fils du précédent, 235.
- PRÉMAGNY (Étienne-François de) [mort en 1767], président de l'Académie de Rouen, p. 184.
- RAFFAËLI (Ph., marquis de), p. 345.
- RATHERY (E.-G.-B.), p. 234, 235.
- REBEL, associé de Francœur à la direction de l'opéra, p. 174, 175, 180, 181, 189, 210, 216, 217.
- REY (Marc-Michel) [1721-1780], libraire genevois établi à Amsterdam, p. vi, 2, 3, 6, 7, 11-15, 19-25, 28-31, 33, 34, 38-41, 43-45, 49-52, 55, 56, 68, 84, 93-95, 99, 101, 106, 184, 187, 188, 190, 192, 193, 213, 220, 225, 226, 233, 249, 260, 267, 268, 293, 274, 295, 296, 307, 315, 317, 319, 320, 328, 351, 353, 356, 358, 359, 360.
- REY (M^{me}), femme du précédent, p. 5, 20, 30, 52, 58, 95, 187, 193.
- REVILLIOD (Dr Léon), professeur à la faculté de médecine de Genève, p. 308, 309.
- RICHARD (Joseph) [1799-1875], p. 9, 36, 74, 78, 80, 157, 179, 180, 189, 204, 210, 228, 232, 236, 237, 254, 258, 261, 286, 300-302, 305, 318, 321, 326, 332, 335, 338, 339, 343, 348, 356, 361.
- RITTER (Eugène), p. 10, 34, 118, 152, 308.
- RIVAL (David) [1696-1759], horloger-poète, à Genève, p. 72.
- ROCHECHOUART (Comte et Comtesse de), p. 342.
- ROCHEMONT (Daniel de) [1720-1769], p. 36, 71, 108, 109, 291.
- ROGUIN (Daniel), p. 345, 346.
- ROMILLY (Jean) [1714-1796], horloger genevois établi à Paris, p. 170, 226.
- ROMILLY (M^{me}), femme du précédent, p. 226.
- ROMILLY (Jean-Edme) [mai 1739-27 octobre 1770], pasteur, fils des précédents, p. 169, 170.
- ROSENTHAL (Jacques), libraire à Munich, p. 129.
- ROUSSEAU (Jean-François) [1685-1763], horloger, cousin de Jean-Jacques, p. 70, 72.
- ROUSSEAU (Gabriel), cousin de Jean-Jacques, p. 70, 72.
- ROUSSEAU (Pierre) [Toulouse, 1725-Bouillon, 1785], p. 63, 137.
- ROUSTAN (Antoine-Jacques) [1734-18 juin 1808], p. 17, 37, 72, 91, 103, 104, 289, 292, 293.
- RUEGGER-DE LUC (M^{me}), p. 125, 327.

- SAILLANT, libraire à Paris, p. 55.
 SAINT-FLORENTIN (comte de), p. 176, 216, 241.
 SAINT-GILLES (de), p. 149.
 SAINT-LAMBERT (Jean-François, marquis de) [26 décembre 1716-1803], p. 8, 19, 21, 34, 41, 73-77.
 SAINT-LAMBERT (M^{me} de), mère du précédent, p. 8, 19.
 SAINT-NOM (abbé de), p. 336.
 SAINT-VENANT, négociant à Rouen, p. 267, 268, 273, 296, 307, 315, 320, 359.
 SALADIN (Antoine), p. 71.
 SALADIN (M^{me}), née Marie Buisson, femme du précédent, p. 71.
 SALADIN (Jean-Louis) [1701-1783], fils des précédents, p. 71.
 SALLES, p. 65, 66.
 SALLEY, inspecteur de la librairie, p. 58.
 SARASIN (Jean), dit l'ainé [1693-1760], pasteur à Genève, p. 71, 101, 111.
 SCHINZ (Albert), p. vi, 363, 364.
 SELON, résident de Genève à Paris, p. 240.
 SEPPER, docteur en Sorbonne, p. 358, 359.
 SILHOUETTE (Etienne de) [Limoges, 22 janvier 1709-22 janvier 1767], contrôleur général des finances, p. 343, 344.
 SOCRATE, p. 201.
 SOUBEYRAN (Pierre), p. 70, 72, 91.
 STANISLAS LESZCZYNSKI, roi de Pologne [20 octobre 1677-23 février 1766], p. 53, 131.
 SUIDAS, p. 107.
 TACITE, p. 336.
 THELUSSON (Georges-Tobie de) [1728-1773], banquier genevois à Paris, associé de Jacques Necker, p. 16, 31, 59, 61, 68, 73, 98, 151, 195, 285, 314, 342, 347.
 TIMON, le misanthrope, p. 201.
 TOURNEFORT (marquis de), 342.
 TRONCHIN (Théodore) [1709-1781], p. 71, 72, 117, 142, 156, 197, 298, 200, 202, 203, 243, 245, 263, 269, 275, 277, 363, 364.
 TRONCHIN (Robert) [Genève, 3 octobre 1710-Rolle, 11 octobre 1781], conseiller, puis procureur-général, cousin du précédent, p. 72.
 TRONCHIN (Henri) [mort en 1925], descendant du D^r Théodore Tronchin, p. 142, 149, 203, 245, 274, 277.
 VAUCANSON (Jacques de) [Grenoble, 24 février 1709-Paris, 21 novembre 1782], p. 200.
 VAUGELAS (Claude FAVRE, baron de Perorges, seigneur de) [Meximieu (Ain), 6 janvier 1595-Paris, février 1650], p. 20.
 VERDELIN (M^{me} de), p. vii.
 VERNÈS (M^{me} de), p. 364.
 VERNES (Jacob) [1728-1791], p. 16, 17, 36, 38, 46, 70, 72, 90, 92, 110, 133, 134, 148, 149, 155, 269, 271, 291, 336, 337.
 VERNES (M^{me} Jacob) [1742-14 décembre 1759], née Marie-Françoise Clarenc, première femme du précédent, p. 155.
 VERNET (Jacob), [1698-1798], pasteur à Genève, p. 69, 73, 98, 139, 152.
 VERNET (Isaac), banquier genevois à Paris, frère du précédent, p. 73.
 VILLENEUVE-GUIBERT (de), p. 162, 163, 168, 173, 250.
 VILLEROY (duchesse de), p. 361.
 VIVIEN (Jules), p. 197.
 VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit) [Châtenay, 20 février 1694-Paris, 30 mai 1778], p. vi, 17, 72, 91, 156, 202, 203, 204, 205.
 VOULLAIRE, banquier genevois à Paris, associé de BERJON, p. 247.

L. O. S. 52



UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 08298 307 2

896.5
R 864c
1524-34
v.4

FLARE

FLARE



31262082983072